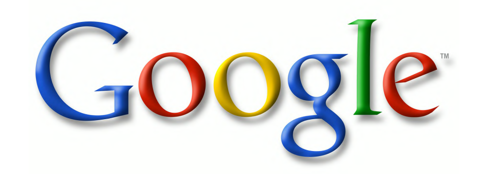
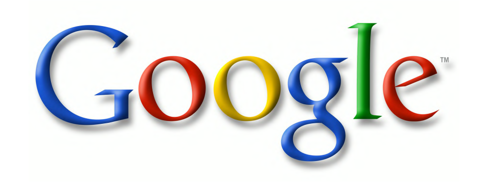
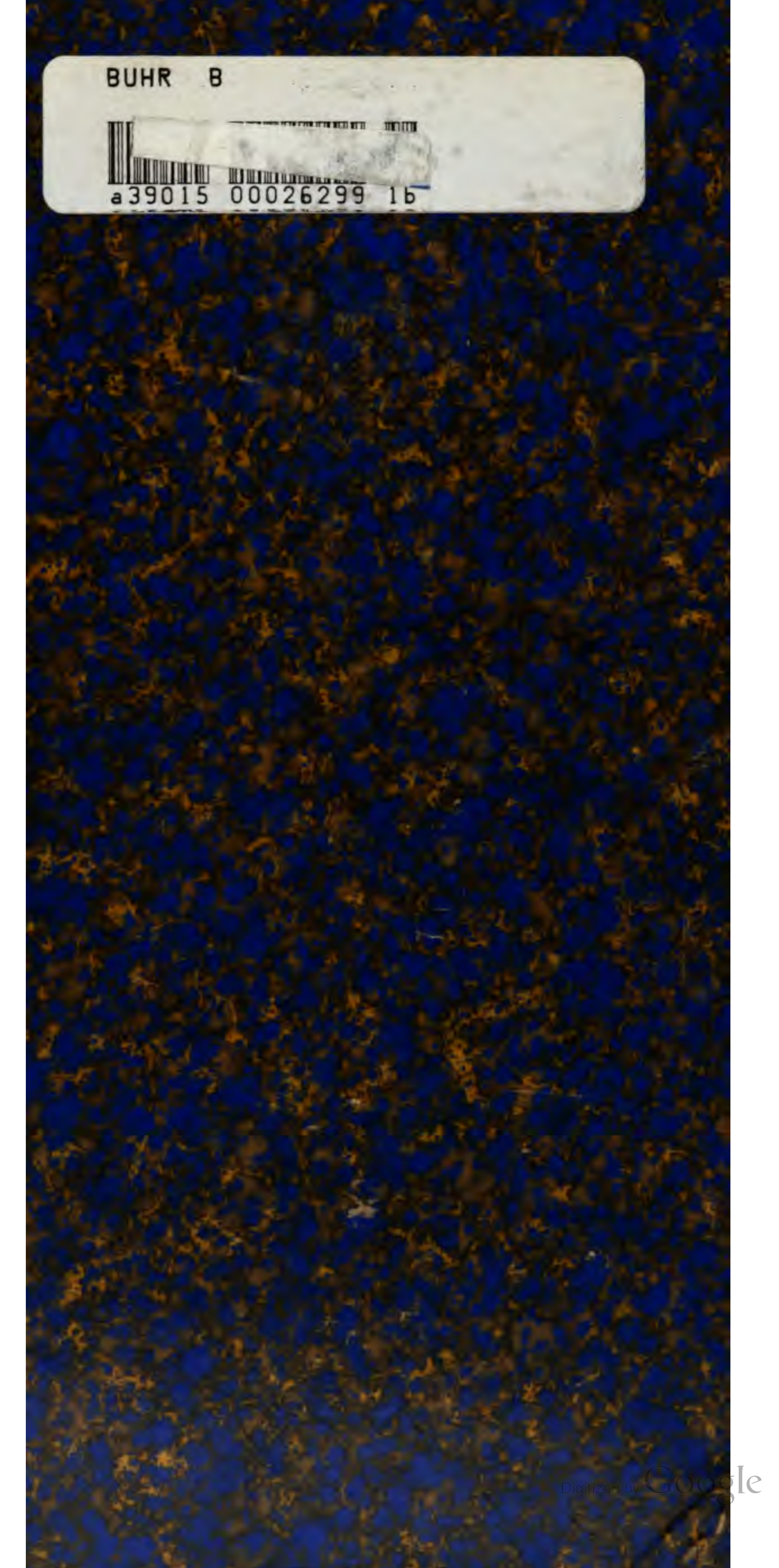
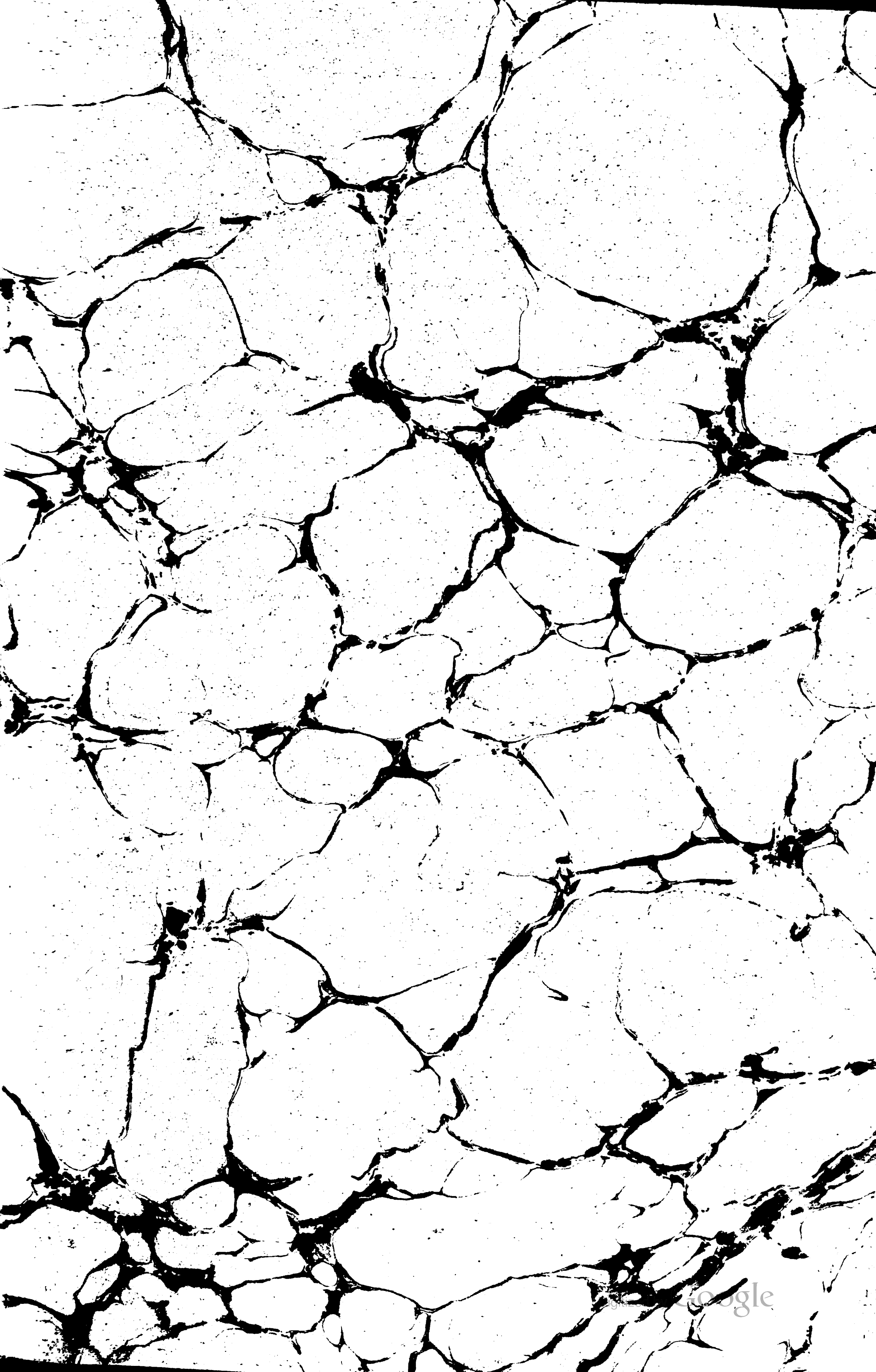





BUHR B
a39015 00026299 1b


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
Digitized by Google





FRANÇOIS JOSEPH IER

EMPEREUR D'AUTRICHE

Amyot Edit. Paris

[illegible] Baudr

[illegible]TES DE [illegible]

EN 18[illegible]

[illegible]

FRANZ C[illegible]SSE

[illegible]

PARIS
J. DUMAIN[illegible]E-ÉDITEUR
3[illegible] RU[illegible] PASSAGE DAUPHINE

1868



LES

LUTTES DE L'AUTRICHE

EN 1866

RÉDIGÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR L'ÉTAT-MAJOR AUTRICHIEN (SECTION HISTORIQUE)

TRADUIT DE L'ALLEMAND, ANNOTÉ & PUBLIÉ

AVEC APPROBATION DE SON EXC. LE MINISTRE DE LA GUERRE DE L'EMPIRE

PAR

FRANZ CROUSSE

CAPITAINE AU CORPS D'ÉTAT-MAJOR BELGE

Austria. Generalstabs-Bureau für Kriegsgeschichte

TOME PREMIER

AVEC LE PORTRAIT DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE
DEUX CARTES & DIX-SEPT TABLEAUX

PARIS

J. DUMAINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

30, RUE & PASSAGE DAUPHINE

1868

AVANT-PROPOS

Écrire l'histoire au lendemain des événements, lorsque les passions encore brûlantes empêchent de les apprécier avec calme et impartialité, lorsque les regrets des uns, l'enthousiasme des autres, tendent à présenter les faits sous des aspects bien différents; écrire l'histoire dans de pareilles conditions, c'est s'exposer au danger de ne pas rencontrer la vérité, tant dans le récit des événements que dans les conséquences qui en découlent. Ce danger, que les auteurs du grand nombre de récits de la campagne de 1866, parus depuis deux ans, n'ont pas craint d'affronter, est sensiblement atténué aujourd'hui par la publication des relations officielles des états-majors autrichien et prussien.

La connaissance de ces deux ouvrages, se contrôlant l'un l'autre, sera désormais indispensable à tout lecteur désireux de bien se rendre compte des grands événements qui ont bouleversé l'Europe en 1866, ainsi qu'à tous ceux qui auront à l'avenir l'intention d'écrire sur ces mêmes événements.

Ayant été amené, par suite de circonstances particulières, à exposer, au fur et à mesure qu'ils se produisaient, les faits de guerre qui ont eu lieu en Italie et dans l'Allemagne centrale; ayant visité les divers champs de bataille de la Bohême et de la Franconie presque immédiatement après la lutte [1], et

[1] Au mois d'août 1866.



m'étant trouvé en rapport avec un grand nombre des acteurs qui y ont figuré, je me crus en droit de solliciter du Gouvernement impérial et royal l'autorisation de faire paraître une traduction de la relation officielle autrichienne.

M. le feld-marschall-lieutenant baron John, alors ministre de la guerre, accéda gracieusement à ma demande et m'autorisa, en outre, à ne donner qu'un résumé des détails techniques d'organisation, dont la connaissance plus développée n'offrirait qu'un médiocre intérêt à la grande majorité des lecteurs.

Je crois avoir rendu assez exactement les intentions des auteurs de *Oesterreichs Kämpfe im Jahre* 1866, sans cependant m'être astreint à suivre littéralement ni la forme ni tous les développements de cet ouvrage. Le mille autrichien, étant la mesure itinéraire adoptée dans le texte original, j'ai cru devoir le maintenir ; mais il sera facile au lecteur de faire la réduction en évaluant le mille à 7500 mètres en nombre rond (exactement 7586 mètres).

Qu'il me soit permis, en terminant, d'exprimer ici tous mes remercîments à M. le sénateur Charles baron de Hock, et à M. le feld-marschall-lieutenant von Nupenau, pour leur bienveillante intervention, ainsi qu'à M. le colonel d'état-major von Fischer, directeur du bureau historique au ministère de la guerre de l'Empire, dont le concours, toujours complaisant, m'a été extrêmement utile.

F. C.

Bruxelles, mars 1868.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

ORGANISATIONS DES ARMÉES BELLIGÉRANTES.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

ANNEXES.

TABLEAUX.

ARMÉE AUTRICHIENNE.

ARMÉE PRUSSIENNE.

ARMÉE ITALIENNE.

ARMÉE HANOVRIENNE.

PRÉFACE

Le monde a assisté, dans l'année 1866, à des luttes acharnées qui ont ébranlé, profondément et pour longtemps, le continent européen.

L'Autriche, fidèle à son respect traditionnel des traités, se vit attaquer à la fois par deux puissants adversaires : au Sud, par l'Italie nouvellement formée, au Nord, par la Prusse toujours avide d'étendre sa puissance et sa prépondérance en Allemagne. Le combat était inégal et le sort fut défavorable à l'Autriche. Rien ne put atténuer le coup fatal porté au nord de l'empire, et c'est ainsi qu'une des plus brillantes victoires remportée sur un ennemi trois fois plus nombreux, de même qu'une des plus glorieuses batailles navales : Custozza et Lissa, vinrent sombrer, sans produire de résultat utile, dans le gouffre ouvert par le désastre de l'armée de Bohême.

Les deux adversaires de l'Autriche ont atteint leur but. L'armée impériale ne foule plus le sol de l'Italie, ce sol qu'elle avait conquis dans cent combats livrés pour la gloire et la grandeur du nom allemand. Au Nord, des trônes se sont écroulés; des États indépendants ont vu confisquer leur autonomie séculaire; la Confédération germanique a cessé d'exister; l'Autriche est exclue de l'Allemagne, n'ayant plus aucun lien politique qui l'y rattache; et, enfin, la Prusse, agrandie par les duchés de l'Elbe, le Hanovre, la Hesse, le Nassau, etc., tient en main, sans avoir à craindre de rivalité, la direction des destinées de l'Allemagne : elle en portera aussi la responsabilité. L'avenir nous montrera parmi toutes ces modifications violentes celles qui sont nées viables et celles qui ne le sont pas; il nous montrera encore si l'Allemagne est assez forte pour se maintenir et se consolider au centre du continent européen sans l'appui de l'Autriche, laquelle a toujours répandu son sang et ses trésors pour la défense de la gloire et de l'indépendance de l'Allemagne. Et enfin, l'histoire nous dira si le peuple germanique est disposé à se courber sous le poids de la lourde centralisation à laquelle il va être soumis.

Quoi qu'il en soit, libre maintenant et débarrassée de toute entrave, l'Autriche pourra à l'avenir disposer de la plénitude de ses forces pour la seule défense de ses intérêts propres, et l'armée impériale se montrera toujours à la hauteur de la mission que les événements lui assigneront.

C'est à l'armée, défenseur de l'indépendance et de la grandeur de l'État, que nous dédions ces pages contenant le récit

des combats intrépides soutenus par nos soldats et nos alliés dans le cours de l'année dernière. La constatation historique de leur bravoure et de leur dévouement par une relation officielle, leur était due. En commençant ce travail, nous ne nous sommes pas fait illusion sur la difficulté de la tâche à remplir, mais nous comptons sur l'indulgence et la bonne volonté du lecteur. Obligé de nous tenir à un point de vue élevé, pour bien faire saisir l'ensemble des mouvements, nous avons dû passer sous silence bien des détails intéressants, et dans le récit des mêlées sanglantes qui ont eu lieu, il n'a pas toujours été possible, même avec la meilleure volonté, de préciser la part revenant à chacun.

A certains points de vue, cette relation est livrée trop tôt à la publicité. En revanche, elle ne saurait être mise trop vite dans les mains de nos soldats, afin que tous apprennent comment il a été possible d'obtenir d'un côté d'aussi brillants triomphes et de subir de l'autre un aussi effroyable désastre. Puisse cet enseignement leur être utile pour l'avenir!

Vienne, août 1867.

ERRATA

Page 15, ligne 20, au lieu de :	*holstenoise,*	lisez :	*holsteinoise*
» 19, » 5.	»	*Altona ».*	»	*Altona ? »*
» 23, » 19,	»	*Italia é fatta !,*	»	*Italia è fatta !*
» 23, » 20,	»	*les circonstance*	»	*les circonstances*
» 28, dans la note	»	*la vie, mais*	»	*la vie ; mais*
» 38. »	»	[2]*Le Moniteur*	»	[1]*Le moniteur*
» 43, ligne 5,	»	*d'arrondissements*	»	*d'arrondissement*
» 52, » 33,	»	*du mantien*	»	*du maintien*
» 53, » 5,	»	*berittenen*	»	*berittene*
» 62, » 5,	»	*et on prit*	»	*et l'on prit*
» 70, » 18,	»	*d'Ofen*	»	*de Bude*
» 73 et 74	»	*l'Etsch*	»	*l'Adige*
» 77, ligne 8,	»	*maître a daigné*	»	*maître, a daigné*
» 80, » 28,	»	*Si on envisage*	»	*Si l'on envisage*
» 81, » 6,	»	*pas envisagée*	»	*pas discutée*
» 126, » 5,	»	*reçut la préférence*	»	*obtint la préférence*

LES

LUTTES DE L'AUTRICHE

EN 1866

PRÉLIMINAIRES DIPLOMATIQUES
PRÉPARATION A LA GUERRE
BATAILLE DE LANGENSALZA

LUTTES DE L'AUTRICHE

EN 1866

CHAPITRE PREMIER

PRÉLIMINAIRES DIPLOMATIQUES.

En 1864, les troupes autrichiennes et prussiennes, alliées pour la délivrance d'un territoire allemand soumis au joug danois, entrèrent en campagne et combattirent ensemble.

Quelques États allemands, prévoyant les conséquences funestes qui pourraient résulter de cette entreprise, s'étaient montrés contraires à cette guerre dans les Duchés. En Autriche, par suite d'un pressentiment instinctif, on témoignait peu de sympathie pour une alliance, même temporaire, avec la Prusse et pour l'envoi dans le Nord d'un corps de troupes destiné à agir de concert avec cette puissance et dans un but déterminé. Malgré la répulsion témoignée contre cette entreprise, le gouvernement impérial crut devoir, non sans de bonnes raisons, s'y engager. Il s'agissait, en somme, d'une intervention juste et nationale, et l'Autriche, qui s'est toujours montrée le premier et le plus opiniâtre défenseur de l'honneur et des droits de l'Allemagne, ne pouvait consentir à rester à l'arrière-plan. Or, l'amour propre national était trop fortement engagé dans la question en litige, pour que le gouvernement impérial ne se crût pas obligé de faire tout ce qui était nécessaire pour arriver à un arrangement convenable. De plus, l'honneur de l'Allemagne exigeait que dans cette question purement allemande, les deux grandes

puissances, faisant partie de la Confédération, se montrassent unies afin d'écarter, si c'était possible, l'intervention diplomatique des puissances étrangères. Et enfin, la Prusse qui, en 1848 et 1849, avait déjà tenté, mais sans succès, de résoudre la question, s'était mise en avant avec tant de passion qu'il eût fallu, pour l'empêcher d'exécuter ses projets contre le Danemark, se mettre en hostilité ouverte avec elle. Par ces divers motifs on vit s'avancer, vers la fin de 1863, un corps allié austro-prussien destiné à soustraire les duchés de l'Elbe à la domination danoise.

L'alliance prussienne une fois décidée, le gouvernement impérial eut dû, avant l'ouverture des hostilités, bien s'entendre avec ses alliés sur l'avenir politique réservé au territoire que la guerre avait pour but de rendre libre. Cette entente préliminaire était d'autant plus nécessaire qu'il était bien probable, qu'aussitôt les Danois expulsés, la Prusse ferait tout son possible pour s'attribuer ces territoires contigus à ses frontières. Malheureusement cette entente n'eut pas lieu et l'Autriche, confiante dans la bonne foi de son alliée, se contenta de stipulations vagues et sujettes à discussion [1].

La lutte contre le petit royaume de Danemark fut entamée avec bonheur et ne se termina pas sans gloire. Les compagnons d'armes de cette guerre se rappellent encore les journées d'Ober-Selk, d'Oversee, de Veile, de Héligoland, dans lesquelles les régiments autrichiens, conduits par l'intrépide Gablenz, et la marine impériale, entraînée par son héros, Tegetthoff, expulsèrent l'ennemi du Schleswig, du Jutland et de la mer du Nord. Ils se rappellent aussi les assauts de Düppel et d'Alsen, livrés brillamment par l'armée prussienne sous le prince Frédéric-Charles, et qui mirent un terme à la guerre contre le Danemark.

Par le traité de Vienne, du 30 octobre 1864, le roi Christian IX cédait les duchés de Lauenbourg, de Holstein et de Schleswig aux deux puissances victorieuses. Par l'article 3 de ce traité, « Sa Majesté

[1] La convention du 16 janvier 1864, § 5, porte : « Dans le cas où des actes » d'hostilité auraient lieu dans le Schleswig, ce qui rendrait caducs les » traités existants entre le Danemark et les puissances allemandes, les » cours de Prusse et d'Autriche se réservent de régler, seulement de commun accord, les rapports futurs des duchés.

» Pour obtenir cet accord, le cas échéant, elles se conformeront à la con- » vention ci-dessous. »

Ce paragraphe fut la base de toutes les contestations qui intervinrent plus tard entre la Prusse et l'Autriche.

» le roi de Danemark renonce à tous ses droits sur les duchés de » Schleswig-Holstein et de Lauenbourg, en faveur de LL. MM. le » roi de Prusse et l'empereur d'Autriche, et s'engage à reconnaître » les dispositions que Leurs dites Majestés prendront à l'égard de » ces Duchés. » Les ratifications du traité furent échangées le 16 novembre 1864 à Vienne, et le 29 novembre suivant il fut notifié à la Diète à Francfort.

Peu après, les troupes alliées rentraient dans leurs patries respectives. Une médaille commémorative, faite du bronze provenant des canons pris à l'ennemi, et dont le ruban était aux couleurs austro-prussiennes, fut instituée et décernée à tous ceux qui avaient fait la campagne. Un corps d'occupation resta provisoirement dans les duchés. Il fut composé : 1° d'une brigade autrichienne, sous les ordres du général-major chevalier von Kalik, forte de 5 bataillons, 2 escadrons et 1 batterie ; et 2° d'un corps prussien, sous les ordres du général-major von Manteuffel, fort de 2 brigades d'infanterie et de 1 brigade de cavalerie, soit 18 bataillons, 18 escadrons et 3 batteries.

Les contingents fédéraux de la Saxe et du Hanovre, qui pendant la guerre avaient occupé le Holstein, comme territoire fédéral, l'évacuèrent à la suite d'une résolution de la Diète du 5 décembre et des injonctions collectives de la Prusse et de l'Autriche.

En attendant un arrangement définitif, le gouvernement des duchés devait être commun aux deux occupants et avoir son siége à Schleswig. Les commissaires civils furent : le baron von Zedlitz pour la Prusse, et pour l'Autriche, le baron von Lederer, qui fut bientôt remplacé par le baron Halbhuber.

A moins d'être dans le secret des projets mystérieux du cabinet de Berlin, qui eût osé prédire à cette époque que cette alliance intime serait rompue sitôt, et que les compagnons d'armes d'alors devaient bientôt combattre les uns contre les autres dans une lutte acharnée et décisive? On pressentait bien, à la vérité, que l'antagonisme toujours croissant entre la Prusse et l'Autriche amènerait tôt ou tard un conflit décisif; mais de là à prévoir un conflit presque immédiat il y avait loin, alors surtout que l'Autriche venait de prêter généreusement son concours à sa rivale dans une entreprise éminemment nationale. Le conflit se produisit cependant et il fut amené par ce fait, que le gouvernement impérial refusa d'abandonner à la Prusse la possession exclusive des territoires conquis en commun.

Depuis lors les événements ont parlé, et il n'est plus douteux

que le comte Bismarck, qui dès son avénement au pouvoir avait déclaré que le corps de la Prusse était trop rétréci, et que sa politique serait une politique de fer et de sang, que le comte Bismarck, disons-nous, n'a entrepris la guerre contre le Danemark que dans le but d'annexer les duchés à la Prusse, et qu'il n'a sollicité l'alliance de l'Autriche qu'afin de lui faire partager la responsabilité de cette guerre vis-à-vis de l'Europe, et de s'assurer de son concours en cas d'intervention de l'une ou l'autre des grandes puissances. Peut-être a-t-il prévu que de ce conflit sortirait la grandeur de la Prusse et sa prépondérance en Allemagne? Le comte Rechberg, alors ministre des affaires étrangères d'Autriche, n'eut malheureusement pas la même perspicacité en consentant à l'action commune contre le Danemark.

Immédiatement après avoir signé le traité de Vienne, le comte Rechberg fut remplacé par le feld-marschall-lieutenant comte Alexandre Mensdorff-Pouilly, à qui incomba la lourde tâche de dégager la situation difficile créée par l'intervention, et de s'entendre avec la Prusse sur le sort futur des duchés. Les difficultés de cette situation ne tardèrent pas à se faire sentir.

Dans la séance du 28 mai 1864, de la conférence de Londres, l'Autriche et la Prusse avaient proposé, de commun accord, que les duchés fussent séparés du Danemark et érigés en État indépendant gouverné par le prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. Elles avaient déclaré que l'opinion publique en Allemagne attribuait à ce prince le plus de droits, que l'assentiment de la Diète était assuré et, de plus, que ce candidat était certain de réunir la majorité des suffrages dans la population des duchés.

Après la conclusion de la paix, le comte Mensdorff resta fidèle à cette déclaration, mais M. de Bismarck l'écarta complétement. Il nia les droits du prince Frédéric d'Augustenbourg sur les duchés, il poussa de plus en plus à l'annexion de ces pays à la Prusse, et ne se laissa détourner de ce but ni par la résistance de l'Autriche ni par celle de la majorité des États de la Confédération, contraires à cette annexion.

Dans la séance de la Diète du 5 décembre 1864, la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg avaient émis l'avis que le règlement de la question de succession dans les duchés de l'Elbe appartenait à la Confédération. Le comte Bismarck fit savoir, le 13 décembre suivant, à Dresde et à Munich, que si pareille résolution était

adoptée par la Diète, « l'indépendance politique de la Prusse serait » menacée et qu'elle se trouverait alors dans la situation, vis-à-vis » de cette décision prise sans droit, de reprendre toute sa liberté » d'action, laquelle lui serait rendue par la violation des traités, » et d'en faire usage pour la défense de ses droits. »

Le même jour, le comte Bismarck fit connaître à Vienne : qu'en ce qui concernait la question de succession dans les duchés, la Prusse ne pouvait pas prendre de résolution avant que sa position vis-à-vis de ce futur État ne fût nettement déterminée; que la proposition faite concernant le prince d'Augustenbourg, ne pouvait être adoptée, une pareille résolution portant atteinte aux droits des autres prétendants et devant être accueillie défavorablement par les cours de Hanovre, d'Oldenbourg et de Russie; et, enfin, que l'annexion des duchés à la Prusse, quoique ne pouvant s'accomplir sans l'adhésion du cabinet de Vienne, était extrêmement favorable aux intérêts allemands et n'était en rien contraire aux intérêts de l'Autriche.

Le 21 décembre suivant, le comte Mensdorff répondit : que l'Autriche n'avait entrepris la solution de cette question qu'au point de vue des intérêts allemands, et qu'elle voulait y arriver sans dévier de cette ligne; que le Hanovre n'élevait pas de réclamation, mais émettait seulement des considérations; que les réclamations d'Oldenbourg seraient soumises à l'examen du cabinet de Vienne; que la Russie avait récemment déclaré qu'elle considérerait la décision de la Diète comme déterminante; que si la Prusse avait l'intention de soulever des prétentions personnelles à la succession des duchés, elle eût dû les produire avant la déclaration faite, de commun accord avec l'Autriche, dans la séance du 28 mai de la conférence de Londres; que l'Autriche ne pouvait consentir à une annexion des duchés à la Prusse que pour autant qu'un agrandissement équivalent lui fût garanti dans ses possessions allemandes[1]. « Le sang autrichien n'a pas coulé pour que l'équilibre entre les » deux grandes puissances allemandes soit rompu par l'agrandis» sement de l'une d'elles seulement. »

A la suite de cette dépêche, la discussion cessa pendant quelque temps. Le Cabinet de Berlin, persistant dans ses projets à l'égard des duchés, mais désirant cependant faire croire à son respect des droits d'autrui, réunit, vers la fin de décembre, les juristes de la

[1] Aux dépens de la Prusse naturellement.

Couronne, et soumit à leur examen la question des droits de succession sur les duchés, tant au point de vue des prétendants étrangers que des droits appartenant à la branche des Brandebourg, et de ceux découlant du dernier traité de Vienne.

Vers la même époque[1], le prince Frédéric-Charles se rendit à la cour de Vienne pour remercier l'Empereur de la Croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, qui lui avait été décernée, et recevoir en même temps les félicitations qui lui étaient dues pour sa victoire de Düppel. Cette visite n'améliora pas les relations déjà tendues entre les deux cabinets de Vienne et de Berlin.

Sur ces entrefaites, la population des duchés commença à s'agiter et à s'inquiéter du sort qu'on lui réservait. La grande masse se prononça, conformément aux vœux déjà émis antérieurement, en faveur de l'autonomie du pays, formant un État fédéral, soumis au prince Frédéric d'Augustenbourg. Les commissaires civils alliés ayant engagé l'administration et le clergé schleswig-holsteinois à ne pas prendre de résolution dans la question préjudicielle des droits de succession des Duchés, ces corporations répondirent, le 7 décembre, qu'elles partageaient la volonté manifestée formellement par la population que l'on eût égard aux droits du pays.

Dans le courant de janvier il se produisit cependant une manifestation contraire. Un petit groupe de grands propriétaires fonciers, ayant à leur tête le baron Scheel-Plessen, remirent au comte Bismarck une adresse demandant l'annexion des duchés à la monarchie prussienne. Cette manifestation, contraire au sentiment général, resta isolée et souleva des protestations nombreuses. Le 12 janvier, le comité de l'Union schleswig-holsteinoise, nommé le comité des quarante, réuni à Rendsbourg, déclara, dans une adresse qui était revêtue de 60,800 signatures authentiques, que le pays considérait le lien qui l'unit au prince héritier comme indissoluble, et que toute tentative de soumettre, ne fût-ce qu'une partie du pays, à une autre domination, devait être considérée comme une violation de la foi jurée, violation à laquelle le peuple devait opposer la résistance la plus opiniâtre et la plus énergique.

Le 19 février, un mémoire portant la signature des délégués de presque toutes les villes et districts du pays, fut adressé aux commissaires civils alliés pour appeler leur attention sur les inconvénients du *provisorium*. Un mois plus tard, une adresse analogue

[1] Le 15 janvier 1865.

fut remise par les députés des marchands et industriels demandant la cessation immédiate de la situation provisoire si préjudiciable aux intérêts du commerce. Dans une déclaration, datée du 26 mars 1865, plusieurs députés de la Représentation schleswig-holsteinoise formulèrent les concessions que le futur souverain était autorisé à faire afin de sauvegarder les intérêts du pays. Ils repoussèrent avec énergie la plupart des prétentions élevées par la Prusse, prétentions que celle-ci avait formulées dans une note envoyée à Vienne le 21 février, et dont il sera question plus loin. Cette déclaration fut adoptée, le 19 avril, dans une réunion de délégués de 117 Unions schleswig-holsteinoises. Enfin, le 31 mars, le prince d'Augustenbourg publia un mémoire sur les concessions qu'il était disposé à faire à la Prusse.

Les vues opposées des deux souverains alliés devaient nécessairement amener, tôt ou tard, des tiraillements dans l'administration commune des duchés. Il est clair que les manifestations populaires ne pouvaient être envisagées de la même façon par les deux commissaires civils, le commissaire prussien y voyant une menace contre les vues et les projets de son gouvernement. Ces projets s'accentuaient, du reste, tous les jours davantage et prenaient plus de précision, tant dans les notes adressées au cabinet de Vienne que dans les explications données à la Diète de Francfort.

Dans sa dépêche du 21 février, citée plus haut, le comte Bismarck exposa les conditions *dont le cabinet de Berlin devait exiger l'accomplissement dans les Duchés, tant dans l'intérêt de la Prusse que de l'Allemagne.*

« 1° Alliance offensive et défensive, perpétuelle et indissoluble » entre les Duchés et la Prusse, par laquelle la Prusse s'engage à » les protéger et à les défendre contre toute agression. Par contre, » les troupes des Duchés prêteront serment au drapeau prussien » et seront à la disposition du roi de Prusse.

» 2° Les devoirs fédéraux du Souverain des Duchés resteront » les mêmes que par le passé.

» 3° Rendsbourg deviendra forteresse fédérale et sera, en attendant, occupée par une garnison prussienne.

» 4° En vue de la protection des Duchés, les territoires suivants » seront cédés à la Prusse en toute souveraineté :

» *a*) La ville de Sonderbourg avec les territoires environnants » des deux côtés de l'Alsen-Sund; *b*) la forteresse de Friederichsort » et le territoire environnant, pour la défense de Kiel; *c*) les

» terrains nécessaires, à l'entrée et à la sortie du canal de la » Baltique à la mer du Nord, pour la construction de fortifications; » de plus, le droit de détermination sur la direction et la conduite » des travaux, ainsi que la haute surveillance du susdit canal.

» 5° Les Duchés entreront avec tout leur territoire dans le système » douanier prussien (Zollverein).

» 6° Les postes et télégraphes des Duchés seront réunis à l'ad- » ministration prussienne.

» La remise des Duchés à leur Souverain futur aura lieu après » l'accomplissement et la garantie des conditions précitées. En » cas de non-accomplissement, la Prusse rentrera dans tous ses » droits résultant du traité de Vienne, par rapport aux duchés, et » se réserve de les faire valoir. »

En réponse à la note du 21 février, le comte Mensdorff fit connaître, le 5 mars, au cabinet de Berlin, que les conditions proposées étaient contraires aux droits de la Confédération et à l'indépendance du nouveau territoire fédéral; il réclama de nouveau pour les Duchés une existence indépendante, et il demanda que la détermination de leurs rapports futurs avec la Prusse fût conforme aux stipulations du droit fédéral.

Dans le courant du mois de mars la question des Duchés fut de nouveau soumise à la Diète. Dans la séance du 27, les représentants de la Bavière, de la Saxe et de la Hesse-Darmstadt présentèrent une motion ainsi conçue : « Les gouvernements soussignés » proposent à la haute Assemblée fédérale d'exprimer, sous » réserve de ses résolutions ultérieures, l'attente pleine de con- » fiance qu'il plaise aux très hauts gouvernements d'Autriche et » de Prusse de remettre au prince de Schleswig-Holstein-Sonder- » bourg-Augustenbourg, en son administration propre, le duché » de Holstein; et, en ce qui concerne le duché de Lauenbourg, » qu'ils feront communication à la Diète des arrangements qu'ils » auront pris à ce sujet. »

Ces conclusions étaient basées: 1° sur ce que dans le présent il n'existe pas de tribunal compétent pour ouvrir une procédure judiciaire et rendre un jugement international; que, par suite, l'Assemblée fédérale est appelée à se prononcer sur la question de savoir lequel des prétendants elle considère comme légitime; 2° sur la nécessité de ne pas laisser plus longtemps muette la voix du Conseil restreint, suspendue depuis plus d'un an; 3° sur les déclarations faites par les deux grandes puissances à la conférence de Londres; et

enfin, 4° sur ce que, par l'installation du Prince souverain dans le duché de Holstein, d'autres prétentions ne sont pas empêchées de se faire valoir par voie légale, mais deviennent, au contraire, possibles en droit, puisque, dans ce cas, le coprétendant aurait la faculté d'en appeler à une cour austrégale.

L'Envoyé autrichien, baron Kubeck, acquiesça à cette motion. Le Représentant prussien fit observer que la proposition lui paraissait tout au moins prématurée. L'Assemblée ayant cependant décidé, par 9 voix contre 6, que le vote aurait lieu le 6 avril, M. de Savigny fit la déclaration suivante: « Le Représentant prussien est obligé, à
» regret, de voir, dans la résolution qui vient d'être prise, un acte
» de précipitation qui ne pourra être utile à la chose en question.
» En même temps, il est chargé de déclarer dès maintenant, que
» le gouvernement du Roi, ne pouvant considérer les titres du
» prince d'Augustenbourg comme prouvés, votera contre la pro-
» position présente, et qu'il proteste d'avance contre une décision
» obligatoire de l'Assemblée fédérale dans les questions contestées.
» Le gouvernement du Roi peut au contraire attendre de la Diète
» et de chaque Gouvernement allemand en particulier et leur
» demander, avant que les points en soient formulés dans une
» résolution fédérale, d'examiner non seulement les prétentions
» de la maison d'Augustenbourg mais de tous les concurrents,
» notamment les droits du grand-duc d'Oldenbourg, ainsi que
» ceux que la Prusse elle-même peut invoquer, soit en vertu de
» la cession du roi Christian IX, soit en vertu des anciens titres
» de la maison de Brandebourg. »

Avant le vote qui eut lieu dans la séance du 6 avril, le Représentant prussien déclara : que *les droits présumés du prince d'Augustenbourg, non seulement n'étaient pas prouvés, mais que, dans l'opinion du gouvernement du Roi, ils ne pouvaient être prouvés pour la plus grande partie*. Il déclara, en outre, que la proposition faite à la conférence de Londres, d'installer le prince d'Augustenbourg, *ne devait être considérée que comme une solution à des complications militaires conformes à la situation de cette époque*; que, du reste, cette proposition ayant été définitivement repoussée par la conférence, avait perdu toute signification ultérieure, d'autant plus que depuis, la situation de fait et de droit était devenue toute différente.

Malgré cette protestation, la Diète adopta la motion par 9 voix contre 6. Le baron Kubeck déclara : que l'Autriche avait vivement à cœur de régler la question des duchés sans porter atteinte à

l'entente existante entre elle et la Prusse. Le Représentant prussien fit ses réserves quant au vote, et déclara repousser la prétention d'après laquelle l'examen uniforme de tous les droits des prétendants constituerait pour l'Assemblée fédérale le droit de décider définitivement la question des duchés. Ce droit, la Prusse voulait se le réserver pour elle seule et elle le montra bientôt par ses procédés à l'égard de l'Autriche, son alliée.

Le 3 avril, le commissaire civil prussien, baron von Zedlitz, informa le gouvernement des duchés que S. M. le roi de Prusse avait décidé que la station navale de Dantzig serait transférée à Kiel et que ce dernier port serait fortifié. Le baron Halbhuber protesta, et le gouvernement autrichien, pour constater son droit de copossession sur Kiel, ordonna à deux navires de guerre, qui se trouvaient à Geestemünde, de s'y rendre en station. Mais voulant éviter tout ce qui pouvait envenimer des relations déjà tendues, le gouvernement impérial consentit, peu de temps après, à l'établissement de la marine prussienne à Kiel, à condition, toutefois, que la garnison prussienne de cette ville fût réduite en proportion du nombre de marins qui y seraient envoyés ultérieurement.

Vers la même époque[1], eut lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du monument commémoratif élevé à Düppel. Dans le document officiel, destiné à être placé dans les fondations, se trouvait cette phrase significative : ce monument est destiné à honorer la mémoire de ceux qui sont tombés et dont l'héroïsme servira d'exemple aux guerriers actuels *quand ils auront à défendre par l'épée le fruit de nos victoires.*

La situation, on le voit, était fort tendue mais grâce à la patience et à la condescendance témoignées par l'Autriche, la rupture entre les deux puissances alliées fut retardée.

Le cabinet de Berlin n'en continua pas moins à agir dans les duchés, sans avoir aucun égard pour son copossesseur. Il exigea l'expulsion du prince d'Augustenbourg. La soi disant coopération gouvernementale de ce prétendant fut signalée comme étant protégée par l'Autriche et, d'un autre côté, comme constituant une menace dirigée contre les intérêts de la Prusse. Les réunions et les assemblées populaires, étant toutes favorables aux propositions émises par l'Autriche, il fallut les supprimer pour

[1] Le 20 avril.

ne pas contrarier les vues de la Prusse. Les dispositions prises spontanément par l'une des parties, appelant très souvent les protestations et les dispositions contraires de l'autre, l'animosité entre les deux puissances rivales augmentait de jour en jour et il devenait de plus en plus difficile d'arriver à une entente. Mais la crainte d'une conflagration générale amena des concessions réciproques, et il en résulta la convention de Gastein.

Elle stipulait que le gouvernement des duchés ne serait plus commun ; que le Holstein serait gouverné et occupé, sauf quelques restrictions, par l'Autriche, et le Schleswig par la Prusse, jusqu'à la conclusion d'un arrangement définitif.

Par le même traité, l'Autriche cédait ses droits de copropriété sur le Lauenbourg moyennant une indemnité de 2,500,000 rixdalers de Danemark.

Cette convention fut conclue à Gastein, le 14 août 1865, entre le comte Bismarck et le comte Bloome et ratifiée à Salzbourg, par les souverains d'Autriche et de Prusse, le 20 août suivant[1].

En exécution de cette convention, le général-major baron von Manteuffel fut nommé gouverneur du Schleswig, et le feld-maréchal-lieutenant baron von Gablenz, gouverneur du Holstein. Les commissaires civils, baron von Zedlitz et baron Halbhuber, leur furent adjoints ; mais ce dernier fut, peu de temps après, remplacé par M. von Hoffmann.

L'inauguration du nouveau gouvernement du Holstein eut lieu à Kiel, le 15 septembre 1865. Dans sa proclamation, datée d'Altona, le feld-marschall-lieutenant von Gablenz termine en disant : « Éloigné des attributions de la politique dirigeante, je suis animé de la » pensée de tendre sans relâche vers le développement de la pros- » périté du pays en restant étranger à toutes les menées des partis, » et, soutenu par la confiance de la population, d'aller au devant » de ses vœux légitimes. »

De son côté, le général-major von Manteuffel, en prenant possession de son commandement, lança la proclamation suivante, datée du château de Gottorp, 15 septembre 1865 :

« Habitants du duché de Schleswig !

» Par le traité de Gastein, vous avez été soumis provisoirement » à une administration particulière, sous l'autorité de S. M. le roi » de Prusse. Le mot « *administration prussienne* » renferme en lui

[1] Annexe I. Convention de Gastein.

» la pensée : justice, ordre public, développement de la prospérité » générale. En prenant en mains aujourd'hui, d'après les ordres » de S. M. le roi de Prusse, le gouvernement du duché, je vous » promets en même temps de tenir compte pleinement de vos pro- » pres intérêts. J'attends de vous l'obéissance aux ordres de Sa » Majesté et la confiance. »

Le même jour, le comte d'Arnim-Boytzenbourg prit possession du duché de Lauenbourg au nom du roi Guillaume. La prestation de serment eut lieu le 27 septembre suivant.

Mais ces arrangements provisoires ne résolvaient pas la question des duchés, qui ne tarda pas à être portée de nouveau devant la Diète de Francfort.

Les gouvernements de Bavière, de Saxe et de Hesse-Darmstadt, donnant suite à leur motion du 27 mars, en déposèrent une nouvelle dans la séance de la Diète du 27 juillet, demandant : « Plaise à la haute Assemblée fédérale décider : — 1° On demandera » aux gouvernements d'Autriche et de Prusse quelles démarches » ils ont faites ou comptent faire pour amener une solution défini- » tive des questions encore pendantes au sujet des Duchés de » l'Elbe ; si, en particulier, ils sont disposés à convoquer, pour » coopérer à cette solution, une Représentation générale des » duchés de Holstein et de Schleswig, issue d'élections libres, et » pour quelle époque cette convocation, qui est très désirable pour » les motifs indiqués, est à prévoir. — 2° On priera les mêmes » gouvernements de faire en sorte que le duché de Schleswig soit » admis dans la Confédération germanique. — 3° Pour ce cas, et » aussitôt que l'attente exprimée avec confiance dans la résolution » fédérale du 5 avril de cette année sera satisfaite, on se déclarera » prêt à renoncer au remboursement des frais d'exécution concer- » nant le Holstein et le Lauenbourg, et à participer aux frais de la » guerre touchant le Schleswig, soit que la Confédération se » charge de ces frais dans son ensemble, soit qu'une part propor- » tionnelle incombe à ceux des États fédéraux qui n'ont pas pris » part à la guerre. »

En réponse à cette motion, la convention de Gastein fut soumise à la Diète le 24 août, accompagnée de la déclaration suivante : « Les » gouvernements d'Autriche et de Prusse font de sérieux efforts » pour amener une solution définitive de la question des Duchés de » l'Elbe..... Les deux Gouvernements ont la conviction que ces » négociations aboutiront à une solution satisfaisante pour toutes

» les parties, et ils prient la haute Assemblée fédérale d'attendre
» avec confiance ce résultat. »

La Diète ne se contenta pas de ces explications. Le *provisorium*, créé par la convention de Gastein, s'écartait de la base de l'indissolubilité des duchés, et il n'y était pas fait la moindre mention de l'intention de tenir compte des vœux des populations dans le règlement définitif de la question. En conséquence, les gouvernements de Bavière, de Saxe et de Hesse-Darmstadt présentèrent, dans la séance du 4 novembre, la motion suivante : « Plaise à la
» haute Diète de décider : Les hauts gouvernements d'Autriche et
» de Prusse sont invités — 1° A convoquer le plus tôt possible une
» Représentation générale du duché de Holstein, issue de libres
» élections, afin qu'elle coopère à la solution définitive des ques-
» tions encore pendantes relativement aux duchés de l'Elbe; —
» 2° A agir en vue de l'admission du duché de Schleswig dans la
» Confédération germanique. »

Dans la séance du 18 novembre, les représentants de l'Autriche et de la Prusse déclarèrent: « que déjà précédemment les deux
» gouvernements avaient manifesté l'intention de tenir compte du
» désir exprimé concernant la réunion de la Représentation hols-
» tenoise. Que cette intention n'était pas modifiée par le fait que
» S. M. l'Empereur d'Autriche exerçait les droits de souveraineté
» dans le Duché, mais qu'il y avait lieu d'attendre le moment oppor-
» tun pour l'exécuter, moment qui ne paraissait pas être arrivé
» encore. Que, du reste, les deux hauts Gouvernements s'empres-
» seraient de faire les communications nécessaires aussitôt qu'il y
» aurait lieu. »

Ces explications engagèrent les trois gouvernements, auteurs de la motion, à déclarer qu'aussi longtemps que l'Assemblée ne se déciderait pas à prendre une résolution conforme au droit, ils considéreraient leur mission comme terminée et devaient se maintenir dans une attitude d'observation expectante afin d'empêcher que rien de contraire au droit ne puisse intervenir.

La déclaration identique, remise dans la séance de la Diète du 18 novembre, fut la dernière démarche que la Prusse et l'Autriche firent en commun. Précédemment, et depuis la convention de Gastein, elles s'étaient trouvées engagées à faire une démarche collective auprès du Sénat et du Bourgmestre de Francfort, à propos d'une réunion de quelques députés allemands de l'ancien Parlement de 1848, réunion qui avait eu lieu à Francfort le

1er octobre 1865. Des notes, à peu près identiques, avaient été remises à cette occasion, demandant que ces réunions ne fussent plus tolérées à l'avenir.

Vers la fin de l'année 1865, les relations entre la Prusse et l'Autriche étaient si tendues qu'il n'était plus guère possible d'espérer arriver à une entente, d'autant plus que la Prusse, loin d'éviter ce qui devait amener une rupture, faisait au contraire tout ce qu'elle pouvait pour la provoquer.

Dans le courant du mois d'octobre, le gouvernement prussien avait publié la décision si longtemps attendue des juristes de la Couronne et, comme il était facile de le prévoir, le rapport concluait en disant: que les droits sur les Duchés provenant du traité de Vienne primaient tous les autres droits, et que, par suite, ceux du prince d'Augustenbourg étaient caducs, si toutefois ils avaient jamais été fondés.

Le cabinet de Vienne ne reçut aucune communication officielle concernant cette décision.

Dans le Holstein, le parti du prince Frédéric continuait à s'agiter et tâchait d'obtenir la réunion de la Représentation nationale. Le général-major von Manteuffel sévit contre cette tentative avec la plus grande sévérité. De plus, la présence du prince d'Augustenbourg à Eckernförde ayant donné lieu à des manifestations de la part de ses partisans, le général, dans une lettre datée du 18 octobre, blâma sévèrement la conduite du Duc dans cette circonstance et lui fit entrevoir, que, en cas de récidive, il serait l'objet de mesures désagréables.

Le baron de Gablenz, tout en y mettant plus de ménagements, s'opposait également à ces manifestations populaires, mais il tenait compte des dures épreuves que ces pays subissaient depuis si longtemps. A plusieurs reprises, il se prononça contre les démarches ayant pour but d'amener une réunion prématurée de la Représentation nationale, et lorsqu'il apprit qu'une assemblée de l'Union schleswig-holsteinoise devait avoir lieu le 23 janvier 1866, à Altona, il fit paraître une Ordonnance, datée du 21, dans laquelle il exprimait le désir de voir abandonner cette agitation qui ne pouvait aboutir qu'à augmenter les périls de la situation.

L'Assemblée eut lieu cependant au jour désigné; mais le président s'était préalablement engagé à faire en sorte qu'il ne fût pris aucune résolution, et le gouverneur du Holstein avait cru que, dès lors, les limites de ses attributions ne lui permettaient pas d'em-

pêcher cette réunion. Cet épisode, peu important en lui-même, irrita cependant le cabinet de Berlin, qui reçut avec empressement les nouvelles protestations du parti Scheel-Plessen.

Le comte Bismarck, à peine revenu de son entrevue de Biarritz, dans laquelle on a lieu de supposer qu'il se mit d'accord avec l'Empereur des Français, adressa une note, datée du 26 janvier, à l'Envoyé prussien à Vienne, dans laquelle il se plaignit amèrement des procédés de l'autorité gouvernementale du Holstein, procédés qui devaient finir, disait-il, par troubler les relations des deux puissances.

Dans cette note, après avoir rappelé les journées de Gastein et de Salzbourg, le comte Bismarck continue en disant : « Je » pouvais croire alors que S. M. l'Empereur d'Autriche et ses minis- » tres voyaient aussi clairement que nous l'ennemi commun des » deux puissances, la révolution; et nous pensions être d'accord » sur la nécessité de la combattre et sur le plan de la lutte contre » elle. Nous fondant sur cette conviction, nous fîmes à Vienne la » proposition de la démarche identique auprès du Sénat de Franc- » fort, démarche à laquelle le cabinet impérial consentit, mais » dont il chercha bientôt à réduire la portée. » .... : « Les » procédés actuels du Gouvernement impérial dans le Holstein ont » un autre caractère. Nous sommes obligés *de les désigner nette-* » *ment comme agressifs*. Le Gouvernement impérial n'hésite pas à » employer contre nous les mêmes moyens d'agitation que nous » avons combattus en commun à Francfort . . . . . Si à Vienne » on croit pouvoir assister tranquillement à cette transformation » d'une race, qui s'est distinguée jusqu'ici par ses sentiments con- » servateurs, en un foyer d'efforts révolutionnaires, nous ne pou- » vons le faire de notre côté et nous sommes décidés à ne pas le » faire[1]. » La dépêche prussienne rappelait ensuite que la convention de Gastein avait, il est vrai, séparé l'administration des Duchés, mais que la Prusse avait le droit d'exiger que pendant le *provisorium* le *statu quo* fût maintenu. Le comte Bismarck priait

[1] Dans la relation officielle prussienne : *Der Feldzug von* 1866 *in Deustchland,* cette même accusation, d'avoir voulu implanter chez les populations conservatrices et loyales des Duchés des *procédés révolutionnaires*, se trouve reproduite. Il y avait lieu d'espérer cependant, qu'après les événements dont l'Europe a été témoin en 1866, ce moyen de discussion aurait été abandonné.

(*Note du traducteur.*)

en outre, le Gouvernement impérial de mettre fin au préjudice que le système actuel faisait éprouver au principe monarchique, et il terminait en disant :

« Une réponse négative ou évasive à notre prière nous donne-
» rait la conviction que le Gouvernement impérial, dominé par des
» sentiments d'antagonisme, n'a pas la volonté de suivre à la
» longue une voie commune avec nous . . . . Ce serait là pour
» le gouvernement du Roi, et pour le Roi lui-même une déception
» douloureuse » mais, disait M. de Bismarck en terminant, « nous
» serions obligés de nous assurer une liberté entière pour toute
» notre politique, et d'en faire l'usage que nous croirons conforme
» aux intérêts de la Prusse. »

En réponse à cette note, le comte Mensdorff adressa, le 7 février suivant, une dépêche au comte Karolyi, Envoyé d'Autriche à Berlin. Il disait que l'Autriche, pas plus que la Prusse, n'avait le droit de disposer de l'avenir des Duchés. « Quoique ce
» n'aient pas été les prétentions de la Prusse, mais les droits de la
» Confédération germanique et les droits des Duchés qui ont
» motivé la guerre, l'Empereur considère toujours comme répon-
» dant à la position des deux grandes puissances allemandes, que
» les transformations politiques, qui résulteront nécessairement de
» la guerre, soient le résultat d'une libre entente entre les deux
» Cours. Jamais l'Empereur n'a méconnu qu'une entente pareille
» devait accorder de justes satisfactions à l'intérêt politique de la
» Prusse. . . . . Néanmoins, d'après la convention de Gastein,
» le gouvernement impérial n'est soumis à aucun contrôle dans
» l'administration provisoire du Holstein » et, ajoute le comte Mensdorff, il est tenu uniquement à la conservation intégrale de la substance. S'il en était autrement, il eût mieux valu conserver la forme du gouvernement indivise antérieure à la convention.

Relevant le reproche adressé au Gouvernement impérial de protéger des pratiques révolutionnaires, le comte Mensdorff continue en disant : « La conscience de toute l'Europe rejettera avec
» nous cette accusation, car toute l'Europe sait que les tendances
» qui prédominent aujourd'hui dans le Holstein sont les mêmes
» que celles qui existaient au temps de la convention de Gastein,
» et longtemps avant cette époque, et dans lesquelles la résis-
» tance des Duchés contre le Danemark puisait ses forces. »

« Nous avons laissé commettre à Altona (c'est un autre grief
» qu'on nous oppose) les mêmes excès contre la Prusse que nous

» avions condamnés, de concert avec cette puissance, à Francfort. » Comment le cabinet prussien a-t-il pu s'exposer à la réponse » si immédiate, que c'est précisément la Prusse qui s'est refusée » à proposer l'interdiction, pour tout le territoire fédéral, d'as- » semblées semblables à celle qui a eu lieu à Altona ». Répondant ensuite au reproche de vouloir abandonner la Prusse, le ministre des affaires étrangères de Vienne ajoute: « Que le gouvernement » du Roi jette un coup d'œil impartial sur le passé le plus récent. » S'il considère les affaires de l'Allemagne, il sera frappé du fait » que, loin de vouloir former une coalition contre la Prusse, nous » avons fait passer positivement nos relations avec les États secon- » daires après l'alliance avec la Prusse; nous leur avons même » porté un préjudice des plus sérieux, comme le prouvent les » représailles exercées, c'est à dire la reconnaissance de l'Italie. »

Quelques jours après la réception de cette réponse, le comte Bismarck déclara à l'Envoyé autrichien, que l'éventualité prévue à la fin de sa dépêche du 26 janvier dernier était maintenant réalisée, c'est à dire, que l'entente entre la Prusse et l'Autriche était rompue, et que la période des relations intimes était terminée.

Le gouvernement impérial, tout en ne désirant nullement prendre une attitude provoquante, se vit forcé, en présence de cette déclaration, de se préparer à la guerre, d'autant plus que la mobilisation de l'armée autrichienne demandait beaucoup plus de temps que celle de l'armée prussienne [1].

A partir de ce moment la Prusse jeta le masque. D'accord avec ses alliés, elle avait supputé les conséquences d'une rupture avec l'Autriche, déjà prévue ou plutôt provoquée. La neutralité des grandes puissances européennes lui était acquise, et un traité d'alliance avec l'Italie était sur le point de se conclure. — Les deux grandes puissances allemandes se trouvaient donc dans la situation critique qui précède d'ordinaire les hostilités.

Le 3 mars, l'Envoyé autrichien à Berlin fut chargé de déclarer au comte Bismarck, que l'Autriche ne tolérerait aucun changement au *Provisorium* qui serait contraire aux idées qu'elle avait expri-

[1] Cette mesure était d'autant plus urgente, que déjà, le 28 février, un conseil, sous la présidence du Roi et auquel assistèrent le gouverneur du Schleswig et le chef d'état-major général de l'armée, se réunit à Berlin pour délibérer sur les conséquences et les mesures à prendre au point de vue militaire, en cas de rupture avec l'Autriche.

(*Note du traducteur.*)

mées précédemment, et qu'elle n'admettrait aucune solution qui pourrait porter atteinte à son honneur, à ses intérêts ou à sa position en Allemagne. La même déclaration fut remise aux cours de France et d'Angleterre.

Comme réponse à cette déclaration, une proclamation royale, datée de Berlin, 11 mars, et comminant les peines les plus sévères contre tous ceux qui tenteraient de porter atteinte aux droits de souveraineté du Roi ou de l'Empereur dans le Schleswig-Holstein, fut publiée dans le Schleswig. Cette proclamation était évidemment contraire aux stipulations de Gastein, mais déjà, à cette époque, la Prusse ne pouvait plus être arrêtée par des considérations de ce genre.

En présence de cette atteinte portée à ses droits régaliens, le cabinet de Vienne adressa, le 16 mars, à ses représentants près des cours allemandes, une dépêche confidentielle dans laquelle il exposa la ligne de conduite qu'il se proposait de suivre en cas de rupture avec la Prusse [1].

Le comte Karolyi fut chargé de demander catégoriquement au cabinet de Berlin, s'il avait réellement l'intention de violer par la force la convention de Gastein. A cette question le comte Bismarck répondit *négativement*, mais sans entrer dans de plus amples explications.

La position s'était bien modifiée depuis quelque temps et, pour le chef du cabinet de Berlin, le petit coin de terre qui faisait l'objet de la discussion n'était plus le point capital; ce qui le préoccupait, pour le moment, c'était de s'assurer quels seraient, en cas de guerre avec l'Autriche, les États de la Confédération qui seraient pour lui, et ceux qui seraient contre lui. La question fut posée avec calme et netteté à toutes les cours de la Confédération.

Par sa dépêche-circulaire du 24 mars, adressée à tous les représentants de la Prusse près des cours allemandes, le comte Bismarck dénonça les soi-disant armements de l'Autriche, et il fit connaître la nécessité qui en résultait pour la Prusse de procéder à des contre-armements, ainsi que l'obligation où elle se trouvait de chercher dorénavant les garanties de sa sécurité en Allemagne. « C'est en nous » appuyant sur la nationalité allemande que nous pouvons avoir » l'espoir de maintenir notre indépendance nationale », car la Confédération, dans sa forme actuelle, n'est pas suffisante à cet égard.

[1] *Annexe* 2. Dépêche du 16 mars.

Invoquant de nouveau les armements de l'Autriche, le Ministre-Président adressa à tous les États confédérés la question de savoir s'il pouvait compter sur leur bonne volonté, et dans quelle mesure ils comptaient la traduire par un appui effectif. De plus, la situation anormale actuelle mettait la Prusse dans la nécessité de soulever le projet d'une réforme fédérale qui tienne compte des rapports réels. De nouvelles communications étaient annoncées dans ce sens, et la dépêche se terminait par la demande d'une prompte réponse à la question posée plus haut [1].

La plupart des cabinets fédéraux y répondirent d'une façon à peu près identique puisque, dans la séance de la Diète du 9 avril, ils renvoyèrent la Prusse à l'article XI du pacte fédéral.

Quelques jours après l'envoi de cette dépêche, un conseil de guerre se réunit à Berlin, et des arrêtés royaux, datés du 28 et du 29 mars, ordonnèrent le rappel de 150 hommes par bataillon dans 25 régiments, la mise sur pied de guerre de 4 1/2 régiments d'artillerie, et l'armement des forteresses de l'Elbe et de la Silésie.

Le 31 mars, l'Envoyé autrichien, comte Karolyi, remit au comte Bismarck la réponse à sa dépêche du 24, dans laquelle on attribuait à l'Autriche des intentions hostiles à l'égard de la Prusse.
« Il est arrivé à la connaissance du cabinet impérial que le gou-
» vernement de S. M. le Roi de Prusse, afin de se dégager de la
» responsabilité des appréhensions résultant de la crainte de la
» rupture de la paix, a attribué à la Cour impériale des intentions
» hostiles, et a même indiqué l'éventualité d'une menace dirigée
» contre la monarchie prussienne, par suite de l'attitude offensive
» prise par l'Autriche.

» Quoique la fausseté de pareilles suppositions soit notoire en
» Europe, le Gouvernement impérial considère, néanmoins, comme
» nécessaire de protester formellement vis-à-vis du cabinet de
» Berlin contre une accusation aussi complétement inconciliable
» avec l'évidence des faits. Le soussigné, ministre impérial et
» royal, a, en conséquence, reçu l'ordre de déclarer formellement à
» Son Excellence M. le comte Bismarck-Schönhausen, que rien
» n'est plus éloigné des intentions de S. M. l'Empereur que de
» prendre une attitude offensive à l'égard de la Prusse.

» Non-seulement les sentiments amicaux de l'Empereur pour la
» personne de S. M. le Roi, comme pour l'État prussien, sentiments

[1] *Annexe* 3. Dépêche du 24 mars.

» manifestés si souvent en paroles et en actions, excluent catégo-
» riquement toute intention de cette nature, mais l'Empereur se
» souvient en outre des devoirs que l'Autriche, aussi bien que la
» Prusse, ont assumés solennellement par le contrat fédéral.

« S. M. l'Empereur est fermement résolu, pour sa part, à ne
» pas se mettre en contradiction avec les dispositions de l'art. XI
» de l'acte fédéral [1], qui interdit aux membres de la Confédéra-
» tion de poursuivre, les armes à la main, les contestations qui
» pourraient surgir entre eux. En invitant M. le Président du
» cabinet de Berlin à soumettre la présente note à S. M. le Roi,
» son auguste maître, le soussigné espère que le cabinet royal
» se trouvera porté à repousser, aussi formellement et aussi
» clairement qu'il vient de le faire, par ordre de son gouverne-
» ment, le soupçon de vouloir rompre la paix, et à rétablir ainsi
» cette confiance générale dans le maintien de la paix intérieure
» de l'Allemagne, confiance qui ne devrait jamais pouvoir être
» troublée. »

En réponse à la dépêche précitée, M. de Werther remit le 6 avril, au comte Mensdorff, une note, datée de Berlin, 5 avril, dans laquelle il déclare que la crainte que la paix ne soit troublée est née exclusivement du fait que l'Autriche, sans motif appréciable, a commencé, depuis le 13 mars, des armements dont l'importance n'était nullement en rapport avec les troubles locaux constatés en Bohême. Si l'Autriche s'était réellement crue menacée par la Prusse, il est probable que le cabinet de Vienne, en vertu de l'art. XI, eût dénoncé ce fait à la Diète. Mais le mystère dont elle entoure ses armements, et les efforts qu'elle fait pour en amoindrir l'importance, ont forcé le gouvernement prussien à ordonner, en date du 28 du mois dernier, des mesures défensives indispensables. « Si le Gouvernement
» impérial n'a réellement pas l'intention d'attaquer la Prusse, alors
» le cabinet de Berlin ne peut s'expliquer les raisons pour lesquelles
» l'Autriche a pris les mesures dont il s'agit. *Rien n'est plus éloigné*
» *des intentions du Roi de Prusse qu'une guerre offensive contre*
» *l'Autriche.* »

Le surlendemain, 8 avril, le comte Bismarck concluait avec le général Govone, le négociateur italien momentanément accrédité auprès de la Cour de Berlin, le traité d'alliance offensive contre l'Autriche et la Confédération.

[1] *Annexe* 4. Art. XI de l'acte fédéral.

Depuis assez longtemps le cabinet de Berlin entretenait avec la cour de Sardaigne des relations amicales.

Le but que poursuivait le gouvernement italien, depuis les événements de 1848, c'était de s'emparer des possessions de l'Autriche en Italie, afin de détruire son influence dans la Péninsule, et de créer l'unité italienne à ses dépens. Ces projets, préjudiciables à l'Autriche, ne devaient pas déplaire à la Prusse, et si, jusqu'alors, le cabinet de Berlin n'avait pas encore eu l'occasion de concourir activement à leur exécution, par contre, il se montrait plein de bonne volonté pour le nouveau royaume d'Italie et suivait avec intérêt ses accroissements successifs. L'unité italienne devait rencontrer les sympathies du gouvernement prussien.

Les événements de 1859 et de 1860 avaient permis au Piémont de se développer. La Lombardie, la Toscane, les Duchés, le royaume des Deux-Siciles et une partie des États de l'Église avaient été annexés au royaume de Sardaigne. En vertu de la convention du 3 février 1865, la Cour de Turin avait été transférée à Florence, et il ne restait plus qu'à s'emparer de Rome et de la Vénétie pour pouvoir dire : *Italia é fatta!*

Une circonstance favorable à la réalisation de ces projets ne devait pas tarder à se présenter. Les cours de Berlin et de Florence ayant eu *à se plaindre* de l'Autriche, s'allièrent et n'eurent pas de peine à s'entendre.

Depuis le commencement de l'année 1865, des négociations étaient entamées, sous les auspices de la Prusse, pour arriver à la conclusion d'un traité de commerce entre l'Italie et le Zollverein. La plupart des gouvernements confédérés allemands éprouvaient de la répugnance à adhérer à ce traité, le cabinet de Florence posant pour condition préalable la reconnaissance du royaume d'Italie; mais, les circonstance aidant, la Prusse finit par vaincre ces scrupules et, vers la fin de l'année 1865, la plupart de ces gouvernements reconnurent le nouveau royaume. Le 31 décembre la Prusse, la Bavière, la Saxe et le duché de Bade, concluaient, au nom du Zollverein un traité de commerce avec l'Italie.

Profitant habilement des relations plus intimes amenées par ces négociations, le gouvernement prussien proposa au cabinet de Florence une alliance militaire en vue des événements qui ne devaient pas tarder à se produire. L'adhésion de l'Italie ne fut pas difficile à obtenir et, sur la demande de la Prusse, le général Govone se rendit à Berlin, en passant par Paris. Il y arriva vers le milieu

de mars, et les pourparlers ne furent pas bien longs car, le 8 avril, le traité d'alliance offensive entre la Prusse et l'Italie était signé.

Par sa dépêche du 9 mars, le ministre des affaires étrangères, général Lamarmora, avait informé le comte Barral, Envoyé d'Italie à Berlin, de l'arrivée du général Govone, et l'avait annoncé comme investi de la confiance de son souverain et chargé de s'entendre, avec le cabinet de Berlin, sur les mesures militaires à prendre pour assurer la défense commune des deux États.

Des instructions ultérieures furent envoyées au négociateur italien et, dans sa dépêche du 3 avril, le général Lamarmora l'autorisait à conclure, avec la Prusse, un traité ayant pour but : « 1° De » soutenir, le cas échéant, par la force des armes, les propositions » qui seraient faites par S. M. le roi de Prusse, concernant la » réforme de la Constitution fédérale dans le sens des besoins de » la nation ; 2° D'obtenir, en faveur du royaume d'Italie, la cession » des territoires italiens actuellement soumis à l'Autriche. »

» En 1859, disait la dépêche précitée, le Piémont a commencé » la délivrance du sol italien avec le noble concours de la France. » Nous désirons que cette œuvre soit achevée par l'Italie, dans un » avenir qui ne soit pas trop éloigné et, s'il se peut, dans une guerre » d'indépendance, basée sur le principe des nationalités, et con- » duite de concert avec une puissance qui représente l'avenir du » peuple allemand, au nom du même principe. Parmi les solutions » proposées dans ces derniers temps pour la question vénitienne, » celle-là nous conviendrait le mieux qui préserverait la logique » de notre situation politique et internationale, et garantirait nos » alliances naturelles, même les plus éloignées.

» Nous soutiendrons d'ailleurs avec empressement la Prusse » dans l'opposition qu'elle fera aux plans de l'Autriche, dans le » cas où, se plaçant à la tête du parti national allemand, elle réu- » nirait le Parlement, objet des vœux de la nation depuis tant » d'années, et assurerait en Allemagne, par l'exclusion de l'Au- » triche, le progrès des institutions libérales, ainsi qu'il est arrivé » en Italie. »

Le traité d'alliance fut signé le 8 avril, conformément à ces instructions. Déjà, vers le milieu de mars, l'Italie avait commencé à renforcer son armée; des arrêtés royaux avaient rappelé les hommes de la seconde catégorie de la classe de 1844 et ceux de la nouvelle levée ; plus de 100,000 hommes devaient rentrer sous les drapeaux.

Immédiatement après la conclusion du traité avec l'Italie, la Prusse s'efforça de précipiter le cours des événements, et déjà, dans la séance de la Diète du 9 avril, elle fit la motion suivante :
« Plaise à la haute Assemblée fédérale arrêter : Il sera convoqué,
» pour un jour à déterminer ultérieurement, une Assemblée issue
» des élections directes et du suffrage universel de toute la
» nation, laquelle Assemblée sera saisie des propositions des Gou-
» vernements allemands sur une réforme fédérale, et délibérera
» sur ces propositions ; dans l'intervalle, et en attendant que cette
» Assemblée se réunisse, lesdites propositions seront débattues
» entre les Gouvernements. »

Le comte Mensdorff, voyant la situation s'aggraver de jour en jour, chercha à ralentir un peu le cours des événements. A la note remise par M. de Werther, le 7 avril, et dont la teneur était rassurante, il répondit le même jour, par la déclaration suivante :
« Aucune concentration de troupes quelque peu considérable,
» aucun achat extraordinaire de chevaux n'a eu lieu, aucun rappel
» important de soldats en congé n'a été fait. Et l'Empereur est
» allé même si loin dans sa confiance, qu'il m'a autorisé à faire
» connaître sans réserve aucune, à l'Ambassadeur royal prussien,
» les dislocations de troupes qui ont eu lieu en réalité... »

« Toute discussion sur l'antériorité des préparatifs militaires
» faits en Autriche et en Prusse est devenue absolument superflue,
» après que S. M. l'Empereur a, dans la note du 31 mars, claire-
» ment engagé sa parole, que l'Autriche ne nourrissait aucune idée
» d'agression. Une assurance analogue, donnée aussi clairement
» et aussi positivement que la première, au nom du roi Guillaume,
» impliquerait d'elle-même la suspension réciproque de toutes
» mesures ultérieures ayant une signification belliqueuse. » Cette note se terminait par la demande du retrait de l'ordre de mobilisation promulgué le 28 mars en Prusse, et d'une déclaration rassurante du Ministre-Président prussien.

A ces explications le cabinet de Berlin opposa l'incrédulité et le mauvais vouloir. Dans sa dépêche du 15 avril, le comte Bismarck, après avoir cherché à réfuter les allégations du Ministre des affaires étrangères d'Autriche, continue en disant : « Cepen-
» dant on demande à la Prusse, qu'à côté de la parole donnée
» par Sa Majesté le Roi, d'une façon claire et nette, elle retire
» et n'exécute pas les mesures militaires ordonnées... Les
» mesures partielles de précaution, par lesquelles nous n'avons

» jamais cherché qu'à nous mettre au niveau des préparatifs
» autrichiens, ne sauraient être retirées tant que leur cause n'est
» pas écartée. C'est au Gouvernement impérial à prendre l'initia-
» tive, en contremandant, de son côté, les changements de garnison
» et les autres mesures par lesquelles, comme il l'admet lui-même,
» il a commencé avant tout indice d'armements du côté de la
» Prusse; c'est à lui à rétablir le *statu quo ante*, s'il désire que
» la réciproque dans les déclarations passe dans le domaine des
» faits. »

En réponse à cette dépêche, le comte Karolyi fut autorisé, le 18 avril, à faire au cabinet de Berlin la déclaration suivante:
« S. M. l'Empereur se déclare prêt à revenir, par une ordonnance
» qui serait datée du 25 avril, sur les dislocations de troupes,
» que le cabinet de Berlin envisage comme des préparatifs
» militaires dirigés contre la Prusse, ainsi qu'à prendre toutes
» les autres mesures qui amèneraient ce résultat, à condition que,
» de son côté, le gouvernement prussien prenne l'engagement
» d'ordonner, le même jour ou le lendemain, la remise sur le pied
» de paix des différents corps d'armée qui, depuis le 27 mars, ont
» été renforcés. »

Le comte Bismarck répondit, le 21 avril, que le gouvernement royal accueillait avec satisfaction la proposition énoncée dans la dépêche du 18 avril, et que le Roi ordonnerait la réduction des corps, et « ferait mettre cet ordre à exécution, dans la même
» mesure et dans le même intervalle que la diminution correspon-
» dante de la *Kriegsbereitschaft* s'effectuerait pour l'armée impé-
» riale. Le Gouvernement royal attend, en conséquence, les com-
» munications ultérieures du cabinet impérial relativement à l'éten-
» due et aux époques de cette diminution. » Le manque de sincérité de cette déclaration ne devait pas tarder à se révéler.

Vers le milieu d'avril, les armements de l'Italie étaient à peu près terminés. Outre les décrets des 11 et 25 mars, dont il a déjà été question, un arrêté royal, en date du 6 avril, ordonna le rappel des permissionnaires de la marine, ainsi que celui de 400 officiers en disponibilité. Le 10 avril, la seconde catégorie de la classe de 1843 fut également rappelée sous les drapeaux. Par suite de ces mesures, l'armée italienne se trouva renforcée de 185,000 hommes, ce qui la mit au complet sur pied de guerre en ce qui était relatif à l'effectif en hommes.

En réponse à la dépêche prussienne du 21 avril, le comte Mens-

dorff fit connaître au cabinet de Berlin, que l'Empereur était prêt à ordonner que les troupes dirigées sur la Bohême, afin d'y renforcer les garnisons, fussent retirées vers l'intérieur de l'Empire; mais qu'en présence de l'état des choses en Italie, il y avait nécessité de renforcer les moyens de défense dans cette direction. « L'Autriche est forcée de mettre son armée italienne sur le pied » de guerre, et de pourvoir à une protection suffisante, non-seule- » ment de sa ligne du Pô mais aussi de son littoral étendu. » . . . . . Ces préparatifs ne sont faits qu'en vue de l'éventua- » lité d'une lutte contre les Italiens, et nous procéderons à l'exécu- » tion du désarmement réciproque dès que nous serons assurés » que les mesures que nous sommes forcés de prendre pour » repousser une attaque de nos voisins dans le Sud n'exerceront » pas d'influence sur le rétablissement de l'état normal des relations » entre l'Autriche et la Prusse. »

Le comte Bismarck répondit, le 30 avril, qu'il était désillusionné; qu'il avait espéré recevoir des communications précises par rapport aux mesures prises pour la réduction de la *Kriegsbereitschaft* de l'armée impériale; qu'au lieu de cela, la dernière déclaration du cabinet de Vienne limitait le désarmement proposé au retrait des troupes envoyées comme renforts aux garnisons de la Bohême; qu'il n'était pas fait mention de la Silésie, de la Moravie et de la Gallicie occidentale, qui sont limitrophes du territoire prussien. Que, en ce qui concernait l'armée du roi Victor-Emmanuel, les renseignements parvenus, directement et par l'intermédiaire d'autres cours, au cabinet de Berlin, s'accordaient à confirmer qu'il n'y avait pas eu en Italie d'armements ayant un caractère menaçant pour l'Autriche, et, disait M. de Bismarck, « *ils justifient notre* » *conviction qu'une agression, non provoquée, contre l'empire d'Au-* » *triche est bien loin des intentions du cabinet de Florence*. Si, dans » l'intervalle, et ces derniers jours, des préparatifs militaires » avaient commencé en Italie, il faudrait probablement les consi- » dérer, de même que les mesures prises par nous à partir du » 28 mars, comme une conséquence des armements faits en pre- » mier par l'Autriche. »

Renouvelant, pour la seconde fois, une affirmation qu'il savait être une contre-vérité[1], le comte Bismarck ajoute : « Nous espérons

[1] Le 8 avril, le traité offensif était signé entre la Prusse et l'Italie, et le 26 avril, le comte Bismarck déclarait, à deux reprises différentes,

» que le Gouvernement impérial, en prenant des informations plus
» précises, arrivera à la conviction, que les avis qui lui étaient
» parvenus *sur les intentions agressives de l'Italie* sont dépourvus
» de fondement, et que, par suite, il procédera au rétablissement
» effectif du pied de paix dans toute son armée, et nous mettra
» dans la possibilité de faire de même. »

« Tant que cette voie n'aura pas été prise, disait en terminant
» monsieur le Ministre-Président, il ne sera pas possible au gou-
» vernement du Roi d'ouvrir des négociations, sur des questions
» importantes et graves, avec le Gouvernement impérial, autrement
» qu'en établissant l'équilibre dans les armements des deux puis-
» sances. »

A cette dépêche extraordinaire, le comte Mensdorff fit, le 4 mai, la réponse suivante :

« Votre Excellence comprend que, vis-à-vis de ces déclarations,
» nous devons considérer comme épuisée la négociation sur un
» retrait simultané des préparatifs militaires faits par la Prusse
» vis-à-vis de l'Autriche, et par l'Autriche vis-à-vis de la Prusse.
» Par les assurances solennelles que nous avons données à Berlin
» comme à Francfort, il est bien établi que la Prusse n'a pas à
» redouter une attaque venant de l'Autriche, pas plus que l'Alle-
» magne n'a à craindre que la paix soit rompue par le cabinet de
» Vienne.

» L'Autriche ne songe pas davantage à attaquer l'Italie, bien
» que la conquête d'une partie du territoire autrichien fasse partie
» du programme ouvertement proclamé par le cabinet de Florence.
» Par contre, il est de notre devoir de veiller à la défense de la
» monarchie, et si le gouvernement prussien voit dans nos me-
» sures défensives contre l'Italie un motif pour maintenir sa *Kriegs-
» bereitschaft*, il ne nous reste qu'à satisfaire à ce devoir, qui ne
» souffre aucun contrôle étranger, sans entrer dans des discussions
» ultérieures sur la priorité et l'étendue de telle ou telle mesure
» militaire.

» D'ailleurs, on ne peut se dissimuler à Berlin que nous avons
» à assurer, contre une agression de l'Italie, non-seulement l'inté-

que l'Italie n'avait pas des intentions agressives à l'égard de l'Autriche.

La diplomatie s'arroge, il est vrai, une indépendance d'allures qui ne serait pas admise dans les relations ordinaires de la vie, mais cette indépendance a cependant ses limites, et il semble qu'en cette circonstance M. de Bismarck les a dépassées. (*Note du traducteur.*)

» grité de l'Empire, mais aussi le territoire de la Confédération
» germanique, et nous pouvons et devons poser sérieusement,
» dans l'intérêt de l'Allemagne, cette question : Comment la Prusse
» peut-elle trouver conciliable, avec les devoirs d'une puissance
» allemande, la demande, que nous laissions sans protection les
» frontières de l'Allemagne? »

Outre la dépêche du 26 avril, résumée plus haut, le comte Mensdorff en avait envoyé le même jour, à Berlin, une seconde, calme, conciliante dans la forme, et qui avait pour but de ramener la discussion sur son véritable terrain, en engageant le cabinet prussien à déclarer à la Diète, d'accord avec l'Autriche, que les deux puissances avaient résolu de transférer leurs droits, résultant du traité de Vienne, à celui des prétendants auquel la Diète reconnaîtrait le plus de droits à la succession du duché de Holstein.

« Si le Gouvernement royal veut nous prêter son concours pour
» cet arrangement, nous nous engageons, de notre côté, à l'ap-
» puyer, partout où cela sera nécessaire, pour lui garantir, d'une
» manière définitive, les avantages spéciaux que nous nous sommes
» déclarés prêts à lui concéder dans le courant des négociations,
» et sur lesquels, en ce qui concerne le Holstein, les art. 2 à 7 de
» la convention de Gastein renferment déjà des dispositions pro-
» visoires.

» D'après ces stipulations, la Prusse obtiendra définitivement
» les positions militaires de Kiel, de Rendsbourg et de Sonder-
» bourg. Kiel deviendra, il est vrai, un port fédéral, et Rendsbourg,
» une forteresse fédérale ; mais le Gouvernement royal nous trou-
» vera disposés à aller au devant de ses désirs légitimes s'il consent
» à faire, d'accord avec nous, des propositions à la Diète de Franc-
» fort, en nous conformant aux articles 2 et 3 de la convention de
» Gastein. Nous sommes également disposés à réserver vis-à-vis
» du futur Souverain des Duchés, et d'accord avec le Gouverne-
» ment royal, s'il le désire, les cessions de territoire demandées
» par la Prusse, en vue des fortifications de Düppel et d'Alsen.

» Nous croyons aussi qu'il sera facile de régler, par une conven-
» tion entre la Prusse et les Duchés, les allocations à fournir par
» ces derniers pour l'entretien de la flotte prussienne, jusqu'au
» règlement définitif de la question maritime par la Diète. Il en
» est de même des dispositions en faveur de la Prusse, que ren-
» ferme la convention de Gastein, dans les articles 4, 5, 6 et 7,
» concernant les communications à assurer à travers le Holstein,

» l'entrée des Duchés dans le Zollverein, et l'établissement d'un » canal entre la mer du Nord et la mer Baltique. »

En réponse à cette dépêche, proposant une solution pacifique de la question des duchés de l'Elbe, le comte Bismarck répondit, le 7 mai, que la Prusse voulait rester exclusivement sur le terrain du traité de Vienne et de la convention de Gastein; qu'elle ne reconnaissait pas la compétence de la Diète dans cette question; de plus, qu'elle n'avait nulle intention de transférer à un tiers sa part des droits acquis par conquête et par traité, mais qu'elle était prête à négocier avec le gouvernement impérial pour l'acquisition de ses droits sur le gage commun.

Cette réponse ramenait de nouveau la discussion sur un terrain où il était impossible de s'entendre.

La question de la réforme fédérale ne tarda pas à être portée devant la Diète, et prit également une forme plus précise. Dans la séance du 9 avril, la Prusse avait déposé une motion proposant la convocation d'un Parlement allemand, issu du suffrage universel. Cette motion fut renvoyée, dans la séance du 21 avril, à un comité de neuf membres, et la plupart appuyèrent la demande de l'Autriche, tendante à obtenir de la Prusse qu'elle formulât des propositions nettement définies qui permissent de déterminer le but et la portée des réformes proposées.

Cette demande fut repoussée par le chef du cabinet de Berlin, qui déclara, dans une note-circulaire datée du 27 avril, qu'il ne soumettrait ses propositions de réforme à la Diète que lorsque la réunion du Parlement serait assurée pour une époque déterminée. Cette réponse rendait inutile et même impossible toute discussion ultérieure sur cette question.

Le même jour M. de Bismarck adressa une dépêche au cabinet de Dresde, demandant des explications sur les armements poursuivis par le gouvernement saxon.

« La situation géographique de la Saxe ne nous permet point, disait le Ministre-Président, de ne pas tenir compte de ces armements, d'autant plus que la position prise jusqu'ici par le gouvernement de la Saxe royale, à l'égard de la Prusse, ne permet point d'autre croyance que celle que ces armements sont dirigés contre nous. Dans le cas où des éclaircissements ne seraient pas accordés d'une façon satisfaisante, et si les armements auxquels on a procédé n'étaient pas contremandés, S. M. le Roi serait contraint de prendre des mesures militaires correspondantes vis-à-vis de la Saxe. »

En réponse à cette sommation, M. de Beust déclara, dans sa note du 29 avril, que la Saxe, n'étant pas assurée de la neutralité, devait, comme État confédéré, se mettre en mesure, afin de se tenir à la disposition de la Diète, non pas désarmée, mais préparée à tout : « Le Gouvernement saxon s'est attaché à ramener aux moindres proportions possibles les mesures de précaution que » commandaient ses obligations envers la Confédération et ses » devoirs envers son propre pays. »

Les armements faits par la Saxe, jusqu'à cette époque, étaient, du reste, fort peu importants. Ce ne fut que du 3 au 12 mai, alors que les ordres pour la mobilisation de l'armée prussienne étaient déjà lancés, que l'armée saxonne fut également mise sur pied de guerre. Le 6 mai, on rappela les hommes en congé, le 7, les hommes de la réserve, et le 9, on procéda officiellement à l'achat des chevaux nécessaires pour la mobilisation de l'armée.

Dans la séance du 5 mai, le Représentant saxon soumit à la Diète les dernières notes échangées entre la Prusse et la Saxe, et présenta la motion suivante : « Plaise à la Diète germanique arrêter : » Le Gouvernement royal prussien sera invité à rassurer complé- » tement la Confédération, en ayant égard à l'article XI de l'acte » fédéral et en formulant, à ce sujet, une déclaration conforme au » but que l'on désire atteindre. » Il déclara en outre : « En atten- » dant, le Gouvernement saxon se croit en droit et en devoir de » prendre toutes les mesures de défense nécessaires et dans les » limites de ce que sa position lui permet. »

Comme réponse à cette motion, le Représentant prussien déclara, dans la séance du 9 mai, que le cabinet de Berlin avait, par sa note-circulaire du 24 mars dernier, porté à la connaissance de ses confédérés *ses inquiétudes* à l'égard de l'Autriche et de la Saxe ; que les réponses à cette note, ne lui permettant pas de compter sur une assistance efficace, dans le cas où il serait attaqué, il s'était vu obligé de prendre lui-même des mesures pour la sûreté de son territoire. L'échange des déclarations faites avec les cabinets de Vienne et de Dresde n'ayant pas amené ceux-ci à contremander leurs armements, le gouvernement prussien « attend, pour sa part, » que l'Assemblée fédérale détermine les hauts Gouvernements de » Saxe et d'Autriche à suspendre les armements qu'ils ont com- » mencés vis-à-vis de la Prusse, *ainsi qu'ils en conviennent eux-* » *mêmes.*

» Dans le cas où la haute Assemblée fédérale ne croirait pas

» devoir prendre une pareille résolution, ou bien si la Confédéra-
» tion germanique, en raison de sa constitution actuelle, n'avait
» pas la force nécessaire pour atteindre ce résultat dans le plus
» bref délai possible, la Prusse se verrait forcée de tenir compte,
» en première ligne, du besoin de sa propre sûreté, et du maintien
» de sa position européenne, et de subordonner aux exigences im-
» périeuses de sa propre conservation ses relations avec une confé-
» dération d'États, qui, contrairement à ses plus importantes lois
» fondamentales, met en péril la sûreté de ses membres au lieu
» de la consolider. »

Immédiatement après cette déclaration, l'Autriche, la Prusse et la Saxe armèrent sérieusement.

Dans la séance du 19 mai, les gouvernements de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, du grand-duché de Hesse, de Nassau, de Saxe-Weimar, de Meiningen et de Cobourg-Gotha, firent à la Diète la proposition suivante : « d'inviter tous les membres de la
» Confédération, qui ont procédé à des armements dépassant l'état
» de paix, à déclarer, à la prochaine séance de la Diète, si, et dans
» quels cas ils seraient prêts à ordonner simultanément et à partir
» d'un jour à fixer par la Diète, le retour de leurs forces militaires
» au pied de paix. »

Cette motion fut adoptée à l'unanimité dans la séance du 24 mai. Dans celle du 1er juin, l'Autriche se déclara prête à retirer les armements faits en vue de la Prusse, dès qu'elle aurait obtenu des garanties suffisantes contre le retour des dangers de guerre en Allemagne existant actuellement. « En présence des calamités qu'une rupture
» entre les deux grandes puissances allemandes peut engendrer
» en Allemagne, disait l'Envoyé autrichien, le gouvernement im-
» périal sent se fortifier la conscience calme avec laquelle il jette
» un coup d'œil rétrospectif sur ses efforts longanimes et opiniâ-
» trement poursuivis, bien que méconnus maintes fois, en vue
» d'arriver à un accord avec la Prusse. . . . Malheureusement, la
» cour de Berlin, non-seulement a élevé des prétentions sans fon-
» dement, mais encore elle a manifesté, dans une mesure sans cesse
» croissante, sa tendance à vouloir les réaliser en mettant de côté
» toutes les autres considérations, et même en faisant appel, comme
» dernier moyen, à la violence. »

Dans cette déclaration, l'Envoyé autrichien accusa le cabinet de Berlin d'avoir cherché à s'assurer, contre l'Autriche, l'alliance du cabinet florentin. « Menacée des deux côtés, et ne sachant si la

» première attaque viendra du Sud ou du Nord, l'Autriche » s'est mise en état de défense pour maintenir ses possessions. » L'Envoyé impérial est chargé de notifier à la haute Assemblée » fédérale, après s'être référé aux déclarations faites par l'Autriche » et par la Prusse, dans la séance du 24 août de l'année dernière, » que le gouvernement impérial considère, pour le moment, comme » vains et inefficaces tous ses offerts en vue d'amener, d'accord » avec la Prusse, un règlement définitif et conforme au droit fédé- » ral, de la question des Duchés, et qu'il abandonne l'entière pour- » suite de cette affaire, d'un caractère tout allemand, aux résolu- » tions de la Diète, résolutions auxquelles est acquis l'assentiment » le plus empressé de l'Autriche.

« A la déclaration ci-dessus, l'Envoyé doit ajouter, finalement, » que les pleins pouvoirs spéciaux, nécessaires pour la convoca- » tion de l'Assemblée des États holsteinois, viennent d'être expédiés » au Gouverneur impérial dans le Holstein, afin que la Représen- » tation légale du pays, dont il s'agit de régler les destinées, ne » soit pas plus longtemps privée de l'occasion d'exprimer libre- » ment ses sentiments. »

L'Envoyé prussien, dans sa réponse, souleva de nouveau la question de la priorité des armements; il ajouta que le gouvernement royal était prêt à revenir au pied de paix, si les cabinets de Vienne et de Dresde étaient amenés, par la Confédération, à retirer les mesures militaires menaçantes pour la paix, et s'il était donné au cabinet de Berlin des garanties contre le retour de pareilles atteintes à la paix fédérale. « Si la Confédération n'est pas en état de donner » de pareilles garanties, et si ses membres se refusent à l'introduc- » tion de réformes pouvant prévenir le retour du regrettable état » des choses actuel, le Gouvernement prussien en conclura que » la Confédération, dans ses conditions présentes d'existence n'est » pas à la hauteur de sa tâche, et il fera de cette conviction intime » la base de ses résolutions ultérieures. »

La Prusse déclara enfin : qu'en présence des démarches de l'Autriche, de son appel à la Diète, et de la convocation des États du Holstein, elle considérait la convention de Gastein comme rompue.

Le 3 juin, le comte Bismarck adressa au gouvernement impérial une protestation dans ce sens, en l'informant qu'il en revenait maintenant au traité de Vienne, et que le gouvernement royal avait remis aux mains du général von Manteuffel la préservation de ses droits de *condominat* dans les Duchés.

Outre cette protestation, le comte Bismarck adressa, le 4 juin, aux agents diplomatiques prussiens à l'étranger une note circulaire dans laquelle il accuse l'Autriche de provocation directe à l'égard du gouvernement prussien, et cela dans le but de le forcer à déclarer la guerre. Dans ce document, plein de récriminations haineuses et d'insinuations malveillantes, le Ministre-Président expose d'abord les griefs déjà connus, puis il ajoute : « Il est par- » venu au Roi, par une source authentique, des expressions d'hom- » mes d'État autrichiens influents et de conseillers de l'Empereur, » qui ne permettent pas de douter que les ministres impériaux » désirent la guerre à tout prix, en partie dans l'espérance d'obtenir » des succès sur le champ de bataille, en partie pour triompher » d'embarras intérieurs, *et même avec l'intention expresse de venir* » *au secours des finances autrichiennes par des contributions prus-* » *siennes ou par une honorable banqueroute.* » On a vu rarement, dans un document destiné à être livré à la publicité, un chef de cabinet se laisser aller à de pareilles expressions à l'égard d'un gouvernement rival, il est vrai, mais qui n'avait d'autre tort que celui de ne pas vouloir céder aux prétentions injustes de son adversaire.

Les conséquences des déclarations faites dans la séance de la Diète du 1er juin ne tardèrent pas à se produire. Le 5 juin, le feld-marschall-lieutenant baron von Gablenz publia la patente qui convoquait les États du Holstein pour le 11 juin, à Itzehoe. Le 6, le général von Manteuffel lui fit connaître, qu'en exécution des ordres de son gouvernement il se voyait forcé d'entrer dans le Holstein, afin de préserver, par l'occupation des territoires non garantis par l'Autriche, les droits qui se trouvaient lésés par la réunion des États. Le baron de Gablenz protesta contre cette violation de la convention de Gastein. Le 7 juin, les Prussiens descendirent du Schleswig et envahirent le Holstein [1].

La brigade autrichienne [2] étant beaucoup trop faible pour s'op-

[1] La colonne d'occupation se composa des 11e, 25e, 36e et 59e régiments d'infanterie, des 5e et 6e régiments de dragons, et de 4 batteries montées. Les régiments d'infanterie comptaient 3 bataillons de 1,000 hommes, et ceux de cavalerie, 4 escadrons de 150 chevaux.

[2] Cette brigade se composait du 22e bataillon de chasseurs, des 35e (Khevenhüller) et 72e (Ramming) régiments d'infanterie, des 5e et 6e escadrons du 2e régiment de dragons (Windischgraetz), et d'une batterie montée de 4 liv. Total : 5 bataillons, 2 escadrons, 1 batterie ; soit 4,224 hommes, 445 chevaux et 8 pièces.

poser par la force à la marche des Prussiens, et son commandant ayant reçu l'ordre de franchir l'Elbe à la première démonstration hostile, elle se retira sur Altona. Le baron von Gablenz adressa de cette ville une protestation énergique au général von Manteuffel, demandant si le gouverneur prussien avait l'intention de s'opposer par la force à ce que la situation créée, dans les duchés, par la convention de Gastein fût rétablie. Les instructions suivantes, données au général von Manteuffel, montreront les véritables intentions du cabinet de Berlin :

Altona devra être cerné par une force importante; — l'évacuation de la brigade autrichienne, par les canonnières stationnées dans l'Elbe, devra être empêchée; — la colonne prussienne entrera dans Altona, l'arme au bras; au premier coup de fusil tiré par les Autrichiens, la brigade impériale sera désarmée, tout en ayant soin de la ménager autant que possible.

Tout en montrant qu'elle était disposée à employer la force pour s'emparer du Holstein, la Prusse protesta cependant, dans la séance de la Diète du 9 juin, contre l'intention qu'on lui prêtait de vouloir s'annexer les duchés de l'Elbe par la violence. Le cabinet de Berlin protesta de nouveau contre la proposition faite précédemment, de soumettre la question des duchés à la Diète, et il déclara : « n'attendre que le moment où il pourrait traiter et régler cette » question avec un pouvoir fédéral, au sein duquel le concours de » la représentation nationale servirait de contre-poids à l'influence » d'intérêts tout particuliers [1]. »

Dans la même séance il fut décidé, sur la proposition de la Bavière, que, pour éviter des conflits, les troupes autrichiennes et les troupes prussiennes seraient retirées de Francfort, Mayence et Rastatt, et remplacées par des troupes d'autres contingents.

Le 9 juin, le comte Mensdorff adressa au cabinet de Berlin une protestation contre l'occupation violente du Holstein par les troupes prussiennes.

« A l'appui de notre protestation, disait le ministre des Affaires » étrangères d'Autriche, nous ferons remarquer d'abord, que les

[1] Vers cette époque, le frère du feld-marschall-lieutenant baron von Gablenz fut envoyé, par le roi de Prusse, en mission confidentielle à Vienne afin de soumettre au gouvernement impérial les propositions suivantes : Cession définitive du Holstein à la Prusse moyennant une indemnité pécuniaire; partage de l'Allemagne, en Allemagne du Nord et Allemagne du Sud, présidées par la Prusse et par l'Autriche.

» stipulations arrêtées entre la Prusse et l'Autriche ne pouvaient, » ni ne devaient altérer les prérogatives de la Diète, et qu'un membre de la Confédération, qui déclare reconnaître les décisions » prises par la Diète, ne peut par cela porter préjudice aux droits » d'un autre allié. »

» Nous devons faire ressortir ensuite que, de son côté, le gouvernement prussien s'est dégagé depuis longtemps du lien de ces » stipulations, tant par ses actes que par des déclarations expresses, et qu'il n'a plus le droit, dès lors, d'en appeler, vis-à-vis de » l'Autriche, à des engagements que lui-même n'a pas respectés. »

La dépêche ajoutait enfin que la Prusse, en faisant entrer ses troupes dans le Holstein, avait rompu de fait la convention de Gastein et par suite, disait M. de Mensdorff : « notre protestation » repose, troisièmement, sur ce point, que la Prusse tente de se » faire justice à elle-même ; que par l'occupation du Holstein, elle a » violé les traités qui règlent les rapports de la Prusse et de l'Autriche, ainsi que l'article XI du Pacte fédéral, et que, par conséquent, elle a donné lieu à l'application de l'article XIX de l'Acte » final du congrès de Vienne [1]. » En terminant, le gouvernement autrichien faisait ses réserves quant aux démarches et décisions qu'il jugerait nécessaires, du moment qu'il ne lui restait plus qu'à se préoccuper de la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de ses droits.

En vertu de ses instructions, le général-major von Manteuffel s'opposa à la réunion des États qui devait avoir lieu le 11 juin à Itzehoe, et il fit emprisonner le conseiller Lesser, commissaire impérial dans le Holstein. Le même jour, l'avant-garde de la colonne prussienne arrivait le soir à Relling près d'Eiderstedt, et le général-major von Manteuffel annonçait qu'il ferait son entrée à Altona le lendemain.

Dans la nuit du 11 au 12, la brigade autrichienne franchit l'Elbe, et le feld-marschall-lieutenant baron von Gablenz fit parvenir au commandant des troupes prussiennes une protestation, dans laquelle il prit acte « de l'intention clairement manifestée d'employer » la violence ; et j'abandonne, disait-il, le territoire des Duchés, ne » disposant pas des forces nécessaires pour résister à une occupation violente. »

Le gouvernement autrichien se crut donc complétement en droit

[1] *Annexe* 5. — Art. XIX de l'Acte final.

de soumettre à la Diète, dans la séance du 11 juin, la motion suivante: « Plaise à la haute Assemblée fédérale, sous réserve de ses » décisions ultérieures : 1° Ordonner la mobilisation des 1er, 2e, 3e, » 7e, 8e, 9e et 10e corps de l'armée fédérale, et inviter les hauts » Gouvernements à mettre leurs contingents sur le pied de guerre, » de telle façon, qu'au bout de 14 jours les dits contingents soient » si bien en état de se mettre en marche ou de combattre, qu'ils » puissent, au premier appel, partir, dans les 24 heures, avec tous » leurs effets et leur matériel de guerre.

» 2° Inviter les mêmes hauts Gouvernements à s'occuper de la » formation des contingents de réserve.

» 3° Les inviter à notifier à la Diète, dans le plus bref délai, » et en tous cas avant quinze jours, l'exécution de cette dis» position.

» 4° Les inviter à procéder aux mesures nécessaires afin que la » Diète puisse prendre une décision au sujet du commandement » en chef, conformément à l'interprétation du § 46 de la Consti» tution militaire, et s'entendre, en outre, sur les nominations et » mouvements prévus par les art. 7, 8, 9 et 10 de la Constitution » militaire fédérale.

» 5° Inviter le Comité des affaires militaires à s'entendre avec la » Commission militaire en vue de l'exécution de cette décision [1]. »

Le vote sur la motion présentée par l'Autriche eut lieu le 14 juin. Le § 1 fut adopté, à la majorité de 9 voix contre 6, mais modifié en ce sens, que la mobilisation des 7e, 8e, 9e et 10e corps de l'armée fédérale fut seule résolue. Les autres paragraphes furent élevés seulement à la hauteur de résolutions.

Votèrent pour : l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, le Hanovre, la Hesse électorale et la Hesse grand-ducale; la 16e curie (Lichtenstein, Waldeck, les deux Reuss, Lippe, Lippe-Schaumbourg et Hesse-Hombourg); Saxe-Meiningen de la 12e curie; Nassau de la 13e curie, et Francfort de la 17e curie.

La minorité se composa de : la Prusse, les Pays-Bas, les duchés de Saxe, excepté Meiningen, les deux Mecklembourg, Brunswick,

[1] D'après la constitution fédérale, l'Autriche devait fournir les 1er, 2e et 3e corps ; la Bavière le 7e corps ; le Wurtemberg, Bade et la Hesse Grand-ducale le 8e corps ; la Saxe, la Hesse-Électorale, Nassau, Limbourg et Luxembourg, le 9e corps ; le Hanovre, Brunswick, le Holstein, Mecklembourg, Oldenbourg, Lubeck, Brême et Hambourg, le 10e.

Oldenbourg, Anhalt, les deux Schwarzbourg, et les villes libres, à l'exclusion de Francfort.

Bade, qui avait toujours gardé une attitude douteuse, et qui, dans la conférence de Bamberg, s'était prononcée pour la neutralité des États petits et moyens, s'abstint de voter [1].

En présence de la décision qui venait d'être prise, M. de Savigny protesta, et déclara que le gouvernement prussien devait considérer comme rompu le Pacte fédéral en vigueur jusqu'à ce jour. Il déclara en même temps qu'il était chargé de soumettre à la Diète les bases fondamentales d'une Confédération nouvelle, et qu'il avait ordre d'inviter les Gouvernements, qui voudraient en faire partie, à s'entendre à ce sujet avec le gouvernement prussien. L'Envoyé prussien finit, en déclarant terminée sa mission près de la Diète.

En réponse à cette protestation, le Président fit la déclaration suivante : « La Confédération est, d'après l'art. 1er de l'Acte fédéral,
» une confédération indissoluble, et il est du droit de l'Allemagne
» tout entière, comme de chaque État en particulier, de veiller
» au maintien inaltérable de cette confédération. D'après l'art. 5
» de l'Acte final de Vienne, aucun membre de la Confédération
» ne peut en sortir librement. »

Il invita ensuite l'Assemblée à appuyer cette protestation solennelle, ce qui eut lieu pendant que l'Envoyé prussien quittait la salle des séances.

La résolution prise dans la séance du 14 juin fut portée, le 16, à la connaissance des Représentants des puissances étrangères

[2] Le *Moniteur prussien* dans une note, et le comte Bismarck dans une dépêche à ses agents à l'étranger, ont contesté la sincérité du vote émis, le 14 juin, par la Diète de Francfort, en avançant que le plénipotentiaire de la 16e curie aurait forfait à son mandat en votant contrairement aux instructions qu'il avait reçues. Après avoir consulté les membres de la Diète, M. le baron de Kubeck, son président, a réfuté ces allégations dans une lettre-circulaire, datée de Francfort, 4 juillet, et adressée aux représentants des puissances étrangères. Loin qu'il y ait eu parité de voix au moment du vote, comme le prétendait M. de Bismarck, si l'on avait appliqué rigoureusement l'article 25 du règlement de la Diète, le vote, ou plutôt l'abstention de Bade eût dû servir à compléter la majorité, et il y aurait eu 10 voix pour et 6 contre la mobilisation. Du reste, en admettant qu'il y ait eu parité de voix, le résultat restait le même puisque, dans ce cas, la décision était dévolue au président, M. le baron de Kubeck, représentant de l'Autriche.

(Note du traducteur.)

près la Diète de Francfort. A partir de ce moment, la diplomatie dut céder le pas aux armées; les actes allaient succéder aux paroles.

Nous sommes arrivés à la fin de l'exposé des négociations diplomatiques qui précédèrent les hostilités, et nous allons aborder maintenant la relation proprement dite de la campagne de 1866.

Mais avant d'entamer le récit de cette seconde période, il nous reste à mentionner succinctement la tentative qui fut faite, vers cette même époque, par le cabinet des Tuileries, de réunir une conférence européenne chargée de résoudre pacifiquement les questions brûlantes qui menaçaient de troubler la paix du monde.

Le 8 mai, M. Drouyn de L'huys adressa aux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg une dépêche dans laquelle il propose la réunion d'un congrès restreint, appelé à délibérer sur les questions qui divisaient l'Autriche, la Prusse et l'Italie. La Russie et l'Angleterre ayant adhéré à cette proposition, le ministre des Affaires étrangères de France adressa, le 24 mai, une dépêche-circulaire aux cabinets de Vienne, de Berlin et de Florence, ainsi qu'à la Diète de Francfort, les invitant à des délibérations communes : 1° sur la question des duchés de l'Elbe, 2° sur celle du différend italien, et enfin, 3° sur la question des réformes à apporter au pacte fédéral, en tant, toutefois, que ces réformes pourraient intéresser l'équilibre européen.

La Diète accepta l'invitation avec la restriction, que la question du Holstein, abstraction faite du Schleswig, de même que la réforme fédérale, abstraction faite des relations internationales de la Confédération, seraient envisagées comme questions intérieures de l'Allemagne. La Prusse et l'Italie acceptèrent sans condition. L'Autriche se déclara prête, également, à prendre part aux délibérations. « Toutefois, disait M. de Mensdorff, dans sa dépêche du » 1er juin, le gouvernement impérial désire obtenir préalablement » l'assurance que toutes les puissances qui doivent prendre part à » la réunion projetée sont disposées, autant que lui, à n'y pour- » suivre aucun intérêt particulier au détriment de la tranquillité » générale. » Et il ajoutait : « Dans les conférences diplomatiques » qui auraient lieu avant que la guerre n'ait abrogé tout engage- » ment antérieur, il faudra admettre que le droit public européen, » et, par suite, les traités, serviront de point de départ naturel. »

En présence de ces réserves, bien naturelles dans la position qui était faite à l'Autriche, le *Moniteur universel* du 7 juin déclara que les trois gouvernements d'Angleterre, de Russie et de France pensaient que *la délibération n'offrirait plus d'utilité réelle, et qu'il n'était plus permis d'en attendre un résultat pratique.* Le projet de conférence fut donc abandonné.

Ici se termine la relation des négociations diplomatiques qui aboutirent à la guerre, et nous allons aborder maintenant le récit des grands événements militaires qui se sont déroulés, à partir du 16 juin 1866, tant en Allemagne qu'en Italie.

CHAPITRE II.

ORGANISATION DES ARMÉES BELLIGÉRANTES.

Armée prussienne.

Après les événements de 1813, le gouvernement prussien, désireux d'étendre son influence en Europe, s'efforça d'organiser une force armée très considérable et hors de proportion avec la population du pays.

Le territoire de la Prusse comportait une étendue moitié moindre que celui de la France ou de l'Autriche, et cependant elle pouvait réunir, en cas de besoin, une armée de force égale à celle de chacune de ces deux puissances. Ce résultat elle l'obtenait par le maintien du service obligatoire et par l'institution de la landwehr; de 1815 à 1860, son organisation militaire lui permettait de mettre sur pied 200,000 hommes d'armée permanente et 300,000 hommes de la landwehr exercés; en tout 500,000 hommes.

Pendant la longue période de paix qui suivit les événements de 1815, la Prusse, qui ne songeait guère alors à prendre une attitude agressive, se contenta de cette organisation; mais en 1860, quand M. de Bismarck arriva aux affaires, ces forces furent jugées insuffisantes et, malgré l'opposition la plus persévérante des Chambres législatives, on procéda à une réorganisation de l'armée.

Cette réorganisation comportait : 1° une augmentation considérable de l'armée permanente; 2° la séparation des troupes destinées à agir en campagne et des troupes de landwehr, celles-ci devant être exclusivement employées à fournir les garnisons des places fortes; 3° la suppression de la cavalerie de landwehr; 4° une augmentation du contingent annuel, qui devait être porté de 40,000 à 63,000 hommes; 5° une prolongation de la durée du service dans l'armée permanente qui devait être portée de 5 à 7 ans, dont 3 ans sous les drapeaux et 4 ans dans la réserve; et enfin, 6° une diminution du temps de service dans la landwehr qui devait

être ramené de 7 à 4 ans, pour le 1er ban, et de 7 à 5 ans, pour le 2e ban.

Au printemps de 1866, toutes ces modifications, sauf celle concernant la cavalerie de landwehr, avaient été introduites, malgré l'opposition de la Chambre.

L'armée permanente comportait, *sur pied de paix*, un effectif de 210,000 hommes, répartis comme suit :

81 régiments d'infanterie à 3 bataillons, et 10 bataillons de chasseurs : total 253 bataillons;

48 régiments de cavalerie (dont 40 à 4 escadrons et 8 à 5 escadrons) : total 200 escadrons;

9 régiments d'artillerie de campagne à 15 batteries de 4 pièces attelées : total 135 batteries ou 540 pièces attelées;

9 régiments d'artillerie de siége à 8 batteries : total 72 batteries de siége;

1 compagnie d'artificiers;

9 bataillons de pionniers avec 2 compagnies de réserve;

9 bataillons du train.

Ces troupes étaient partagées en 9 corps d'armée. Le corps de la garde, qui se recrute dans les autres corps, tenait garnison à Berlin et à Potsdam; les 8 autres étaient stationnés dans les provinces où ils se recrutaient. Au 8e corps était adjoint l'Inspection des garnisons des forteresses de Mayence, Rastatt et Luxembourg, comprenant 6 régiments d'infanterie. Les troupes d'occupation du Schleswig avaient été prises dans différents corps d'armée.

La landwehr comptait 116 bataillons d'infanterie et 12 régiments de cavalerie. L'effectif présent et soldé ne s'élevait qu'à 2,247 hommes et 276 officiers.

En cas de *mise sur pied de guerre* on procédait de la manière suivante :

a) *Troupes en campagne*, comprenant toute l'armée permanente à l'exception des régiments d'artillerie de siége : les hommes de la réserve étaient rappelés dans les corps à mobiliser; les cadres d'officiers étaient complétés, en partie par la nomination de candidats réunissant les conditions exigées, et en partie par le passage dans la ligne d'officiers appartenant à la landwehr.

Quant aux 80,000 à 90,000 chevaux manquant au complet de guerre, ils devaient être fournis par les divers arrondissements à proportion de leurs ressources, dont on avait eu soin de faire le relevé à l'avance.

Les troupes de landwehr, non employées dans les garnisons, étaient mobilisées et servaient en seconde ligne. On rappelait les officiers et les soldats, et dès que les bataillons étaient formés, on en donnait le commandement à des officiers supérieurs de l'armée. Les officiers commandants d'arrondissements restaient au chef-lieu pour continuer à surveiller l'administration des corps mobilisés, en campagne ou dans les forteresses.

b) *Troupes de garnison,* comprenant les 9 régiments d'artillerie de siége, la plus grande partie des corps d'infanterie de la landwehr, et 40 escadrons de garnison, formés d'hommes appartenant à la landwehr; plus 28 détachements de pionniers de siége recrutés dans la réserve et dans la landwehr.

c) *Troupes de dépôt,* comprenant 1 bataillon de dépôt par régiment d'infanterie, 1 compagnie par bataillon de chasseurs et 1 escadron par régiment de cavalerie; chaque régiment d'artillerie avait une division de dépôt forte de 4 batteries à 4 pièces; on comptait en outre 1 compagnie de dépôt par bataillon de pionniers, et 1 détachement par bataillon du train. Les troupes de dépôt se recrutaient : dans l'infanterie, par parts égales dans la réserve et dans la dernière levée; dans la cavalerie et les armes spéciales, parmi les hommes exercés de la réserve seulement; dans le train, parmi les hommes appartenant à la réserve et ayant servi dans la cavalerie.

Lors de la mobilisation de l'armée, en 1866, on incorpora, dans l'infanterie, des hommes entrés dans leur 8ᵉ année de service et qui, par conséquent, appartenaient au 1ᵉʳ ban de la landwehr. Dans les armes spéciales on incorpora même des hommes qui n'auraient dû servir que dans le 2ᵉ ban de la landwehr.

Pour compléter les bataillons de *landwehr* du 1ᵉʳ ban, on y incorpora indistinctement tous les hommes au-dessous de 40 ans et qui avaient été rappelés au fur et à mesure des besoins; le 2ᵉ ban ne subsista donc plus qu'en principe, les hommes qui devaient le former ayant été incorporés dans les bataillons du 1ᵉʳ ban.

La plus grande partie des troupes de landwehr fut employée pour fournir les garnisons des places fortes; le restant forma le 2ᵉ corps d'armée de réserve, et quelques détachements furent mobilisés en Silésie.

Il n'y eut pas de recrutement pendant la durée de la guerre. La dernière levée était sous les armes depuis le mois d'octobre 1865. Les hommes avaient donc de 6 mois à 8 ans de service.

Le *landsturm*, comprenant tous les hommes de 17 à 50 ans qui ne font pas partie de l'armée ni de la landwehr, ne fut pas rappelé sous les drapeaux.

L'armée prussienne, sur pied de guerre normal, se composait comme suit (voir *Tableau* F) :

a) INFANTERIE.

253 bataillons actifs (81 régiments à 3 bataillons et 10 bataillons de chasseurs). .	268,414 hommes.
83 1/2 bataillons de dépôt.	98,970 »
116 » de landwehr.	119,712 »

b) CAVALERIE.

248 escadrons (dont 48 de dépôt).	46,025 hommes.
100 » de landwehr	15,210 »

c) ARTILLERIE.

144 batteries de campagne, soit 864 pièces .	36,244 hommes.
36 » de dépôt, soit 144 pièces. . .	7,092 »
75 » de siége . . . . . 72 détachements de landwehr . .	30,739 »

d) PIONNIERS.

9 bataillons actifs.	8,421 hommes.
9 compagnies de dépôt	2,232 »
30 » de garnison	4,203 »

e) TRAIN.

9 bataillons actifs.	12,753 hommes.
9 compagnies de dépôt	5,193 »
Les états-majors, employés, etc.	5,735 »
Total.	660,943 hommes,

dont 599,169 combattants de toutes armes.

Plus 61,120 chevaux de cavalerie, et 1,008 pièces attelées.

En ce qui concerne le matériel, l'artillerie se servait de canons de 4℔ et de 6℔ rayés et se chargeant par la culasse (systèmes 1861 et 1864) ; de pièces de 6℔ et de 12℔ lisses. Il y avait 98 batteries rayées et 67 batteries lisses.

L'infanterie était armée du fusil à aiguille, système Dreyse, se chargeant par la culasse. On estimait cette arme comme équivalant à trois fusils ancien système, à cause de la rapidité du tir résultant d'un chargement plus facile. Les règlements avaient été modifiés en vue de cet armement nouveau, destiné à augmenter considérablement aussi bien la force morale que la force matérielle de l'armée qui en serait pourvue la première.

Tous les régiments de hussards et de dragons étaient armés de carabines à aiguille ; les autres régiments de cavalerie n'en étaient pourvus que partiellement.



Armée italienne.

Les forces militaires de l'Italie se divisaient en armée permanente et en garde nationale. Par cette dernière institution, elle s'était procuré l'avantage de pouvoir utiliser toute son armée en campagne, les garnisons des places fortes étant fournies par la garde nationale, que le gouvernement avait le droit de mobiliser et d'employer dans toute l'étendue du royaume.

L'armée permanente se composait, *sur pied de paix,* de :

80 régiments d'infanterie à 4 bataillons de 4 compagnies [1];

5 régiments de chasseurs (bersaglieri), à 8 bataillons de 4 compagnies;

5 régiments de grosse cavalerie, à 6 escadrons;

15 régiments de cavalerie légère, à 6 escadrons;

5 régiments d'artillerie de campagne, à 16 batteries attelées [2];

3 régiments d'artillerie de siége, à 16 compagnies;

1 régiment de pontonniers, à 9 compagnies;

2 régiments de sapeurs du génie, à 18 compagnies;

3 régiments du train, à 9 compagnies;

6 compagnies d'administration pour le service des ambulances et des approvisionnements.

On comptait par corps d'armée un équipage de pont, du système Birago, de 100 mètres de long. De plus, un ou deux équipages de réserve, de 200 mètres de long, se trouvaient avec la réserve d'artillerie de l'armée.

Chaque régiment d'infanterie comportait un cadre de dépôt, destiné à réunir, en cas de rappel, les hommes en congé et les recrues. Il en était de même pour les régiments de cavalerie, d'artillerie, du train, du génie et des pontonniers.

L'effectif normal de l'armée italienne était :

Sur pied de paix de :

207,586 hommes, 23,820 chevaux, 320 pièces attelées;

Sur pied de guerre de :

334,963 hommes, 39,148 chevaux, 480 pièces attelées,

[1] Pour l'effectif normal des différentes unités tactiques, voir *Tableau* K.

[2] Le 5e régiment d'artillerie seul comportait 2 batteries à cheval.

dans lesquels 250,200 hommes et 12,958 chevaux combattants[1].

Dans ces chiffres n'étaient pas compris les dépôts.

L'infanterie de ligne était armée d'un fusil, système Minié, de très grand calibre. Les bersaglieri se servaient d'une carabine de précision avec baïonnette tranchante pouvant servir à frapper.

La cavalerie était armée de lances, de sabres, de pistolets ou de carabines.

L'artillerie de campagne se servait de canons en bronze, rayés, du système Lahitte. Elle employait trois calibres différents, savoir : de 8 centimètres (5 1/2 ℔), de 9 c. ou 8 ℔, et de 12 c. ou 16 ℔. La portée de l'artillerie de campagne variait de 800 à 4,300 pas.

Le recrutement de l'armée était basé sur le principe du service obligatoire. Tout Italien, âgé de 21 ans, pouvait être appelé à faire partie de l'armée, mais de nombreuses exemptions réduisaient à 80,000 hommes environ, les 200,000 à 220,000 inscrits de chaque année. Ce contingent était partagé en deux catégories : la première, de 40,000 à 50,000 hommes environ, entrait dans l'armée permanente. Les hommes y servaient pendant 11 ans, dont 5 sous les drapeaux et 6 dans la réserve. Le restant du contingent, 35,000 à 40,000 hommes environ, formait la seconde catégorie ; la durée du service y était de 5 ans. En temps de paix, ils étaient exercés pendant sept à huit semaines immédiatement après leur enrôlement, puis renvoyés en congé illimité.

L'Italie pouvait donc mettre sous les armes, en cas de besoin :

11 classes de la 1re catégorie. . .	440,000 à 495,000	hommes.
5 » de la 2e » . . .	175,000 à 200,000	»
Totaux.	615,000 à 695,000	»

En déduisant 15 à 20 p. c. pour les pertes, il restait à encadrer 550,000 hommes environ, ce qui était plus que suffisant eu égard aux cadres que comportait l'organisation de l'armée.

Le royaume d'Italie était partagé en six départements militaires, dont les quartiers généraux étaient établis à Turin, Milan, Bologne, Florence, Naples et Palerme ; plus une division territoriale indépendante, à Cagliari.

[1] Pour l'effectif détaillé, voir *Tableau* L.

Les troupes étaient partagées en 40 brigades d'infanterie et 6 brigades de cavalerie. En temps de guerre, on en formait des divisions et des corps d'armée.

La brigade d'infanterie se composait de :

2 régiments d'infanterie à 4 bataillons, et 1 bataillon de bersaglieri, soit 9 bataillons ; total 6,767 hommes.

La division d'infanterie se composait de :

2 brigades d'infanterie, 3 batteries, 1 parc divisionnaire, 1 compagnie de sapeurs du génie, 1 ambulance, 1 colonne d'approvisionnements, 1 détachement du train et 1 détachement de troupes d'administration. Total 14,500 hommes, 623 chevaux, 18 pièces attelées et 150 voitures.

Quand une division d'infanterie agissait isolément, on lui adjoignait 2 à 3 escadrons de cavalerie.

Une brigade de cavalerie se composait de :

2 régiments de cavalerie, soit 12 escadrons; total 1,984 hommes, 1,364 chevaux.

Une division de cavalerie de réserve se composait de :

2 brigades de cavalerie de ligne, 2 batteries à cheval, 1 parc divisionnaire, 1 ambulance et 1 colonne d'approvisionnements. Total 3,968 hommes, 2,728 chevaux et 12 pièces attelées.

Les corps d'armée étaient formés, suivant les circonstances, de 2 ou 4 divisions d'infanterie, plus 1 régiment ou 1 brigade de cavalerie, et des troupes auxiliaires nécessaires. Dans chaque corps d'armée on formait une réserve en réunissant les bataillons de bersaglieri, et en prenant une batterie à chaque division.

La mise sur pied de guerre de l'armée, pour ce qui concerne le rappel des hommes, s'effectuait sans difficulté; il n'en était pas de même pour les chevaux. Le pays n'offrant presque pas de ressources pour la remonte, l'armée était, sous ce rapport, tributaire de l'étranger. Des réquisitions forcées, imposées au pays au moment de la guerre, ne suffiraient même pas, car elles seraient loin de produire le nombre de chevaux nécessaires aux besoins de la cavalerie et, surtout, du train ; il s'ensuit que l'organisation de ce dernier service est toujours fort incomplète, et que la plus grande partie des charrois doit s'effectuer par voie de réquisition.

Les états-majors et les cadres étaient très complets, et permettaient une prompte mobilisation de l'armée.

Un réseau de voies ferrées, dans le tracé desquelles on avait tenu compte des considérations stratégiques, permettait de concentrer rapidement l'armée sur un point quelconque du pays. Cette concentration était encore facilitée par une nombreuse flotte de transport, de sorte qu'en 25 à 30 jours, l'armée pouvait être réunie sur un point déterminé, et entamer immédiatement les opérations militaires.

En terminant, nous dirons que l'armée était jeune et inexpérimentée, et qu'elle avait encore à subir l'épreuve du feu. De plus, par suite de la formation tardive des divisions et des corps d'armée, réunis à la hâte au moment de la mise sur pied de guerre, il arriva nécessairement que les différents éléments qui les composaient, ne se connaissant pas, manquèrent de cohésion et de confiance les uns dans les autres.

La garde nationale.

La garde nationale comprenait tous les hommes valides de 21 à 55 ans. Ceux qui n'avaient pas atteint l'âge de 35 ans pouvaient être employés en dehors de leur arrondissement et formaient la *garde nationale mobile*.

Elle se composait de 220 bataillons de 500 à 600 hommes, soit environ 125,000 hommes. Un arrêté royal suffisait pour les rappeler sous les armes. En principe il était admis que le service extérieur ne devait pas durer plus de trois mois.

Les hommes de 35 à 55 ans formaient la *garde nationale sédentaire,* qui n'était employée que dans son arrondissement. Elle comprenait 80 légions ou 570 bataillons, comptant, sur le papier, 1,200,000 hommes.

Marine italienne.

(Voir *Tableau* M.)

Le gouvernement italien, qui avait fait de grands sacrifices pour mettre sur pied une armée nombreuse, bien armée et bien équipée, en avait fait de bien plus grands encore en faveur de sa marine, car il s'agissait pour lui d'un résultat de la plus haute importance : de la domination dans l'Adriatique. Ni argent ni travail, rien ne fut épargné. Les arsenaux italiens travaillèrent avec une activité fiévreuse ; les chantiers de la France, de l'Angleterre, de l'Amérique furent mis à contribution pour la marine italienne. En fort peu de temps elle obtint, comme nombre, des résultats très remarquables, car elle comptait, au début des hostilités, 73 bâtiments de guerre et 24 bâtiments de transport.

L'armement des navires de guerre se composait en grande partie de pièces de 40 ℔ rayées, système Cavalli. Il y avait aussi des pièces de 80℔, et sur les bâtiments neufs, des pièces Armstrong de 150 ℔ et de 300 ℔, et des canons Dahlgreen de 11 pouces.

Le personnel de la marine se composait :

1° De 15 amiraux, 61 capitaines, 268 officiers, et 146 pilotes, total	490
2° Du corps des matelots	14,176
3° De 2 régiments d'infanterie de marine .	5,970
4° Des machinistes	1,494
5° Du service de santé	136
Total. . .	22,266 hommes.

Auxquels il faut ajouter 4,000 ouvriers des arsenaux, ce qui donne un total de 26,000 à 27,000 hommes.

La marine italienne se recrutait par des engagements volontaires, et par l'enrôlement des conscrits des arrondissements maritimes. La durée du service y était de huit années.

Sous le rapport administratif, les côtes de l'Italie étaient partagées en trois départements maritimes ayant pour chefs-lieux : Gênes, Naples et Ancône.

Armée autrichienne[1].

L'armée autrichienne avait une organisation bien différente de celle des autres armées du continent.

Relativement à la population du pays, son effectif n'était pas exagéré, car sur 35,000,000 habitants il comportait, en temps de guerre, 600,000 hommes sous les armes (soit 1.71 p. c. de la population); alors que la Prusse, sur 18,000,000 habitants en appelait 660,000 (soit 3.18 p. c. de la population), et l'Italie, sur 22,000,000 habitants, 360,963 (soit 1.64 p. c.).

L'organisation militaire de l'Autriche pouvait suffire aux besoins d'une guerre ordinaire ou d'une entreprise dans laquelle elle aurait pu compter, comme membre de la Confédération germanique, sur le secours de ses confédérés; mais elle ne permettait évidemment pas d'entreprendre une guerre simultanée contre deux puissances militaires pouvant mettre sur pied plus d'un million d'hommes.

Cette organisation présentait plusieurs inconvénients. D'abord elle n'offrait pas les garanties nécessaires de cohésion et de stabilité, qualités que l'on obtient en Prusse par la permanence des corps d'armée; ce système offre en outre l'avantage de permettre une mobilisation plus rapide et plus économique.

Par suite de nécessités politiques, les corps autrichiens n'étaient presque jamais stationnés dans les provinces où ils se recrutaient, ce qui compliquait et retardait beaucoup leur mobilisation; le système contraire étant en usage en Prusse, et en partie en Italie, il suffisait de quelques jours pour faire rentrer tous les hommes en congé et appartenant à un même corps.

L'administration de l'armée pouvait, jusqu'à un certain point, il est vrai, atténuer, par son zèle et son activité, ce défaut d'organisation. Malheureusement il n'en était pas de même pour ce qui concernait l'infériorité numérique.

Pour rétablir l'équilibre, l'Autriche pouvait, sans doute, s'allier avec d'autres États de la Confédération, mais ce moyen n'eut pas beaucoup augmenté ses forces réelles, car l'expérience a trop souvent montré ce que valent de semblables alliances.

[1] Pour plus amples détails voir l'ouvrage de Petrossi : « *Das Heereswesen der K. K. oest. Armee.* »

L'armée impériale allait donc combattre seule dans la lutte gigantesque qui s'annonçait et dont le résultat devait exercer une si grande influence sur les destinées de l'Empire.

L'effectif normal de l'armée autrichienne était :

Sur pied de paix, de

280,638 h., 42,919 chev., 968 pièces attelées.

Sur pied de guerre, de

606,247 h., 86,081 chev., 1,096 pièces attelées,

dont 434,760 h., 29,155 chev. combattants [1]. Plus :

1° *La milice frontière.* Dans chaque arrondissement de régiment frontière, dès que les trois bataillons du régiment sont mobilisés, on forme un détachement de 1,500 hommes (750 hommes seulement pour le bataillon de Titel), composé des hommes en service sédentaire, pour assurer la garde de la frontière. L'ensemble de ces détachements donne un effectif de 21,700 hommes environ.

2° *La milice du Tyrol.* Dans le Tyrol et dans le Vorarlberg, la défense du pays est assurée par les habitants; ils ne peuvent être employés en dehors des limites de leur territoire. Ils sont partagés en trois levées : 1° les compagnies organisées de tirailleurs indigènes; 2° les compagnies de tirailleurs volontaires; et 3° le landsturm comprenant tous les hommes non incorporés dans les deux premières levées. — Ces différentes catégories furent appelées sous les armes, lors de la dernière guerre, et fournirent :

1re levée, 8 bataillons	4,012	hommes.
2e » 19 compagnies	2,696	»
3e » 187 »	36,412	»
De plus 2 » tirailleurs tyroliens de Vienne.	320	»
Total. . . .	43,440	combattants.

3° *La milice territoriale de Trieste.* Dans le rayon du territoire de Trieste on lève un bataillon à 6 compagnies, de 1,035 hommes d'effectif. Ce bataillon est chargé, en temps de paix, du mantien de la tranquillité publique dans Trieste et ses environs, et, en temps de guerre, de la défense des côtes de ce territoire.

[1] Pour l'effectif détaillé voir *tableau* C.

4° *Les troupes irrégulières.* Conformément à leur loi d'organisation, les régiments frontières nos 5, 6, 7, 8, 9, 12 et 14 sont obligés de fournir en temps de guerre un détachement (division) de cavalerie légère; les nos 1, 2, 3, 4, 10, 11 et 13 également un détachement de cavalerie (berittenen seressaner Division). Chacun de ces détachements doit comporter un effectif de 290 hommes et 257 chevaux, ce qui fait pour les 14 divisions : 4,060 hommes et 3,598 chevaux.

En outre, lorsqu'une guerre est imminente on organise des corps de volontaires, dont l'effectif s'est élevé parfois jusqu'à 30,000 et 40,000 hommes Le peu de durée de la dernière guerre n'a pas permis d'atteindre ce développement. On forma seulement les corps suivants :

4 bataillons chasseurs volontaires viennois . .	4,448 h.	
5 bataillons chasseurs des Alpes	3,519 »	
4 compagnies tirailleurs de la Carniole. . .	516 »	
1 » » carinthiens. . . .	129 »	
1 régiment volontaires cracoviens, de 2 escadrons et 1 dépôt	338 »	300 ch.
2 escadrons volontaires hongrois	342 »	300 »
Total, combattants	9,292 h.	600 ch.

5° *La milice dalmate.* La défense du territoire de la Dalmatie et de l'Istrie est également assurée par les habitants.

En Dalmatie on comptait 103 compagnies donnant un effectif de 21,926 hommes. En Istrie et dans le cercle de Görz, on pouvait lever 7,748 hommes, formant 42 compagnies.

L'organisation de l'armée autrichienne ne comportait pas la formation divisionnaire. La plus grande unité tactique était la brigade; 4 brigades réunies formaient un corps d'armée.

Une brigade d'infanterie se composait de 2 régiments de ligne, 1 bataillon de chasseurs et 1 batterie montée de 4 ℔; une brigade de cavalerie, de deux à trois régiments et d'une batterie à cheval de 4 ℔. — Deux ou trois brigades de cavalerie réunies formaient une division de cavalerie légère ou de cavalerie de réserve, selon que les régiments dont elle se composait appartenaient en majorité à la cavalerie légère ou à la grosse cavalerie.

Un corps d'armée se composait de 4 brigades d'infanterie, 1 régiment de cavalerie, une réserve d'artillerie et de munitions, une colonne d'approvisionnements, un dépôt de boucherie, une ambulance, un dépôt et une inspection des charrois.

Avant la dernière guerre l'armée était partagée en sept corps, stationnés :

Le 1er, en Bohême;

Le 2e, à Vienne, dans les duchés d'Autriche et de Salzbourg, et en Styrie;

Le 3e, en Carinthie, en Carniole, dans l'Istrie et la Vénétie;

Le 4e, en Moravie, en Silésie, dans la Gallicie et la Bukovine;

Les 5e et 7e, en Vénétie et dans le Tyrol;

Le 6e, en Hongrie, en Transylvanie, en Croatie et dans le Banat.

Depuis 1860, l'infanterie se formait sur deux rangs. Elle était armée du fusil rayé à percussion, système Lorenz. La balle était cylindro-ogivale et expansive, système Podewils.

La cavalerie se formait également sur deux rangs. La plupart des régiments étaient stationnés en Hongrie. Ils étaient armés de lances, de sabres et de pistolets. Lors de la dernière mobilisation, quelques régiments de cavalerie furent pourvus de fusils un peu plus courts que ceux de l'infanterie.

Les batteries de campagne des 12 régiments d'artillerie étaient reparties entre les brigades d'infanterie et les brigades de cavalerie; en outre, chaque corps d'armée avait sa réserve d'artillerie, et enfin, une réserve centrale restait à la disposition du commandant en chef. Puis venaient les colonnes de munitions et les parcs d'artillerie pour le matériel et les munitions de rechange.

Le matériel de l'artillerie de campagne (système 1863) était léger et bien approprié à sa destination. Les pièces en bronze, rayées et se chargeant par la bouche, étaient de trois calibres différents : de 3 ℔ (artillerie de montagne), de 4 ℔ et de 8 ℔. Elles lançaient des boulets creux explosifs, des shrapnels, des boîtes à balles, et des boulets incendiaires. Les portées étaient les suivantes :

Jusqu'à	3,000	pas pour la pièce de	3 ℔;
Id.	4,000	id.	4 ℔;
Id.	5,000	id.	8 ℔.

Il existait en outre neuf batteries de fuséens. Les portées étaient de 2,000 pas pour les fusées de 4 ℔, de 1,500 pas pour les fusées

de 6 ℔, de 300 pas pour les boîtes à balles, et de 1,000 pas pour les balles à éclairer et les balles à incendier.

Les règlements d'exercice et de manœuvres étaient simples et bien entendus. L'armée, bien exercée, manœuvrait avec facilité, mais il lui manquait l'expérience que l'on acquiert dans les grandes réunions de troupes, dans les camps permanents.

Depuis la campagne de 1859, les combats défensifs avaient été proscrits du règlement, et on exerçait les troupes à marcher à l'attaque le plus tôt possible, afin de prévenir l'adversaire, de le surprendre et de le culbuter.

La durée du service était de huit années dans l'armée active et deux années dans la réserve. En général, les hommes ne restaient guère que trois ans sous les drapeaux.

Les troupes spéciales étaient parfaitement organisées. Les pionniers étaient chargés du service des équipages de pont du système Birago.

Le service des approvisionnements était bien organisé. Les hommes portaient pour 2, 3 ou 4 jours de vivres. Chaque brigade était suivie d'une colonne d'approvisionnements pour deux jours. Pour chaque corps d'armée il y avait une colonne d'approvisionnements pour quatre jours, et des magasins de réserve étaient établis et devaient renfermer les vivres nécessaires pour huit jours, à deux corps d'armée et à une division de cavalerie.

Marine autrichienne.

(Voir *Tableau* B.)

La flotte comptait 108 bâtiments de guerre, dont 53 de haute mer et 55 pour les eaux intérieures (les Lagunes et le lac de Garde).

La marine impériale se composait de :

249 officiers de tous grades,
171 cadets ou aspirants,
10 aumôniers militaires,
9 auditeurs,
66 médecins, et
330 intendants et employés divers.

Un corps de matelots de 13 compagnies, soit 8,750 hommes.

Un régiment d'infanterie de marine de 2 bataillons à 4 compagnies, soit 3,730 hommes.

L'effectif des troupes de la marine, y compris les employés, dépassait, par conséquent, 14,500 hommes.

L'armement se composait de canons de 48 ℔ et de 30 ℔; de canons rayés de 24 ℔, et de quelques pièces de moindre calibre.

Le recrutement avait lieu par des enrôlements volontaires et par la voie de la conscription. La durée du service était de huit années, plus deux années dans la réserve.



CHAPITRE III.

LES ARMEMENTS DE L'AUTRICHE.

Ce fut au commencement du mois de mars, alors que la nature des rapports existant entre le gouvernement impérial et le gouvernement prussien ne permettaient plus d'espérer une solution pacifique du différend engagé, qu'eurent lieu les conseils de guerre dans lesquels on s'occupa des préparatifs à faire en vue de la double campagne qui s'annonçait. Le premier conseil eut lieu le 7 mars, sous la présidence de S. M. l'Empereur. Les autres furent tenus les 14 mars, 8 avril, 13, 17 mai, etc.

Les mesures arrêtées pour la mise sur pied de guerre de l'armée furent basées sur quelques principes qui peuvent se résumer comme suit : 1° *Comment doit être partagée l'armée en vue de la double campagne au Nord et au Sud?* 2° *Quand doit-elle être mobilisée?* 3° *Où l'armée, destinée à agir contre les Prussiens, doit-elle être réunie?*

En réponse à la première question on résolut de diviser les troupes impériales en deux armées :

1° L'armée d'Italie (appelée plus tard *armée du Sud*) devait se composer des 5e, 7e et 9e corps d'armée, d'une brigade de cavalerie de réserve et d'une réserve de munitions. Les services nécessaires pour l'entrée en campagne devaient être organisés immédiatement.

2° *L'armée du Nord*, destinée à être opposée aux Prussiens, devait se composer des 1er, 2e, 4e, 6e, 8e et 10e corps d'armée, de deux divisions de cavalerie légère, de trois divisions de grosse cavalerie, d'une réserve d'artillerie et de munitions, et des autres services nécessaires pour l'entrée en campagne.

Le 3e corps resta pendant quelque temps disponible; le 24 mai il fut désigné pour l'armée du Nord.

D'après cela, vers le milieu du mois de mars, la répartition des troupes impériales était la suivante :

Armée du Nord : 196 bataillons, 62 compagnies pour les parcs, les ambulances, etc., 157 escadrons et 93 batteries.

Garnisons des forteresses au Nord (y compris celles du Rhin) : 39 bataillons, 39 compagnies techniques et de siége, 11 escadrons et 6 batteries.

En tout pour le Nord : 235 bataillons, 101 compagnies, 168 escadrons et 99 batteries.

Armée du Sud : 63 bataillons, 28 compagnies, 25 escadrons et 22 batteries.

Une division dans le Tyrol : 11 bataillons, 6 compagnies, 1 escadron et 5 batteries.

Une division pour la défense du Frioul et des côtes de l'Adriatique, y compris les garnisons de Palmanuova et d'Osoppo : 14 bataillons, 10 compagnies, 2 escadrons et 2 batteries.

Garnisons des forteresses en Vénétie : 42 bataillons, 42 compagnies, 3 escadrons et 1 batterie.

En Dalmatie : 9 bataillons, 11 compagnies et 4 batteries.

En tout pour le Sud : 139 bataillons, 97 compagnies, 31 escadrons et 35 batteries.

Total des troupes employées au Nord et au Sud :

374 bataillons, 198 compagnies, 199 escadrons et 134 batteries.

Pour les garnisons de l'intérieur, il restait 30 bataillons, 9 compagnies (dont 4 divisions frontières) et 3 batteries; plus les dépôts des régiments d'infanterie et des bataillons de chasseurs.

Si l'on compare ces effectifs à ceux dont pouvaient disposer les deux adversaires probables de l'Autriche on voit que, numériquement, celle-ci se trouvait dans un état d'infériorité très sensible. L'armée du Sud avait affaire à un ennemi trois fois plus nombreux, et l'armée du Nord était inférieure également à celle qui lui était opposée; il eût donc fallu des circonstances toutes spéciales pour obtenir des résultats favorables sur les deux théâtres d'opérations dans cette double campagne.

En présence de cette situation regrettable mais forcée, il fallait concentrer tous les efforts sur le point où devait se décider le sort de la campagne, et qui se trouvait clairement indiqué sur la frontière du Nord. L'armée du Sud devait donc nécessairement être plus ou moins sacrifiée et elle ne devait guère s'attendre à recueillir beaucoup de gloire dans cette campagne ; tout ou plus pouvait-elle espérer arrêter, par les efforts les plus énergiques, l'armée du Roi Victor-Emmanuel, jusqu'à ce que les succès remportés sur la frontière du Nord lui permissent de prendre l'offensive à son tour.

Si la perspective qui s'offrait à l'armée du Nord paraissait plus

brillante, par contre elle était isolée et ne pouvait compter que sur elle-même; en cas d'insuccès, il n'y avait pas de renforts à attendre ni de soutien à espérer. Une seule défaite, et le sort de l'Empire était compromis. L'enjeu était trop considérable, et les chances de cette armée n'étaient, ni assez assurées ni assez nombreuses, pour qu'on pût lui confier, avec un espoir fondé de succès, d'aussi hautes destinées.

Le feld-marschall-lieutenant baron Henikstein[1] était chef d'état-major général de l'armée impériale. En présence d'une situation aussi grave, il s'occupa avant tout d'augmenter l'effectif de l'armée. Il proposa la formation des cinquièmes bataillons, ainsi que la création de nouveaux corps de volontaires destinés à remplacer, dans les forteresses, les quatrièmes bataillons rendus ainsi disponibles pour l'armée en campagne.

Cette proposition fut adoptée le 8 avril.

Pour former les cinquièmes bataillons, il fallut créer dans chaque régiment d'infanterie une nouvelle division, et dans chaque bataillon de chasseurs une nouvelle compagnie, lesquelles, ajoutées aux divisions et compagnies de dépôt mobilisées, donnèrent 80 cinquièmes bataillons à 4 compagnies, et 32 divisions ou 16 bataillons de chasseurs à 4 compagnies. Pour remplir ces 96 nouveaux bataillons, une levée immédiate de 85,000 hommes fut ordonnée.

La seconde question : *Quand l'armée doit-elle être mobilisée?* ne pouvait pas être résolue à un point de vue purement militaire, car il fallait tenir compte de considérations diplomatiques et financières de la plus haute importance.

L'Autriche avait des motifs sérieux pour tâcher d'éviter la guerre : d'abord sa situation intérieure, assez difficile; ensuite la déclaration faite par la plupart des États confédérés allemands, qu'ils se prononceraient probablement contre celui des deux adversaires qui serait l'agresseur. En conséquence, le conseil décida : que les armements n'auraient lieu que dans la mesure de ceux effectués par les deux puissances hostiles.

Les membres du conseil ne se dissimulaient pas la gravité de cette résolution. Déjà cette manière de procéder avait été la cause principale des revers subis par les armes impériales dans plusieurs campagnes antérieures, et le feld-marschall-lieutenant baron Henikstein fit ressortir le danger de ces atermoiements, en présence

[1] Le baron Henikstein ne fut nommé chef d'état-major de l'armée du Nord qu'au commencement du mois de mai.

de la rapidité avec laquelle l'armée prussienne pouvait entrer en campagne, grâce à son organisation spéciale. Malgré cela, les considérations financières et diplomatiques l'emportèrent, et, tout en prescrivant de faire tous les préparatifs nécessaires pour mettre l'armée sur pied de guerre, on en retarda la mobilisation et on se contenta de quelques mouvements de troupes sans importance. Au ministère de la guerre on prit les dispositions nécessaires pour que l'armée pût être concentrée sur les points indiqués par le plan de campagne, sept semaines après que l'ordre de mobilisation aurait été donné.

Un mémoire, dans lequel la nécessité d'une prompte mobilisation était vigoureusement défendue, ayant été communiqué au feld-marschall-lieutenant comte Mensdorff, celui-ci répondit, le 20 avril, à l'Empereur, « qu'il avait trop le sentiment militaire pour ne pas apprécier le bien fondé des considérations émises ; que la position prise par le cabinet impérial avait, il est vrai, quelque chose de hasardé, mais que la situation qui serait faite par une mobilisation immédiate de l'armée serait loin d'être sans danger ; que tous les efforts diplomatiques, tentés jusqu'à présent, avaient eu pour but d'enlever au gouvernement prussien tout prétexte d'agression, et que, si l'on parvenait à atteindre ce but, la situation politique et financière de l'Empire s'en ressentirait favorablement ». En conséquence, le Ministre concluait à la nécessité d'attendre le résultat des dernières dépêches adressées aux cabinets de Paris et de Berlin.

Sur ces entrefaites, les armements de l'Italie étaient devenus si menaçants, que l'on dut se hâter de mobiliser l'armée du Sud; l'ordre fut donné le 21 avril. La nécessité de mobiliser l'armée du Nord ne devait pas tarder à se faire sentir.

Restait à résoudre la troisième question : *Où l'armée, destinée à agir contre les Prussiens, doit-elle être réunie?* Le chef d'état-major général se déclara pour la concentration à Olmütz, contrairement à l'opinion des nombreux partisans d'une concentration immédiate en Bohême.

Cette question sera discutée plus loin quand nous traiterons plus en détail du plan de campagne autrichien. Nous dirons cependant, qu'en proposant de concentrer l'armée en Moravie, et non en Bohême, le feld-marschall-lieutenant Henikstein s'était placé à ce point de vue : que la Prusse aurait terminé sa mobilisation bien plus tôt que l'Autriche, *retardée par des considérations*

diplomatiques, et que si, comme c'était probable, la Prusse profitait de cet avantage pour entrer, soit en Bohême soit en Moravie, la concentration de l'armée impériale en Bohême deviendrait impossible. Le premier rassemblement des différents corps devait donc s'effectuer autour d'Olmütz, à l'exception toutefois du Ier corps, déjà stationné en Bohême, et d'une division de cavalerie légère destinée à le renforcer. Si l'ennemi passait la frontière, ces troupes devaient recueillir l'armée saxonne et se retirer en bon ordre sur l'armée principale.

En ce qui concerne les troupes des États de l'Allemagne du Sud, il fut décidé, dans la séance du conseil de guerre du 13 mai, que l'armée bavaroise s'avancerait vers Hof et Erfurt, afin de pouvoir se réunir, pendant le cours des opérations, à l'armée autrichienne placée sur l'Elbe. Le VIIIe corps d'armée fédéral devait se concentrer à Mayence et, prenant ce point pour base d'opérations, défendre la ligne Francfort-Mayence.

Bien que les dispositions eussent été prises au ministère de la guerre pour effectuer en une fois la mobilisation de l'armée tout entière, elle n'eut lieu cependant, grâce aux nécessités politiques, que par périodes successives.

Pendant *la première période,* du 2 mars au 12 avril, signalée par le cabinet de Berlin comme une époque d'armements excessifs mettant en danger la sécurité de la Prusse, il n'y eut que quelques mouvements de troupes insignifiants, motivés par des changements de garnison ; quelques corps furent munis des voitures nécessaires pour le transport des bagages et des munitions, et l'effectif de plusieurs batteries fut augmenté.

Pendant *la deuxième période*, du 13 au 25 avril, les batteries de campagne furent mobilisées; on donna l'ordre de procéder aux achats de chevaux; on créa les cadres nécessaires pour l'organisation des équipages militaires; l'armée du Sud fut mobilisée, et la plupart des régiments frontières furent complétés; on rappela sous les armes : les hommes en congé, ceux de la réserve et ceux faisant partie de la dernière levée et appartenant aux régiments italiens; les dépôts des régiments qui se recrutaient en Italie furent complétés, et portés à 4 compagnies.

Pendant *la troisième période,* du 26 avril au 7 mai, les ordres furent donnés pour la mobilisation complète de l'armée du Nord, et les forteresses furent pourvues de leurs garnisons de défense.

Enfin, pendant *la quatrième période*, du 8 mai à la fin de juin,

on prit les mesures nécessaires pour augmenter le plus possible l'effectif des deux armées d'opérations; on créa les cinquièmes bataillons d'infanterie et les divisions de dépôt des bataillons de chasseurs; on forma trois brigades des 20 bataillons d'infanterie et des 5 bataillons de chasseurs combinés, et on prit les dispositions nécessaires pour procéder à un deuxième recrutement.

Quant aux mesures de détail elles s'exécutèrent comme suit :

Le 2 *mars*, un ordre ministériel prescrivit de tenir prêts à marcher les 2e et 7e régiments de hussards (en Gallicie); les 3e, 6e, 9e et 10e régiments de lanciers, et 6 batteries attelées (en Transylvanie et dans le Banat). *Le* 14 *mars* on envoya : en Bohême, les 5e et 8e hussards, le 18e régiment d'infanterie, et la brigade général-major Ringelsheim; à Cracovie, les quatrièmes bataillons des 20e, 40e et 57e régiments, et le 37e régiment d'infanterie; aux environs de Cracovie, les 2e et 7e hussards; à Vienne, les 4 régiments de lanciers et les 6 batteries citées plus haut, ainsi que 3 batteries stationnées en Croatie. *Le* 16 *mars*, des compagnies de siége furent envoyées par chemin de fer de Vienne à Josephstadt et Königgrätz. *Le* 20 *mars*, le 30e bataillon de chasseurs partit de Vienne pour Teschen; le 24e bataillon de chasseurs et les 71e et 74e régiments d'infanterie partirent d'Italie et arrivèrent à Vienne du 29 au 31. *Le* 24 *mars*, les 6e et 14e hussards furent envoyés en Moravie; ordre fut donné de mettre immédiatement sur pied de guerre 17 batteries de campagne destinées aux Ier, IIe et IVe corps d'armée, aux 1re et 2e divisions de cavalerie légère; 405 chevaux de trait furent fournis par le train d'équipages. *Le* 14 *avril*, ordre fut donné de mettre sur pied de guerre le personnel de toutes les batteries de campagne à l'exception de celles en garnison à Mayence; cet ordre devait être exécuté dans les quatorze jours. *Le* 18 *avril*, on procéda à la formation des cadres et à l'augmentation du train d'équipages militaires; les compagnies de siége furent envoyées dans les forteresses; Theresienstadt, qui, dès le début de la campagne, devait, selon toute probabilité, être abandonnée à ses propres forces, reçut une forte garnison. *Le* 21 *avril*, l'armée du Sud, ainsi que les régiments frontières, furent mis sur pied de guerre.

Le 30 *avril*, des troupes furent embarquées à Trieste pour renforcer le corps d'occupation en Dalmatie.

Ces dispositions prises, quant aux troupes, il restait à désigner les commandants en chef des deux armées; S. A. I. l'archiduc

Albert, feld-marschall, reçut le commandement de l'armée du Sud, et le feldzeugmeister chevalier von Benedek, qui commandait l'armée d'Italie, celui de l'armée du Nord.

Le 22 avril[1], l'archiduc Albert reçut l'ordre de se rendre à Vérone, afin de permettre au feldzeugmeister von Benedek de revenir immédiatement à Vienne.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, les dispositions avaient été prises, au ministère de la guerre, de façon à permettre la mobilisation simultanée des deux armées; mais, par suite de considérations politiques, l'armée du Sud ayant dû être mobilisée en premier lieu, il fallut introduire des modifications dans le plan d'opérations arrêté le 15 avril; ces modifications furent décrétées le 25 avril, et les grands transports de troupes commencèrent le 1er mai.

Une direction centrale des transports par chemin de fer et bateaux à vapeur, fut organisée au ministère de la guerre; M. le major Panz, du corps d'état-major, fut nommé Directeur.

Au fur et à mesure que les troupes désignées pour l'armée du Sud arrivaient à destination, on renvoyait celles qui devaient faire partie de l'armée du Nord. Les quatrièmes bataillons des régiments italiens furent envoyés dans les forteresses du Nord. Ces mouvements eurent lieu du 2 au 24 mai, et il n'y eut, pendant le mois de juin, que quelques transports peu importants.

Le 12 juin, l'armée du Sud était complétement sur pied de guerre.

Elle comptait trois corps d'armée et une brigade de cavalerie de réserve, soit :

83,738 hommes, 14,998 chevaux et 176 pièces attelées;

et en ajoutant les garnisons des forteresses, et les troupes du Tyrol, de l'Istrie et de la Dalmatie, l'effectif total était de :

194,135 hommes, 23,103 chevaux et 248 pièces attelées [2].

On s'occupa également d'organiser *la marine impériale,* en vue des événements qui se préparaient. Le 25 avril, l'ordre fut donné de former l'escadre d'opérations qui devait stationner dans le canal de Fasana. Le commandement en fut confié au contre-amiral von Tegetthof, qui devait se concerter avec le commandant

[1] Par suite d'un ordre ultérieur, l'archiduc Albert ne partit que le 5 mai.

[2] Situation de l'armée du Sud. Voir *tableau* CC.

de l'armée du Sud pour toutes les grandes opérations d'ensemble. L'escadre se composait :

Des frégates cuirassées *Don Juan d'Autriche, Kaiser Max, Prince Eugène, Dragon* et *Salamandre;* des frégates à hélice *Schwarzenberg, Radetzky, Adria* et *Donau;* de la corvette à hélice *Archiduc Frédéric;* des chaloupes canonnières à hélice *Dalmat, Hum, Velebich, Reka, Streiter, Wall* et *Seehund;* des vapeurs à roues *Elisabeth, Greif, Lucia, André Hofer et Trieste.* De plus, pour le maintien des communications et autres services accessoires, on désigna les schooners à hélice *Narenta* et *Kerka,* les vapeurs à roues *Vulcain* et *Taurus,* et le vapeur de transport appartenant au Lloyd autrichien, *Stadion.*

Les frégates cuirassées *Habsbourg* et *Archiduc Ferdinand Max* se trouvaient encore sur le chantier; la frégate à hélice *Novara,* qui avait été fortement endommagée par un incendie, se trouvait en réparation à Trieste, et le vaisseau de ligne *Kaiser* était en armement.

On désigna en outre :

Pour la défense de *Venise et des Lagunes :* les chaloupes canonnières à hélice *Auslugger, Pelikan* et *Deutschmeister;* les canonnières à vapeur à roues Nos I, II, III, IV, V et VI; les vapeurs à roues *Turn et Taxis, Alnoch, Messager* et *Gorczkowski.*

Pour le *lac de Garde :* les chaloupes canonnières à hélice *Speiteufel, Wildfang, Scharfschütze, Raufbold, Wespe* et *Uskoke;* et les vapeurs à roues *Franz Joseph* et *Hess,* qui furent cuirassés au moyen de rails en fer.

Le commandant des troupes *en Dalmatie,* feld-marschall-lieutenant Franz baron Philippovich, eut à sa disposition les vapeurs de guerre *Fiume* et *Curtatone;* les canonnières de 3e classe, *Gemse, Grille* et *Sansego;* et les vapeurs si rapides du Lloyd autrichien, *Venezia, Vulcano* et *Egitto.* Le premier fut désigné pour Zara, le second pour Cattaro et le troisième pour Lissa. Dans le golfe de Topla stationnèrent le *Gemse* et la *Grille;* à Kleck, le *Sansego,* et à Zara, le *Fiume,* le *Curtatone* et un des vapeurs du Lloyd.

La frégate à voiles *Bellona* fut employée comme stationnaire dans le port de Pola; la goëlette *Saida* et le yacht *Fantaisie* y restèrent également.

Pour mettre l'armée du Nord sur pied de guerre on prit les dispositions suivantes :

Du 21 au 27 avril, on renforça les quatrièmes bataillons, destinés à former les garnisons des forteresses. Le 28 avril, l'ordre fut donné de mettre sur pied de guerre neuf régiments d'artillerie, et un régiment du génie, ainsi que les dépôts des 80 régiments de ligne, du régiment des chasseurs de l'Empereur et des 32 bataillons de chasseurs. Le 30 avril, on ordonna la mise sur pied de guerre de tous les régiments de cavalerie ne faisant pas partie de l'armée du Sud, ces derniers étant déjà au complet de guerre. On forma 35 escadrons de dépôt, et après en avoir enlevé ce qui était nécessaire pour compléter les escadrons mobilisés, ils furent renforcés et portés à 100 hommes et 100 chevaux d'effectif. On compléta le nombre réglementaire de voitures dans les différents corps, et on réunit celles destinées au grand quartier général de l'armée du Nord.

Le 29 avril, l'ordre fut donné d'envoyer dans les forteresses de Theresienstadt, Josephstadt, Königgrätz, Olmütz et Cracovie, les troupes destinées à y tenir garnison; ces mouvements furent terminés : le 17 mai pour Josephstadt et Königgrätz, le 24 mai pour Olmütz, le 25 pour Theresienstadt et le 27 pour Cracovie.

Le 2 mai, les 1re, 2e, 3e, 4e, 8e, 9e et 10e compagnies d'ambulance furent mobilisées. Du 1er au 5 mai, les trois premiers bataillons des 80 régiments d'infanterie et tous les bataillons de chasseurs le furent également. Les achats de chevaux furent poussés avec une grande énergie. Le 6 mai, le corps des pionniers fut également mis sur pied de guerre.

En ce qui concerne *la brigade stationnée dans le Holstein,* on fit dans les dépôts des corps qui en faisaient partie tous les préparatifs nécessaires pour leur mobilisation immédiate.

Le 7 mai, on compléta les cadres des officiers d'infanterie et de cavalerie, sur pied de guerre.

Le 13 mai, l'ordre fut donné aux arsenaux de Prague, d'Olmütz de Cracovie, de Comorn, de Vienne et de Gratz, de former 7 parcs de munitions pour corps d'armée et 1 parc de munitions central. Budweis et Bergstadtel furent désignés comme points de réunion.

Trois compagnies du génie et une compagnie de pionniers furent envoyées à Vienne, pour travailler au camp retranché dont la construction avait été décidée sur la rive gauche du Danube.

Les voitures de munitions furent distribuées : aux Ier et IVe corps

le 14 mai, au Xe corps le 26 mai, au VIe le 30 mai, au IIIe le 7 juin et au VIIIe le 8 juin.

Les 1re et 2e divisions de cavalerie légère furent organisées de façon à pouvoir opérer isolément; un détachement de 30 pionniers fut adjoint à chaque régiment; de plus, dans la 1re division de cavalerie tous les régiments, et dans la 2e division un escadron seulement par régiment, furent armés de fusils; chaque homme reçut 30 cartouches pour le tir à la cible, et 24 cartouches comme munitions. La 1re division reçut 3,440 fusils et la 2e division, 520. Les hommes armés du fusil remirent le pistolet en magasin. Enfin, une voiture à 4 colliers, contenant 40 torpedos, des sacs à poudre, des fallots et des outils de toutes espèces, suivait chaque division.

Le 11 juin, on forma le 174e escadron d'attelages destiné à transporter la boulangerie de campagne, et enfin, le 12 juin, tous les ordres nécessaires pour la mobilisation de l'armée du Nord étaient donnés.

Elle se composait de 7 corps d'armée et de 5 divisions de cavalerie, et son effectif se montait à

278,842 hommes, 66,347 chevaux et 744 pièces attelées;

Et, en ajoutant les troupes de réserve et les garnisons des forteresses, l'effectif total était de

342,529 hommes, 79,384 chevaux et 784 pièces [1].

Dès le commencement de mai, on suspendit : les dispositions concernant le passage des hommes dans la réserve; les congés par expiration de service; le droit d'exonération ou de libération du service moyennant le payement du taux fixé par la loi; les rengagements; et enfin, la libération des remplaçants.

Pour remplir les cadres des 5e bataillons, il fallut procéder à un deuxième recrutement; l'ordre fut donné le 12 juin, et les commandants territoriaux en Bohême, en Moravie, en Silésie, en Gallicie, en Bukovine, dans le Tyrol méridional, en Dalmatie et dans le Lombard-Vénitien, reçurent avis d'avoir à commencer les opérations le 15 juin.

La formation des cinquièmes bataillons (à 697 hommes) et des divisions de dépôt de chasseurs (à 344 h.) commença dans les premiers jours de mai.

[1] Voir *tableau* CCC.

L'effectif produit par les 80 cinquièmes bataillons fut de

1,200 officiers et 53,560 soldats, plus
224 officiers et 10,784 soldats,
pour les 32 divisions de dépôt des bataillons de chasseurs.

Total 1,424 officiers et 64,344 soldats dont 1,048 non combattants. A quoi il faut ajouter 5 bataillons résultant de la réunion des deuxièmes divisions de dépôt de chasseurs.

Ces jeunes troupes remplacèrent, dans les garnisons, des corps plus anciens dont on forma trois nouvelles brigades à 7 bataillons:

1° La brigade général-major Benko, fut désignée pour l'Italie; elle se composait des 1er, 2e et 3e bataillons du 12e régiment frontière, des 4es bataillons des 9e et 30e régiments de ligne, et des 36e et 37e bataillons de chasseurs combinés.

2° La brigade colonel baron Procházka fut désignée pour le IIIe corps, en remplacement de la brigade Kalik; elle se composait des 1er, 2e et 3e bataillons du 13e régiment frontière, des 4es bataillons des 55e et 56e régiments de ligne, et des 33e et 34e bataillons de chasseurs combinés. Ces troupes arrivèrent en Moravie du 16 au 18 juin.

3° La troisième brigade fut dissoute presque immédiatement après sa formation; les troupes furent réparties comme suit : un bataillon du 16e régiment de ligne et le 35e bataillon de chasseurs furent envoyés à la brigade Hahn, du 8e corps fédéral; les 4es bataillons des 16e, 79e et 80e régiments, furent désignés comme troupes d'état-major pour l'armée du Nord; et les 4es bataillons des 15e et 77e régiments furent envoyés en Istrie.

La garnison de Vienne fut renforcée de 3 cinquièmes bataillons et de 19 dépôts d'infanterie; les autres furent répartis dans les différentes provinces.

Par suite de la neutralisation des forteresses fédérales les troupes impériales, qui y tenaient garnison, devinrent disponibles. Le commandant de la forteresse de Mayence reçut, le 10 juin, l'ordre de diriger ces troupes, par chemin de fer, vers la Haute-Autriche, où l'on avait réuni les éléments nécessaires à leur mobilisation immédiate. 7 bataillons et 1 batterie, formant la brigade général-major Hahn, furent renvoyés quelque temps après à Darmstadt, pour faire partie du 8e corps fédéral; 2 autres bataillons renforcèrent la brigade Kalik; les 2 escadrons du 8e cuirassiers rejoignirent leur régiment; et les 15e et 16e compagnies du génie furent

dirigées sur Vienne, de même que 3 compagnies de siége, afin de travailler aux fortifications que l'on construisait sur la rive gauche du Danube.

Le 20 juin, l'ordre fut donné de former, dans les forteresses du Nord, des brigades mobiles de 5 bataillons et d'y adjoindre des détachements de cavalerie.

Le 23 juin, on prescrivit de former 20 nouveaux *bataillons d'infanterie combinés* (à 1,090 hommes), en réunissant les dépôts récemment renforcés. Ces bataillons servirent à créer 3 *brigades mobiles*, qui, placées sous les ordres des généraux-majors Müller, chevalier von Lebzeltern, et von Anthoine, constituèrent une espèce de corps d'armée chargé de la défense des fortifications de la rive gauche du Danube à Florisdorf.

En ce qui concerne l'artillerie : le 25 juin, on prescrivit la formation de 4 nouvelles batteries de 8℔, et, le 1er juillet, celle de 4 batteries de 8℔ et de 4 batteries de 4℔. Six batteries de 8℔ furent désignées pour l'armée du Sud; les autres étaient destinées au corps d'armée en voie de formation.

Par suite des pertes considérables que subirent, au commencement de juillet, les différents corps on se vit forcé de dissoudre les 20 bataillons d'infanterie combinés, dont il est question plus haut, ainsi que les dépôts d'infanterie formés postérieurement, et, le 11 juillet, les hommes furent dirigés sur leurs régiments respectifs pour y combler, tant bien que mal, les vides formés par les combats antérieurs.

Tel est l'ensemble des dispositions qui furent ordonnées pour mettre l'armée impériale sur pied de guerre.

Approvisionnements et vivres.

Tout en s'occupant de réunir et d'organiser les forces combattantes, le Département de la Guerre ne perdait pas de vue le service si important des vivres et fourrages des deux armées.

On s'occupa d'abord de l'approvisionnement des forteresses. L'ordre ministériel du 18 mars le fixait à six mois, mais il fut réduit à trois mois peu de temps après.

Les prescriptions du règlement de 1808 furent abandonnées, et une nouvelle instruction détermina les diverses quantités et assortiments à fournir par jour et par homme, soit en campagne, soit

dans les forteresses. Chaque homme avait droit à 1 1/2 livre de pain ou 1 1/7 livre de farine, 1/2 livre de viande et différents autres accessoires. Il s'ensuit, que pour les 54,000 hommes et les 3,300 chevaux, formant les garnisons des forteresses du Nord, il fallut réunir : 111,780 quintaux de farine, 16,200 têtes de bétail, plus des quantités considérables de riz, de vin, de lard, d'avoine, etc., etc. Pour les 73,100 hommes, et les 3,800 chevaux, formant les garnisons du Sud, il fallut 151,317 quintaux de farine, 21,930 têtes de bétail, etc., etc.

On espérait trouver les denrées nécessaires pour l'approvisionnement des forteresses du Nord, dans le pays environnant, mais pour celles situées en Vénétie et dans le Tyrol méridional, les dépôts centraux durent en fournir la plus grande partie et, pour la Dalmatie, il fallut envoyer le tout.

Pour les armées en campagne l'approvisionnement fut fixé à six mois pour les farines et les fourrages, et à trois mois pour la viande et les accessoires. En portant l'effectif de l'armée du Nord à 300,000 hommes et 76,000 chevaux, on voit qu'il aurait fallu réunir 496,800 quintaux de farine, 101,250 quintaux de biscuit, 2,565,000 setiers d'avoine, 684,000 quintaux de foin, plus 45,000 têtes de bétail, et les accessoires tels que riz, sel, etc. L'armée du Sud, d'un effectif de 80,000 hommes et 18,000 chevaux environ, exigeait 132,480 quintaux de farine, 25,200 quintaux de biscuit, 607,500 setiers d'avoine et 162,000 quintaux de foin; plus 12,000 têtes de bétail et les accessoires.

La plus grande partie de ces approvisionnements, principalement les grains, furent fournis par entreprise et, comme en 1859, par l'entremise de l'Institution du Crédit foncier d'Autriche; le bétail et une partie des accessoires furent achetés directement ou fournis par des entrepreneurs particuliers ou par les grands propriétaires de la Hongrie et du Banat.

Une commission centrale des vivres, composée de délégués des divers ministères, fut nommée pour veiller à ce que le service fût assuré d'une façon économique et uniforme. Une autre commission fut instituée pour le service des finances.

Un arrêté ministériel, en date du 24 avril, prescrivit l'achat immédiat des vivres nécessaires à la subsistance de l'armée du Sud pendant un mois; ils furent envoyés à Laibach et à Inspruck, et assurèrent, joints aux approvisionnements déjà existants, le service de cette armée jusqu'à la mi-juillet.

En Dalmatie, les approvisionnements furent assurés par les soins du commandant territorial d'Agram.

Immédiatement après la séance du 19 mai, dans laquelle fut arrêtée la répartition de l'armée du Nord, on donna l'ordre de réunir, en Bohême et en Moravie, les vivres nécessaires pendant six semaines à 280,000 hommes et 76,000 chevaux; 40,000 hommes et 13,000 chevaux seulement devaient occuper la Bohême. Des magasins furent établis à Brünn, à Prerau, à Ungarisch-Hradisch, à Göding et à Presbourg; un magasin central fut créé à Vienne et, dès la fin de mai, le magasin de Brünn était approvisionné de farines, pour six semaines. A Brünn-Wischau, Prerau et Göding le capitaine du génie Artmann fit construire 80 fours de campagne; 29 autres furent mis à la disposition du commandant territorial de Brünn, et enfin, à Kloster-Neubourg, on prépara le matériel nécessaire pour pouvoir construire immédiatement 37 nouveaux fours.

L'approvisionnement en denrées accessoires fut assuré, pour six semaines, par les magasins de Vienne, d'Ofen et de Prague. On travailla avec ardeur à la confection du biscuit. L'approvisionnement en café subit quelque retard, mais à la fin de mai il était en grande partie assuré. Trente presses à comprimer le foin furent mises en activité, et, vers la fin de mai, 30,000 quintaux de cette denrée, achetés en Styrie, avaient subi cette préparation. A Vienne, on établit un grand magasin central pouvant fournir 8,000 quintaux de farine en 24 heures.

Les 7,000 têtes de bétail, nécessaires aux premiers besoins de l'armée, furent livrées, du 25 mai au 15 juin, à Ungarisch-Hradisch.

L'approvisionnement des forteresses fut assuré pour un effectif supérieur à celui des garnisons, afin de pouvoir, en cas de nécessité, en sacrifier une partie pour aider à l'entretien des habitants.

Armement de défense des forteresses.

Par disposition ministérielle du 24 février 1866, les commandants des forteresses de Cracovie, d'Olmütz, de Theresienstadt, de Josephstadt, et le Directeur du génie de Königgrätz furent invités à proposer immédiatement les mesures qu'ils jugeraient nécessaires pour la mise en état de défense de ces places. Ces propositions furent adoptées en principe, mais l'ordre de commencer

les travaux ne fut transmis que vers le milieu du mois d'avril. Le 5 avril, on commença la construction du camp retranché de Florisdorf, et, le 7 avril, les mines sous-marines furent placées le long des côtes dans l'Adriatique.

Josephstadt. Forteresse offrant peu de développement et dominée par les hauteurs environnantes. On se contenta de prendre les mesures nécessaires pour permettre une défense passive. Le 10 mai, elle était armée et à l'abri d'une attaque de vive force. On construisit trois nouvelles lunettes destinées à couvrir les communications avec Königgrätz et Jaromeř, ainsi que la station du chemin de fer. On éleva des redoutes sur le Brza-Berge.

Garnison, 7,200 hommes, 360 canons[1].

Königgrätz. Place déclassée; n'était plus entretenue depuis 1858. Le conseil de défense se vit forcé d'abandonner presque tous les ouvrages extérieurs et de n'armer que l'enceinte principale. Du reste, le commandant de l'armée du Nord avait déclaré qu'il ne considérait cette forteresse que comme une tête de pont sur l'Elbe, et qu'il suffisait de la mettre en état de se défendre pendant quelques jours.

Le 10 mai, la place était armée et à l'abri d'un coup de main. A l'embouchure de l'Adler, on fit les travaux nécessaires pour tendre l'inondation. Le 13 juin, on abattit les obstacles qui gênaient les vues sur la campagne.

Garnison, 4,000 hommes, 79 canons.

Theresienstadt, la plus importante des forteresses de la Bohême, eu égard à sa situation, n'avait pas non plus été construite en tenant compte des effets destructifs et de la longue portée de la nouvelle artillerie, et pour pouvoir l'utiliser comme double tête de pont sur l'Elbe moyen, de grands travaux étaient nécessaires. On commença le 12 avril et, à partir du 20, 6,500 travailleurs y furent employés journellement. Pourvue de manœuvres d'eaux et d'un système complet de mines, elle était, à la fin de mai, en état de soutenir un siége en règle.

Sur la rive droite de l'Elbe, une tête de pont défendait le passage, et cinq forts, armés de 60 canons, établis sur le Pirnaberge, en défendaient l'accès. Un fort établi sur la rive gauche, à Banschowitz (13 canons), et un autre sur la rive droite, à Kremin-Berge (17 pièces), protégeaient les flancs. Ces travaux étaient terminés

[1] Pour les états détaillés des garnisons des forteresses, voir *Tableau* E.

au commencement de juillet. Un pont fixe et un pont de pontons reliaient les deux rives.

Garnison, 7 bataillons, 400 canons.

Cracovie. Ce camp retranché était loin d'être terminé, et il fut décidé que l'on remplacerait par des travaux de fortification passagère les ouvrages permanents manquants. Ces travaux commencèrent le 21 mars.

Sur la rive gauche de la Weichsel, la première ligne de défense se composait de six forts dont trois seulement étaient terminés. En seconde ligne, il existait 13 forts en terre, construits en 1854, mais qui, n'ayant pas été entretenus, se trouvaient en mauvais état. Enfin, l'enceinte elle-même était inachevée; sur cinq bastions, deux étaient terminés, mais les trois autres, ainsi que les courtines, n'étaient même pas commencés. On se contenta de relier par un parapet en terre les bastions terminés, et on remplaça les trois forts de première ligne manquants, par des ouvrages de campagne.

Sur la rive droite de la Weichsel, la première ligne se composait de 10 forts, également construits en 1854; la seconde ligne se composait d'un fort et de deux tours. On fit à ces ouvrages les travaux nécessaires pour les mettre en état de défense et, vers la fin de mai, la forteresse était à l'abri d'un coup de main; on continua néanmoins à améliorer les anciens forts jusque vers la fin de juillet.

Garnison, 12,500 hommes, 408 canons.

Olmütz, camp retranché, protégé par des forts construits suivant les prescriptions modernes. Cependant, par suite des progrès récents introduits dans l'artillerie, ces ouvrages exigeaient quelques modifications. Les travaux commencèrent le 15 avril, et le 19 mai la forteresse était en état de défense. On construisit, en outre, quelques ouvrages avancés sur la rive droite de la March, et on jeta deux ponts sur cette rivière, et un autre sur la Wisternitz. Le 10 juillet, tout était terminé.

Garnison, 13,500 hommes, 560 canons.

Comorn, sur le Danube, fut réparé et mis en état de défense. On acheva les forts du Sandberg, qui dominaient la ville, ainsi que le parapet qui les reliait à la Waag, et on construisit un ouvrage, à Alt-Szöny, sur la rive droite du Danube, pour fortifier la tête de pont. Ces travaux étaient terminés à la fin de juillet.

Garnison, 8,600 hommes, 558 canons.

A *Florisdorf*, on construisit une grande tête de pont et divers autres ouvrages pour protéger le passage du Danube. Comme il

sera question de ces travaux plus loin, nous nous contenterons ici de cette mention.

Il nous reste maintenant à donner la nomenclature des *forteresses du Sud,* dont les ouvrages, parfaitement construits et entretenus, n'exigèrent pas de grands travaux. L'ordre de les commencer fut donné le 19 avril.

Vérone, place de premier ordre, et principale forteresse du quadrilatère. L'enceinte, bastionnée et sans ravelins, était construite d'après l'ancien système italien; dans les derniers temps, on avait établi des murs crénelés et des caponnières pour le flanquement des fossés; l'enceinte était, en outre, précédée de deux lignes de forts détachés. Des ouvrages de campagne furent élevés à Catane, sur la rive gauche de l'Etsch (21 canons), et à Cavechia, sur la rive droite (31 canons); l'ancien château de Montario fut fortifié, et des batteries (de 7 à 9 pièces) furent établies à Fenilone, Casa-Martinelle, Torcolo, sur la route de Legnago et à Casa-Pallazina. Tous ces travaux étaient terminés le 15 juin.

Le commandant de la forteresse, feld-marschall-lieutenant chevalier J. von Kanstein, prit toutes les dispositions nécessaires pour faire établir, en cas de besoin, des batteries intermédiaires et des travaux de contre-approche en avant du front contre lequel l'ennemi dirigerait son attaque. Un grand approvisionnement de matériel, suffisant pour 30,000 travailleurs, donnait le moyen d'exécuter ces travaux avec une très grande rapidité.

Le rayon de défense de la forteresse s'étendait jusqu'à Pastrengo, où l'on avait établi 4 forts, armés de 54 canons; le défilé de l'Etsch, à Ceraino, était défendu par 4 forts, armés de 57 canons.

Garnison, 13,000 hommes, 758 canons.

Peschiera avait été complétée en 1859. Il ne restait donc, pour la mettre en état de défense, qu'à exécuter quelques travaux secondaires. On établit des batteries intermédiaires qui furent reliées par des tranchées aux ouvrages permanents. Les casemates du fort della Croce, clef de la position sur la rive droite du Mincio, furent cuirassées de plaques en fer. Le 20 juin, tous les travaux étaient terminés.

Commandant, le général-major baron Baltin.

Garnison, 5,200 hommes, 342 canons.

Mantoue, dont la principale force consiste dans l'inondation qui l'entoure, n'exigeait pas de travaux supplémentaires. On établit

seulement une batterie de 17 pièces, entre Pompiglio et Belfiore, pour faciliter les sorties vers l'ouest, et une batterie de 3 pièces, en tête de la digue Chasseloup, pour empêcher le passage du Mincio. L'inondation fut tendue le 10 mai, et les travaux étaient terminés le 20 juin.

Commandant, le feld-marschall-lieutenant baron Sztankovics. Garnison, 8,600 hommes, 432 canons.

Les ouvrages de *Borgoforte* furent armés de 79 canons.

Legnago, ancienne forteresse de peu de développement, n'offrait pas une grande force de résistance, et ne fut considérée que comme double tête de pont. Une inondation, s'étendant à 2,000 pas, la protégeait. Le 15 juin, elle était en état de défense.

Commandant, le général-major Wojnović.

Garnison, 2,400 hommes, 105 canons.

Rovigo, place nouvellement construite pour empêcher le passage de l'Etsch inférieure, n'était pas entourée d'une enceinte continue. Quatre forts permanents, établis sur les routes importantes, en défendaient l'accès. On ferma les intervalles à l'aide de quatre ouvrages de campagne, armés chacun de 3 à 4 canons; on construisit une batterie pour défendre le pont du chemin de fer, et on entoura la ville d'un épaulement de campagne. Le 18 juin, ces travaux étaient terminés.

Commandant, le lieutenant-colonel baron Salis.

Garnison. . . . . . . 105 canons.

Palmanuova, place de dépôt sans importance, fut également mise en état de défense.

Commandant, le général-major comte Corti. 70 canons.

Osoppo, place de dépôt. 16 canons.

Les ouvrages de *Malborghetto* et de *Predil*, armés respectivement de 28 et 15 canons, furent complétés par des abattis.

Venise était suffisamment protégée par les 85 ouvrages qui la défendaient. Le 12 juin, les ouvrages maritimes étaient en état de défense, et le 26 juin, ceux de l'intérieur l'étaient également. Les passes d'Alberoni et de Chioggia furent fermées par deux rangées de barricades flottantes, et on établit en outre trois lignes de torpedos et de mines sous-marines.

Commandant, le feld-zeugmeister baron Alemann.

Garnison, 13,000 hommes, 846 canons.

Trieste, dont les ouvrages n'avaient pour but que d'empêcher un débarquement sur son littoral, ou un bombardement par des déta-

chements peu nombreux, ne subit pas de modifications. On se contenta de terminer le fort Olmi, déjà à moitié construit, et d'établir une batterie de 4 pièces sur le Monte-Sermino. Le 15 juin, ces travaux étaient terminés.

Garnison . . . . . 198 canons.

Pola, le port militaire le plus important de l'Empire, était à l'abri des attaques par terre et par mer. On se contenta d'établir deux nouvelles batteries sur le Monte-Lezzo, et on coula, dans la passe, un assez grand nombre de torpedos. Le 30 juin, ces préparatifs étaient terminés.

Commandant, le général-major Rudolf.

Garnison . . . . . 510 canons.

En Dalmatie, les forteresses furent également mises en état de défense. L'ordre de commencer les travaux fut donné le 26 avril, et dans le courant de juin ils étaient terminés.

Budua, 11 ouvrages, 58 canons.

Cattaro, 9 ouvrages, 87 canons. On construisit deux batteries.

Castelnuovo, 9 ouvrages, 133 canons.

Raguse, 8 ouvrages, 115 canons. On construisit deux ouvrages fermés à la gorge.

Sebenico, 2 ouvrages, 25 canons.

Clissa, 18 canons.

Knin, 18 canons. On construisit un ouvrage.

Zara, 161 canons.

Lissa, dans l'île de ce nom, peut être considéré comme un ouvrage avancé destiné à la défense du littoral de la Dalmatie. Cette station, d'une grande importance pour toute puissance maritime désireuse de s'assurer la prépondérance dans l'Adriatique, était entourée de nombreux ouvrages. Le port Saint-Georges, le plus important de l'île, situé sur la côte nord-est, était défendu par neuf ouvrages permanents; une ligne de torpedos en rendait l'accès fort dangereux; on y ajouta une batterie d'obusiers et une batterie de mortiers. En outre, onze batteries furent établies sur les divers autres points de débarquement probables. Ces divers ouvrages étaient armés de 93 canons.

Dans le Tyrol, les points déjà fortifiés furent mis en état de défense, et, comme on n'eut pas à faire de travaux supplémentaires, l'armement fut terminé dans le courant de mai.

Lardaro, dans la Judicarie, 3 forts, 20 canons.

Ampola, entre Storo et Val-Ledro, 2 blockhaus, avec 2 canons.

Ponal, batterie sur la route de Val-Ledro à Riva, 23 canons.

Nago, sur la route de Riva à Mori, 2 batteries, 15 canons.

Malcesine, batterie sur la rive est du lac de Garde, 6 canons.

Buco di Vela, près de Cadine, 2 ouvrages, 7 canons.

Val-Strino, barrant le défilé du Tonal, 6 canons.

Rochetta, barrant le défilé de la vallée de la Non, 2 ouvrages, 8 canons.

Gomagoi, barrant le défilé du Wormser-Joch, 7 canons.

Pour défendre le *pont de Mostizzolo,* sur la Noce, on construisit une double tête de pont, armée de sept canons, qui fut terminée le 10 juillet.

Trente, clef du Tyrol méridional, fut entouré d'une ligne d'ouvrages de campagne, formant une espèce de camp retranché. On n'avait eu en vue, dans le principe, que la défense de la ville, mais on fut amené bientôt à donner aux travaux un plus grand développement. Outre le château-fort existant, on construisit 6 ouvrages fermés, 12 batteries, 2 épaulements pour pièces de montagne, et 7 pour le tir des fusées; de plus, on fortifia 7 grands bâtiments situés hors la ville, et la ville elle-même fut mise en état de défense.

L'armement comporta 47 canons.

Ici se termine l'exposé des armements faits par l'Autriche.

CHAPITRE IV.

MARCHE DE CONCENTRATION DE L'ARMÉE DU NORD EN MORAVIE & EN BOHÊME.

Le 12 mai 1866, le feld-zeugmeister chevalier von Benedek prit le commandement de l'armée du Nord. Il le fit savoir aux troupes placées sous ses ordres par la proclamation suivante :

Vienne, 12 mai 1866.

« Sa Majesté, notre très gracieux Empereur et maître a daigné » ordonner que je prenne le commandement de l'armée du Nord, » qui ne tardera pas à être organisée.

» Mon quartier général sera établi, le 15 de ce mois et jusqu'à » nouvel ordre, à Vienne, et à partir de ce jour MM. les généraux, » les troupes, les différentes branches de service et les établisse» ments militaires, faisant partie de cette armée, seront placés » sous mes ordres.

» Soldat fidèle et dévoué, j'obéis avec joie à tout ordre impérial. » Le sentiment du devoir sera encore exalté, en cette circon» stance, par la conviction, que chacun des membres de l'armée » en voie de formation apportera le plus grand dévouement à com» battre et à repousser tous ceux qui oseraient menacer injuste» ment, et de propos délibéré, notre auguste Empereur et maître, » son illustre dynastie, sa monarchie ou notre chère patrie.

» L'armée sera réunie sous peu, complétement organisée et » équipée ; belle, forte, vaillante, animée du meilleur esprit, de » l'esprit d'ordre, de discipline, d'honneur et de fidélité, de bra» voure et de dévouement absolu.

» L'œil de l'Empereur, et son noble cœur seront avec l'armée ; » l'abnégation et l'enthousiasme de tous les peuples de l'Autriche » l'accompagneront ; et enfin, les vœux, les sympathies et les » espérances de nos compatriotes, et de ceux qui nous sont chers, » nous suivraient si nous avions à lutter, dans un combat décisif, » pour les droits sacrés de l'Empereur et de la patrie.

» L'armée impériale et royale saura, dans tous les combats, » vaincre par son enthousiasme et par sa ténacité autrichienne, » ou mourir, avec fidélité et honneur, pour l'Empereur et pour » la patrie. Soldats! pour ma part je vous apporte un cœur » ardent, une volonté de fer, une confiance illimitée en vous et » dans ma vieille fortune de soldat, et enfin ma confiance très » humble en notre Dieu tout puissant.

» Avec Dieu, je vous salue, soldats, vous que la volonté et l'ordre » de l'Empereur ont confiés à mon commandement et à ma solli- » citude; je vous salue, animé de la ferme conviction que la béné- » diction de Dieu ne fera pas défaut à notre juste cause, à notre » fidélité, à notre bravoure, à notre persévérance et à notre fer- » meté.

» BENEDEK, m. p. »

L'état-major du commandant en chef fut composé comme suit :

Chef d'état-major, le feld-marschall-lieutenant baron Henikstein.

Général-major von Krismanić, chef de la chancellerie des opérations;

Colonel Kržiž, chef de la chancellerie des détails;

S. A. I. l'archiduc Guillaume, feld-marschall-lieutenant, directeur de l'artillerie en campagne;

Colonel baron Pidoll, inspecteur du génie en campagne;

Feld-marschall-lieutenant von Pokorny, intendant en chef de l'armée.

Dans le courant du mois de mars, le général-major von Krismanić, qui avait été appelé à Vienne pour collaborer au plan d'opérations, avait présenté un mémoire indiquant la marche à suivre dans la campagne qui se préparait. Ce document important fut en réalité le guide que l'on suivit pour la concentration de l'armée du Nord, et nous allons en donner un résumé assez développé. Il avait pour titre : *Plan d'opérations de l'armée du Nord.*

L'auteur établit d'abord quelles seront les forces probables des armées en présence.

L'armée impériale, forte de 28 brigades d'infanterie, 11 brigades de cavalerie et 93 batteries d'artillerie, comptait environ :

200,000 hommes d'infanterie et 23,000 cavaliers combattants, plus 744 pièces attelées.

L'armée prussienne, forte de 9 corps d'armée, devait en détacher 1 ou 2 sur le Rhin et ailleurs; si aux 7 ou 8 corps restés disponibles, on ajoute les contingents de ses alliés, on arrive à un effectif de :

197,691 hommes, 25,253 cavaliers et 692 pièces, pour 7 corps, ou 223,489 hommes, 28,125 cavaliers et 788 pièces pour 8 corps.

Les contingents alliés étaient comptés pour :

12,766 hommes d'infanterie, 672 cavaliers et 24 pièces.

On voit donc que les effectifs des armées en présence différaient fort peu.

Malgré cela l'auteur ne proposa pas de prendre l'offensive, et il adopta « comme un fait regrettable mais établi » la résolution, qui avait été prise avant qu'il ne fût appelé aux fonctions de chef du bureau d'opérations, de garder une attitude défensive.

« La résolution prise, par suite de considérations politiques, » d'abandonner l'initiative, et le principe posé : de n'armer qu'au » fur et à mesure que les armements de la Prusse se produiront, » auront pour résultat inévitable, que l'armée prussienne, dont » l'organisation permet une mobilisation très prompte, se trouvera » à nos frontières et prête au combat, tandis que l'armée impériale, » à peine mobilisée, sera encore en pleine marche de concentration » stratégique.

Cette position défensive de l'armée, adoptée dès le commence» ment de la campagne, sera évidemment très défavorable, mais » elle doit être acceptée sans discussion, comme le résultat d'une » résolution prise librement et en connaissance de cause. La » situation déjà précaire de nos finances, et la crainte de l'avoir » aggravée encore par des armements devenus inutiles, si les » pourparlers actuels n'amenaient pas la guerre, ont dû influer sur » la décision du conseil. Si cette hypothèse se réalise, les millions » épargnés témoigneront, il est vrai, de la sagesse de la résolu» tion prise; mais si cette hypothèse ne se réalisait pas?

» Le fait que nous avions devancé la Prusse dans nos arme» ments, en 1850, a seul motivé sa condescendance envers nous, et » arrêté la guerre à cette époque. Il est vrai que la situation actuelle » est bien différente, mais nous déplorons cependant que l'on se » soit enlevé la possibilité de concentrer l'armée impériale, sinon

» avant, tout au moins en même temps que celle de notre » adversaire [1].

» En admettant le cas d'une concentration simultanée, il nous » est encore possible de prendre l'offensive avec quelques chances » de succès, même dans l'hypothèse d'un ennemi supérieur en » nombre, car l'armée impériale étant plus aguerrie, si elle était » conduite avec énergie et résolution, si elle était bien pénétrée de » l'importance de la mission qui lui est confiée, elle serait capable » d'efforts héroïques et remporterait la victoire.

» Quoi qu'il en soit, la situation que nous déplorons est un fait » accompli, et nous devons la prendre pour point de départ de » toutes nos propositions ultérieures. »

En conséquence des considérations émises ci-dessus, l'auteur du mémoire fit ses propositions en vue d'une attitude purement défensive et, loin de songer à porter la guerre en pays ennemi, il dut se borner à proposer les mesures nécessaires pour défendre, aussi bien que possible, le sol de la patrie.

La première question à résoudre, c'était de déterminer le point de concentration de l'armée. L'auteur proposa, d'accord en cela avec l'idée émise antérieurement par le feld-marschall-lieutenant baron Henikstein, une position au nord-ouest d'Olmütz; il proposa de concentrer le premier corps d'armée, stationné en Bohême, à Pardubitz et à Königgrätz; d'échelonner les deux divisions de cavalerie légère aux débouchés des montagnes, entre Zittau et Jägerndorf, sur une étendue de 35 milles; et, enfin, de placer une brigade d'infanterie entre Jägerndorf et Oświecim, pour surveiller la frontière de Gallicie.

« Si on envisage avec attention toutes les données de la question, continue l'auteur, on arrivera nécessairement à cette » conclusion forcée que le point de concentration de l'armée doit » se trouver à Olmütz. L'attitude défensive adoptée exige que » l'armée s'appuie sur une grande place forte, et la place d'Olmütz » réunit les conditions voulues. Cette position a en outre l'avantage de couvrir Vienne, en admettant, toutefois, qu'après un » échec décisif ses défenseurs n'abandonnent pas l'espoir de

[1] Les événements ne justifièrent pas les suppositions, un peu optimistes, du mémoire, qui n'étaient cependant pas sans fondement. Lors de la déclaration de guerre, l'armée impériale se trouva concentrée et presque au grand complet, non pas à la frontière, il est vrai, mais à Olmütz et à Brünn.

» reprendre l'offensive. Enfin, en occupant Olmütz, l'armée con-
» serve sa ligne de retraite sur Vienne, pourvu que ce mouvement
» soit ordonné en temps opportun; et elle conserve également ses
» communications avec Comorn, place de refuge forcée aussi
» longtemps que la capitale ne sera pas fortifiée. »

L'hypothèse de concentrer l'armée à Cracovie ne fut pas envisagée, la position de ce camp retranché étant trop excentrique par rapport aux lignes d'opérations probables.

En ce qui concerne la dislocation de l'armée, l'auteur du mémoire proposa de faire occuper par les six corps d'armée : Mährisch-Trübau, Hohenstadt, Müglitz, Mährisch-Neustadt, Littau et Sternberg; d'échelonner les trois divisions de grosse cavalerie à Prossnitz, Wischau et Kremsier; de placer la réserve de l'armée à Tobitschau; le grand parc aux munitions à Brünn et Raigern; les troupes techniques à Brünn, et le grand quartier général à Olmütz. Le corps d'armée stationné en Bohême devait se concentrer à Pardubitz et à Chlumec. La 1re division de cavalerie légère devait occuper : avec la 1re brigade, Grottau, Friedland, Reichenberg et Harrachsdorf; avec la 2e brigade, Schatzlar, Trautenau, Braunau, Nachod et Giesshübel; avec la 3e brigade, Senftenberg, Wichstadtl et Grülich. La 2e division de cavalerie légère devait occuper: avec la 1re brigade, Weisswasser, Jauernigg, Weidenau, Gr.-Kunzendorf, Freiwaldau et Friedberg; avec les deux autres, Niklasdorf, Zuckmantel, Hotzenplotz, Olberndorf et Würbenthal. Cette disposition des troupes permettrait, dit l'auteur, de concentrer, en trois jours, toute l'armée sur un point quelconque de la ligne de front Olmütz-Mährisch-Trubau, longue de six milles. La concentration du 1er corps, sur la même ligne, demanderait cinq jours, par chemin de fer.

Un inconvénient de cette disposition un peu serrée, c'était de n'accorder à chaque corps d'armée qu'un espace de 3 2/5 milles carrés; pour augmenter cet espace, on aurait pu faire reculer l'un des corps, le 8e par exemple, vers Weisskirchen, de façon à permettre aux quatre autres de s'étendre davantage à Mährisch-Trübau, Hohenstadt, Mährisch-Neustadt et Loschitz. En adoptant cette disposition plus étendue, la ligne de front, Mährisch-Trübau-Weisskirchen, avait 11 milles de longueur, et l'auteur ajoute: qu'il aurait fallu cinq jours pour concentrer toute l'armée sur l'une des ailes, et la moitié seulement pour la masser sur le centre.

Pour le cas « possible mais non probable » où l'armée, concentrée à Olmütz et profitant de circonstances favorables, se trouverait amenée à prendre l'offensive en Bohême, l'auteur du mémoire propose : de placer un corps en Moravie près d'Olmütz; de laisser les deux divisions de cavalerie dans les positions indiquées ci-dessus, le long des frontières; un corps s'établirait à Grülich; le 1[er] corps se concentrerait près de Josephstadt, pour observer les défilés de Glatz; le restant de l'armée pourrait être transporté en Bohême, en 10 à 11 jours, et se trouver réuni dans l'espace entre Josephstadt, Jičin, Pardubitz et Podiebrad; le centre s'établirait entre Josephstadt et Königgrätz, pour pouvoir opérer par les routes de Trautenau et de Reichenberg.

En cas de mise à exécution de ce projet, les points de concentration indiqués étaient : pour les différents corps Jičin, Hořic, Königinhof, Josephstadt et Königgrätz; pour les trois divisions de grosse cavalerie : Pardubitz, Daschic et Holitz ; pour le parc de réserve et autres établissements, Pardubitz.

L'armée devait marcher sur trois routes, savoir : 2 corps par Mährisch-Trübau, Wildenschwert, Hohenbrück, Josephstadt et Königinhof; 3 corps par Zwittau, Hohenmauth, Königgrätz, sur Hořic et Jičin, et un corps, destiné à couvrir le flanc droit de la ligne d'opération, par Gabel, Wamberg et Königgrätz. Chaque corps aurait eu trois jours de repos, répartis suivant la route à parcourir. Les trois divisions de grosse cavalerie, le parc de réserve et les autres établissements à la suite de l'armée, devaient se diriger sur leurs nouveaux emplacements par les chemins les plus directs, quoique les chemins vicinaux fussent en assez mauvais état.

Les troupes devaient être munies de vivres pour huit jours; ces vivres devaient être renouvelés, pendant la marche, dans l'une des stations de chemins de fer de Hohenmauth, Zwittau, Wildenschwert, Boskowitz, Skalitz ou Raitz. Les chemins de fer d'Olmütz et de Brünn à Pardubitz, servant exclusivement au transport des approvisionnements, devaient amener, sur le nouveau théâtre d'opérations choisi, des vivres pour dix-huit jours, et pour 214,000 hommes et 47,600 chevaux.

L'auteur du mémoire, envisageant ensuite le cas d'une concentration directe sur l'Iser, prescrivait les mouvements suivants : Le I[er] corps s'avancera par étapes jusqu'à Jungbunzlau et Münchengrätz; le II[e] corps, par chemin de fer, jusqu'à Brüsau, puis,

en 7 étapes et deux jours de repos, jusqu'à Jičin; le VIe corps, par chemin de fer, jusqu'à Königgrätz et Brüsau, puis, par étapes, jusqu'à Hořic; le IIIe corps en deux colonnes : la 1re d'Olmütz à Königgrätz, en chemin de fer, la 2e de Brünn à Zwittau, en chemin de fer, et de là, en 4 étapes et un jour de repos, jusqu'à Königgrätz également; le IVe corps en deux colonnes : la 1re d'Olmütz à Königinhof, en chemin de fer, la 2e de Brünn à Böhmisch-Trübau, en chemin de fer, et de là, en 5 étapes et un jour de repos, à Königinhof; le Xe corps en deux colonnes : la 1re d'Olmütz à Josephstadt, par chemin de fer, la 2e de Brünn à Böhmisch-Trübau, par chemin de fer, et de là, en six jours, à Josephstadt. Le VIIIe corps restera en Moravie.

La 1re division de cavalerie légère devait occuper, comme précédemment, Reichenberg et Friedland; la 2e division, Trautenau et Nachod; la 1re division de grosse cavalerie, par chemin de fer, jusqu'à Pardubitz, et de là, en une étape, à Chlumetz; la 2e division en deux colonnes : la 1re par chemin de fer jusqu'à Kolin; la 2e par chemin de fer jusqu'à Wischau, et de là, en 10 étapes et 3 jours de repos, à Kolin; la 3e division devait se réunir à Podiebrad, partie par chemin de fer, partie par étapes. Le grand parc de réserve d'artillerie devait se rendre à Königgrätz, et les établissements militaires à Pardubitz. Des approvisionnements pour dix jours devaient être réunis à Pardubitz, Josephstadt et Königgrätz. L'armée ainsi échelonnée devait attendre, pour se concentrer, que l'ennemi, par ses mouvements, eût dévoilé ses projets.

L'auteur du mémoire examine ensuite les différentes lignes d'invasion probables, si toutefois les Prussiens se décidaient à prendre l'offensive.

Parallèlement à la ligne Prerau-Prague court, sur le territoire prussien, la ligne Görlitz-Breslau-Cosel, sur laquelle il était facile de concentrer l'armée ennemie, par les lignes Berlin-Görlitz et Posen-Breslau. Divers embranchements, partant de la ligne principale, aboutissaient à la frontière : de Görlitz à Hirschberg; de Liegnitz et Breslau à Königszelt, et de là à Waldenburg et Frankenstein; et, enfin, de Brieg à Neisse.

« L'espace compris entre Hirschberg et Neisse devra être soumis
» à une surveillance active, car il est probable que les Prus-
» siens y concentreront leur armée très rapidement et quelques
» jours seulement avant d'agir, pour cacher, aussi longtemps que
» possible, le but qu'ils se proposent.

» La ligne d'invasion qui aboutit à Olmütz, en Moravie, par la
» haute Silésie, est la plus courte mais elle offre beaucoup d'incon-
» vénients; la route à parcourir traverse plusieurs défilés, et la
» grande place d'armes d'Olmütz arrêterait bientôt les progrès de
» l'armée d'invasion. Ces considérations décideront peut-être les
» Prussiens à descendre de Görlitz en Bohême, pour continuer
» ensuite sur Vienne, objectif proposé, après avoir fait un détour.
» Cette ligne d'opérations aurait en outre l'avantage, en cas d'échec,
» de ne pas compromettre leurs communications avec Berlin, ce
» qui arriverait immanquablement s'ils marchaient de Neisse sur
» Olmütz. »

Ensuite l'auteur discute les différents cas qui pourront se présenter. Il suppose d'abord, que si l'armée prussienne parvient à se concentrer à la frontière, avant que l'armée impériale ne soit réunie à Olmütz, elle s'empressera de marcher sur cette forteresse; l'armée impériale devra alors se concentrer derrière la March, entre Ungarisch-Hradisch et Holics, ou bien, plus en arrière encore, à Presbourg ou à Vienne; dans ce cas, le Ier corps, stationné en Bohême, sera fort compromis. Si cependant les Prussiens ne profitaient pas de leur avantage pour marcher immédiatement sur Olmütz, il faudrait se hâter d'y jeter les troupes disponibles, en ayant soin de couvrir les chemins de fer, et surtout la partie de ligne ferrée comprise entre Grülich et Oderberg.

De Neisse à Olmütz il y a 6 à 7 étapes. Dans la première hypothèse, l'armée d'invasion arrivée devant Olmütz en entamera immédiatement le siége, et placera un corps de 40,000 hommes environ près de Zwittau, pour observer la Bohême et y faire des réquisitions Il se peut également que l'armée prussienne continue à marcher vers le Sud, à la recherche de l'armée impériale. Le point de rencontre probable est difficile à déterminer à l'avance, mais la position à occuper par l'armée autrichienne devra être choisie de telle façon que, dans aucun cas, la retraite sur Vienne et sur la Hongrie ne puisse être compromise. En cas d'échec, la retraite aura lieu sur Vienne, et on se servira des têtes de pont de Florisdorf et de Stadelau pour reprendre l'offensive et rejeter l'ennemi sur Ostrau ou sur Teschen.

L'auteur envisage ensuite le cas où les deux armées, à peu près de force égale, se trouveraient avoir terminé simultanément leur marche de concentration, l'une à Olmütz, l'autre à la frontière. Dans ce cas encore le général-major Krismanič conseille une atti-

tude défensive, par ce motif que la Prusse, poursuivant un but déterminé, est forcément obligée de prendre l'offensive.

L'ennemi avait le choix entre trois lignes d'invasion partant : *a*) de Glatz, *b*) de Neisse, *c*) de Ratibor.

a) La ligne de Glatz sur Mittelwalde et Wilhelmsthal est peu avantageuse à cause des nombreux défilés qu'il faut traverser, et parce qu'il serait facile, à des corps autrichiens, de se placer sur le flanc de cette ligne d'opérations et d'inquiéter sérieusement les communications. Dans cette hypothèse, l'armée impériale devait prendre position en avant d'Olmütz, car sur la route de 7 à 8 étapes, que devra parcourir l'ennemi à partir de la frontière, on ne trouve aucun champ de bataille plus avantageux et mieux préparé. En supposant donc que l''armée prussienne, déjà fort affaiblie (résultat inévitable en cas d'invasion en pays ennemi), vienne attaquer l'armée impériale en position à Olmütz, on peut espérer la battre et la rejeter ensuite sur la Bohême. En revanche, si l'armée impériale subissait un revers important, il serait dangereux d'en renfermer les débris dans Olmütz, car l'ennemi ne tarderait pas à leur couper toute communication avec le restant de l'Empire. Il vaudrait donc mieux, dans ce cas, se décider en temps opportun, et battre en retraite sur Vienne ou, au pis aller, sur la Hongrie.

b) La ligne d'invasion de Neisse sur Freudenthal a, à peu près, les mêmes inconvénients que la précédente. Le long de la route, (7 étapes, de la frontière jusqu'à Olmütz), on ne trouve aucun champ de bataille avantageux ; il fallait donc encore, comme dans le cas précédent, attendre l'ennemi à Olmütz et prendre position, l'aile droite appuyée à la ville, l'armée faisant front vers le Nord-Est. En cas de succès on rejetait l'ennemi sur Troppau.

c) Enfin, la ligne d'invasion partant de Ratibor, et passant par Troppau ou Ostrau, était considérée, par l'auteur, comme la moins avantageuse de toutes pour l'ennemi, car, obligé defaire un grand détour, il courait le risque d'être rejeté sur Cracovie, en cas de revers. Dans cette hypothèse encore, il fallait attendre l'ennemi devant Olmütz.

Donc, dans les trois hypothèses, disait l'auteur du mémoire, « il » faudra prendre position à Olmütz : d'abord, parce qu'en avant » il n'existe aucun autre champ de bataille avantageux et, qu'en » second lieu, il est de la plus haute importance de pouvoir appuyer » l'armée à une place forte. Il ne s'ensuit pas cependant que nous » devions nous astreindre à garder dans tous les cas une attitude

» défensive passive : au contraire, nous devrons être attentifs à
» profiter des moindres fautes que commettra notre adversaire
» car, en cas de revers, ayant des défilés à dos, il pourra être
» anéanti. On pourrait même, si les circonstances étaient favo-
» rables, prendre vigoureusement l'offensive au moment où l'en-
» nemi débouchera dans la plaine d'Olmütz, et prononcer ce
» mouvement avec d'autant plus d'énergie que l'on sera sans
» inquiétude quant à la ligne de retraite. »

Envisageant ensuite la question à un autre point de vue, l'auteur suppose le cas, peu probable, où les Prussiens, décidés à rester sur la défensive, prendraient position près de la frontière, afin d'abandonner aux incursions de l'ennemi le moins de territoire possible. Dans cette hypothèse, l'armée prussienne pourrait s'établir : 1° près de Cosel, 2° près de Neisse, 3° dans les environs de Frankenstein, 4° entre Schweidnitz, Striegau, Waldenburg, Landshut et Hirschberg, et, enfin, 5° entre Lauban et Görlitz :

1° La position de Cosel, l'aile droite à Glogau, 16 à 17 milles (8 à 9 étapes) d'Olmütz, est, tactiquement, assez avantageuse; stratégiquement elle est fort risquée, surtout en cas d'attaque contre l'aile droite par Jägerndorf et Hotzenplotz.

2° La position de Neisse, distante d'Olmütz de 16 à 17 milles, est très forte à cause de la configuration du terrain, et l'attaque par Würbenthal et Neustadt offre de grandes difficultés.

3° Si l'armée prussienne prend position à Frankenstein, à 23 milles (11 à 12 étapes) d'Olmütz, les difficultés de l'attaque, par Weidenau et Jauernig, seront plus grandes encore.

4° Si cette armée vient occuper la position de Schweidnitz, l'attaque ne pourra plus se faire en remontant de la Silésie. Pour ce cas, l'auteur propose de concentrer l'armée dans les environs de Josephstadt, en Bohême, ce qui pourra s'effectuer en 10 jours de temps, et de marcher ensuite par Trautenau sur Schweidnitz, distants l'un de l'autre de 10 milles seulement.

5° Supposant, enfin, l'armée prussienne établie entre Görlitz et Lauban, à 7 milles de Reichenberg, il propose de concentrer l'armée impériale entre l'Iser et la route de Böhmisch-Leipa à Mëlnik, et d'attaquer ensuite l'aile droite prussienne par Zittau.

Il résulte des détails qui précèdent que l'auteur ne se préoccupait, dans ses projets, que des opérations ayant pour base la forteresse d'Olmütz. Ce n'est que par exception, et d'une façon secondaire, qu'il s'occupe de celles dont la Bohême pouvait être la base ou

le théâtre, éventualité qu'il aurait dû discuter et examiner cependant avec beaucoup de soin et d'attention.

« Il doit être admis que l'armée prussienne profitera de l'avance » qu'elle a prise, par ses armements anticipés, pour arriver aussitôt » que possible devant Olmütz et empêcher, par conséquent, la » concentration de l'armée impériale sur ce point. Cette conclusion » est tellement forcée que l'on ne peut douter que les Prussiens ne » la mettent à exécution.

» Il est possible, si l'avance gagnée par eux est très considérable, » qu'ils se décident à faire un détour, et à entrer d'abord en » Bohême, pour marcher ensuite rapidement sur Olmütz, car il » n'est pas probable qu'ils s'arrêteront dans cette province pour » y frapper des contributions et attendre l'attaque de l'armée » impériale. Si cette hypothèse se réalise, l'armée prussienne » partira de Görlitz et de Landshut, et marchera par Reichen- » berg et Trautenau. Il sera impossible au Ier corps d'empêcher » ce mouvement, et il devra se contenter de jeter de fortes gar- » nisons dans les trois forteresses, de rassembler tous les appro- » visionnements transportables, et de battre en retraite, tant bien » que mal, sur le point qui lui aura été indiqué à l'avance.

» L'armée prussienne s'étendra, probablement, sur la rive droite » de l'Elbe, s'emparera de la ville de Prague, pour la rançonner, » et entamera le siége des forteresses de Josephstadt et de König- » grätz. L'armée impériale, concentrée à Olmütz, devra alors être » transportée à Chrudim, en ordre de bataille, et marcher ensuite » vers l'Elbe à la rencontre des Prussiens. Ce mouvement pourra » s'effectuer en dix à onze jours, par la route Olmütz-Zwittau.

» Si l'ennemi occupe la rive droite de l'Elbe, entre Pardubitz et » Prelauc, il faudra l'en déloger et, après avoir établi un grand » nombre de ponts sur le fleuve, marcher en avant. Il y aura lieu » ensuite de distinguer deux cas : 1° si les deux forteresses de » l'Elbe sont encore en notre pouvoir, on marchera l'aile droite en » avant pour rétablir les communications le plus tôt possible; » 2° si elles sont au pouvoir de l'ennemi, on fera, au contraire, » avancer l'aile gauche afin de le rejeter, en cas de succès, dans » les défilés de Glatz.

» On a également émis l'opinion que les Prussiens, profitant de » l'avance qu'ils ont prise, pourraient bien entrer en Saxe aussitôt » la guerre déclarée; détruire l'armée de ce pays, afin de l'empê- » cher de se joindre à l'armée impériale, et, enfin, marcher sur

» Prague, pour couper les communications entre l'Autriche et les
» États confédérés du Sud. Il ne faut pas se le dissimuler : si l'en-
» nemi remportait de pareils avantages dès le début de la cam-
» pagne, cela exercerait la plus fâcheuse influence, aussi bien
» sur le moral de l'armée impériale, que sur celui de nos partisans
» actuels, encore indécis à l'égard de la Prusse.

» Cette dernière hypothèse peut se réaliser. Celui qui prend
» l'initiative dicte la loi. Mais comme les dispositions défensives
» ne peuvent pas convenir à tous les cas, il faut adopter la com-
» binaison se rapportant au plus grand nombre de cas possible, et,
» à l'occasion, marcher à l'ennemi, lui livrer bataille et le battre,
» afin de résoudre la question. »

L'auteur du mémoire s'occupe ensuite des dispositions à prendre sur le théâtre probable des opérations. Il exprime l'avis de ne pas exécuter de nouveaux travaux de fortification; de se contenter de mettre en état de défense les forteresses existantes, et de construire une tête de pont à Florisdorf. Il repousse la proposition émise d'entourer Prague de fortifications passagères, par la raison que cette place ne pourrait pas servir de refuge à l'armée après un revers, les communications avec Vienne étant trop exposées à être coupées par l'ennemi. Le général-major Krismanič finit, en proposant d'adjoindre à l'armée du Nord un équipage de siége destiné, en cas de besoin, à réduire les forteresses prussiennes.

Ici se termine l'exposé du plan d'opérations de l'armée du Nord, plan qui servit de guide, comme nous l'avons dit plus haut, pour l'exécution des préparatifs militaires jusqu'à la concentration de l'armée en Bohême. Nulle part il n'y est fait mention de la coopération des États confédérés de l'Allemagne du Sud. Le caractère défensif de la campagne y est nettement indiqué, et Olmütz est désigné comme le point où l'armée impériale attendra l'ennemi et livrera la bataille décisive, s'il y a lieu.

En exécution des principes posés ci-dessus, le Département de la Guerre transmit, le 11 mai, aux autorités territoriales le tableau des mouvements à effectuer.

Les grands transports d'infanterie commencèrent le 20 mai. Des commissions (linien commissionen), chargées de diriger les transports militaires par chemin de fer, furent établies à Prague, Brünn, Prerau, Pesth et Vienne. Des commandants d'étapes furent créés à Lundenbourg, Brünn, Olmütz, Prerau, Ostrau, Böhmisch-Trübau, Pardubitz, Prague, Kralup, Reichenberg, Jungbunzlau,

Theresienstadt, Josephstadt, Gänserndorf, Neuhäusel, Miskolcz, Czegléd, Szegedin, Uj-Szöny et Steinamanger. Sur tous les chemins de fer, mis à la disposition de l'armée depuis le commencement de mai, on eut soin de réserver 1 1/2 train, par jour, pour le transport ordinaire des voyageurs.

Le 8 mai, on ordonna à tous les régiments de cavalerie, stationnés en Hongrie, de se diriger, par étapes, sur le théâtre des opérations : la 1re division de cavalerie de réserve devait marcher sur Prossnitz, la 2e division sur Kremsier, la 3e sur Wischau.

Pour couvrir les chemins de fer situés à proximité des frontières, on plaça deux brigades (Henriquez et Thom), du IIe corps, à Landskron et Hohenstadt, et deux autres (archiducs Joseph et Poeckh), du IVe corps, à Ostrau et Oświecim. La garnison de Cracovie devait protéger la ligne jusqu'à Oświecim. Du 12 au 14 mai, ces troupes arrivèrent dans leurs cantonnements, et on leur prescrivit de s'en tenir strictement à la surveillance des frontières, de ne pas les franchir et d'éviter toute espèce de démarche qui pourrait donner lieu à des réclamations.

Les brigades Kopal et Fleischhacker, du IVe corps, rejoignirent bientôt les deux autres, et furent envoyées en observation à Sternberg et Littau. La réserve d'artillerie du IVe corps fut envoyée, du 12 au 14 mai, de Cracovie à Prerau. Trois régiments de hussards (les 14e, 4e et 12e) furent envoyés à Würbenthal, Mährisch-Neustadt et B. Trübau, pour surveiller la frontière de Schönbrunn à Rothwasser.

Dès le commencement d'avril, le général de cavalerie comte Clam-Gallas avait envoyé le 42e régiment d'infanterie et une batterie à Tetschen, Kulm et Teplitz, et le 8e régiment de hussards à Kulm et Teplitz. Le 12 mai, le restant de la brigade Ringelsheim fut dirigé sur Teplitz. La brigade du colonel comte Leiningen, moins le 33e régiment d'infanterie, tint garnison à Theresienstadt. Le 33e régiment, qui avait été laissé à Prague pour compléter son effectif, rejoignit vers le 3 juin.

Le feld zeugmeister Benedek, ayant été informé qu'un corps de 38,000 Prussiens serait concentré, dans la seconde quinzaine de mai, à Görlitz et dans les environs, ordonna, le 19 mai, au commandant du Ier corps de rapprocher de la frontière les détachements chargés de la surveiller.

La Ire division de cavalerie légère fut répartie comme suit :

Le 2e régiment de dragons Windischgrätz arriva, le 27 mai, à

Trautenau, sauf les 5e et 6e escadrons, venant du Holstein, qui ne rejoignirent que le 20 juin; le 9e régiment de hussards Lichtenstein arriva le 27 mai à Königinhof; le 5e régiment de hussards Radetzky arriva le 2 juin à Friedland. L'état-major de la division se rendit, le 4 juin, de Prague à Turnau.

La brigade Fraticsevics fut chargée de surveiller la frontière, de Antonienhöhe (au nord de Zwickau) jusqu'à Neustadtl (à l'est de Friedland); la brigade Appel, la ligne de Starkenbach à Adersbach ; la brigade Wallis, la ligne d'Adersbach à Reichenau, où elle s'appuyait à la brigade Thom, du IIe corps. Pour relier les avant-postes de cavalerie, on envoya une compagnie du 18e bataillon de chasseurs à Wurzelsdorf, et une compagnie du 18e régiment de ligne à Nachod et Neustadt.

Le 27 mai, le commandant du Ier corps demanda l'autorisation de rassembler la plus grande partie de ses troupes dans les environs de Münchengrätz, afin de pouvoir s'opposer à la marche des Prussiens qui semblaient vouloir entrer en Bohême par Reichenberg; cette autorisation lui fut accordée et, de plus, la 1re division de cavalerie légère fut placée sous ses ordres. Le 8 juin, le commandant en chef, changeant d'avis, fit savoir au comte Clam « d'avoir à prendre position près de Jungbunzlau, avec toute l'infanterie dont il pourrait disposer, d'y » joindre la division de cavalerie, et, après avoir rallié l'armée » saxonne, de se replier sur l'armée principale. » En conséquence de cet ordre, les modifications suivantes eurent lieu, du 14 au 19 juin, dans l'emplacement des troupes du Ier corps :

Le 32e bataillon de chasseurs fut envoyé à Weisswasser;

Le 33e régiment d'infanterie à Weisswasser, Bukowno et Katusitz ;

Le 38e régiment d'infanterie et une batterie de 4 ℔. à Skalsko, Kowan et Bezno;

Le 34e régiment d'infanterie et une batterie à Brandeis, Alt-Bunzlau, Taužim et Celakowic;

Le 30e régiment d'infanterie à Nimburg, Sadska, Mochow et Alt-Přerow.

Deux batteries de 8 ℔. de la réserve furent envoyées à Brodec;

Le 2e bataillon du 45e régiment d'infanterie fut envoyé à Jung-Bunzlau;

Le 2e régiment de hussards fut cantonné à Lissa;

Le 9ᵉ régiment de hussards et une batterie à Turnau;
Le 10ᵉ id. id. et une batterie à Podol;
Le 1ᵉʳ régiment de dragons à Münchengrätz;
Le 18ᵉ régiment d'infanterie (1ᵉʳ et 3ᵉ bataillons seulement) à Jaromeř, Salney et Smiřic;
Le restant de la brigade Piret (sauf une batterie envoyée à Jung-Bunzlau) resta à Josephstadt et Königgrätz.

L'équipage de pont et la compagnie de pionniers se rendirent de Podiebrad à Mělnik, afin de pouvoir, en cas de besoin, jeter un pont sur l'Elbe pour le passage des Saxons.

Le quartier général du Iᵉʳ corps resta à Prague.

Pour boucher la trouée résultant du départ de la brigade Wallis, entre le 2ᵉ dragons et la brigade Thom, trois pelotons du 6ᵉ lanciers furent envoyés de Josephstadt à Neustadt, Nachod et Dobruska, et un peloton du même régiment, de Königgrätz à Solnic.

Le 20 mai, on commença à organiser les grands convois destinés à transporter en Moravie : les troupes des IIᵉ et IVᵉ corps (en partie), des VIᵉ et Xᵉ corps (en entier) et, enfin, la réserve de l'armée. Ces mouvements devaient être terminés le 9 juin.

Le grand parc de réserve arriva le 1ᵉʳ juin à Prerau et Tobitschau. Le grand parc aux munitions fut envoyé, en 8 colonnes, de Bergstadtl à Raigern.

Les renforts destinés à compléter l'effectif des différents corps furent envoyés au fur et à mesure que le nombre d'hommes réunis permettait d'en former un détachement.

Les VIIIᵉ et IIIᵉ corps furent concentrés au sud de Brünn.

Le 10 juin, le gros de l'armée du Nord occupait les emplacements suivants:

Grand quartier général, depuis le 26 mai à Olmütz.

IIᵉ corps. — Quartier général à Zwittau; venu le 7 juin de Brüsau.

La brigade Thom à Landskron ; brigade Henriquez à Hohenstadt; brigade Saffran à Zwittau, Abtsdorf; brigade Wurtemberg à M. Trübau; le 6ᵉ lanciers à Hohenstadt; la réserve d'artillerie à Lettowitz et Gewitsch; les autres réserves et les établissements militaires à Zwittau, Kunstadt, Boskowitz et Oels.

Le 1ᵉʳ juin, ce corps avait reçu tous ses renforts.

IVᵉ corps. — Quartier général : arrivé le 21 mai à Littau, il fut transporté le 14 juin à Müglitz.

Brigade Kopal (fut commandée, à dater du 16 juin, par le général-major Brandenstein) à Sternberg; brigade Fleischhacker à Littau; brigade Poeckh à Oświecim; brigade archiduc Joseph à Teschen; le 2e hussards à Friedeck et Mistek; la réserve d'artillerie à Namiescht; les autres réserves et les établissements militaires à Littau.

Le 7 juin, ce corps avait reçu tous ses renforts.

VIe corps. — Quartier général; depuis le 29 mai à Prérau.

Brigade Waldstätten à Leipnik; brigade Hertweck à Hullein; brigade Rosenzweig à Weisskirchen; brigade Jonack à Gr. Wisternitz; le 10e lanciers à Roketnitz; la réserve d'artillerie à Przestawlk, au sud de Prerau; les autres réserves et les établissements militaires à Prerau.

Le 30 mai, ce corps avait reçu tous ses renforts.

La 2e *division de cavalerie légère.* — Quartier général, le 29 mai à Freudenthal. Brigade Bellegarde à Freudenthal, Jägerndorf et Troppau; brigade Westphalen à Freiwaldau, Würbenthal et Freudenthal; réserve, pionniers, etc., à Freudenthal.

La 1re *division de cavalerie de réserve.* — Quartier général à Prossnitz. Brigade Solms à Prossnitz, Brzesowitz et Kosteletz; brigade Schindlöcker à Prödlitz, Plumenau et Drahan; les réserves, ambulances, etc , arrivèrent le 14 juin.

La 2e *division de cavalerie de réserve.* — Quartier général à Kremsier. Brigade Boxberg à Kremsier, Nezamislitz et Morkowitz; brigade Soltyk à Kremsier, Zdaunek, Littenschitz; les réserves, ambulances, etc., arrivèrent le 13 juin.

La 3e *division de cavalerie de réserve.* — Quartier général à Wischau. Brigade Windischgrätz à Wischau, Drnowitz, Kojatek et Bochdalitz; brigade Mengen à Wischau, Eywanowitz, Schwabenitz; les réserves, ambulances, etc., arrivèrent le 13 juin.

Xe corps. — Quartier général; depuis le 2 juin à Blansko.

Brigade Mondel à Cernahora; brigade Grivicič à Blansko; brigade Knebel à Sokolnitz; brigade Wimpffen à Brünn; le 3e escadron du 9e lanciers à Posoritz; réserve d'artillerie à Mönitz; parc aux munitions à Drassow près de Tischnowitz; les réserves et établissements à Bitischka, Gurein.

Le 6 juin, ce corps avait reçu tous ses renforts.

IIIe corps. — Quartier général; depuis le 2 juin à Brünn.

La brigade Kalik se trouvait encore dans le Holstein. Plus tard elle fut incorporée dans le Ier corps, et remplacée dans le IIIe par la

brigade Procházka; brigade Appiano à Eisgrub; brigade Benedek à M. Kromau; brigade Kirchsberg à Eibenschütz, sauf le 4e bataillon du 49e de ligne qui ne quitta Vienne que le 15 juin; 2 escadrons du 9e lanciers à Schwarzkirchen; réserve d'artillerie à Grussbach; parc aux munitions à Wostitz; les réserves et établissements à Brünn, Wostitz, Treskowitz, Waistetten, Dürnholz, Grussbach, Fröllersdorf.

Le 9 juin, ce corps avait reçu tous ses renforts.

VIIIe corps. — Quartier général; depuis le 3 juin à Auspitz.

Brigade Fragnern à Billowitz; brigade Docteur [1] à Austerlitz; brigade Rothkirch à Gr. Selowitz; brigade Brandenstein [2] à Pawlowitz; le 3e lanciers à Landshut; la réserve d'artillerie à Pousram; le parc aux munitions à Archlebau et Steinitz; les réserves et établissements à Auerschütz, Rakwitz, Auspitz et Tracht.

Le 2 juin, ce corps avait reçu tous ses renforts.

Réserve d'artillerie de l'armée, à Tobitschau et environs.

Grand parc aux munitions, à Malspitz, Urspitz, Mödlau, Selowitz et Raigern; il ne fut complétement installé que le 24 juin.

Troupes spéciales, dans les environs de Brünn.

Dépôt du train d'équipage de l'armée, à Vienne.

Hôpitaux de campagne; 6 à Vienne, 2 à Pesth-Bude, 6 à Brünn, 2 à Olmütz, 2 à Prague (ils furent transférés à Pardubitz le 14 juin), 1 dans le Holstein, 1 à Josephstadt et 1 à Theresienstadt. Tous ces hôpitaux étaient mobilisés dès la fin de mai.

Le 9 juin, tous les corps étaient pourvus de leurs ambulances de campagne.

Les détachements chargés du service *des postes et des télégraphes* furent transportés, le 20 mai, de Vienne à Olmütz, et dirigés ensuite sur leurs corps respectifs. Le détachement destiné au IIIe corps arriva quelques jours plus tard.

Le 10 juin, *une commission centrale des transports militaires par chemin de fer sur le théâtre de la guerre* fut instituée. Elle était chargée de faire exécuter, en ce qui la concernait, les ordres du commandant en chef, et avait en outre la haute direction des commandants d'étapes de Prague et de Prerau. Telles furent les dispo-

[1] Le général-major Docteur, s'étant cassé la jambe, fut remplacé, le 12 juin, par le général-major Schulz.

[2] Le général-major Brandenstein qui prit, le 16 juin, le commandement de la brigade Kopal, fut remplacé, le 20 juin, par le colonel Kreyssern.

sitions prises pour mobiliser l'armée du Nord et la concentrer en Moravie et en Bohême.

Les troupes restèrent, jusqu'au 16 juin, dans les cantonnements ci-dessus indiqués, sauf les quelques légères modifications ci-après : Les 11 et 12 juin, les brigades Poeckh et archiduc Joseph, du IVe corps, qui surveillaient la ligne du chemin de fer d'Oświecim à Ostrau, furent remplacées par les troupes du général-major Trentinaglia. La brigade Poeckh s'établit dans les cantonnements occupés précédemment par la brigade Henriquez, du IIe corps, et celle-ci fut transférée à B. Trübau, Brandeis, Chotzen, Zamrsk et Hohenmauth. La brigade archiduc Joseph alla occuper Schönberg, etc.

Un détachement, sous les ordres du général-major von Trentinaglia, composé de 4 bataillons (les 4es bataillons des 2e, 40e, 57e et 64e régiments de ligne), de trois escadrons du 1er lanciers et d'une batterie montée de 4 ℔, fut chargé de surveiller la frontière aux environs d'Oświecim.

Pour assurer le service des subsistances, on créa de grands magasins d'approvisionnements; mais afin de ne pas les épuiser au fur et à mesure qu'on les remplissait, des entrepreneurs furent chargés d'assurer, provisoirement et pour quelque temps seulement, le service des vivres et fourrages des troupes en campagne; ces troupes continuèrent à faire le ménage d'après les prescriptions du règlement pour le temps de paix.

Le 20 mai, le service de l'Intendance de l'armée du Nord était organisé. On s'occupa immédiatement de la formation des colonnes et des magasins d'approvisionnements, ainsi que de la réunion, dans les dépôts des corps et au dépôt central, des bestiaux sur pied nécessaires pour l'armée du Nord, abstraction faite des troupes en Bohême, qui devaient être pourvues par l'autorité territoriale de Prague. A la fin de mai, les grands magasins avaient complété leurs approvisionnements, sauf quelques articles accessoires qui devaient être fournis par les grands dépôts de Vienne et de Bude. L'autorité territoriale de Brünn avait acheté 7,000 têtes de bétail, à fournir avant la fin de mai, et la livraison de 8,000 autres était assurée, et devait être effectuée avant le 18 juin. En somme, tous les approvisionnements nécessaires à l'armée en campagne étaient achetés et ne devaient pas tarder à arriver à destination.

Les escadrons du train d'équipages militaires se mirent en route dès le commencement de juin, et furent dirigés sur les corps aux-

quels ils étaient destinés. A chaque corps d'armée on adjoignit 4 escadrons du train pour atteler les voitures des colonnes d'approvisionnements servant au transport des vivres. Chaque escadron comptait 50 attelages de 4 chevaux. A la 2e division de cavalerie on adjoignit 3 escadrons, et 2 escadrons à chacune des autres. De plus, chaque corps d'armée employa environ 300 voitures de réquisition à deux chevaux, pour transporter le foin et les boissons. Ces voitures ne devaient être chargées qu'au moment d'entrer en campagne.

Le grand dépôt de bestiaux de Ungarisch-Hradisch fut chargé de fournir la viande aux dépôts de distribution des corps d'armée et des divisions. Ceux-ci devaient être approvisionnés pour dix jours, et s'arranger de façon à garder toujours une réserve disponible pour six jours. Les distributions avaient lieu pour quatre jours. D'après cela, chaque dépôt de corps d'armée devait recevoir 472 têtes de bétail; celui de la 2e division de cavalerie légère 61, ceux des 3 divisions de réserve chacun 69, et enfin celui du grand quartier général 99. On établit de grands dépôts à Wischau, Prerau, Göding et Ungarisch-Hradisch, dont l'approvisionnement devait suffire pour huit jours, à 2 corps d'armée et 1 division de cavalerie.

Des magasins de vivres furent établis à Brünn, Ungarisch-Hradisch, Prerau et Göding. Ils contenaient chacun 641,600 rations de pain, 310 quintaux de farine, 1,500 muids de vin, 358 quintaux de tabac, 42,490 setiers d'avoine, 8,480 quintaux de foin, etc. Les 2,800 voitures à deux chevaux, nécessaires pour le transport de ces articles, devaient être requises par les autorités civiles; les colonnes ne devaient pas excéder 500 voitures. Une garde, composée de 2 compagnies d'infanterie et de 5 pelotons de cavalerie, fut attachée à chacun de ces magasins.

Le pain fut fourni, en partie par les boulangeries militaires permanentes, et en partie par les boulangeries de campagne ou les boulangeries civiles. Lors de l'entrée en campagne on ne put distribuer aux troupes que trois rations de pain frais; la quatrième fut remplacée par une ration de biscuit.

Pour les troupes stationnées en Bohême, on réunit à Prague les approvisionnements nécessaires; le pain et le foin furent fournis par entreprise. Lors de l'entrée en campagne, ces troupes reçurent des vivres pour six jours. De plus, 3,600 voitures de réquisition à deux chevaux, réparties en plusieurs colonnes, transportaient, à la suite du Ier corps, des approvisionnements pour huit jours.

A Pardubitz on établit également de grands magasins, et on y réunit 1,100 têtes de bétail, dont 500 venant de Prague et 600 de Ungarisch-Hradisch.

Lors de l'entrée des troupes saxonnes en Bohême, des entrepreneurs furent chargés de réunir les approvisionnements nécessaires à ce corps d'armée, et de les répartir de la manière suivante : pour deux jours à Teplitz, pour cinq jours à Theresienstadt et pour quatorze jours à Prague. Après la réunion des troupes saxonnes avec celles du Ier corps, les colonnes d'approvisionnements citées plus haut durent également fournir à l'entretien de ce corps allié.

CHAPITRE V.

SITUATION MILITAIRE DES ALLIÉS DE L'AUTRICHE.

De l'exposé des différentes phases du conflit existant entre l'Autriche et la Prusse, et qui fut porté finalement devant la Diète de Francfort, il est aisé de déduire la nature des relations du cabinet de Vienne avec les autres États confédérés de l'Allemagne centrale. —La Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, les deux Hesse, les duchés de Bade et de Nassau, ayant voté dans le sens des propositions de l'Autriche, celle-ci était naturellement en droit d'espérer que leur coopération active ne lui ferait pas défaut au moment du danger.

Dans presque toutes les guerres qui ont eu lieu entre la Prusse et l'Autriche, la brave et énergique armée saxonne a formé l'avant-garde de l'armée impériale; et, dans le conflit actuel, fidèle à son rôle historique, son concours généreux ne devait pas faire défaut à la défense d'une juste cause. Afin d'écarter les dernières difficultés qui empêchaient le gouvernement saxon de s'engager définitivement, le lieutenant-colonel von Beck, de l'*Adjudantur* de l'Empereur, fut chargé, le 8 juin, de porter à Dresde les explications du cabinet de Vienne. A la suite de cette mission, le gouvernement saxon déclara « qu'il était prêt à faire la guerre » à la Prusse, dès qu'une attaque directe ou une violation de la » frontière saxonne par les troupes prussiennes aurait eu lieu, » où dès qu'une décision dans ce sens aurait été votée par la » Diète de Francfort ».

Si la Saxe, par son attitude énergique, se conformait loyalement à ses devoirs fédéraux, il n'en était malheureusement pas de même des autres gouvernements confédérés. Chaque jour on voyait se produire de nouvelles objections, surgir des obstacles imprévus, destinés à entraver les négociations afin de les empêcher d'aboutir. Il en résulta que ces gouvernements, au lieu d'exercer une influence légitime et efficace sur le cours des événements, furent annihilés et que leur alliance fut plutôt nuisible qu'utile.

Le gouvernement bavarois était en proie à une irrésolution fatale. Dans les cercles officiels à Munich, on croyait encore à la possibilité d'un arrangement, et on protestait de ses bonnes intentions en disant : que si, pour le moment, la Bavière n'était pas décidée encore à entrer en campagne avec l'Autriche, elle ne marcherait certainement pas contre elle.

Le 10 mai, la mise sur pied de guerre de l'armée bavaroise fut cependant ordonnée; mais cette mesure ne modifia guère l'attitude du cabinet de Munich, car le 8 juin, M. von der Pfordten, ministre des affaires étrangères de Bavière, déclarait à la Chambre: que la Bavière combattrait celle des deux puissances qui la première aurait recours aux armes. Un corps d'armée, fort de 4 divisions, devait être formé et placé sous les ordres du prince Charles, feld-marschall de Bavière. Des camps devaient être établis à Schweinfurt, Bamberg et Augsbourg; les deux premiers étaient destinés à couvrir le réseau des chemins de fer aboutissant, à l'Est sur le Haut Elbe, à l'Ouest en Westphalie et sur le Rhin, afin d'être à même de transporter l'armée soit d'un côté soit de l'autre.

Le Wurtemberg, et les duchés de Hesse-Darmstadt et de Bade ne tardèrent pas à suivre l'exemple donné par la Bavière.

Dans le but de hâter la réunion des contingents destinés à former le VIIIe corps fédéral, S. M. l'Empereur désigna, pour en prendre le commandement, le prince Alexandre de Hesse, feld-marschall-lieutenant dans l'armée impériale; mais le gouvernement badois, désirant au contraire retarder cette réunion, éleva des objections, et le Prince ne put entrer en fonctions que le 18 juin, après avoir été relevé de son serment de fidélité au drapeau autrichien. Les princes Guillaume de Bade et Frédéric de Wurtemberg abandonnèrent à regret leurs prétentions à ce commandement.

Dans les premiers jours de juin, le gouvernement badois prit cependant une attitude plus résolue. La visite du Grand-Duc à Pilnitz ne fut pas étrangère à ce revirement, car les premiers ordres concernant la mobilisation du contingent badois furent datés de cette résidence. Il y avait donc lieu d'espérer qu'aucune considération de parenté ou autre n'arrêterait dorénavant le cabinet de Carlsruhe, et qu'il marcherait résolûment contre la Prusse.

Le 1er juin, eut lieu à Munich la réunion des délégués militaires de la Bavière, de la Saxe, du Wurtemberg, des grands-duchés de Bade, de Hesse et de Nassau. Cette réunion, présidée par le

général-lieutenant von der Tann, de l'armée bavaroise, décida : que le 15 juin, les armées des différents États précités devraient être mobilisées et concentrées [1].

Les forces mobilisables (non compris les garnisons des villes et des forteresses) furent évaluées comme suit :

Bavière. — 40 bataillons, 60 escadrons, 200 pièces. — Total, 46,000 hommes environ. Plus 16 bataillons, soit 14,000 hommes, que l'on pouvait rappeler et organiser en quelques semaines.

Wurtemberg. — 15 bataillons, 15 escadrons, 48 pièces. — Total, 20,000 hommes environ, que l'on pouvait renforcer de 5 bataillons, 4 escadrons et 8 pièces, en six semaines.

Bade. — 13 bataillons, 12 escadrons, 24 pièces. — Total, 12,000 hommes environ.

Grand-duché de Hesse. — 9 bataillons, 8 escadrons, 24 pièces. — Total, 12,700 hommes.

Nassau. — 5 bataillons, 16 pièces. — Total, 5,400 hommes.

Saxe. — 20 bataillons, 16 escadrons, 58 pièces. — Total, 31,600 hommes.

Les États précités pouvaient donc fournir, au bout de 14 jours, une armée de 100,000 hommes, formant les VII[e] et VIII[e] corps fédéraux ; et 32,000 Saxons pouvaient se joindre immédiatement à l'armée autrichienne.

Le 28 juin, S. A. R. le prince Charles de Bavière, prit le commandement des VII[e] et VIII[e] corps fédéraux, formant l'armée de l'Ouest.

Vers la mi-juin, la mobilisation de l'armée bavaroise était terminée. Il n'en fut pas de même des contingents destinés à former le VIII[e] corps fédéral, lesquels n'arrivèrent que lentement au point de concentration convenu.

Le *Wurtemberg* envoya à Francfort : le 17 juin, une brigade d'infanterie, un régiment de cavalerie et une batterie ; le 28 juin, la seconde brigade et, le 5 juillet, la troisième brigade. Le *gouvernement badois* rappela les permissionnaires le 17 juin seulement ; le 20 juin, la composition de la Division de campagne était définitivement arrêtée ; le 25 juin, la première brigade fut dirigée sur Darmstadt, et, les 1[er] et 8 juillet, le restant du contingent badois alla rejoindre cette brigade. Le contingent de la *Hesse-Darmstadt* fut prêt à entrer en campagne vers le 15 juin.

[1] *Annexe* 6. Protocole de la Conférence du 1[er] juin.

Les contingents de la *Hesse-Électorale* et de *Nassau,* qui, d'après la Constitution fédérale, devaient, avec la Saxe, former le IX[e] corps, se réunirent le 22 juin à Hanau et furent placés sous les ordres du prince Alexandre. Les Hessois, sauf 2 escadrons de hussards, entrèrent le 29 juin à Mayence pour y tenir garnison.

Les troupes autrichiennes en garnison à Rastatt et à Mayence se retirèrent, en exécution de la décision diétale du 9 juin, et formèrent une brigade sous les ordres du général-major Hahn. Cette brigade fut ramenée en Autriche, pour être mise sur pied de guerre, et, le 23 juin, elle rentra à Darmstadt[1] complétement mobilisée; elle fut réunie à la brigade nassovienne, pour constituer la division du feld-marschall-lieutenant autrichien, comte Neipperg, laquelle combattit avec l'armée fédérale.

Le 9 juin, le général-lieutenant von der Tann, chef d'état-major de l'armée bavaroise, arriva à Vienne afin de s'entendre avec le chef d'état-major de l'armée impériale, sur le plan d'opérations que l'armée du Nord et l'armée fédérale allaient devoir exécuter en commun et simultanément. Une convention militaire fut signée à Olmütz, le 14 juin. Elle contenait les stipulations arrêtées entre les deux gouvernements, pour le cas où une action commune des forces militaires de l'Autriche et de la Bavière réunies deviendrait nécessaire contre la Prusse. La convention ci-dessous fut conclue, pour l'Autriche, par le feld-marschall-lieutenant baron Henikstein, agissant conformément aux instructions du feld-marschall-lieutenant comte Crenneville, premier adjudant général de S. M. l'Empereur.

STIPULATIONS MILITAIRES

Pour le cas où les événements politiques actuels amèneraient une action commune des forces militaires de l'Autriche et de la Bavière, réunies contre la Prusse.

« Après que S. M. l'Empereur d'Autriche a déclaré à plusieurs
» reprises, que rien n'était plus éloigné de sa pensée que l'idée
» d'attaquer la Prusse; après que le Gouvernement impérial s'est
» déclaré prêt à observer strictement les prescriptions de l'art. XI

[1] La brigade se composa du 16[e] régiment d'infanterie, des troisièmes bataillons des 16[e], 21[e], 49[e] et 74[e] de ligne, du 35[e] bataillon de chasseurs, d'une batterie de 4ℓ, d'une batterie de 8ℓ, et d'une ambulance. Total 8 bataillons et 2 batteries.

» de l'Acte fédéral, il est clair que l'emploi simultané de moyens
» de coercition militaires contre la Prusse ne pourra avoir lieu
» qu'en vertu d'une décision émanant de la Diète, ou en cas d'une
» attaque de la Prusse contre un État confédéré allemand. Dans
» cette prévision, et en vertu des instructions de leurs hauts Gouvernements, les soussignés sont convenus de ce qui suit :

» ART. 1er. L'armée bavaroise, forte de 40,000 à 50,000 hommes, restera réunie sous les ordres de son commandant, S. A. R. le prince Charles de Bavière, feld-marschall.

» ART. 2. Les contingents du royaume de Wurtemberg, des duchés de Bade, de Hesse et de Nassau, seront également placés sous les ordres du Commandant en chef bavarois, dans la limite, toutefois, des arrangements convenus entre ces divers États et le gouvernement bavarois.

» ART. 3. Le Commandant en chef bavarois coordonnera et dirigera les opérations de l'armée sous ses ordres, d'après le plan d'opérations commun et unique sur lequel les soussignés se sont mis d'accord, et conformément aux instructions qui lui seront transmises par le Commandant en chef autrichien.

» Il est expressément entendu cependant, que ces opérations devront être d'accord avec les intérêts territoriaux des États auxquels appartiennent les armées alliées, et, qu'en cas de besoin, les chefs de ces armées prendront, pour couvrir les territoires de leurs États respectifs, les dispositions qu'ils jugeront nécessaires, pourvu qu'elles ne soient pas contraires au but de la guerre, dans le cas où ce but ne pourrait être atteint que par la réunion des forces alliées [1].

» ART. 4. Afin de faciliter les rapports entre les deux armées alliées, et la conduite des opérations convenues, un général ou un colonel, appartenant à l'une des armées, sera attaché au quartier général de l'autre, et réciproquement.

» ART. 5. Avant le 15 juin, l'armée bavaroise aura pris position en Franconie, dans le voisinage des chemins de fer, et de façon à pouvoir se mettre en mouvement au moment opportun et en se conformant au plan de campagne arrêté en commun.

» ART. 6. Les opérations militaires ayant lieu en vertu du droit fédéral, les négociations pour la paix seront basées sur le même

[1] La rédaction primitive portait : « et que leur mission principale doit » être de couvrir, en cas de besoin, les possessions de leur souverain. »

» droit, et le Gouvernement autrichien s'engage à ne pas entamer, » pour son compte personnel, des négociations isolées ayant pour » but de conclure la paix avec la Prusse ; il s'engage, en outre, à » ne les entamer qu'avec le concours d'un Envoyé bavarois, et » à ne rien conclure que d'accord avec le Gouvernement bavarois.

» Art. 7. Dans le cas où les événements imprévus de la guerre » nécessiteraient, pour la conclusion de la paix, des modifications » territoriales, le Gouvernement impérial s'engage à faire en sorte » que la Bavière ne subisse aucune perte, ou n'en subisse que dans » la proportion de tous les États confédérés, et qu'elle soit indem- » nisée des cessions territoriales qui pourraient survenir à ses » dépens.

» Art. 8. La ratification des stipulations énoncées ci-dessus est » réservée aux Souverains respectifs des soussignés. Elle devra » avoir lieu dans les huit jours, et, par ce fait, cette convention » acquerra force de traité.

» Olmütz, le 14 juin 1866.

» Baron von der Tann, m. p. — Henikstein, m. p.

» Général-lieutenant et chef d'état-major. — Feld-marschall-lieutenant et chef d'état-major. »

Cette convention fut ratifiée le 24 juin à Munich, et le 25 à Vienne, après, toutefois, que l'art. 3 eût été modifié de la manière suivante :

« Art. 3. Le Commandant en chef bavarois coordonnera et diri- » gera les opérations de l'armée sous ses ordres, d'après un plan » d'opérations commun et unique, ainsi que d'après les instruc- » tions, basées sur ce plan, qui lui seront transmises par le Com- » mandant en chef autrichien.

» On aura soin, dans les combinaisons ultérieures qui seront la » conséquence du plan de campagne adopté, de faire en sorte : » d'une part, que les opérations restent conformes aux intérêts ter- » ritoriaux des États dont font partie les armées alliées ; et d'autre » part, on aura égard tout autant, à la nécessité de couvrir les » possessions des Souverains alliés, qu'à celle de réunir leurs » forces militaires pour atteindre le but de la guerre. »

Le comte Mensdorff, ministre des Affaires Étrangères à Vienne, en faisant parvenir, avant le 14 juin, au feld-marschall-lieutenant baron Henikstein le projet de convention primitif, y avait joint les observations suivantes : « Il est fort important d'obtenir,

» pour ce qui a rapport aux grandes opérations, que les troupes » bavaroises soient placées plus complétement sous les ordres » du Commandant en chef autrichien, tout en ayant bien soin de » faire la part des formes à employer dans la correspondance avec » le prince Charles. Il faut écarter l'idée de chercher à couvrir » le territoire de l'un ou de l'autre pays. Disposer d'une force » imposante, afin de battre l'ennemi le plus tôt possible, tel est » le meilleur moyen à employer pour couvrir efficacement ces » territoires. Lors de la conclusion de la paix, la Bavière ne » pourra dans aucun cas être laissée en dehors des négociations; » seulement, sa voix sera d'autant plus prépondérante que son » action antérieure aura été plus énergique. »

En rendant compte à M. de Mensdorff, après la signature de la convention, de l'insuccès de ses efforts, le feld-marschall-lieutenant baron Henikstein fit observer, que si le § 2 de l'art. 3 était maintenu, on ne pourrait plus compter sur une coopération militaire efficace de la part des alliés, car, bien que cela fût contraire à leur intérêt bien entendu, ils seraient portés, tout naturellement, à considérer la préservation de leurs propres territoires comme le but essentiel à atteindre. « Quoi qu'il en soit, dit en termi» nant le chef d'état-major, un article de plus ou de moins » dans un traité, ou une rédaction plus ou moins claire d'un para» graphe, ne nous seront pas d'une grande utilité, si les gou» vernements en question n'ont pas la volonté sérieuse d'agir » avec toutes leurs forces disponibles pour atteindre le but pro» posé. »

Une convention supplémentaire, devant servir de complément aux *Stipulations militaires*, fut signée également, le 14 juin, par les chefs d'état-major barons Henikstein et von der Tann. Elle portait:

« Comme suite aux *Stipulations militaires* conclues aujour» d'hui, sauf ratification, les soussignés sont convenus de ce » qui suit, pour le cas où les forces militaires, sous le commande» ment du prince Charles de Bavière, seraient appelées à coopérer » avec l'armée autrichienne :

» Art. 1er. A moins d'événements imprévus, l'armée du Nord » sera concentrée, *à la fin de juin ou au commencement de juillet*, » *dans la partie nord-est de la Bohême*, entre le Haut-Elbe et » l'Iser, faisant face au Riesengebirge.

» Considérant, que deux corps qui opèrent isolément s'exposent » au danger d'être battus l'un après l'autre; que l'ennemi, con-

» centré sur l'Elbe, pourrait profiter de sa position centrale pour » exécuter cette manœuvre contre les deux armées opérant séparément; que la concentration des forces austro-bavaroises entre » l'Elbe et l'Iser permet, soit de rester sur la défensive, soit de » prendre l'offensive au moment opportun: en conséquence, les » soussignés estiment qu'il est de la plus haute importance que » l'armée sous les ordres du prince Charles soit réunie le plus » tôt possible à l'armée du Nord, dans la position précitée.

» Art. 2. Dans ce but, l'armée bavaroise se concentrera le plus » tôt possible sur la ligne Bayreuth-Schwandorf, le long du » chemin de fer, afin de pouvoir se joindre à l'armée du Nord, » au moment propice, de même que les troupes du VIII[e] corps » et des autres contingents fédéraux.

» Art. 3. Afin de faciliter et d'accélérer ce mouvement, l'administration du chemin de fer de l'Ouest, en Bohême, réunira tous » les moyens de transport dont elle pourra disposer, et les » mettra à la disposition de la *Commission centrale des transports* » siégeant à Prague.

» Art. 4. Pour ce qui concerne l'entretien et la nourriture des » troupes alliées, ainsi que l'établissement des magasins, dépôts » et hôpitaux qui leur seront nécessaires, l'Administration autrichienne s'empressera de donner toutes les facilités désirables, et » elle suivra les prescriptions du règlement fédéral relatif aux » approvisionnements.

» Des dispositions préparatoires, concernant ces divers services, » pourront même être prises, si on en fait la demande, avant que » la réunion projetée ne soit effectuée, et elles seront basées également sur les prescriptions du règlement précité.

» Art. 5. Si, par suite d'événements politiques ou militaires » imprévus, la réunion des deux armées ne pouvait être effectuée » en temps opportun, les nouvelles dispositions destinées à remplacer celles qui font l'objet de l'art. 3, devront être le résultat » d'une nouvelle convention.

» L'état-major impérial aura soin de faire parvenir au quartier » général bavarois un certain nombre d'exemplaires de cartes de » la Bohême, à différentes échelles; ce nombre sera réglé d'après » les prescriptions en usage à ce sujet dans l'armée impériale.

» Olmütz, le 14 juin 1866.

» Baron von der Tann, m. p.
» Général-lieutenant et chef d'état-major.

Baron Henikstein, m. p.
Feld-marschall-lieutenant et chef d'état-major. »

Cette convention, *qui montrait clairement la pensée dominante du plan de campagne adopté par l'Autriche*, devait être exécutée avec la plus parfaite loyauté par tous les signataires. Malheureusement on vit bientôt qu'il n'en serait pas ainsi, car déjà le 18 juin on savait à Vienne que le gouvernement bavarois n'était pas disposé du tout à envoyer ses troupes en Bohême.

Le feld-marschall-lieutenant comte Huyn fut envoyé à Munich, comme délégué militaire autrichien au quartier général bavarois. Il y arriva le 19 juin, et chercha à convaincre le gouvernement bavarois de la nécessité de rapprocher son armée de la frontière septentrionale de la Bohême, afin de prêter au moins un concours indirect aux opérations de l'armée du Nord; mais de hautes influences politiques neutralisèrent l'effet de ses paroles, et, malgré la déclaration de guerre simultanée adressée par la Prusse au roi de Hanovre, à l'Électeur de Hesse et au roi de Saxe, le cabinet de Munich *persévéra dans son irrésolution.*



CHAPITRE VI.

ARMEMENTS DE LA PRUSSE[1].
MARCHE DE CONCENTRATION DE SON ARMÉE.

Les premiers ordres relatifs à la mobilisation de l'armée prussienne furent donnés le 29 mars.

On commença par mettre à l'abri d'un coup de main les forteresses de Neisse, Glatz, Cosel, Torgau et Wittenberg. Soixante et quinze bataillons d'infanterie, appartenant à différents corps, furent augmentés de 152 hommes, et portés de 534 à 686 hommes. On mit sur pied de guerre les batteries de la Garde, celles appartenant aux 3e, 4e et 6e régiments d'artillerie de campagne, ainsi que les deux divisions de campagne du 5e régiment. L'effectif des compagnies d'artillerie et de pionniers de siége, en garnison dans les places précitées, subit une deuxième augmentation (complet de siége). Celui des compagnies en garnison à Glogau, Spandau et Magdebourg, subit une première augmentation (effectif de sûreté). Le 3 avril les compagnies d'artillerie de Küstrin, Erfurt et Minden, subirent la même augmentation.

On prit prétexte des armements insignifiants faits par l'Autriche, pour justifier de véritables préparatifs de guerre, ayant évidemment un tout autre caractère que ceux si fortement incriminés. Du 19 avril au 2 mai, il y eut, il est vrai, un ralentissement très sensible dans les travaux d'armement; mais, à partir du 3 mai, ils reprirent avec une nouvelle vigueur.

La cavalerie fut mise sur pied de guerre, et les escadrons de dépôt furent portés à 150 chevaux. Les 1er, 2e, 7e et 8e régiments d'artillerie furent également mis sur pied de guerre. Les bataillons d'infanterie et de pionniers de la Garde; ceux des IIIe, IVe, Ve et VIe corps d'armée furent portés à 1002 hommes. On compléta l'effectif

[1] Les données principales qui ont servi à la rédaction de ce chapitre ont été prises dans la 4e livraison de l'année 1867, du journal militaire prussien : *Militärische Blätter*.

des dépôts, mais on n'y incorpora que des hommes exercés (sans recrues). Les forteresses d'Erfurt, de Torgau, de Wittenberg, de Cosel, de Glatz et de Neisse, furent mises complétement en état de défense. On rappela les landwehr des Ve et VIe corps d'armée (502 hommes par bataillon); ils furent désignés pour occuper les places fortes de la Silésie.

Le 5 mai, on mobilisa le corps de la Garde, les IIIe, IVe, V^e, VIe et VIIIe corps; ainsi que 4 équipages de pont et 3 détachements télégraphiques. Les colonnes de matériel de siége des 6 bataillons de pionniers furent attelées. Les hommes appartenant aux 12 bataillons de landwehr du IVe corps furent rappelés (500 hommes par bataillon), et dirigés sur les forteresses. Le 6 mai, l'ordre fut donné de mobiliser également les 7 régiments d'infanterie en garnison dans les forteresses fédérales.

Six corps d'armée se trouvèrent ainsi complétement mobilisés.

L'attitude du Hanovre, dans la séance de la Diète du 5 mai, décida la mobilisation du VIIe corps et celle des troupes stationnées dans le Holstein.

Le 8 mai, on ordonna la mobilisation des Ier et IIe corps, ainsi que celle de tous les services administratifs de l'armée. Le rappel des landwehr, appartenant aux Ier, IIe et VIIe corps, fut retardé. Les troupes d'artillerie des forteresses de Coblence, Cologne, Wesel, Stettin et Dantzig, ainsi que celles en garnison à Sonderbourg-Düppel, subirent une première augmentation.

Le 19 mai, la création d'un corps de Réserve, composé de troupes de landwehr armées de fusils à aiguille, fut décidée; celles qui furent envoyées dans les forteresses reçurent des fusils du système Minié. Le corps de Réserve devait se composer de 2 divisions d'infanterie, et d'une division de cavalerie ; plus 1 régiment d'artillerie et 2 compagnies de pionniers qu'il s'agissait de créer.

Du 10 au 12 mai on rappela :

12	bataillons	de landwehr	de la Garde à	802	hommes.
6	»	»	des 9e et 21e régiments à.	802	»
6	»	»	des 13e et 15e » à.	802	»
13	»	»	du IIIe corps à . . .	500	»
6	»	»	des 16e et 17e régim^{ts} à.	802	»
26	»	»	des Ier et VIIIe corps à .	500	»

6 bataillons de landwehr	des 2e et 14e régiments à.	500 hommes.	
4 »	» N°s 36, 37, 39 et 40 à .	500	»
25 »	» des Ve et VIe corps à .	802	»

Les 12 régiments de cavalerie de landwehr furent mobilisés; les trois premières brigades (1er et 2e dragons, 1er et 5e hussards, 3e, 4e et 8e lanciers) formèrent une division. La 5e brigade (2e hussards et 1er lanciers) fut attachée à la division de cavalerie de la IIe armée, et la 6e brigade (6e hussards et 2e lanciers) fit partie du détachement Stolberg. Le 7e régiment de grosse cavalerie de landwehr, et les 16e et 17e régiments d'infanterie de landwehr furent envoyés dans les duchés de l'Elbe, afin d'y remplacer les troupes désignées pour entrer en campagne. Le 10e hussards de landwehr fut partagé par moitié entre l'armée du Mein et celle de l'Elbe.

Ce qui complétait la mobilisation de toute l'armée.

Le 4e régiment d'infanterie de la Garde resta provisoirement à Berlin; plus tard (le 23 juin) il fut dirigé sur Eisenach et fit ensuite partie du IIe corps d'armée de Réserve. Le 63e régiment d'infanterie resta à Neisse.

Du 10 au 12 mai, l'ordre fut donné de mettre les forteresses de Magdebourg et de Spandau à l'abri d'une attaque de vive force.

Le 17 mai, tous les escadrons de dépôt furent portés à 200 chevaux. On mobilisa 16 colonnes de munitions et 2 dépôts de munitions de la réserve. Le 22 mai, on mobilisa un 4e détachement télégraphique. Le 24 mai, Glogau fut mis à l'abri d'une attaque de vive force, et les troupes d'artillerie de la garnison subirent une seconde augmentation. On forma une administration centrale pour la surveillance du service des approvisionnements des Ire et IIe armées en campagne.

Les 14 et 18 juin, l'ordre fut donné de procéder à l'armement des forteresses de Coblence et de Saarlouis. Les 37 bataillons de landwehr, des IIIe, IVe et VIIIe corps furent portés de 500 à 802 hommes. Les bataillons de dépôt, appartenant au corps de la Garde, aux Ier, IIe, VIe et VIIIe corps, et à 3 régiments de fusiliers, au nombre de 48, furent portés à 1002 hommes; chaque bataillon fut divisé en deux parts : 200 hommes, servirent de noyau pour un nouveau bataillon de dépôt, et les 802 hommes restants formèrent un 4e bataillon que l'on envoya rejoindre les 3 autres. On créa un 9e bataillon de chasseurs, en prenant des hommes dans huit compagnies de dépôt de chasseurs. Pour le service des places fortes, on créa

six corps de cavalerie de landwehr, d'un effectif moyen de 428 hommes.

Le 23 juin, Deutz fut mis à l'abri d'une attaque de vive force. Kōnigsberg, Pillau, Stralsund, Swinemunde, Colberg, Posen, Thorn et Graudenz reçurent une première augmentation de troupes du génie.

Le 3 juillet, on ordonna la formation du II[e] corps d'armée de Réserve, sous les ordres de S. A. R. le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin. Ce corps devait se composer d'une division prussienne et du contingent mecklembourgeois. La division prussienne fut formée de : 1 brigade d'infanterie combinée (régiment d'Anhalt et les 4[es] bataillons des 2[e], 9[e], 14[e], 42[e] et 61[e] régiments); de 1 brigade de réserve de la Garde (les 4[es] bataillons des 1[er], 2[e] et 3[e] régiments de la Garde et du 4[e] régiment de grenadiers de la Garde). On adjoignit à ce corps 2 régiments de cavalerie de landwehr de Réserve, et le 2[e] régiment d'artillerie de réserve, fort de 8 batteries de campagne, qu'il fallut créer.

Les 4[es] bataillons d'infanterie nouvellement formés furent répartis dans les divers corps d'armée.

Il résulte de ce qui précède, que l'armée prussienne, au moment de l'entrée en campagne, se composait de :

A. Troupes mobilisées.

a) *Infanterie.*

81 régiments à 3 bataillons	256,450 hommes.
11 1/4 bataillons de chasseurs	11,728 »
48 quatrièmes bataillons	40,512 »
8 régiments de landwehr à 3 bataillons . .	20,384 »
Total.	329,074 hommes.

b) *Cavalerie.*

200 escadrons de ligne	33,236 hommes.
72 » landwehr	8,004 »
20 » » de réserve.. . . .	2,843 »
Total.	44,083 hommes.

c) *Artillerie.*

9	régiments à 15 batteries	36,842 hommes.
9	colonnes de munitions	
1	régiment à 12 batteries	2,544 »
1	» 8 »	1,672 »
3	batteries de matériel hanovrien	624 »
16	colonnes de munitions de réserve . . .	2,784 »
2	» » dépôts	112 »
	Total.	44,578 hommes.

d) *Pionniers.*

9	bataillons	7,596 hommes.
2	compagnies de réserve	328 »
6	colonnes de pontons	888 »
6	équipages de pont de campagne	300 »
9	colonnes de matériel de siége	162 »
4	détachements télégraphiques de campagne.	508 »
	Total.	9,782 hommes.

De plus :

États-majors	2,946 hommes.
Train d'équipages (non compris les employés).	12,000 »
Total. . .	14,946 hommes.
Total de l'armée de campagne. . .	*442,463 hommes.*

B. Troupes de dépôt ou de remplacement.

a) *Infanterie.*

81	bataillons de dépôt de ligne	82,701 hommes.
10	compagnies de dépôt de chasseurs . . .	2,050 »

b) *Cavalerie.*

48	escadrons de dépôt de ligne	9,696 »
12	» » landwehr	2,424 »

c) *Artillerie.*

9 divisions de dépôt	5,094	hommes.

d) *Pionniers.*

9 compagnies de dépôt	1,854	»

e) *Train.*

9 divisions de dépôt	5,526	»

f) *Divisions d'ouvriers.*

81 pour l'infanterie	13,041	»
10 » les chasseurs	510	»
48 » la cavalerie	1,920	»
9 » l'artillerie	1,836	»
9 » le train	449	»
États-majors	1,914	»
Total	129,025	hommes.

C. Troupes de garnison.

62 bat. à 802 hommes, y compris les officiers.	51,115	hommes.
30 bat. à 500 hommes, y compris les officiers.	15,480	»
14 escadrons de cavalerie	2,260	»
120 compagnies d'artilleurs	24,840	»
26 détachements de pionniers	3,193	»
États-majors	700	»
Total	97,588	hommes.

RÉCAPITULATION.

A. Troupes mobiles	442,463	hommes.
B. » de dépôt	129,025	»
C. » de garnison	97,588	»
Effectif de l'armée prussienne	669,076	hommes.

Après avoir donné ci-dessus l'énumération des forces militaires

dont la Prusse pouvait disposer au début de la guerre, il nous reste à exposer de quelle manière ces troupes furent réparties et concentrées.

La force principale, divisée en deux armées, fut opposée à l'armée austro-saxonne; trois divisions, destinées à contenir les Etats confédérés alliés de l'Autriche, furent laissées sur le Rhin et en Westphalie.

Le 12 mai, l'ordre fut donné de procéder immédiatement à l'organisation de la Ire armée, et S. A. R. le prince Frédéric-Charles en prit le commandement. Elle reçut l'ordre de s'établir le long des frontières de la Saxe, l'aile droite appuyée à l'Elbe, afin de couvrir la Marche de Brandenbourg et de masquer les dispositions qu'allait nécessiter la mobilisation complète des forces prussiennes. Cette armée se composa d'abord : du IIIe corps (province de Brandenbourg), du IVe corps (province de Saxe), et d'un corps de cavalerie créé provisoirement.

Le 17 mai, la formation de la IIe armée fut décidée également, et le prince royal en prit le commandement. Elle se composa, provisoirement : du Ve corps (province de Posen), du VIe corps (province de Silésie), et d'une division de cavalerie.

Pour couvrir les frontières méridionales de la Silésie, on forma deux détachements : le premier, sous les ordres du général von Knobelsdorff, composé du 62e régiment d'infanterie, du 2e régiment de lanciers et d'une batterie de 6℔, se réunit à Ratibor; le second, formé de troupes de landwehr et de volontaires, sous les ordres du général-major comte von Stolberg, se réunit à Oppeln, puis à Gleiwitz, sur les frontières de la Gallicie. Il se composa de 6 bataillons à 600 hommes, de 1 compagnie de chasseurs, et de la 6e brigade de cavalerie de landwehr forte de 2 régiments.

Le corps de la Garde et le IIe corps furent désignés pour faire partie de la Ire armée. Les Ier, VIIe et VIIIe corps, et le Ier corps de Réserve restèrent provisoirement disponibles.

Les grands mouvements de troupes commencèrent le 16 mai.

Le 20 mai, le prince Frédéric-Charles établit son quartier général à Sorau. Les 5e et 6e divisions d'infanterie occupèrent Finsterwalde, Kalau, Kottbus, Drebkau et Spremberg; les 7e et 8e divisions, Mühlberg, Torgau et Herzberg; le corps de cavalerie fut cantonné dans les environ de Görlitz.

Le 4 juin, le prince royal établit son quartier général au château de Fürstenstein, près de Freibourg. Le Ve corps occupa Landshut,

le VIe corps, Waldenbourg, et la division de cavalerie fut cantonnée à Striegau. A la fin de mai les deux armées se trouvaient établies dans les positions indiquées ci-dessus.

Le VIIe corps (sauf la 14e division qui fut envoyée sur l'Elbe), sous les ordres du général-lieutenant von Goeben, fut concentré en Westphalie. Le corps d'occupation des Duchés, sous les ordres du général-major von Manteuffel, se rapprocha de la frontière hanovrienne. Une division, sous les ordres du général-major von Beyer, fut concentrée à Wetzlar. Elle se composa, dans le principe, de la 32e brigade d'infanterie, du 9e régiment de hussards et de 2 batteries du 8e régiment d'artillerie; plus tard elle fut renforcée du 20e régiment de ligne, venant de Luxembourg, du 32e régiment de ligne, venant de Mayence, et du 39e régiment de fusiliers.

Dans les premiers jours de juin, les trois corps d'infanterie encore disponibles, furent désignés pour la Ire armée et répartis le long des frontières de la Saxe. Le corps de la Garde continua à tenir garnison à Berlin.

Il résulte de l'ensemble des dispositions préliminaires exposées ci-dessus, que les Prussiens n'étaient pas encore complétement édifiés sur le point de concentration adopté pour l'armée autrichienne, et qu'ils craignaient de la voir arriver en Bohême et déboucher en Saxe.

Le VIIIe corps (15e et 16e divisions), et la 14e division d'infanterie (du VIIe corps) se réunirent et formèrent l'armée de l'Elbe. Elles occupèrent les deux rives du fleuve et s'établirent : la 16e division et la réserve de cavalerie à Liebenwerda, la 15e division à Belgern, et la 14e division à Düben sur la Mulde; une avant-garde s'avança jusqu'à Mühlberg.

Le IIe corps vint s'établir derrière l'aile droite de la Ire armée, entre Herzberg et Jüterbogk; le Ier corps derrière l'aile gauche, et près de Görlitz; ce corps ayant été désigné, quelques jours plus tard, pour la IIe armée, il appuya à gauche vers Hirschberg et Schönau.

Le 8 juin, toute la Ire armée fit un mouvement vers la gauche; les 5e et 6e divisions s'établirent à Görlitz, Reichenbach et Niesky; les 7e et 8e divisions à Spremberg, Hoyerswerda et Uhyst; le IIe corps à Senftenberg et Ortrand.

Le 10 juin, alors que l'armée autrichienne, presque complétement mobilisée et concentrée entre Olmütz et Brünn, aurait pu,

tout aussi bien, se trouver concentrée en Bohême et prête à prendre l'offensive, l'armée prussienne était disposée comme suit :

L'armée de l'Elbe (1 1/2 corps), sur l'Elbe, en avant de Torgan, occupant une ligne de 8 milles d'étendue : Düben-Mühlberg-Liebenwerda ;

La Ire armée (3 corps d'infanterie et 1 de cavalerie), occupant la ligne Ortrand-Hoyerswerda-Görlitz, de 12 milles d'étendue ;

La IIe armée (3 corps d'infanterie et 1 division de cavalerie), entre Hirschberg et Waldenbourg, sur 6 milles d'étendue. Ces trois armées réunies, formant la force principale, occupaient donc une ligne ayant 26 milles de longueur, de Düben à Waldenbourg.

Enfin, les détachements Knobelsdorff et Stolberg étaient destinés à couvrir l'aile gauche de la IIe armée.

A cette même époque, le corps de la Garde était encore à Berlin, et le Ier corps de Réserve commençait seulement à s'organiser.

Il est évident que, vu la configuration du terrain, la disposition adoptée ne permettait aux différents corps prussiens de se soutenir les uns les autres, ni dans l'offensive ni dans la défensive. Elle montre, en outre, que l'intention de l'état-major prussien n'était nullement de prendre l'offensive, et que sa principale préoccupation, évidemment contraire aux principes de la stratégie, c'était de préserver le territoire national au moyen d'un long cordon de troupes disséminées le long de la frontière.

D'un autre côté, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'armée autrichienne était, à cette même époque, complétement mobilisée et concentrée à Olmütz et à Brünn; elle aurait pu l'être tout aussi bien en Bohême ou en Silésie, et se trouver à la frontière, vis à vis de l'armée prussienne non complétement mobilisée et surprise en flagrant délit de marche de concentration.

Donc, contrairement à l'opinion généralement admise, l'armée prussienne ne fut pas prête à entrer en campagne avant l'armée impériale, et ce fut par suite de considérations étrangères à l'art militaire que l'on se décida à concentrer celle-ci dans un camp retranché situé à plusieurs étapes de la frontière. La concentration de l'armée à Olmütz fut une faute des plus graves. Il eût été possible cependant de l'atténuer et de la réparer en partie, si, immédiatement après avoir été informé des positions occupées par la IIe armée (et on en fut informé plus qu'en temps opportun), on se fût hâté de franchir la frontière, et de profiter de l'occasion favorable qui se présentait, pour battre le prince Royal isolément.

A peine installé, le commandant de la IIe armée, voyant le danger qui le menaçait, demanda l'autorisation de s'établir derrière la Neisse, et de prendre position en s'appuyant à la forteresse de ce nom. En suite de cette autorisation, qui fut accordée le 10 juin, la IIe armée appuya de onze milles vers la gauche. Le VIe corps marcha par Reichenbach, Frankenstein et Ottomachau sur Steinau; le Ve corps par Schweidnitz et Lauterbach sur Grottkau; le Ier corps par Kupferberg, Schweidnitz et Nimptsch sur Münsterberg [1]; la division de cavalerie par Metkau et Jordansmühle sur Strehlen.

La Ire armée se concentra en même temps entre Görlitz et Löwenberg. Le IIIe corps s'établit à Löwenberg, Friedeberg et Wiegandsthal; le IVe corps entre Lauban et Greiffenberg; le IIe corps dans les environs de Niesky, Reichenbach, Görlitz et Seidenberg; le corps de cavalerie fut cantonné sur les deux rives du Bober, près de Löwenberg. Les routes conduisant à Löbau, Zittau, Friedland et Reichenberg furent occupées et observées. Un détachement, fort de 3 bataillons, 1 escadron et 1 batterie, s'avança jusqu'à Warmbrunn.

L'armée de l'Elbe conserva les positions qu'elle occupait antérieurement.

Le 10 juin, le corps de la Garde reçut l'ordre d'aller renforcer la IIe armée. Ce corps comptait 1,154 officiers, 35,523 hommes, 9,334 chevaux et 942 voitures. Le mouvement commença le 13, et ne fut complétement terminé que le 22 juin. Il fut concentré dans les environs de Brieg.

Les forteresses de Glatz, Neisse, Cosel, Schweidnitz et Glogau étaient en bon état de défense.

Le 10 juin, le prince Royal transféra son quartier général à Neisse, et se mit en mesure de résister à l'attaque de l'armée autrichienne, qu'il croyait imminente. Cette attaque ne devait pas se produire. Le gouvernement impérial, abandonnant toute initiative, avait rendu ses opérations de guerre solidaires des décisions de la Diète et, par suite, ainsi que nous l'avons exposé plus haut, il n'entrait pas dans les vues de l'état-major autrichien, dont le plan de campagne était basé du reste sur des hypothèses militaires complétement erronées, d'envahir le territoire prussien. L'initiative des opérations fut donc laissée complétement à la

[1] Un détachement de ce corps, composé de : 6 bataillons, 2 régiments de cavalerie et 4 batteries d'artillerie, resta à Waldenburg pour surveiller les défilés de Landshut à Charlottenbrunn.

Prusse; ou plutôt, par suite de la résolution prise par l'Autriche de conserver une attitude défensive, la Prusse fut bien obligée de prendre l'offensive et de marcher en avant.

Le 16 juin, les forces prussiennes se composaient de[1] :

Armée de l'Elbe	48,840	hommes,	144	pièces.
Ier corps d'armée de réserve .	24,888	»	54	»
Ire armée	97,020	»	300	»
IIe armée	120,990	»	342	»
Détachement Stolberg . . .	6,540	»	4	»
Détachement Knobelsdorf. .	3,856	»	6	»
Total. . .	302,134	hommes[2],	850	pièces.

Le 15 juin, l'armée autrichienne se composait de[3] :

Armée principale :

6 corps et 4 divisions de cavalerie.	197,070	hommes,	632	pièces.
Troupes en Bohême:				
1 corps et 1 division de cavalerie .	41,139	»	104	»
Total. . .	238,209	hommes[4],	736	pièces.

A quoi il faut ajouter environ 30,000 hommes et 58 pièces, formant l'armée saxonne.

Dans l'Allemagne occidentale nous voyons en présence :

D'un côté, trois divisions prussiennes, concentrées à Altona, Minden et Wetzlar. (Lors de leur réunion, elles formèrent *l'armée du Mein,* forte de 50,000 hommes environ, sous les ordres du général d'infanterie Vogel von Falckenstein.)

De l'autre côté, trois contingents complétement différents, savoir :

Le corps hanovrien	20,000	hommes.
La division Hesse-Cassel	6,000	»
La brigade nassovienne	5,000	»
Total. . .	31,000	hommes.

[1] Situation au 16 juin. Voir *Tableau* G.

[2] Dont 235,844 d'infanterie et 33,904 cavaliers.

[3] Situation au 15 juin. Voir *Tableau* D.

[4] Dont 192,089 d'infanterie et 22,832 cavaliers.

Plus les deux corps fédéraux :

Le VIIIe corps (Hesse, Bade et Wurtemberg).	50,000 hommes.
Le VIIe corps (Bavière)	40,000 »
Total. . .	90,000 hommes.

Ces divers contingents réunis donnaient, par conséquent, un effectif de 121,000 hommes, mais les corps se trouvaient disséminés sur une vaste étendue de territoire et n'étaient nullement en état d'entrer en campagne.

Il est à regretter que les gouvernements de ces divers États n'aient pas mieux compris leur mission et leurs intérêts, et n'aient pas mis plus de résolution et plus d'énergie dans leurs armements, afin d'être à même d'exercer une légitime influence sur des événements dont devait dépendre le sort de l'Allemagne et leurs propres destinées.



CHAPITRE VII.

OCCUPATION DU HANOVRE ET DE LA HESSE-ÉLECTORALE.

Dès le milieu de juin, la Prusse entière était sous les armes.

L'armée principale, forte de 260,000 hommes, se trouvait vis à vis des Austro-Saxons, et une autre armée [1], de 50,000 hommes environ, était prête à envahir la Hesse-Électorale et le Hanovre.

La réponse au vote du 14 juin, décidant la mobilisation des contingents fédéraux contre la Prusse, ne se fit pas attendre longtemps, et l'armée prussienne marcha en avant avec beaucoup d'énergie.

Le 15 juin, des sommations identiques furent remises par la Prusse, à la Saxe, au Hanovre et à la Hesse-Électorale.

La Prusse proposait à chacun de ces États la conclusion d'un traité d'alliance aux conditions suivantes :

1° Les troupes . . . . . seront replacées, sans délai, sur le pied de paix du 1er mars dernier.

2° Le gouvernement . . . . . . consent à la convocation du Parlement allemand, et il fera en sorte que les élections nécessaires à cet effet aient lieu en . . . . . . en même temps qu'en Prusse.

3° La Prusse garantit au . . . . . . son territoire et ses droits de souveraineté, dans la limite des propositions de réforme faites par la Prusse le 14 de ce mois.

Ces sommations identiques se terminaient par la demande d'une réponse dans le courant de la journée, et par la déclaration : que toute réponse négative ou évasive serait considérée par la Prusse comme équivalant à une déclaration de guerre.

Les cabinets de Dresde, de Hanovre et de Cassel, n'ayant pas répondu d'une manière satisfaisante aux injonctions du cabinet de Berlin, le lendemain, 16 juin, les troupes prussiennes envahirent la Hesse, le Hanovre et la Saxe.

[1] Armée du Mein. Voir *Tableau* H.

Dans la séance de la Diète du 16 juin, le gouvernement saxon déposa la motion suivante :

« Plaise à la haute Assemblée, en raison des procédés employés » par la Prusse, procédés contraires au droit des gens, au » droit fédéral et aux dispositions non équivoques des articles II » et XI de l'Acte fédéral, et de l'art. I de l'Acte final de Vienne, » procédés qui compromettent, en outre, la sécurité publique et » l'acte de possession à l'intérieur de la Confédération germanique : » prendre immédiatement les dispositions nécessaires, en vertu » des art. XVIII et XIX de l'Acte final de Vienne, pour mettre un » terme à cet état de choses anormal, et inviter en même temps » les hauts Gouvernements d'Autriche et de Bavière à s'opposer, » par la force, aux mesures prises par la Prusse et à ordonner, sans » délai, les dispositions nécessaires pour atteindre ce but.

» En attendant, le Gouvernement royal, fidèle à ses devoirs » fédéraux, agira dans la limite de ce que ses propres forces lui » permettront. »

L'envoyé d'Autriche déclara immédiatement : que S. M. l'Empereur réprimerait avec toutes ses forces la violence faite à ses confédérés, mais que, en revanche, le Gouvernement impérial attendait de leur part un dévouement égal pour la défense de la cause commune, c'est à dire des droits et de la liberté de l'Allemagne.

La motion présentée par la Saxe fut adoptée.

Dans la séance du 18 juin, l'Électeur de Hesse et le Roi de Hanovre notifièrent à la Diète, que les forces militaires de la Prusse ayant franchi les frontières de leurs territoires, ils invoquaient le secours de la Confédération. L'assemblée décida que toutes les mesures militaires, ayant pour objet de prêter secours aux États confédérés menacés, seraient prises immédiatement. Mais ces mesures tardives furent inefficaces, car le gouvernement prussien avait eu soin de prendre à l'avance toutes les dispositions nécessaires pour que rien ne vînt entraver l'exécution simultanée de ses projets d'invasion.

Le Gouvernement hanovrien se préoccupait depuis longtemps des événements qui se préparaient. Voulant enlever à la Prusse tout prétexte de récrimination ou de provocation, il s'était abstenu d'envoyer un représentant aux conférences des États moyens de l'Allemagne, qui avaient eu lieu, peu de temps avant, à Augsbourg et à Bamberg ; il se tenait à l'écart, et n'avait fait aucuns préparatifs pour mettre, en cas de besoin, son armée en état d'en-

trer en campagne. L'attitude prise par la Chambre des Délégués rendait, il est vrai, sa situation assez difficile. Dans la séance du 15 juin, la majorité adopta la proposition faite par M de Bennigsen : de ne pas donner suite au vote de la Diète du 14 juin, et de modifier la composition du cabinet.

Cependant, lorsque le cabinet de Berlin eut enfin fait connaître ses véritables intentions, on résolut de se défendre, et on ordonna immédiatement la mobilisation de l'armée : malheureusement il était trop tard; rien n'était préparé et, malgré les plus grands efforts, il ne fut pas possible de regagner le temps perdu. Et l'indécision du gouvernement hanovrien amena ce résultat, que tous les sacrifices que le pays s'imposait depuis si longtemps, en vue de la défense nationale, furent inutiles au moment décisif.

L'Électeur de Hesse suivit les mêmes errements. Le 15 juin, la Chambre hessoise, confiante dans les traités, votait également la neutralité et la non mobilisation de l'armée. Le lendemain les Prussiens envahissaient le pays, et les troupes hessoises, prises au dépourvu, se hâtaient de se retirer sur Fulda et Hanau, pour éviter une catastrophe imminente. Le cabinet de Cassel s'était si scrupuleusement abstenu de tout préparatif militaire, que l'artillerie hessoise dut battre en retraite sans être pourvue des munitions nécessaires pour l'entrée en campagne. Afin de donner à ce contingent le temps de s'organiser, on le désigna pour tenir garnison à Mayence, et un grand nombre de permissionnaires quittèrent spontanément leur pays, occupé par l'ennemi, et rejoignirent successivement leurs régiments.

Malgré ces événements, l'Électeur ne prétendit pas quitter sa résidence de Wilhelmshöhe. Il fut déclaré prisonnier d'État et enfermé provisoirement à Minden; plus tard il fut transféré à Stettin.

Le 13 juin, le général-lieutenant von Falckenstein reçut de Berlin les instructions suivantes :

« Si, dans la séance de demain, le Hanovre appuie par son » vote la proposition de l'Autriche, et me force à lui déclarer la » guerre, je vous enverrai par le télégraphe l'ordre de franchir » la frontière hanovrienne, et je vous remettrai avec confiance » la direction ultérieure des opérations militaires.

» Vous aurez sous vos ordres: d'abord, la 13e division que vous » pourrez compléter au moyen des troupes de landwehr du terri» toire actuellement sous votre commandement; vous prendrez les



» mesures que vous jugerez convenables pour atteindre ce but.
» Ensuite, la division du général-major von Manteuffel, forte de
» 14,000 hommes, et qui se trouvera, le 15 courant, près d'Altona;
» le commandant est informé qu'il ait à prendre vos ordres.

» Il résulte des renseignements recueillis relativement à l'armée
» hanovrienne, qu'elle comporte au plus un effectif de 15,000 hom-
» mes de toutes armes, répartis entre Stade, Lünebourg, Hanovre,
» Burgdorf et Celle. De plus, elle n'a pas été mise sur pied de
» guerre et rien n'est préparé pour sa mobilisation. La brigade
» autrichienne Kalik, forte de 4,000 à 5,000 hommes, paraît
» s'être concentrée à Harbourg. Je vous laisse le soin de
» recueillir de plus amples renseignements concernant ces dé-
» tails.

» Pour votre gouverne, il importe de diriger vos opérations,
» non pas en vue de l'occupation de tel ou tel point déterminé du
» territoire hanovrien, mais de manière à désarmer les troupes
» hanovriennes, soit par une capitulation, soit par le combat.
» — Si, au moment de franchir la frontière, vous n'aviez pas
» reçu avis que la guerre est déclarée entre la Prusse et l'Autriche,
» vous porterez officiellement à la connaissance de l'officier com-
» mandant les troupes autrichiennes, momentanément stationnées
» en Hanovre, le cas de guerre survenu entre la Prusse et cette
» dernière puissance, afin de l'engager à se retirer du théâtre des
» hostilités. Si nonobstant cette communication, il continuait à
» avoir des rapports avec les troupes hanovriennes, et prenait part
» à leurs opérations contre vous, vous auriez alors à le considérer
» également comme ennemi.

» Le cas échéant, vous ne perdrez pas de vue que vos opérations
» doivent être conduites avec rapidité, et de façon à rendre dis-
» ponibles le plus tôt possible les troupes placées sous vos
» ordres, afin qu'on puisse les employer bientôt sur un autre
» théâtre des hostilités.

» Berlin, le 13 juin 1866.

» (Signé) GUILLAUME. »

Le 15 juin, la division Goeben occupait Minden, la division Manteuffel se trouvait à Altona, et la division Beyer était concentrée à Wetzlar.

Le 16, le général-lieutenant von Falckenstein, qui se trouvait

avec la division Goeben, se porta en avant et franchit la frontière hanovrienne[1].

Déjà la veille, et avant toute déclaration de guerre, le général-major von Manteuffel avait envahi le Hanovre. Sous prétexte qu'il avait l'intention de faire transporter le lendemain, par le chemin de fer, sa division à Minden, en Westphalie, il fit occuper, dans l'après-midi du 15, la ville de Harbourg par une brigade d'avant-garde (général-major Flies). Le lendemain, le restant de la division (10,000 hommes environ) franchit l'Elbe également. Le quartier général fut établi à Harbourg, et la brigade d'avant-garde s'avança jusqu'à Lünebourg. Dans la soirée, deux chaloupes canonnières furent envoyées à Brunnshausen et s'emparèrent d'une batterie de côte, armée de 8 canons de gros calibre, déjà abandonnée par les Hanovriens.

Dans la soirée du 17, on embarqua à Harbourg, à bord des canonnières *Loreley* et *Cyclop* et d'un steamer du commerce, un bataillon du 25e régiment d'infanterie ; il arriva à une heure du matin à Twilenfleth, et marcha immédiatement sur Stade. Les portes de la ville furent enfoncées et la garnison, prise à l'improviste, capitula après une faible résistance. Les Prussiens y trouvèrent 34 canons, 14,000 fusils rayés, et des approvisionnements de toutes espèces.

Les autres villes et ports du littoral furent enlevés avec la même facilité. Le 19, les Prussiens occupèrent les forts du Weser ; le 22, Emden et la batterie de côte de l'Ems ; et le 27, l'île de Norderney ; cette opération termina le rôle joué par la marine prussienne dans le cours de cette campagne.

Nous avons vu que la division Manteuffel avait franchi l'Elbe et était entrée à Harbourg, le 16.

Le 18, elle s'avança sur deux colonnes jusqu'à Lünebourg et Heber. Dans la nuit du 18 au 19 la colonne de gauche (Lünebourg) fut embarquée en chemin de fer, et elle arriva à Hanovre dans la journée. Le 20 elle se reposa. La colonne de droite (brigade Flies) arriva le 19 à Bergen, et le 20 à Celle.

La division Goeben quitta Minden, le 16 au matin ; elle fit étape le même jour à Stadthagen, et, le 17 au soir, elle entra à Hanovre.

La division Beyer, qui avait été concentrée dans l'enclave prussienne de Wetzlar, s'avança, dans la journée du 15, jusque

[1] *Annexe* 7. Proclamation du général-lieutenant Vogel von Falckenstein.

près de Giessen. Le 16, à 2 heures du matin, elle franchit la frontière et se dirigea à marches forcées sur Cassel; la brigade d'avant-garde y entra le 19, et le restant de la division le lendemain, sans avoir recontré de résistance. Elle recueillit en route un grand transport de matériel de guerre que les Hessois avaient dû abandonner, par suite de la rupture du chemin de fer Cassel-Bebra. Les Prussiens s'empressèrent de couper la voie ferrée au sud de Giessen, afin d'empêcher les communications avec Francfort.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le gouvernement hanovrien n'avait fait aucuns préparatifs militaires. On se disposait à recommencer l'instruction annuelle, et déjà les différents corps se dirigeaient vers les camps d'instruction de Verden, Harbourg, Burgdorf et Liebenau, lorsqu'ils reçurent l'ordre de se concentrer rapidement sur Gottingue. Cette résolution fut prise dans un conseil de guerre tenu à Herrenhausen, le 15 juin, à midi.

Le roi de Hanovre avait l'intention, après avoir concentré son armée à Gottingue, de la diriger vers le Sud, afin de se joindre aux troupes fédérales. Dans la matinée du 16, le Roi et le prince Royal arrivèrent à Gottingue, et le 17, la presque totalité des forces hanovriennes s'y trouvaient réunies. Le 18, le général-lieutenant von Arentsschildt fut nommé commandant en chef, et il s'occupa immédiatement d'organiser, en vue des événements, et à l'aide des éléments dont il pouvait disposer, l'armée placée sous ses ordres [1].

Il forma : 4 brigades d'infanterie, 1 brigade de cavalerie de réserve, et une réserve d'artillerie; en tout, environ 15,000 hommes d'infanterie (parmi lesquels 2,000 recrues ayant deux mois de service seulement), 2,200 chevaux et 42 pièces. A quoi il faut ajouter : une colonne de munitions de 40 voitures, un parc d'artillerie, et le train d'équipages composé, sauf quelques sous-officiers et soldats, de conducteurs civils. Les bataillons comptaient 700 hommes en moyenne.

Par sa proclamation, datée du 17 juin [2], le roi de Hanovre fit connaître à son peuple les motifs qui l'avaient engagé à ne pas céder aux exigences du roi de Prusse, et la déclaration de guerre qui s'en était suivie. Le lendemain, 18, le général-lieutenant von Arentsschildt annonça, par un ordre du jour, qu'il prenait le commandement en chef de l'armée.

[1] Situation de l'armée hanovrienne. Voir *tableau* N.

[2] *Annexe* 8. Proclamation du roi de Hanovre.

Organiser et mobiliser, à l'aide des faibles ressources disponibles, l'agglomération de troupes concentrées à Gottingue n'était pas une tâche facile à remplir. Les Prussiens occupant la plus grande partie du pays, il n'était plus possible, ni de réunir le matériel de guerre disséminé dans les garnisons, ni de se procurer les chevaux nécessaires pour les différents services. On fut même obligé, pour pouvoir atteler les dix pièces de la réserve d'artillerie, de prendre des chevaux dans les écuries du Roi. Le service de l'Intendance et celui des ambulances laissait naturellement beaucoup à désirer, et le matériel nécessaire pour installer les hôpitaux de campagne faisait complétement défaut. Il fallut donc se contenter du strict nécessaire et organiser, tant bien que mal, ces différents services.

L'armée hanovrienne, bien que surprise par les événements, ne faillit cependant pas à son devoir; elle combattit pour son Roi et pour son indépendance, avec fidélité et dévouement, et succomba avec honneur, après avoir vaincu dans une rencontre importante[1].

Concentrée à Gottingue, l'armée devait faire face aux divisions Goeben et Manteuffel venant du nord, et à la division Beyer arrivant du sud; en conséquence, les brigades de Vaux, Bothmer et Bülow prirent position sur les routes vers Nordheim, Münden et Witzenhausen, et la cavalerie de réserve fut chargée de fermer les intervalles laissés entre les brigades et d'éclairer les environs. Le faubourg de Münden, situé sur la rive droite de la Werra, fut fortifié pour servir de tête de pont, et des détachements d'infanterie furent envoyés à Reckershausen et Niedergandern, pour garder les passages sur la Leine.

Les journées des 18, 19 et 20 juin furent consacrées à organiser l'armée; malheureusement le temps s'écoulait, et le quartier général, ballotté en tous sens, tardait bien à prendre une résolution. Les avis étaient partagés : les uns voulaient attendre l'ennemi devant Gottingue; les autres proposaient de jeter l'armée dans les montagnes du Harz, afin de faciliter la prolongation de la lutte contre des forces supérieures; d'autres, enfin, étaient d'avis qu'il valait mieux marcher immédiatement vers le sud et tâcher de rejoindre les troupes fédérales. Cette dernière opinion prévalut dans le conseil; mais quand il fallut mettre à exé-

[1] Le récit de la campagne, qui fait l'objet de ce chapitre, est basé sur la relation officielle hanovrienne, parue à Vienne vers la fin de l'année 1866.

cution la résolution prise, on hésita de nouveau, et on recommença à discuter relativement au choix de la route à suivre. Irait-on par la Hesse, par Witzenhausen ou par Eisenach? La route d'Eisenach étant en très bon état, et offrant sur son parcours plusieurs positions défensives favorables, reçut la préférence et, dans l'après-midi du 20, l'armée reçut l'ordre de se mettre en route le lendemain. Elle devait marcher d'abord sur Heiligenstadt; puis, se partageant en deux colonnes, se diriger, à droite sur Wanfried et à gauche sur Mühlhausen. La brigade de Vaux, qui occupait Nordheim, devait y rester jusqu'au 21 au soir, se retirer ensuite sur Gottingue, et former l'arrière-garde de l'armée en ralliant les différents postes établis à Rotenkirchen, Moringen et Hardegsen.

Conformément aux ordres donnés, l'armée marcha le 21 sur Heiligenstadt. La brigade d'avant-garde (Bülow) s'avança jusqu'à Helmsdorf. L'arrière-garde, sous les ordres du colonel von der Decken, s'arrêta à Geismar.

Le lendemain, 22, l'armée devait continuer son mouvement sur Wanfried et Mühlhausen; mais les Prussiens ayant été signalés à Eschwege, on rapprocha les deux colonnes, et au lieu de faire marcher celle de droite sur Wanfried, on la dirigea sur Eigenrieden, entre Wanfried et Mühlhausen.

Le 22, au soir, l'armée occupait les positions suivantes :

La brigade Bülow à Seebach, avec une avant-garde à Gr. Gottern; la brigade Bothmer à Eigenrieden, avec une avant-garde à Wanfried; la brigade de Vaux à Struth; la brigade Knesebeck à Mühlhausen, avec une avant-garde à Felchta; la cavalerie de réserve à Höngeda; le quartier général et la réserve d'artillerie à Mühlhausen; l'arrière-garde à Dingelstädt.

Jusque-là, la marche de l'armée hanovrienne n'avait nullement été inquiétée et, sauf une patrouille de hussards prussiens qui s'était avancée le 21 jusqu'à Hohengandern, on n'avait rencontré aucun détachement ennemi. Dans l'après-midi du 22, le commandant de l'avant-garde ayant fait savoir qu'un détachement prussien s'était avancé le matin jusqu'à Langula mais qu'il s'était retiré immédiatement, une nouvelle modification fut apportée au plan primitif. On craignit de trouver occupé par l'ennemi le défilé, assez difficile à forcer, de Hainich, et au lieu de se diriger de Mühlhausen sur Eisenach, on marcha directement sur Langensalza.

Le 23, la brigade d'avant-garde (Bulöw) s'avança de Seebach à

Oster-Behringen; ses avant-postes furent établis à Gr. Behringen; la cavalerie de réserve et une batterie d'artillerie s'arrêtèrent à Tüngeda; la réserve d'artillerie s'établit à Langensalza; les brigades Knesebeck et de Vaux arrivèrent à Langensalza et établirent leurs avant-postes à Merxleben et Henningsleben. La brigade Bothmer s'arrêta à Gr. Gottern. Le quartier général fut établi à Langensalza. L'arrière-garde s'arrêta un peu en avant de Mühlhausen. Un détachement de la brigade Knesebeck, qui avait été envoyé au delà de Langula pour reconnaître le défilé de Hainich, rentra dans la nuit du 23 au 24, sans avoir vu l'ennemi.

Les mouvements de l'armée hanovrienne étaient assez lents. Au quartier général on espérait encore voir arriver les Bavarois ou les troupes fédérales; mais cet espoir devait être déçu.

En arrivant à Hanovre, le général-lieutenant Vogel von Falckenstein apprit que l'armée hanovrienne, en marche vers le sud, s'était concentrée à Gottingue, et il lança immédiatement à leur poursuite les troupes dont il pouvait disposer.

Le 19, la division Goeben quitta Hanovre et s'avança jusqu'à Nordstemmen et Hildesheim; le 20, elle arriva à Alfeld; le 21, à Eimbeck et Gandersheim ; l'avant-garde poussa jusqu'à Immensen-Calefeld. Le général Goeben, ayant appris, en route, que les Hanovriens avaient évacué Gottingue, s'empressa d'y entrer dans l'après-midi du 22.

La division Manteuffel fut transportée par chemin de fer. Elle arriva le 21 à Seesen, et le 22 à Nordheim, à une étape au nord de Gottingue, ayant ainsi opéré sa jonction avec la division Goeben.

Le général-lieutenant von Falckenstein établit son quartier général le 22, à Nordheim, et le 23 à Gottingue. Il laissa comme troupes d'occupation, dans le Hanovre septentrional, deux régiments de landwehr : le 17e régiment d'infanterie, fort de 3 bataillons et le 10e régiment de hussards.

Le 23 devait être un jour de repos; mais sur la nouvelle que les Hanovriens, à la suite d'un combat malheureux livré dans les environs de Mühlhausen, se retiraient sur Heiligenstadt, la brigade Wrangel prit les armes et partit le même soir dans cette direction. N'ayant pas rencontré l'ennemi, elle rentra le 24 à Gottingue.

Après avoir occupé Cassel, le général-major Beyer reçut l'ordre de continuer son mouvement sur la Werra, et d'en occuper les passages principaux, afin d'empêcher les Hanovriens de s'échapper

dans cette direction. Pour exécuter cet ordre, il crut nécessaire de disséminer ses forces, ce qui rendait facile le mouvement qu'il était chargé d'empêcher et qui eut réussi s'il avait été prononcé avec énergie.

La brigade Glümer arriva le 21 à Eschwege. Déjà la veille, un détachement s'était avancé jusqu'à Helsa, et il avait continué le 21 jusqu'à Allendorf. Le 21, le général-major von Schachtmeyer sortit de Cassel avec 4 bataillons, 1 escadron et 4 pièces, et il occupa Münden, que les Hanovriens venaient d'évacuer après avoir rompu le chemin de fer et le pont. Le restant de la division Goeben continua à occuper Cassel.

Le 22 au matin, le général-lieutenant von Falckenstein, ayant reçu la nouvelle que les Hanovriens avaient quitté Gottingue, modifia immédiatement ses dispositions primitives et il envoya l'ordre au général-major Beyer de marcher sur Ottmanshausen; ce changement amena nécessairement des contre-marches et des retards. En vertu des ordres primitifs, le général-major Glümer concentra, le 22, sa brigade à Witzenhausen, et le général-major Schachtmeyer arriva le même jour à Dransfeld. Le restant de la division (à l'exception de 2 bataillons), qui avait quitté Cassel, sous les ordres du colonel Selchow, pour marcher sur Münden, reçut, à mi-chemin, l'ordre de faire demi-tour et de se diriger sur Eisenach. Ces troupes bivaquèrent la nuit à Bettenhausen.

Le 23, le colonel Selchow s'avança jusqu'à Reichensachsen et Eschwege; le général-major Glümer marcha sur Gottingue, espérant y trouver encore les Hanovriens, mais arrivé à Friedland il reçut l'ordre de rebrousser chemin et de rentrer à Witzenhausen. Le général-major Schachtmeyer arriva le même jour à Hohengandern. Ayant également reçu la nouvelle dont il a déjà été question, que les Hanovriens battaient en retraite sur Heiligenstadt, il y avait envoyé un détachement qui rentra le 24 sans avoir rencontré l'ennemi annoncé. Le 23, par suite d'un ordre émané directement de Berlin, la division Beyer marcha résolûment sur Eisenach, où d'autres troupes l'avaient déjà précédée. Le 21, 2 bataillons du 20e régiment de landwehr Brandenbourg et l'escadron de dépôt du 10e régiment de hussards, sous les ordres du général-major von Seckendorf, furent transportés, par chemin de fer, de Magdebourg à Nordhausen, et arrivèrent le même soir à Bleicherode. Le même jour, on envoya d'Erfurt à Eisenach : 3 bataillons de garnison des 27e et 32e régiments de landwehr; 1 escadron de

garnison du 12e régiment de hussards, et une batterie de 4 pièces (2 de 6 ℔ et 2 obusiers de 7 ℔). Le 22, on envoya à Gotha : 1 escadron du 7e dragons de landwehr ; et le 23, le bataillon de dépôt du 71e régiment d'infanterie et 2 batteries à cheval du 7e régiment venant de Dresde. Enfin, le 23 au soir arriva à Eisenach le 4e régiment de la Garde (2 bataillons), venant de Berlin.

L'arrivée successive de ces renforts aggravait d'heure en heure la position des Hanovriens, qui était loin cependant d'être désespérée, car si, dans la journée du 24, ils avaient marché résolûment en avant, ils auraient pu rompre aisément la ligne ennemie, soit à Gotha, soit à Eisenach, et continuer vers le Sud,

Dans la journée du 24, le commandant en chef décida que l'armée marcherait le lendemain sur Gotha; de nouvelles informations étant survenues, on changea la direction primitive, et l'ordre fut donné de marcher sur Eisenach; mais l'arrivée d'émissaires, chargés de propositions peu honorables, cependant, vint de nouveau modifier le projet primitif, et on résolut de rester en place et de parlementer.

Dans la matinée du 23, arriva au quartier général le capitaine von Zielberg, officier prussien momentanément attaché au régiment de Gotha. Il se présenta comme parlementaire, chargé, au nom du colonel Fabeck[1] et par ordre du général von Moltke, chef d'état-major de l'armée prussienne, de sommer l'armée hanovrienne d'avoir à capituler, *puisqu'elle était cernée de toutes parts*. Ce singulier parlementaire, n'ayant pas pu justifier de pouvoirs en règle, fut retenu provisoirement au quartier général. Son assertion, concernant la situation de l'armée hanovrienne, n'était du reste pas fondée car, le 23, la division Goeben était encore à Gottingue, la division Manteuffel à Nordheim, et la division Beyer seulement en marche sur Eisenach. En outre, Eisenach et Gotha n'étaient que faiblement occupés.

Le roi de Hanovre, désirant cependant entamer des négociations, profita de cette circonstance pour envoyer immédiatement à Gotha le major Jacobi, de son état-major, avec mission de chercher à entrer en pourparlers avec le cabinet de Berlin par l'intermédiaire du duc Ernest de Saxe-Cobourg. Arrivé à Gotha, le major Jacobi expédia au général von Moltke une dépêche télégraphique

[1] Le colonel Fabeck commandait le régiment Cobourg-Gotha et avait sous ses ordres toutes les troupes concentrées à Gotha.

demandant : qu'une route vers le sud fût ouverte à l'armée hanovrienne, afin que celle-ci pût se tenir éloignée du théâtre de la guerre. Rentré le 24 à Langensalza, il assura que Gotha était occupé par des forces imposantes, et que le bruit courait que la division Goeben venait d'y entrer, arrivant de Hanovre, par le chemin de fer. En suite de ce rapport on contremanda les ordres donnés pour la marche du lendemain, et cela avec d'autant plus d'empressement que l'on espérait un résultat favorable des négociations entamées avec Berlin.

Le lieutenant-colonel Rudorff, du corps d'état-major hanovrien, qui était chargé de conduire la brigade d'avant-garde (Bülow), s'était avancé, dans la matinée du 24, avec un escadron de cavalerie, jusqu'à Eisenach, espérant s'emparer par surprise de ce point de passage important. Arrivé à 9 heures du matin à portée de fusil de la ville, il avait fait sommer le colonel von Osten-Sacken, qui l'occupait avec 2 bataillons du 4e régiment de la Garde, d'avoir à l'évacuer avant 3 heures de l'après-midi. Cette sommation avait été repoussée. La brigade Bülow avait également marché en avant, malgré les ordres du quartier général, et attendait, en position près de Gr. Luppnitz, le moment favorable pour attaquer Eisenach. Un détachement, commandé par le lieutenant-colonel Knipping, s'était dirigé sur Mechterstedt pour couper le chemin de fer et, au besoin, faire front aux troupes ennemies arrivant de Gotha.

Le rapport que le lieutenant-colonel Rudorff s'était empressé d'envoyer au grand quartier général y arriva vers 10 1/2 heures du matin. Le Roi s'aperçut alors que les renseignements fournis par le major Jacobi, concernant les forces prussiennes en présence, étaient inexacts, et que l'ennemi, en cherchant à entamer des négociations, n'avait d'autre but que de gagner du temps pour faciliter l'arrivée de ses renforts. En conséquence, l'ordre fut donné (11 heures du matin) de *rompre immédiatement les négociations* et de faire marcher l'armée sur Eisenach.

Le colonel Bülow reçut l'ordre « de s'avancer jusqu'à Stock-
» hausen; d'envoyer vers 3 heures, à Eisenach, un parlementaire
» chargé d'en exiger l'évacuation par les troupes prussiennes;
» et, en cas de refus, d'attaquer la ville une demi-heure après
» le retour du parlementaire envoyé.

» La brigade de Vaux, campée à Langensalza, rompra à 1 1/2
» heure de relevée; elle marchera par Reichenbach et Gr. Beh-

» ringen sur Eisenach; deux bataillons seront envoyés en avant,
» et transportés en voiture aussi rapidement que possible [1].

» La brigade Bothmer rompra de Gr. Gottern à 5 heures de » relevée, et marchera par Langensalza et Reichenbach sur » Gr. Behringen. Le régiment des hussards de la Garde sera » adjoint à la brigade Knesebeck. Une batterie de la réserve sera » attachée à chacune des brigades précitées.

» Les colonnes de munitions et le dépôt d'artillerie parqueront, » à 8 heures du soir, à la sortie et au sud de Langensalza. Ils sui- » vront l'armée, aussitôt que possible, par la route d'Eisenach; » il en sera de même pour le train d'équipages.

» La brigade Knesebeck, renforcée comme il est indiqué ci- » dessus, rompra à 5 heures et prendra position à Henningsleben » et Grumbach, face vers Gotha; elle détachera ses avant-postes » aussi loin que possible. Si l'attaque contre Eisenach a réussi, » cette brigade se mettra en marche le lendemain matin à 5 heures, » et suivra le mouvement de l'armée. La brigade Bothmer et la » cavalerie de réserve lui serviront de soutien en cas d'une attaque » venant de Gotha. »

Le colonel aide de camp Dammers, qui avait été envoyé dans la matinée (du 24) à Gotha, pour poursuivre, d'accord avec le major Jacobi, les négociations avec Berlin, rentra, vers 2 heures de relevée, au quartier général hanovrien, annonçant leur rupture.

Sur ces entrefaites, le Roi reçut, par l'entremise du duc de Saxe-Cobourg, la réponse du comte Bismarck à la dépêche du major Jacobi; elle portait: que les troupes hanovriennes seraient autorisées à se retirer vers le sud, à condition de s'engager à ne pas combattre contre la Prusse avant un an; de plus, le Roi devait promettre de donner à la Prusse les garanties indiquées dans les instructions remises au général-lieutenant von Alvensleben, envoyé comme négociateur, et déjà en route pour Eisenach.

En réponse à cette communication, le Roi écrivit au duc de Saxe-Cobourg : qu'en présence de pareilles conditions il ne pouvait consentir à arrêter la marche de son armée, mais qu'il était disposé cependant à entrer en négociation avec l'Envoyé de S. M. le Roi de Prusse [2].

L'armée hanovrienne se mit donc en mouvement. L'avant-garde

[1] Le nombre de voitures nécessaires pour le transport des hommes n'ayant pu être réuni, on transporta les sacs seulement.

[2] *Annexe* 9. Lettre au duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

de la brigade Bülow marcha sur Eisenach. Le lieutenant-colonel Knipping, après s'être emparé de Mechterstedt, entamait un combat de tirailleurs avec l'infanterie prussienne, lorsqu'il reçut un télégramme, envoyé de Gotha par le major von Jacobi, et portant : « les hostilités doivent être évitées, les objections pré» sentées par le Hanovre ayant été acceptées par la Prusse. »

Devant ce simple avis, et quoique l'avantage leur fût acquis sur tous les points, les Hanovriens s'arrêtèrent et le feu cessa à Mechterstedt et à Eisenach. Bien plus, le colonel Bülow, afin d'éviter à ses troupes les fatigues du service d'avant-postes pendant la nuit, conclut, vers 7 heures du soir et sans en informer son commandant en chef, une suspension d'armes partielle avec le colonel Osten-Sacken. Cette convention fut déclarée valable jusqu'au lendemain matin à 8 heures, et devait être dénoncée trois heures à l'avance.

Il est évident que si la dépêche télégraphique du major Jacobi n'était pas venu arrêter les Hanovriens, ceux-ci se seraient rendus maîtres de Eisenach, ce qui eût considérablement modifié, quant à eux, le résultat de la campagne ; et il est assez curieux que ce fut d'*après les conseils personnels du duc Ernest de Cobourg* que le major Jacobi se décida à envoyer la susdite dépêche [1].

Dans la nuit du 24 au 25, l'armée hanovrienne occupa les positions suivantes : la brigade Bülow à Stockhausen et Gr. Luppnitz ; son avant-garde devant Eisenach. Le détachement du lieutenant-colonel Knipping, avec la cavalerie de réserve, près de Mechterstedt. La brigade de Vaux à Haina, Friedrichswerth et Wolfs-Behringen. La brigade Bothmer, près de Gr. Behringen. La brigade Knesebeck, à Henningsleben et Grumbach ; ses avant-postes entre Tüngeda et Gräfen-Tonna ; son arrière-garde près de Langensalza. Le quartier général à Gr. Behringen, où il demeura jusqu'au 26 au matin.

Le 25, l'armée ne bougea pas. Au quartier général on ne savait à quoi se décider, et on perdait un temps précieux, ce qui per-

[1] Après le départ du colonel Dammers, le major von Jacobi, qui avait également reçu l'ordre *de rompre les négociations et de rentrer au quartier général,* était resté à Gotha attendant l'arrivée du général-lieutenant von Alvensleben. Cédant aux sujétions du duc de Saxe-Cobourg, il envoya, malgré l'ordre formel ci-dessus, le malheureux télégramme qui devait exercer une si funeste influence sur le sort futur de l'armée.

mettait à l'ennemi de se renforcer. Les résultats de ces deux manières d'agir différentes ne devaient pas tarder à se produire.

Le général-lieutenant von Alvensleben arriva à Gr. Behringen le 25 dans la journée. On s'aperçut bientôt que parmi les garanties exigées par la Prusse il s'en trouvait qu'il était impossible d'accepter. Cependant, afin de ne pas rompre de suite les négociations entamées, on conclut une suspension d'armes *jusqu'à nouvel ordre*[1], et le Roi George se réserva jusqu'au 26 avant 10 heures du matin, pour répondre aux propositions de la Prusse.

Nous avons vu que le général-lieutenant von Falckenstein, en apprenant la marche de l'armée hanovrienne vers le sud, avait craint de ne pas arriver à temps pour l'empêcher de se joindre aux Bavarois; mais quand il eut connaissance de la lenteur et de l'hésitation que le quartier général hanovrien apportait dans ses opérations, il changea ses dispositions et, à la suite d'un ordre direct venu de Berlin, agit avec plus de résolution. Il ordonna aux divisions Manteuffel et Goeben de se concentrer à Cassel.

Le 24, la division Goeben (à l'exception du détachement sous les ordres du général-major Wrangel) marcha sur Münden, et la division Manteuffel sur Gottingue. La division Beyer arriva le 23 à Allendorf, et le colonel Selchow à Ottmannshausen, près d'Eisenach. Le général-major Beyer, qui avait reçu également de Berlin l'ordre d'activer ses opérations, ayant appris que les Hanovriens s'avançaient sur Eisenach, ordonna au détachement Selchow de s'avancer jusqu'à Kreuzbourg; celui-ci y arriva dans la matinée du 24, et il fut transporté la nuit suivante, par chemin de fer, jusqu'à Eisenach. Le restant de la division Beyer, exténué par les fortes marches des jours précédents, ne quitta Allendorf que le 24 dans l'après-midi.

Le 24, le général-major von Manteuffel reçut l'ordre de diriger sur Gotha, par le chemin de fer Magdebourg-Halle-Naumbourg, un détachement, fort de 5 bataillons et 1 batterie, sous les ordres du général Flies. Le même jour, dans l'après-midi, le général-lieutenant von Goeben marcha sur Cassel, et la nuit suivante

[1] Il y aura suspension d'armes *jusqu'à nouvel ordre* (bis auf weiteres) entre les troupes prussiennes et hanovriennes.

La reprise éventuelle des hostilités devra être ordonnée.

Gr. Behringen, le 25 juin 1866.

(Signé) von Alvensleben. (Signé) G. Dammers.

il envoya, par chemin de fer, de Cassel à Eisenach, un détachement composé de 6 bataillons, 2 escadrons et 3 1/2 batteries, et commandé par le général Kummer.

Le 25, la division Beyer continua à marcher sur Eisenach; mais la nouvelle s'étant répandue que les Hanovriens étaient sur le point de capituler, elle s'arrêta à Treffurt et Kreuzbourg. La brigade Wrangel arriva le même jour à Cassel. Le 25 au soir, l'armée du Mein occupait donc les positions suivantes :

Près de *Gotha :* le général-major Flies avec 13 bataillons, 3 escadrons et 4 batteries; plus 2 bataillons du 20e régiment de landwehr et l'escadron de dépôt du 10e régiment de hussards.

Près d'*Eisenach :* le général-lieutenant von Goeben avec 12 bataillons, 4 escadrons et 4 1/2 batteries.

Près de *Kreuzbourg* et Treffurt : le général-major von Glümer (de la division Beyer), avec 8 bataillons, 2 escadrons et 1 batterie.

A *Cassel :* le restant de la division Goeben et les troupes sous les ordres du général-major Wrangel.

A *Gottingue :* 3 bataillons, 2 escadrons et 1 batterie.

A *Münden :* 4 bataillons, 6 escadrons et 2 batteries. Les garnisons de ces deux dernières villes appartenaient à la division Manteuffel.

Le quartier général du commandant en chef fut établi à Eisenach, à 3 heures de l'après-midi. Il disposait de 33 bataillons, 9 escadrons et 9 1/2 batteries.

Dans l'après-midi du 25, le lieutenant-colonel Rudorff partit pour Berlin, porteur de la réponse du Roi aux propositions prussiennes relatives au libre passage de l'armée vers le Sud ; mais, arrivé à Eisenach, il se vit refuser le passage par le général-lieutenant von Falckenstein, lequel ajouta : qu'il n'avait pas été informé de la suspension d'armes conclue avec le général-lieutenant von Alvensleben, et qu'il n'était pas disposé à la reconnaître.

En présence de cette déclaration, qui exposait l'armée hanovrienne, confiante dans la suspension d'armes conclue avec l'aide de camp de S. M. le roi de Prusse, à une attaque soudaine et imprévue, le général-lieutenant von Arentsschildt se hâta de prendre les dispositions nécessaires. A la tombée de la nuit, on rappela la brigade Bülow, qui se trouvait trop exposée près d'Eisenach, et elle prit position à Gr. Behringen.

Le 26, de grand matin, l'armée s'établit entre Gr. et Oster-Behringen; la brigade Knesebeck resta à Henningsleben, afin de servir

d'arrière-garde pour le cas ou l'armée battrait en retraite sur Langensalza. Mais le général-lieutenant von Falckenstein, ayant fait connaître dans la matinée que, ensuite d'un avis officiel reçu de Berlin, il était disposé à respecter la suspension d'armes conclue précédemment, les troupes hanovriennes quittèrent les positions qu'elles venaient à peine d'occuper et se répandirent dans les cantonnements autour de Langensalza. Le quartier général fut transféré à Langensalza.

La suspension d'armes conclue le 25 donna lieu à des interprétations différentes : les Hanovriens crurent qu'une notification formelle et préalable était nécessaire pour la rompre, tandis qu'à Berlin et au quartier général prussien, on prétendit qu'elle cessait de droit le 26, à 10 heures du matin, limite extrême fixée pour la remise de la réponse du roi de Hanovre. En admettant la bonne foi de part et d'autre, il resterait à expliquer cependant pourquoi le général-lieutenant von Falckenstein arrêta, dans l'après-midi du 25, le porteur de cette réponse, et pourquoi une seconde tentative, faite le lendemain matin, auprès du général-major von Flies, à Gotha, n'eut pas plus de succès.

Le 26, à 10 heures du matin, ce général dénonça la suspension d'armes conclue la veille, et ordonna à ses troupes de se porter en avant; mais, cédant aux représentations du lieutenant-colonel Rudorff, il consentit à retarder de deux heures la reprise des hostilités. Cet officier supérieur se hâta de rentrer au quartier général hanovrien, pour annoncer cette nouvelle; le général-lieutenant von Arentsschildt prit immédiatement les dispositions suivantes :

« Les brigades se retireront, en combattant, dans la direc-
» tion de Sondershausen. La brigade de Vaux se concentrera au
» sud de Langensalza; la brigade Bülow, près de Schönstedt; la
» réserve d'artillerie lui sera adjointe; la brigade Bothmer s'éta-
» blira à Graefen-Tonna et soutiendra la brigade de Vaux; la bri-
» gade Knesebeck et la cavalerie de réserve se concentreront entre
» Sundhausen et Thamsbrück, pour couvrir la retraite.

» Les lignes de retraite seront :

» Pour la brigade de Vaux : par Langensalza sur Merxleben;

» » » Bothmer : par Nägelstädt sur Clettstedt;

» » » Bülow : par Schönstedt sur Thamsbrück.

» Une batterie à cheval sera envoyée, le plus tôt possible, à la
» réserve de cavalerie. Tous les équipages et bagages seront diri-
» gés sur Kirchheiligen ou abandonnés, s'il y a nécessité. »

Ces mouvements furent rapidement exécutés et, dans l'après-midi du 26, les troupes occupaient les emplacements qui leur avaient été assignés. Mais le général en chef, voyant que l'attaque annoncée ne se produisait pas, jugea plus prudent de quitter sa position provisoire et d'aller s'établir au delà de l'Unstrut, à cheval sur la route conduisant de Merxleben à Sondershausen.

Sur ces entrefaites arriva au quartier général un colonel prussien, nommé Döring, porteur d'une dépêche du comte Bismarck, proposant de nouveau de conclure un traité d'alliance ayant pour base les conditions posées le 15 juin précédent. Le Roi ayant déclaré qu'il ne pouvait accepter cette proposition, l'envoyé de M. de Bismarck fit observer : que cela n'eût du reste servi à rien, les troupes prussiennes étant déjà en marche. Il est probable que la démonstration du général-major Flies, la dépêche remise par le colonel Döring, et sa réponse, tout au moins singulière, n'avaient pour but que de frapper l'esprit du Roi et de l'amener à accepter les propositions humiliantes formulées par la Prusse.

Malheureusement cet acte de fermeté, un peu tardif, ne pouvait plus sauver l'armée compromise par les hésitations des jours précédents. Il restait cependant au Roi un dernier espoir : c'était de voir accourir à son secours ceux qui avaient intérêt à ne pas le laisser succomber. Si les VII[e] et VIII[e] corps fédéraux avaient marché résolûment sur Eisenach et sur Gotha, les rôles eussent été complétement intervertis, et les Prussiens, pris entre deux feux, se seraient trouvés gravement compromis ; mais ce secours ne devait pas arriver.

Au quartier général prussien on n'était cependant pas sans inquiétudes, et on craignait beaucoup l'arrivée de l'armée bavaroise, dont l'avant-garde s'était, disait-on, montrée à Vacha, village situé au sud et près d'Eisenach. Dans l'après-midi du 25, le général-lieutenant von Falckenstein donna l'ordre de faire converger le lendemain, sur la position occupée par l'armée hanovrienne, toutes les troupes stationnées à Gotha, Eisenach, Kreuzbourg et Treffurt; mais l'avis officiel de la suspension d'armes conclue par le général-lieutenant von Alvensleben étant parvenu au quartier général prussien, cet ordre fut contremandé.

Déjà, le 19 juin, le roi de Hanovre s'était adressé au prince Alexandre et au prince Charles, leur demandant de venir le dégager de la position critique dans laquelle il se trouvait. Ceux-ci firent, il est vrai, une petite démonstration : — Le 22, un détachement, fort de 1 bataillon, 1 escadron et 2 pièces, fut envoyé, par chemin

de fer, de Francfort à Giessen; le 23, la division bavaroise établie à Schweinfurt s'avança dans la direction de Fulda; les 25 et 26, quatre divisions bavaroises firent un mouvement vers Könighofen, Lauringen, Münnerstadt et Neustadt a/S; dans la nuit du 27, la 1re brigade de cavalerie s'avança vers Meiningen. C'est à ces mouvements peu importants et exécutés avec lenteur que se réduisit, en cette circonstance, la coopération de l'armée fédérale, coopération qui fut sans influence sur le résultat final de la campagne hanovrienne.

Dans la nuit du 25 au 26, arriva de Berlin au quartier général une dépêche annonçant que, dans l'après-midi du 25, les Hanovriens s'étaient retirés vers Mühlhausen, et prescrivant de les poursuivre sans délai, tout en laissant à Eisenach un corps suffisant pour contenir les Bavarois. En conséquence, et sans avoir égard à la suspension d'armes, le général-lieutenant von Falckenstein prit, le 26 au matin, les dispositions suivantes: le général-major Flies fut chargé de poursuivre les Hanovriens, et le général-major Schachtmeyer, de marcher à leur hauteur en longeant la Werra; le général-major von Manteuffel reçut l'ordre de rappeler à lui les troupes du général Wrangel, restées à Cassel; deux bataillons de la Garde, stationnés à Eisenach, furent envoyés par chemin de fer à Gottingue; le général-lieutenant von Goeben fut chargé de garder Eisenach et de faire face aux Bavarois; les détachements Glümer et Selchow, de la division Beyer, furent envoyés à Berka et Gerstungen.

Conformément aux ordres qu'il avait reçus, le général-major Flies sortit de Gotha, le 26 au matin, et s'avança sur Langensalza; ses éclaireurs ne tardèrent pas à rencontrer les avant-postes de la brigade de Vaux. Convaincu, dès lors, que l'armée hanovrienne ne s'était pas retirée sur Mühlhausen, il s'établit à Hochheim et envoya son rapport au quartier général. En apprenant que les Hanovriens étaient concentrés à Langensalza, le général-lieutenant von Falckenstein changea ses dispositions; il s'arrêta pour attendre le résultat de la mission Döring, et prescrivit au général-major Flies de rester en contact avec l'ennemi, tout en évitant d'en venir aux mains. En conséquence la division Flies se retira un peu en arrière et bivaqua la nuit à Warza.

Le télégraphe entre Berlin et le quartier général du commandant de l'armée du Mein fonctionnait constamment. Dans la nuit du 26 au 27, une dépêche lui ordonna de nouveau de concentrer

ses troupes, et de poursuivre les Hanovriens qui se retiraient par Tennstedt sur Sömmerda. En conséquence, le général-major von Manteuffel reçut l'ordre de s'avancer le 27 jusqu'à Heiligenstadt, le 28 jusqu'à Mühlhausen, et d'occuper les routes conduisant vers le Harz, pour empêcher les Hanovriens de s'y jeter. Le général-major Flies devait rester près de Gotha, et le général-lieutenant von Goeben près d'Eisenach, après avoir rappelé les détachements de la division Beyer stationnés à Berka et Gerstungen. Il est évident qu'en présence d'une pareille dissémination de ses forces, le général-lieutenant von Falckenstein n'était pas en état d'attaquer le 27.

Dans le camp hanovrien, on avait eu un moment la velléité de marcher sur Gotha, afin de se frayer un passage vers le sud; mais les troupes étant littéralement sur les dents, il fallut abandonner ce projet et, dans la nuit du 26 au 27, l'armée prit position derrière l'Unstrut. Le Roi resta à Thamsbrück, et le quartier général fut transféré à Merxleben. Le général-lieutenant von Arentsschildt s'attendait à être attaqué à la pointe du jour; mais une partie de la matinée du 27 s'étant écoulée sans qu'on vît paraître l'ennemi, il crut que cette journée se passerait encore sans combat, d'autant plus que le bruit courait que les Bavarois étaient arrivés le 25 à Vacha, près d'Eisenach, et que les Prussiens, pris entre deux feux, n'osaient plus avancer.

Confiants dans ces bonnes nouvelles, les soldats s'occupaient tranquillement à préparer leur repas du matin, lorsque, vers 10 heures, la nouvelle se répandit rapidement qu'une colonne ennemie, venant de Gotha, marchait sur le camp hanovrien.

Le général-major Flies, en suite d'un télégramme arrivé directement de Berlin, s'était décidé à attaquer isolément et sans s'être assuré au préalable le concours des troupes stationnées dans les environs [1]. Le général-lieutenant von Goeben avait pris position

[1] Il résulte d'un mémoire relatif à ces événements, et rédigé par le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, que les généraux Falckenstein et Flies reçurent tous deux, de Berlin, l'ordre d'attaquer les Hanovriens et de les forcer à capituler *coûte que coûte*.

Dans la nuit du 26 au 27, le duc de Cobourg demanda personnellement au général-lieutenant von Falckenstein, alors à Eisenach, d'appuyer le mouvement du général-major Flies; le général en chef prussien, non seulement ne jugea pas à propos d'accéder à cette demande, mais le jour de l'affaire il quitta Eisenach et se rendit à Cassel, pour régler quelques détails administratifs relatifs au gouvernement de l'Électorat, dont il était chargé.

à Eisenach, face vers le sud ; et le général-lieutenant von Manteuffel était en marche sur Heiligenstadt et Mühlhausen.

Bataille de Langensalza.

27 juin 1866.

Dans la nuit du 26 au 27 juin, les troupes hanovriennes furent réparties comme suit :

A l'aile droite : la brigade Bülow, avec les batteries de la réserve, près et en aval de Thamsbrück ; un détachement, fort de 1 bataillon et 2 escadrons, occupait le village et était chargé de surveiller les débouchés vers Mühlhausen.

Au centre : la brigade de Vaux, près et un peu en arrière de Merxleben, avec 1 bataillon dans le village ; le 1er bataillon du 3e régiment, sous les ordres du colonel von Strube, fut détaché en avant et occupa Langensalza.

A l'aile gauche : la brigade Bothmer, près et en arrière de Nägelstedt, avec 1 bataillon dans le village pour surveiller le débouché du pont. Un détachement de cavalerie (1 1/2 escadron) fut envoyé en arrière du flanc gauche pour surveiller la route conduisant à Tennstedt et Sömmerda.

Réserve : la brigade Knesebeck, en arrière du centre et à 2,500 pas environ au nord de Merxleben, à cheval sur la chaussée conduisant à Kirchheiligen. Elle avait pris position en premier lieu plus près de Kirchheiligen, mais par suite du manque d'eau on la rapprocha de Merxleben. La cavalerie de réserve et la batterie Röttiger s'établirent près de Sundhausen.

Les colonnes de munitions, le dépôt d'artillerie, le train d'équipages et les bagages furent placés au sud de Kirchheiligen ; un hôpital de campagne fut établi dans le village. Les avant-postes s'étendaient : à droite jusqu'à la chaussée d'Eisenach, à gauche jusqu'à Eckardsleben, avec le soutien à Henningsleben.

Le quartier général fut établi à Merxleben ; le Roi resta provisoirement à Thamsbrück.

Le front de la position occupée par l'armée hanovrienne était couvert par l'Unstrut, rivière encaissée, large de 40 pieds environ, coulant dans une vallée marécageuse et d'un abord assez difficile. Des ponts permanents étaient établis à Nägelstedt, à Merxleben et à Thamsbrück. De Merxleben à Thamsbrück, elle était enserrée

entre deux digues escarpées et hautes de 3 à 4 pieds. De Merxleben à Nägelstedt ces digues n'existaient plus; mais ses bords taillés à pic et sa profondeur (3 à 4 pieds en moyenne), rendaient le passage impraticable pour l'artillerie et la cavalerie, sauf sur les ponts indiqués ci-dessus. Pour l'infanterie, le passage de la rivière était praticable mais il offrait partout de grandes difficultés. Le Kirch-Berg, hauteur située à gauche de Merxleben, constituait la clef de la position. Les deux ailes s'appuyaient aux villages de Thamsbrück et de Nägelstedt, et la ligne de retraite, presque perpendiculaire au front, était indiquée sur Clettstedt, Tennstedt et Sömmerda.

La position choisie par le commandant en chef hanovrien, bien que réunissant plusieurs avantages, offrait cependant des inconvénients graves. D'abord, elle était trop étendue pour l'effectif dont il pouvait disposer; ensuite, en avant du centre et de l'autre côté de la rivière, se trouvait la petite ville de Langensalza, distante de Merxleben de 1,500 à 2,000 pas environ, et où viennent aboutir les routes de Gotha, d'Eisenach et de Mühlhausen; de plus, à l'est de Langensalza, et à 2,000 pas seulement du Kirch-Berg, une hauteur, le Jüdenhügel, dominait complétement les environs et permettait, à ceux qui l'occupaient, de découvrir tous les mouvements de l'armée en position sur la rive gauche. L'ennemi avait donc le plus grand intérêt à s'emparer immédiatement de ce point important. Au pied du Jüdenhügel, de grands bâtiments existaient sur les bords de la Salza, et en défendaient l'approche au nord et à l'ouest. La briqueterie d'Arnold, l'hôpital, deux grandes fabriques, le moulin de Kallenberg et l'établissement des bains, tous situés à petite portée de fusil les uns des autres, se prêtaient parfaitement à une défense énergique et prolongée. A l'est, le Erbs-Berg s'appuyait au Jüdenhügel, et permettait le flanquement efficace des pentes du terrain descendant vers la rivière.

Deux ponts, jetés sur les deux branches de l'Unstrut, établissaient la communication entre Langensalza et Merxleben. En sortant de Merxleben on franchissait d'abord le pont en pierre, quelques centaines de pas plus loin le pont en bois, puis la route se continuait, resserrée, entre la Salza à droite, et un épaulement haut de 10 à 14 pieds à gauche, à peu près jusqu'à hauteur du Kallenbergs-Mühle. Cela constituait donc un défilé de 500 pas de longueur environ, très dangereux à passer sous le feu du Jüdenhügel, et

qui ne permit pas aux Hanovriens de profiter de leur supériorité numérique, puisqu'ils ne purent déboucher et attaquer que sur un front très restreint. Cet inconvénient se fit vivement sentir pendant le cours de la bataille, car l'ennemi occupant une position défensive très forte, il eût fallu pouvoir l'attaquer sur un grand front et par plusieurs côtés à la fois.

Pour renforcer l'aile droite, assez exposée, on construisit sur la rive gauche de l'Unstrut, entre Thamsbrück et Merxleben, quelques ouvrages de campagne dans lesquels on plaça les dix canons de la réserve d'artillerie. Ces ouvrages furent terminés dans l'après-midi du 27.

Le général-major Flies, ayant reçu l'ordre d'attaquer, prit ses dispositions en conséquence et marcha à l'ennemi le 27 juin, de grand matin. Ses troupes furent réparties comme suit :

Avant-garde : Colonel von Fabeck.

2 bataillons du régiment Cobourg-Gotha;
1 escadron du 12e régiment de hussards de landwehr;
La 3e batterie de 4 ℔, rayée, du 6e régiment de campagne;
2 obusiers de 7 ℔ de la batterie de garnison d'Erfurt.

Corps principal : Colonel baron von Hanstein.

2 bataillons du 25e régiment rhénan;
3 bataillons du 11e régiment de grenadiers silésiens;
2 bataillons du 32e régiment de landwehr (Torgau);
1 escadron de dépôt du 10e régiment de hussards (Magdebourg);
La 4e batterie à cheval du 7e régiment de campagne.

Réserve : Général-major von Seckendorf.

2 bataillons du 20e landwehr (Treuenbrietzen et Potsdam);
Le 3e bataillon du 32e régiment de landwehr (Naumbourg);
Le 3e bataillon du 27e régiment de landwehr (Aschersleben);
Le bataillon de dépôt (3 compagnies) du 71e régiment;
3 pelotons du 7e dragons de landwehr (escadron de garnison);
La 3e batterie à cheval du 7e régiment de campagne; et
2 pièces de 6 ℔ de la batterie de garnison d'Erfurt.

Total : environ 8,200 hommes d'infanterie, 240 cavaliers, 200 artilleurs et 22 pièces attelées[1].

[1] La relation officielle prussienne avoue un effectif de 8,150 hommes d'infanterie, 225 cavaliers et 24 pièces, dont 6 rayées. Les bataillons d'infan-

A 8 1/2 heures du matin les avant-postes hanovriens signalèrent l'approche de l'ennemi arrivant par la route de Gotha. Ils se replièrent sur Langensalza; un escadron y resta pour couvrir la retraite du bataillon qui l'occupait, et les autres continuèrent à se retirer sur Merxleben.

Arrivée à bonne portée de la ville, l'avant-garde prussienne ouvrit le feu dans la direction de la chaussée de Merxleben, pour inquiéter la retraite des troupes d'avant-postes restées à Langensalza. Le 1er bataillon du régiment de Cobourg y entra à 11 heures du matin, et le 2e bataillon contourna la ville pour s'emparer du Jüdenhügel

Le colonel von Strube, qui défendait Langensalza, voyant sa ligne de retraite menacée, voulut se retirer sur le Jüdenhügel, espérant y continuer la résistance et s'opposer à la marche en avant de l'ennemi; mais l'arrivée du 2e bataillon Cobourg, suivi bientôt du corps principal, le força à la retraite et il se replia avec son détachement (1 bataillon et 1 escadron) sur Merxleben.

Le 1er bataillon Cobourg occupa de suite les débouchés de Langensalza; le 2e bataillon prit position sur le Jüdenhügel, et fut suivi bientôt de 3 batteries d'artillerie (la 3e du 6e régiment et les 3e et 4e à cheval du 7e régiment), qui ouvrirent le feu contre les Hanovriens. Le corps principal, formé sur deux lignes (le 25e régiment d'infanterie et le bataillon de landwehr Torgau en première ligne; le 11e régiment de grenadiers en deuxième ligne), marcha également sur le Jüdenhügel. La réserve, sous les ordres du général-major Seckendorf, quitta la chaussée au Rothe-Berg et marcha directement sur Siechenhof. Elle se forma sur deux lignes (les bataillons de landwehr Aschersleben et Naumbourg en première ligne, ceux de Potsdam et Treuenbrietzen en deuxième ligne), l'escadron de landwehr en avant, l'artillerie à l'aile gauche.

Vers 10 heures du matin, arriva au quartier général hanovrien le rapport du commandant des avant-postes, annonçant qu'un corps ennemi, fort d'une brigade environ, s'avançait par la route de Gotha, mais qu'aucun détachement n'avait été signalé, ni dans la direction d'Eisenach, ni dans la direction de Mühlhausen. En présence de ce rapport, le général-lieutenant von Arentsschildt crut que la brigade annoncée procédait à une reconnaissance, ou qu'elle

terie de ligne comptaient 900 hommes; les 2 bataillons de Cobourg réunis, 1,300 hommes, et les bataillons de landwehr et de dépôt, de 300 à 400 hommes. (*Note du traducteur.*)

était chargée de faire une démonstration, et il prit ses dispositions en conséquence. La brigade Knesebeck fut envoyée à Heningsleben, avec mission d'occuper immédiatement les hauteurs avoisinantes; la brigade Bothmer, placée à Nägelstedt, reçut l'ordre de s'avancer et de tomber dans le flanc de l'ennemi, s'il cherchait à gagner du terrain.

En exécution de l'ordre qu'il venait de recevoir, le général-major Knesebeck, après avoir traversé le défilé de Merxleben avec une partie de sa brigade (2 bataillons Gardes du corps, 4 escadrons de hussards de la Reine et la batterie Meyer), s'avançait sur la chaussée vers Langensalza, lorsqu'il rencontra les escadrons d'avant-postes et le bataillon sous les ordres du colonel Strube qui se retiraient. Pour couvrir leur retraite, il prit immédiatement position, à cheval sur la chaussée, l'aile droite un peu en avant du moulin de Kallenberg, l'aile gauche le long de l'allée conduisant à l'établissement de bains. Il repassa ensuite le défilé de Merxleben à son tour et avec beaucoup d'ordre, et alla reprendre la position qu'il occupait précédemment comme réserve. Les pertes furent insignifiantes de part et d'autre car il n'y avait eu qu'un combat de tirailleurs, les batteries prussiennes établies sur le Jüdenhügel ayant dû répondre aux 15 pièces que les Hanovriens s'étaient empressés d'amener sur le Kirch-Berg. Vers midi, les Prussiens occupaient le Jüdenhügel et le Bade-Wäldchen (bois du bain), et il n'y avait plus un soldat hanovrien sur la rive droite de l'Unstrut.

Il paraît qu'à ce moment arriva sur le champ de bataille un aide de camp du général-lieutenant von Goeben, chargé par celui-ci de s'assurer de l'état des affaires. Cet officier ayant, dans son rapport, présenté la situation sous un jour favorable, son général, qui se trouvait à Eisenach avec des forces considérables, jugea inutile d'envoyer du renfort au général-major Flies.

Le commandant en chef hanovrien qui, du haut du Kirch-Berg, observait vers midi et demi les mouvements de l'ennemi, résolut de rester sur la défensive dans sa position actuelle. Les brigades des ailes (Bülow et Bothmer) furent rapprochées du centre, et la cavalerie de réserve vint se placer à la gauche de la brigade Knesebeck. La brigade de Vaux reçut l'ordre de défendre à outrance le village de Merxleben et les passages de l'Unstrut. Le 2e bataillon du 3e régiment (lieutenant-colonel von Rettberg) occupa avec 2 1/2 compagnies la digue le long de la rive gauche de la rivière, en amont du pont en pierre; le restant du bataillon fut placé en

réserve près de l'église, dans l'intérieur de Merxleben. Les quatre autres bataillons de la brigade, formés sur deux lignes, prirent position sur le Kirch-Berg, à gauche de Merxleben. Le régiment de dragons Cambridge se plaça en arrière de l'aile gauche, sur la route vers Clettstedt. Les deux bataillons Gardes du corps de la brigade Knesebeck, dont il a été question plus haut, après avoir passé le défilé en arrière, occupèrent également les digues le long de la rive gauche de l'Unstrut, en se reliant au bataillon Rettberg, et entamèrent le feu avec les tirailleurs ennemis placés sur l'autre rive.

De leur côté, les Prussiens avaient fait avancer le 2e bataillon du 25e régiment sur le Jüdenhügel; 2 compagnies du 1er bataillon et 3 escadrons de cavalerie servirent de soutien aux batteries qui s'y trouvaient déjà; les 2 autres compagnies du 1er bataillon furent chargées d'occuper le Kallenbergs-Mühle. Les 2 bataillons de Cobourg et 2 compagnies du 11e régiment de grenadiers occupèrent Langensalza et les différents bâtiments situés dans la vallée de la Salza. Une compagnie de grenadiers du 11e régiment et 2 compagnies du contingent cobourgeois furent chargées de faire une reconnaissance dans la direction de Thamsbrück. La réserve (général-major Seckendorf), qui avait été primitivement arrêtée à Siechenhof, fut dirigée, un peu après midi, sur le Erbs-Berg; deux pièces de 6 ℔ furent mises en batterie à l'aile gauche. Deux compagnies du 71e régiment, armées de fusils à aiguille, furent dispersées en tirailleurs.

Vers 12 1/2 heures, les différents corps prussiens occupaient les positions qui leur avaient été assignées, et un feu très vif de mousqueterie et d'artillerie s'engagea de part et d'autre; les batteries établies sur le Jüdenhügel répondant à celles du Kirch-Berg, et les tirailleurs placés dans la vallée échangeant des coups de fusil par dessus la rivière qui les séparait.

Bientôt le 2e bataillon du 25e régiment descendit dans la vallée et alla occuper les divers bâtiments qui s'y trouvaient, depuis la fabrique Gräser jusqu'au Bade-Wäldchen; quelques hommes s'avancèrent jusqu'au pont en bois. Des deux compagnies du 1er bataillon du 25e régiment, qui occupaient le Kallenbergs-Mühle, on en lança une à l'attaque contre le Kirch-Berg. Elle s'avança en se défilant derrière l'épaulement en terre placé à l'Est de la chaussée, traversa la rivière à gué et, arrivée sur l'autre rive, entama un feu de tirailleurs très vif contre les servants des

pièces hanovriennes en batterie sur la hauteur. Des renforts furent envoyés pour soutenir cette attaque. Le bataillon de fusiliers du 11ᵉ régiment entra en action : 2 compagnies s'établirent dans le Kallenbergs-Mühle, les deux autres furent dispersées en tirailleurs le long de la rivière, à droite et à gauche de la chaussée.

De son côté, le colonel de Vaux fit avancer en première ligne le 2ᵉ bataillon du 2ᵉ régiment : 2 compagnies renforcèrent la ligne des tirailleurs qui s'étendait du cimetière jusqu'au pont, au sud du village; les 2 autres se joignirent à la réserve déjà établie dans l'intérieur de Merxleben. L'arrivée de ces renforts décida la retraite des troupes prussiennes qui avaient réussi à franchir la rivière. Pendant ce temps les brigades Bothmer et Bülow s'étaient rapprochées du centre.

La première avait quitté Nägelstedt vers 11 heures pour se rapprocher de Merxleben. Après avoir marché 1,500 pas environ elle s'établit, l'infanterie massée en colonne, dans une petite vallée perpendiculaire à l'Unstrut. La batterie Müller prit position tout contre la rivière et ouvrit son feu contre les batteries ennemies. Après avoir réduit au silence les pièces placées sur le Erbs-Berg, elle concentra son feu sur celles qui occupaient le Jüdenhügel. La batterie Mertens s'établit sur un monticule un peu en arrière et au nord de la batterie Müller, et dirigea son feu : en partie contre le détachement ennemi qui avait franchi l'Unstrut, en partie sur la réserve qui s'avançait de Siechenhof sur le Erbs-Berg et le Bade-Wäldchen. Le détachement de hussards de la Garde, qui faisait partie de la brigade, tenta à plusieurs reprises de franchir la rivière, mais la roideur des talus rendit ce mouvement impossible.

La brigade Bülow avait également quitté Thamsbrück vers 11 heures. Elle vint s'établir à proximité des ouvrages de campagne que l'on était en train d'achever sur la rive gauche de l'Unstrut. La batterie Eggers prit position sur un monticule en arrière; elle ouvrit son feu contre les batteries du Jüdenhügel, et quand l'ennemi voulut former ses colonnes pour franchir la rivière, elle brisa son attaque et l'empêcha d'atteindre son but.

La brigade Knesebeck, qui s'était rapprochée du centre, se trouvait établie à l'est de la brigade Bülow, sauf les 2 bataillons Gardes du corps qui garnissaient, comme nous l'avons dit, la rive gauche de l'Unstrut. A la gauche de la brigade Knesebeck se trouvait la cavalerie de réserve, arrivée, déjà avant midi, de Sundhausen.

Le général-lieutenant von Arentsschildt qui, du haut du Kirch-

Berg, observait le combat, fut bientôt convaincu qu'il n'avait affaire qu'à une faible partie des troupes placées sous les ordres du général Falckenstein.

Par suite de la retraite des troupes hanovriennes sur la rive gauche de l'Unstrut, les Prussiens avaient pu s'établir sans difficulté sur le Jüdenhügel et dans l'espace compris entre cette hauteur et la rive droite; mais une fois en position, le général-major Flies se contenta d'ouvrir un feu violent contre les troupes placées sur l'autre rive, jugeant sans doute ses forces insuffisantes pour tenter de les en déloger. En présence de cette inaction, très justifiée, de son adversaire, le général-lieutenant von Arentsschildt se décida à prendre lui-même l'offensive.

Au même moment arriva au quartier général un rapport du général-major Bothmer, disant: que le moment lui paraissait opportun, et qu'il avait l'intention de franchir la rivière et de tomber dans le flanc droit de l'ennemi. Le commandant en chef approuva le mouvement proposé, et fit donner l'ordre au colonel Bülow d'exécuter la même manœuvre contre le flanc gauche prussien. La batterie du Kirch-Berg fut renforcée. La brigade Knesebeck et la cavalerie de réserve furent rapprochées de Merxleben. La brigade de Vaux reçut l'ordre de former les colonnes d'attaque et de marcher en avant aussitôt que les colonnes des ailes auraient suffisamment gagné du terrain.

Afin de faciliter le passage de la rivière, le général-major Bothmer avait dispersé en tirailleurs, le long de la rive gauche, le 3e bataillon de chasseurs; mais celui-ci ayant appuyé trop à droite, se trouva bientôt devant le front de la brigade de Vaux, et les troupes qu'il était chargé de couvrir durent effectuer leurs préparatifs sous le feu de l'ennemi.

Après plusieurs essais infructueux tentés par les pionniers pour établir un pont sur la rivière, on se décida à la passer à gué; le général-major Bothmer forma sa brigade sur deux lignes: les 1ers bataillons des 6e et 7e régiments en avant, le restant en deuxième ligne.

En voyant ces préparatifs, le général-major Seckendorf, qui occupait le Erbs-Berg, mit toutes ses troupes en première ligne et, profitant des mouvements du terrain et des fossés creusés antérieurement pour abriter ses hommes dispersés en tirailleurs, il fit ouvrir le feu sur toute la ligne contre les Hanovriens, complètement à découvert et occupés à rechercher les gués de l'Unstrut.

Le 1er bataillon du 7e régiment hanovrien réussit, malgré ces

obstacles, à franchir la rivière; malheureusement, la plupart des hommes avaient eu de l'eau jusqu'à la poitrine et toutes les munitions étaient mouillées et hors d'usage. Arrivé sur la rive droite, il fut assailli par un feu des plus meurtriers, auquel il lui fut impossible de répondre et, après avoir subi des pertes assez sérieuses, il dut repasser sur la rive gauche pour se mettre à l'abri des coups d'un ennemi embusqué et invisible.

Une seconde fois cet intrépide bataillon revint à la charge. Les hommes franchirent la rivière sous le feu de l'ennemi, mais arrivés sur l'autre rive, et se trouvant de nouveau sans munitions et sans soutien, ils se virent forcés de battre une seconde fois en retraite, en abandonnant plus d'un brave soldat sur la rive ennemie. Un quart des officiers fut tué ou blessé. Un autre bataillon (1er du 6e régiment) de la brigade Bothmer tenta également de franchir la rivière, mais il ne fut pas plus heureux que le précédent. Après bien des efforts, quelques hommes parvinrent à traverser l'Unstrut, mais arrivés sur la rive opposée ils furent assaillis par un feu des plus violents et ils durent rebrousser chemin.

La batterie Müller (de la même brigade), qui avait pris position complétement à découvert et tout contre la rive droite, dut bientôt se retirer de la lutte, presque complétement désorganisée par le feu des tirailleurs ennemis; les attaques des bataillons des 6e et 7e régiments ne furent donc pas soutenues au moment opportun, ce qui fut la principale cause de leur insuccès En présence de résultats aussi défavorables, le général-major Bothmer crut devoir abandonner son projet primitif, et il retira ses troupes sur les hauteurs situées en arrière, où elles restèrent inactives jusqu'à la fin de la bataille.

A l'aile droite le combat se présentait d'une façon plus favorable. Le colonel Bülow avait formé sa brigade sur deux lignes : en avant, le 2e bataillon de chasseurs et les 1ers bataillons des 4e et 5e régiments; en seconde ligne, les 2es bataillons des mêmes régiments. Ces troupes franchirent la rivière vers 1 1/2 heure, repoussèrent l'ennemi, et s'établirent dans l'espace compris entre la Salza et l'Unstrut. Les 1er et 2e bataillons des Gardes du corps (brigade Knesebeck), qui bordaient la rive gauche devant Merxleben, traversèrent la rivière à leur suite. Le colonel Bülow laissa en observation à Thamsbrück ses quatre escadrons de cavalerie et sa batterie d'artillerie. Ainsi, pendant que l'aile gauche hanovrienne, repoussée et affaiblie, renonçait à franchir la rivière, l'aile droite,

au contraire, battait l'ennemi et s'établissait en force sur la rive droite, entre la Salza et l'Unstrut.

Au centre le feu se continuait avec vivacité, mais les positions occupées par l'ennemi ne permettaient pas encore de franchir le défilé de Merxleben. Vers 2 heures le moment parut favorable et l'on reprit de nouveau l'offensive. Pendant que la brigade Bülow et les 2 bataillons de la Garde franchissaient la rivière en amont, des détachements des 2e et 3e régiments, entraînés par l'exemple, quittaient Merxleben et s'engageaient dans le défilé ; mais, arrivés à l'extrémité, ils furent arrêtés par le feu partant du Kallenbergs-Mühle, fortement occupé par l'ennemi. En même temps, le 3e bataillon de chasseurs de la brigade Bothmer, qui précédemment s'était trop porté à droite, franchit la rivière en aval du défilé, jeta des tirailleurs le long de la Salza, jusqu'à l'établissement des bains et jusqu'au Bade-Wäldchen, et se mit à l'abri dans les fossés qui existaient en avant de ces emplacements. Deux bataillons (1er bat. du 2e régiment et 1er bat. de chasseurs), sous les ordres du colonel de Vaux, étant descendus des hauteurs de Merxleben, franchirent la rivière à la suite du 3e bataillon de chasseurs.

Vers 1 heure, le général-major Knesebeck reçut l'ordre de se rapprocher de Merxleben. Deux de ses bataillons (chasseurs et 1er régiment de la Garde) renforcèrent la brigade de Vaux ; le restant de la brigade (1 bataillon Gardes du corps et 2 escadrons hussards de la Reine) prit position à l'ouest du village et servit de réserve centrale. Le bataillon des chasseurs de la Garde se joignit aux bataillons qui, sous les ordres du colonel de Vaux, franchirent la rivière ; l'autre bataillon fut soumis pendant son mouvement à un feu d'infanterie et d'artillerie tellement violent, qu'il dut se retirer à l'abri derrière les hauteurs, d'où il fut renvoyé à Merxleben et désigné comme réserve.

Les forces que les Hanovriens avaient réussi à faire passer sur la rive droite de l'Unstrut étaient maintenant assez considérables pour leur permettre de tenir tête aux troupes du général-major Flies, qui, en fait de réserve, ne disposait plus que de 3 compagnies du 11e régiment. Une de ces compagnies fut envoyée à l'aile gauche, près de Gräsers-fabrik ; les deux autres furent chargées d'occuper le cimetière près de la porte d'Erfurt. Le colonel Fabeck reçut l'ordre de se maintenir sur le Jüdenhügel, avec 4 compagnies de Cobourg, pour permettre aux détachements encore engagés dans la vallée de battre en retraite.

Les troupes hanovriennes ne tardèrent pas à marcher à l'attaque. L'artillerie fut chargée de la préparer. Toutes les batteries (22 pièces) vinrent se placer sur le Kirch-Berg et concentrèrent leur feu sur le Jüdenhügel. La batterie Laves (6 ℔ rayée), de la brigade de Vaux, et les batteries Hartmann (obusiers de 24 ℔), et Blumenbach (6 ℔ rayée) de la réserve d'artillerie, vinrent rejoindre les 4 pièces de la batterie Müller. La batterie Meyer, de la brigade Knesebeck, qui avait dû être retirée momentanément de l'action, vint également se placer à côté des autres et dirigea son feu contre le moulin de Kallenberg ; les défenseurs se hâtèrent de l'abandonner, mais, surpris par l'arrivée des troupes hanovriennes, ils furent obligés de rentrer dans le bâtiment et ne tardèrent pas à être faits prisonniers. On y trouva 100 hommes du 25e régiment.

Vers 3 heures, le 1er bataillon du 3e régiment, le 2e bataillon du 2e régiment et le bataillon des chasseurs de la Garde se réunirent dans le défilé, entre le pont en bois et le moulin de Kallenberg. Deux escadrons des hussards de la Reine, sous le major Cordemann, avaient suivi le mouvement et s'étaient arrêtés, en partie dans l'espace resserré compris entre la chaussée et la Salza, en partie sur la chaussée même. Ils y étaient à peine établis que les deux autres escadrons du régiment, arrivant en carrière de Merxleben, et enveloppés d'un nuage de poussière qui les empêchait de voir à deux pas, se jetèrent sur eux et les culbutèrent dans le plus grand désordre. Quelques cavaliers furent démontés, d'autres précipités dans la rivière, et il en résulta une confusion momentanée qui cessa bientôt; l'un des escadrons rentra à Merxleben et les autres reprirent leur emplacement primitif.

A l'aile droite, la brigade Bülow et les 2 bataillons de la Garde avaient marché en avant. Le 2e bataillon de chasseurs et le 2e bataillon de la Garde, placés au centre à côté de la brigade de Vaux, marchèrent à l'attaque contre le moulin de Kallenberg et s'en emparèrent, non sans peine. A cause des pertes considérables qu'ils avaient subies, ces deux bataillons furent retirés du combat et placés en réserve derrière le moulin. L'ennemi n'ayant pas tardé à battre en retraite, ils ne rentrèrent plus en action. Ils firent prisonniers 30 hommes du 25e régiment, qui s'étaient mis à l'abri dans le lit de la Salza.

Le 1er bataillon du 5e régiment avait reçu pour point de direction la crête du Jüdenhügel. Il franchit la Salza près de Gräsersfabrik, s'empara du Rasen-Mühle, dans lequel il fit prisonniers

17 hommes du 25e régiment, et y laissa deux compagnies pour le défendre en cas de retour offensif. Les deux autres compagnies, précédées d'une ligne de tirailleurs, s'avancèrent lentement vers le Jüdenhügel, cherchant à démonter l'artillerie ennemie qui ne tarda pas à se retirer, et s'y établirent ensuite sans éprouver de résistance.

Le 1er bataillon du 4e régiment, conduit par le lieutenant-colonel Knipping, après avoir traversé les prairies bordant la Salza, avait attaqué la fabrique de Gräser. C'étaient d'anciens et solides bâtiments, percés de nombreuses fenêtres, flanqués par la briqueterie (Ziegelei) et l'hôpital (lazareth), et occupés par 3 compagnies d'infanterie appartenant aux 25e et 11e régiments et au contingent cobourgeois. Malgré la plus vigoureuse résistance, ce bataillon s'empara des bâtiments de la fabrique et y fit prisonniers 2 officiers et 50 hommes.

Le 1er bataillon de la Garde (3 compagnies sous le lieutenant-colonel von Landesberg), qui avait suivi le mouvement du 1er bataillon du 4e régiment, continua, après la prise de la fabrique Gräser, à s'avancer contre l'hôpital et la briqueterie. Malgré la plus grande bravoure, l'attaque tentée contre ces bâtiments ne réussit pas. En quelques minutes 6 officiers et 55 hommes furent mis hors de combat. Un détachement fut envoyé de Gräsers-fabrik pour soutenir cette attaque, mais il fut tenu à distance par un feu des plus violents; enfin, l'arrivée du 2e bataillon du 5e régiment permit de tenter une diversion contre le faubourg de Langensalza, ce qui décida la retraite des défenseurs des bâtiments précités.

Le 2e bataillon du 5e régiment entra dans Langensalza. Une compagnie prit à droite, vers la porte de Gotha; une autre continua vers l'Est, dans la direction du Jüdenhügel, et ramassa en route beaucoup de soldats prussiens qui s'étaient dispersés dans la ville. L'ennemi se voyant pris en flanc ne tarda pas à abandonner le Jüdenhügel, qui fut occupé par les deux bataillons du 4e régiment, auxquels vinrent se joindre bientôt le 1er bataillon de la Garde et le 1er bataillon du 5e régiment. Le Erbs-Berg n'étant plus tenable, le général-major Seckendorf l'abandonna également et battit en retraite. L'arrivée du régiment de dragons Cambridge ne fut pas étrangère à cette résolution.

Le commandant de la 2e brigade, qui se trouvait au centre, avait prescrit au major Hammerstein, commandant provisoirement le régiment de dragons Cambridge, de chercher un passage entre

Nägelstedt et Merxleben, afin d'être à même de franchir la rivière au moment opportun. Ayant été informé, par les cavaliers de la brigade Bothmer, qu'il n'existait pas de gué praticable dans les environs, il était descendu jusqu'à Nägelstedt, avait passé le pont sur l'Unstrut et, en attendant le moment d'agir, s'était formé en échelons sur les hauteurs d'Illeben, c'est à dire dans le flanc et un peu en arrière de la position occupée par les Prussiens.

Le général-major Seckendorf se vit bientôt forcé d'abandonner le Erbs-Berg et de se retirer par Siechenhof sur Henningsleben ; il fut vigoureusement attaqué par les dragons Cambridge qui s'emparèrent d'une section d'artillerie ; mais la proximité d'un soutien d'infanterie et l'arrivée d'un escadron du 12e hussards ne permirent pas aux braves dragons d'emmener les pièces. L'ennemi éprouva des pertes sensibles. Le bataillon de dépôt du 71e régiment était réduit, en arrivant à Henningsleben, à 138 hommes. Les dragons ramenèrent beaucoup de prisonniers.

Vers 3 1/2 heures les Prussiens étaient en pleine retraite, mais les détachements [1] qui occupaient l'établissement des bains (Bad) et le Bade-Wäldchen, n'ayant probablement pas reçu l'ordre de se retirer, persistaient à les défendre.

Le commandant en chef hanovrien se décida à faire enlever ce dernier centre de résistance. L'artillerie du Kirch-Berg reçut l'ordre de concentrer son feu sur ces points ; le 1er bataillon des Gardes du corps, qui était resté en réserve, fut porté en avant, et la cavalerie de réserve fut envoyée également sur la rive droite. Elle sortit de Merxleben, traversa les deux ponts au grand trot, et vint se heurter, comme l'avaient déjà fait précédemment deux escadrons de hussards, contre les hussards de la Reine qui se trouvaient en colonne sur la chaussée, entre l'épaulement en terre et la Salza. Il s'ensuivit une nouvelle bagarre et des pertes assez sensibles en hommes et en chevaux.

Le commandant Röttiger, qui suivait le mouvement, mit immédiatement ses pièces en batterie et ouvrit le feu contre l'établissement des bains. Au même instant une attaque générale des bataillons du centre fut dirigée contre les bâtiments encore occupés par l'ennemi ; les Prussiens se défendirent avec bravoure, mais débordés et entourés par des forces supérieures, ils abandonnèrent

[1] Le 1er bataillon du 11e régiment, le bataillon de landwehr de Potsdam, 1 compagnie du bataillon Torgau et quelques compagnies du 25e régiment.

la position et se retirèrent dans la direction de Siechenhof et de Heningsleben, vivement poursuivis par les hussards de la Reine.

Il était 4 heures. L'armée hanovrienne venait de remporter une victoire signalée [1].

Le général-lieutenant von Arentsschildt envoya sa cavalerie à la poursuite de l'ennemi; les brigades de Vaux et Knesebeck s'établirent sur le Jüdenhügel; la brigade Bülow au sud de Langensalza, et le 1er bataillon des Gardes du corps marcha sur Siechenhof, à la suite de la cavalerie; celle-ci se forma sur deux lignes: en première ligne, 3 escadrons Gardes du corps déployés, et en 2e ligne, 3 escadrons cuirassiers de la Garde en colonnes. Arrivé sur les hauteurs au sud du Klinggraben, le commandant de la cavalerie vit à trois ou quatre cents pas de distance deux bataillons ennemis formés en carrés. C'étaient : d'abord le 1er bataillon du 11e régiment des grenadiers (lieutenant-colonel des Barres), renforcé de quelques détachements ramassés pendant la retraite; puis un bataillon (capitaine Rosenberg), formé de détachements des 11e, 25e et 71e régiments d'infanterie, du 20e régiment de landwehr et de Cobourgeois.

Le régiment des dragons Cambridge, sous les ordres du major Hammerstein, s'avança contre le bataillon des Barres et le somma de mettre bas les armes ; au même instant le régiment des Gardes du corps s'élança sur le carré Rosenberg, qui resta inébranlable. Le régiment des cuirassiers de la Garde, étant entré en ligne, s'élança à son tour sur le carré des Barres, dans lequel les cavaliers pénétrèrent sans toutefois parvenir à le disperser. Attaqué en même temps d'un autre côté par un escadron de dragons Cambridge, lesquels pénétrèrent également dans l'intérieur du carré, ce brave bataillon n'en continua pas moins à se défendre avec la plus grande énergie. Après avoir repoussé ces deux attaques successives, il se retirait dans d'assez mauvaises conditions, lorsqu'il fut assailli une troisième fois par deux escadrons de cuirassiers de la Garde. Cette fois les hommes furent complétement dispersés, et les cavaliers hanovriens en ramenèrent un grand nombre.

La batterie Röttiger, qui aurait dû accompagner la cavalerie et préparer ses attaques, était restée en arrière par suite d'accident. Deux avant-trains avaient été culbutés sur la chaussée, et les deux autres pièces s'étaient embourbées dans des terrains marécageux.

[1] *Annexe* 10. Ordre du jour du 27 juin.

Une section réussit cependant, vers 4 1/2 heures, à gagner les hauteurs au Nord d'Illeben et lança de là les dernières volées aux Prussiens; la poursuite n'alla pas plus loin. Le 1er bataillon des Gardes du corps, qui avait reçu la mission de soutenir la cavalerie, s'arrêta à Siechenhof et fit environ 200 prisonniers.

Ainsi, à 4 1/2 heures l'avant-garde de l'armée hanovrienne reprenait les positions que ses avant-postes occupaient le matin, et les Prussiens, repoussés, battaient en retraite sur Gotha, d'où ils étaient venus. Deux escadrons de dragons prince Royal, la batterie Eggers et un détachement d'infanterie les suivirent pendant quelque temps, mais vers 6 heures ils s'arrêtèrent, la poursuite étant très difficile dans les terrains coupés et marécageux que traverse la route vers Gotha.

Les pertes furent considérables de part et d'autre.

Le rapport hanovrien mentionne : 22 officiers tués et 80 blessés. 356 hommes tués et 971 blessés. Total 1,429 tués et blessés. L'armée fit 907 prisonniers dont 10 officiers, et prit 2 canons et 2,000 fusils.

Le rapport prussien avoue : 11 officiers tués et 30 blessés; 159 hommes tués et 613 blessés, plus 33 manquants. Total 846.

Le corps du général-major Flies était pour ainsi dire désorganisé, et si l'armée hanovrienne, presque intacte, ne le poursuivit pas bien loin, c'est qu'on n'ignorait pas au quartier général que des forces considérables, rassemblées à proximité du champ de bataille, étaient prêtes à intervenir.

Dans la nuit du 27 au 28, le général-lieutenant von Arentsschildt envoya, au camp prussien, un parlementaire chargé de proposer une suspension d'armes de quelques jours, mais le général-major Flies n'y voulut pas consentir.

Dès qu'il fut informé du résultat de la journée de Langensalza, le général-lieutenant von Goeben se hâta d'envoyer par chemin de fer, d'Eisenach à Gotha, sept bataillons et deux batteries, et le général-lieutenant von Falckenstein ordonna de faire marcher, le 28, toutes les troupes stationnées à Gotha et à Eisenach sur Langensalza.

Le 26, le général-major von Manteuffel avait appelé à lui le détachement du général-major Wrangel, stationné à Cassel, et avait fait avancer le général von Korth, de Gottingue à Duderstedt. Le 27, la division arriva à Worbis, Dingelstedt et Heiligenstadt, et

son commandant fut informé de ce qui s'était passé pendant la journée à Langensalza. En conséquence, le lendemain 28, il s'empressa d'avancer jusqu'à Mühlhausen, avec seulement 8,000 hommes, le général von Korth, qui devait le rejoindre, ayant changé de direction à gauche sur la nouvelle que les Hanovriens se retiraient sur Sondershausen.

Cernée et menacée de toutes parts, par une armée de plus de 40,000 hommes, il ne restait à l'armée hanovrienne d'autre alternative que de capituler honorablement.

Les chefs supérieurs et les commandants de brigade se réunirent en conseil de guerre, et adressèrent au Roi le mémoire suivant :

« Nous soussignés, déclarons sur l'honneur militaire et sur le » serment prêté à notre Roi et chef de l'armée, devant Dieu et en » conscience :

» 1° Que les hommes et les chevaux de l'armée hanovrienne » sont épuisés, par les marches forcées qui ont eu lieu depuis le » 19 de ce mois, par le manque de nourriture et par le combat » opiniâtre qui a eu lieu hier, et dans lequel on a eu à déplorer » des pertes sensibles en officiers et sous-officiers. En conséquence, » il est impossible de songer à continuer les opérations ;

» 2° Qu'il ne reste, en fait de munitions, que le strict nécessaire » pour soutenir un seul combat ;

» 3° Qu'il résulte des rapports de l'Intendance et de l'expérience » faite depuis quelques jours, qu'il sera impossible de réunir en » temps voulu les moyens de subsistance nécessaires à l'armée ;

» 4° Que de toutes parts des corps ennemis, supérieurs en » nombre, entourent l'armée hanovrienne, et qu'il n'y a pas d'es- » poir de voir cette situation se modifier sous peu par l'interven- » tion de troupes amies.

» En conséquence, nous considérons : que toute résistance ulté- » rieure est inutile, que de nouveaux combats amèneraient une » effusion de sang que rien ne viendrait compenser et justifier, et » qu'il est de notre devoir de conseiller à S. M. de cesser les hosti- » lités et d'accepter une capitulation.

» Langensalza, le 28 juin 1866. »

Von Arentsschildt, gén.-lieut.
Von d. Knesebeck, gén.-major.
Von Bülow-Stolle, colonel.
Von Stolzenberg, colonel.
Von Geyso, colonel.
Von Wrede, général-major.
Von Bothmer, général-major.
De Vaux, colonel.
Dammers, colonel-adjudant.
Cordemann, colonel.

En suite de cette déclaration, le Roi autorisa le général-lieutenant von Arentsschildt à conclure une capitulation et à se mettre en rapport avec le général-major Flies, commandant l'avant-garde ennemie; celui-ci en informa immédiatement le général-lieutenant von Falckenstein.

Dans la soirée, arriva au quartier général hanovrien le major prussien Wiebe[1], porteur d'une lettre énonçant les conditions posées par le commandant en chef prussien. Mais celui-ci ayant appris que le général-lieutenant von Manteuffel venait d'être spécialement désigné, par ordre royal, pour conclure la capitulation en question, il ajouta la restriction : que si ce général était autorisé à accorder des conditions plus avantageuses, la convention conclue avec le major Wiebe serait considérée comme non avenue.

Le 29 au matin, le général-lieutenant von Manteuffel arriva au quartier général hanovrien ; mais en apprenant qu'une convention venait d'être conclue avec le major Wiebe, il partit immédiatement et se rendit auprès du général-lieutenant von Falckenstein à Gr.Behringen.

Déjà antérieurement des conflits de prérogatives et d'attributions avaient eu lieu entre ces deux officiers généraux. Lorsque le général-major von Manteuffel avait reçu l'ordre d'entrer en Hanovre, il avait élevé, mais sans succès, la prétention de concourir aux opérations du général-lieutenant von Falckenstein, sans cependant être placé sous ses ordres. Mais aujourd'hui les circonstances étaient différentes et, après s'être expliqué avec son compétiteur, il retourna au quartier général hanovrien et conclut définitivement la capitulation de Langensalza[2].

Dans la journée du 28, les Hanovriens furent obligés de relâcher les 907 prisonniers (897 hommes et 10 officiers) faits la veille, les approvisionnements disponibles suffisant à peine pour nourrir leurs propres troupes. Le 29, ils remirent leurs armes et leur matériel de guerre aux commissaires hanovriens désignés à cet effet, et ils furent dispersés dans les cantonnements entre Langensalza et Gotha.

Le licenciement de l'armée commença le 30 juin ; les troupes furent envoyées, par détachements et par le chemin de fer, à Hildesheim et à Celle. Le 4 juillet, le général-lieutenant von Arentsschildt

[1] *Annexe* 11. Lettre du général-lieutenant von Falckenstein.

[2] *Annexe* 12. Capitulation de Langensalza.

rentra à Hanovre et son quartier général fut dissous. Le 5 juillet, le licenciement de l'armée hanovrienne était terminé.

Le Roi et le prince Royal habitèrent provisoirement un château près de Jena, mais peu de temps après ils fixèrent leur résidence à Hietzing, près de Vienne. La Reine et les princesses restèrent à Hanovre.

L'histoire accordera à la vaillante et fidèle armée hanovrienne l'hommage qui lui est dû pour sa conduite héroïque et pleine de dévouement.

En même temps que la Hesse et le Hanovre, les Prussiens envahissaient le royaume de Saxe. Les opérations dont le territoire de ce pays, situé entre les deux grandes armées belligérantes, fut le théâtre, se rattachant à l'ensemble des grands événements militaires qui eurent lieu en Bohême, et dont l'exposé sera donné dans le troisième volume, les détails concernant l'occupation de la Saxe seront donnés en même temps. Nous dirons seulement, que, grâce à l'attitude résolue et aux dispositions militaires prises par le gouvernement saxon, son armée ne subit pas le triste sort de la malheureuse armée hanovrienne.

L'occupation de la Saxe par les troupes prussiennes ne compromettait pas les destinées de ce pays, pas plus que la capitulation de Langensalza ne décidait de l'avenir du Hanovre. Ces faits de guerre étaient des résultats éphémères tant que la question capitale n'avait pas été tranchée par une rencontre entre les deux grandes armées de l'Autriche et de la Prusse; cette rencontre ne devait pas tarder à se produire.

Le roi Guillaume Ier et le roi Victor-Emmanuel déclarèrent la guerre à l'Autriche le même jour ; mais les événements ayant marché plus rapidement en Italie qu'en Allemagne, nous donnerons en premier lieu le récit des opérations et des succès de l'armée du Sud.

FIN DU PREMIER VOLUME

ANNEXES

I

Convention conclue à Gastein, le 14 août 1865, et ratifiée à Salzbourg, le 20 août suivant.

Gastein, 14 août 1865.

Leurs Majestés l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse se sont convaincus que le *condominium*, qui a existé jusqu'à présent dans les pays cédés par le Danemark, en vertu du traité de paix du 30 octobre 1864, entraîne des inconvénients de nature à compromettre la bonne intelligence entre leurs gouvernements, ainsi que les intérêts des Duchés. Leurs Majestés ont, en conséquence, pris la résolution de ne plus exercer désormais en commun les droits qui leur sont dévolus, en vertu de l'article 3 dudit traité, mais d'en opérer le partage géographique jusqu'à ce qu'il soit pris des arrangements ultérieurs.

A cette fin, ont été nommés plénipotentiaires : par S. M. l'empereur d'Autriche, M. le comte de Bloome ; par S. M. le roi de Prusse, M. de Bismarck-Schœnhausen ; lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles ci-après :

Art. 1er. L'exercice des droits acquis en commun par les hautes parties contractantes, en vertu de l'art. 3 du traité du 30 octobre 1864, passera, sans préjudice de la persistance des droits des deux puissances à la totalité des deux duchés, pour le duché de Holstein, à S. M. l'empereur d'Autriche, pour le duché de Schleswig, à S. M. le roi de Prusse.

Art. 2. Les deux contractants ont la volonté de proposer à la Diète fédérale la création d'une flotte allemande, et d'assigner à celle-ci le port de Kiel, comme port fédéral. Jusqu'à la mise à exécution des décisions *ad hoc* de la Diète fédérale, les vaisseaux de guerre des deux puissances feront usage de ce port ; le commandement et la police y seront exercés par la Prusse. La Prusse est autorisée à construire les fortifications nécessaires à sa défense, vis à vis de la passe de Friedrichsort, et d'installer, sur la rive holsteinoise de la baie, les établissements maritimes appropriés aux néces-

sités d'un port de guerre. Ces fortifications et ces établissements seront également soumis au commandement de la Prusse ; les troupes de marine et les équipages prussiens, nécessaires à leur occupation et à leur surveillance, pourront être logés à Kiel et dans les environs.

Art. 3. Les hautes parties contractantes proposeront, à Francfort, d'ériger Rendsbourg en forteresse fédérale allemande. Jusqu'au règlement, par la voie fédérale, de ce qui concerne la garnison de cette forteresse, cette garnison se composera de troupes impériales autrichiennes et de troupes royales prussiennes, dont le commandement alternera le premier juillet de chaque année.

Art. 4. Pendant la durée du partage stipulé dans l'article 1er de la présente convention, le gouvernement royal de Prusse gardera deux routes militaires à travers le Holstein : l'une de Lubeck à Kiel, l'autre de Hambourg à Rendsbourg. Les dispositions spéciales relatives aux étapes, ainsi qu'au transport et à l'entretien des troupes, seront réglées le plus tôt possible au moyen d'une convention particulière. Jusqu'à ce que cela soit fait, les dispositions existantes pour les routes d'étapes prussiennes à travers le Hanovre seront mises en vigueur.

Art. 5. Le gouvernement royal de Prusse conserve à sa disposition un fil télégraphique pour relier Kiel et Rendsbourg et le droit de faire circuler sur les deux routes, à travers le duché de Holstein, des voitures de poste prussiennes avec ses propres employés. En tant que l'établissement d'un chemin de fer direct de Lubeck par Kiel jusqu'à la frontière du Schleswig n'est pas encore assuré, la concession en sera accordée à la demande de la Prusse, pour le territoire du Holstein, aux conditions d'usage, sans que la Prusse en puisse inférer, quant au chemin de fer, aucun titre à des droits de souveraineté.

Art. 6. C'est l'intention commune des hautes parties contractantes que les duchés accèdent au Zollverein. Jusqu'à leur entrée dans l'union douanière allemande, ou bien jusqu'à la conclusion d'arrangements ultérieurs, le système de douanes qui a régi jusqu'ici les deux duchés continuera à exister avec partage égal des revenus. Dans le cas où le gouvernement royal de Prusse jugerait opportun d'ouvrir pendant la durée du partage stipulé à l'art. 1er de la présente convention, des négociations relatives à l'accession des duchés au Zollverein, S. M. l'empereur d'Autriche est prêt à déléguer un plénipotentiaire représentant le duché de Holstein pour prendre part à ces négociations.

Art. 7. La Prusse a le droit de conduire à travers le territoire du Holstein le canal de la mer du Nord à la Baltique, d'après les études techniques ordonnées par le gouvernement royal. Dans ce cas, la Prusse aura le droit de déterminer la direction et les dimensions du canal, d'acquérir par voie d'expropriation, et en indemnisant de leur valeur, les terrains nécessaires à l'établissement du canal, d'en diriger les travaux, d'exercer la surveillance

du canal et de son entretien, ainsi que le droit d'approuver toutes les prescriptions réglementaires qui le concerneront.

Il ne pourra être prélevé sur tout le développement du canal des droits de transit ou des taxes par navire et par chargement, sauf le droit de navigation dans le canal que la Prusse devra fixer à un taux uniforme pour les navires de toutes les nations.

Art. 8. La présente convention ne modifie en rien les stipulations du traité de paix de Vienne du 30 octobre 1864 en ce qui concerne les prestations financières imposées aux duchés, tant à l'égard du Danemark qu'à l'égard de l'Autriche et de la Prusse. Cependant le duché de Lauenbourg sera exonéré de toute part contributive aux frais de la guerre. La répartition de ces prestations entre les duchés de Holstein et de Schleswig s'effectuera d'une manière proportionnelle à leur population.

Art. 9. S. M. l'empereur d'Autriche abandonne à S. M. le roi de Prusse les droits acquis sur le duché de Lauenbourg, en vertu du traité de paix de Vienne déjà mentionné; en retour, le gouvernement royal de Prusse s'engage à verser au gouvernement impérial autrichien la somme de 2 millions 500,000 rixdalers de Danemark, payables à Berlin en espèces sonnantes d'argent de Prusse, quatre semaines après la ratification de la présente convention par LL. MM. l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse.

Art. 10. L'exécution du partage stipulé ci-dessus du *condominium* commencera le plus tôt possible après la ratification de cette convention par LL. MM. l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, et sera terminée au plus tard le 15 septembre. Aussitôt après l'évacuation du Holstein par les troupes royales de Prusse, du Schleswig par les troupes impériales d'Autriche, le commandement supérieur commun qui a existé jusqu'à présent sera dissous et, au plus tard, le 15 septembre.

Art. 11. La présente convention sera ratifiée au moyen de l'échange de déclarations écrites à la prochaine entrevue de LL. MM. l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse.

En foi de quoi les deux plénipotentiaires dénommés ont apposé aujourd'hui leurs signatures et leur sceau à cette convention en double exemplaire.

Ainsi fait et passé à Gastein, le 14 août 1865.

Comte Bloome, m. p.
de Bismarck, m. p.

II

Dépêche du comte Mensdorff aux Représentants de l'Autriche près les cours allemandes.

Vienne, 16 mars 1866.

Le gouvernement impérial a l'intention, en cas de rupture ouverte avec la Prusse, de réclamer l'intervention fédérale, en vertu de l'art. XI de l'acte fédéral et de l'art. XIX de l'acte final de Vienne, et de remettre immédiatement à la Diète le soin des mesures à prendre ultérieurement pour l'arrangement de la question du Schleswig-Holstein. Les préparatifs militaires faits par la Prusse ont forcé le gouvernement impérial, afin de mettre sa responsabilité à couvert, de demander des explications à cet égard au cabinet de Berlin. Le comte Karolyi a été chargé de demander au Ministre-Président, si la Cour de Berlin a réellement l'intention de violer par la force la convention de Gastein, et de rompre la paix, laquelle est garantie par la loi qui lie tous les États fédéraux allemands. Il est en outre chargé d'ajouter, que le gouvernement impérial, en faisant cette demande, n'a nullement l'intention de prendre une attitude provocante, mais qu'il désire seulement connaître clairement quelles sont les intentions précises du cabinet de Berlin, afin d'éviter les interprétations erronées. Si la réponse à cette interpellation, devenue inévitable, est dilatoire, ou si elle n'est pas satisfaisante, le moment sera venu, pour le gouvernement impérial, de considérer comme terminée la période des négociations ayant pour but d'arriver à un arrangement avec la Prusse, et il se verra forcé d'abandonner à la Diète l'initiative des mesures à prendre pour garantir la paix dans la Confédération, en s'opposant à tout acte d'agression de l'un de ses membres. En ce cas l'Autriche fera immédiatement la déclaration suivante à Francfort:

« Les hautes puissances confédérées connaissent l'importance que la Cour impériale a toujours attachée à maintenir, dans les négociations touchant l'avenir politique des duchés de l'Elbe, une entente parfaite avec S. M. le Roi de Prusse. L'Empereur a cherché avec persévérance, et animé d'un véritable esprit de conciliation, à trouver le moyen de

résoudre, de commun accord avec la Prusse, la question schleswig-holsteinoise. Quoi qu'il arrive, S. M. pourra envisager l'avenir avec calme, car soit comme souverain de l'Autriche, soit comme prince fédéral, elle a la conscience d'avoir offert des conditions acceptables et d'avoir fait toutes les tentatives possibles de conciliation dans le but d'arriver à une entente avec la Prusse, seul moyen sérieux de garantir la sécurité et la prospérité de la patrie allemande. Au grand regret du cabinet impérial, les négociations qui ont eu lieu avec la Prusse n'ont pas, jusqu'à présent, abouti au résultat désiré. Le gouvernement prussien a cru devoir élever des prétentions incompatibles avec l'intérêt et la dignité de la monarchie autrichienne, et contraires, en outre, à l'intérêt national allemand et à la constitution de la Confédération germanique. En conséquence, l'Envoyé-Président devra déclarer à la Diète que le gouvernement impérial considère comme terminées les négociations ayant pour but de résoudre, d'accord avec la Prusse, la question des Duchés, et qu'il s'en remet à cet égard aux décisions ultérieures de la Diète. »

« Le cabinet impérial se voit dans l'obligation de faire encore une autre déclaration. De graves inquiétudes, résultant tant des paroles que des préparatifs militaires du gouvernement prussien, se sont répandues en Allemagne touchant le maintien de la paix. Le gouvernement impérial espère que la connaissance des véritables intentions de la Prusse calmera ces inquiétudes; seulement, comme il n'a pu obtenir du cabinet de Berlin des explications satisfaisantes, il se trouve dans le cas de faire appel à ses confédérés, et de s'en référer à l'art. XI de la Constitution fédérale et à l'art. XIX de l'acte final de Vienne, dont les obligations ont été solennellement reconnues par tous les membres de la Confédération. Il appartient à la Diète de veiller à ce que, entre confédérés, les discussions ne dégénèrent pas en hostilités, et le gouvernement impérial croit remplir un devoir en informant la haute assemblée de faits qui pourraient troubler la paix intérieure de la Confédération. La haute Diète aura donc à exiger les déclarations nécessaires, déclarations qu'un gouvernement comme celui de S. M. le Roi de Prusse, qui respecte le droit et les traités, ne pourra se dispenser de donner à ses confédérés. »

Tel est le contenu de la première déclaration qui sera faite à la Diète, et le cabinet de Vienne espère que le gouvernement..... donnera à son Représentant fédéral à Francfort les instructions nécessaires pour que, immédiatement après la déclaration de l'Autriche, on puisse voter, soit une sommation soit une invitation à la Prusse d'avoir à s'expliquer sur ses intentions. Si par suite de l'opposition de quelques Représentants, une décision ne pouvait être prise dans la même séance, ainsi que le permet le règlement, il y aurait lieu alors de provoquer une résolution dans la première séance ultérieure de l'assemblée. Le comité du Holstein-Lauenbourg pourrait, soit dans la même séance, soit après les explications prussiennes,

exposer la situation, et la demande d'intervention, faite en vertu de l'art. XI, lui serait renvoyée immédiatement. Si une rupture de la paix devenait imminente, et s'il y avait lieu de craindre des hostilités immédiates, par suite de la mobilisation de l'armée prussienne, il ne suffirait plus alors, pour conjurer le péril de la situation, des délibérations d'un comité, mais il y aurait lieu de prendre, avec rapidité et résolution, les mesures nécessaires, pour, conformément à l'art. XIX de l'acte final, exécuter l'arrêt qui aurait été rendu. En cas d'agression imminente de la Prusse, ces mesures ne pourraient consister que dans la mise sur pied de guerre des 7e, 8e, 9e et 10e corps fédéraux, qui devraient en outre être mis en communication avec l'armée autrichienne, et le gouvernement impérial espère qu'au moment voulu le cabinet de..... donnera des instructions pour que cette résolution puisse être votée à Francfort. »

La dépêche se termine par la recommandation de la communiquer confidentiellement, et de demander une réponse.

III

Circulaire du comte Bismarck aux agents diplomatiques de la Prusse en Allemagne, et relative aux armements faits par l'Autriche.

Berlin, 24 mars 1866.

Monsieur. Lorsque, au mois d'août de l'année dernière, fut conclue la convention de Gastein, nous pouvions espérer avoir acquis une base qui allait nous permettre de résoudre la question du Schleswig-Holstein, sans porter atteinte à l'entente cordiale existant entre les deux puissances. Mais déjà en janvier 1866, les choses en étaient arrivées à un tel point dans le Holstein, à cause des procédés de l'Autriche, que nous nous vîmes obligés d'adresser des plaintes sérieuses au cabinet de Vienne, plaintes qui sont exposées dans nos dépêches datées des 20 et 26 janvier dernier.

Nous avions à nous plaindre de ce que l'Autriche continuât à se mettre en contradiction directe avec les bases sur lesquelles reposent la paix de Vienne et la convention de Gastein. Car, tandis que l'Autriche avait accepté, de concert avec nous, la cession des Duchés faite par le roi Christian IX, qui les possédait en vertu de la loi de succession établie en 1853 et reconnue par l'Autriche, l'action de l'administration autrichienne du Holstein tendait à livrer de fait, et sans le consentement de la Prusse, ce pays qui appartient au Roi, notre gracieux maître, en commun avec S. M. l'Empereur d'Autriche, au prince d'Augustenbourg, qui n'y a aucun droit, et dont l'Autriche elle-même avait antérieurement combattu les prétentions. Nous exposâmes ces plaintes au gouvernement impérial dans un langage aussi amical que clair, et nous le priâmes, dans l'intérêt de nos relations intimes, d'y faire droit et de maintenir sans atteinte le *statu quo* stipulé à Vienne et à Gastein. Nous ajoutâmes, que si cette prière restait infructueuse nous verrions là, bien à regret, un symptôme des sentiments réels de l'Autriche à notre égard, ce qui nous enlèverait toute confiance dans la solidité de l'alliance actuelle. Dans ce cas, que nous ne désirons pas voir se produire, nous serions obligés de considérer comme terminée la phase des relations intimes qui a

duré deux ans, et nous tâcherions de trouver ailleurs des sûretés contre les efforts ultérieurs de la malveillance, prouvée par ces symptômes et par d'autres encore, du cabinet autrichien à l'égard de la Prusse.

A cette communication, amicale dans la forme, et dictée par les sentiments les plus conciliants, nous reçûmes, en date du 7 février, une réponse équivalant à un refus. Nous n'avons pas cru convenable de continuer plus longtemps cette correspondance. Et, en ce qui concerne la signification que nous attribuons à cette réponse, j'ai déclaré au comte Karolyi, dans la première conversation que j'ai eue avec lui après la réception de la dépêche du 7 février, et sur sa demande, que nos relations avec l'Autriche, au lieu du caractère intime qu'elles avaient pris pendant les dernières années, étaient ramenées maintenant au point où elles en étaient avant la guerre contre le Danemark, et qu'elles ne seraient pas meilleures, mais pas plus mauvaises non plus, que nos relations avec toute autre puissance étrangère. Il n'a pas été dit un mot qui pût faire croire à la guerre, dans cette circonstance, et nous étions alors aussi éloignés que nous le sommes aujourd'hui de toute intention hostile ou agressive.

Depuis cette époque, c'est à dire depuis la communication de la dépêche du 7 février, les deux puissances ont cessé de correspondre. De notre part, il n'a été rien fait pour aggraver la situation, et pourtant nous voyons avec étonnement l'Autriche faire subitement les préparatifs d'une grande guerre et nous reprocher, en même temps, d'avoir l'intention de troubler la paix de l'Europe. Des troupes nombreuses, avec leur artillerie et leur matériel de guerre, sont dirigées des provinces orientales et méridionales de l'Autriche vers le Nord; on met les régiments sur pied de guerre, et bientôt une forte armée va se trouver concentrée à proximité de notre frontière, complétement dégarnie pour le moment.

Votre Excellence trouvera dans l'annexe ci-jointe des détails plus circonstanciés relativement à ces mesures. Quel est le but de l'Autriche en faisant ces armements? Veut-elle nous obliger à rester son alliée intime, ou veut-elle nous forcer à rompre le silence en lui faisant des ouvertures prévenantes? Dans les deux cas nous serons en droit de sauvegarder notre liberté, et dans l'attitude menaçante que prend subitement l'Autriche vis à vis de nous, nous ne pouvons voir qu'une preuve nouvelle et convaincante de sentiments hostiles qui n'attendent qu'une occasion favorable pour se traduire en faits. Jusqu'ici nous n'avons pas commencé le moindre contre-armement; nous n'avons pas rappelé un seul homme en congé; nous n'avons fait aucuns préparatifs; mais en présence des concentrations opérées par l'Autriche, nous ne pouvons tarder plus longtemps à prendre de notre côté les mesures nécessaires, afin que l'on ne voie pas se renouveler la situation de 1850, où une armée autrichienne, prête à combattre, se trouva menaçante à notre frontière sans que nous fussions préparés à la recevoir. L'assertion que les armements actuels de l'Autriche sont pure-

ment défensifs, ne saurait nous tranquilliser, puisque nous n'avions pas pris une seule mesure qui aurait pu engager le gouvernement autrichien à songer à sa défense. Nous craignons que le langage de l'Autriche ne change aussitôt qu'une avance décisive dans les armements lui aura assuré la supériorité.

Si donc nous sommes, à notre tour, obligés de procéder à des armements, nous pourrons prétendre, à meilleur droit que le cabinet de Vienne, qu'ils ont un caractère purement défensif, et qu'ils n'ont été provoqués que par les armements inexpliqués de l'Autriche. Si, par le fait des armées en présence, la situation devient plus tendue et le danger d'un conflit plus grand, ce ne sera pas à nous qu'on pourra en faire un reproche, car nous ne pouvons admettre que la Silésie soit entourée, de Cracovie à la frontière saxonne, de troupes prêtes à combattre, sans que nous prenions de notre côté les mesures qu'exige la défense de notre pays.

Je n'ai pu me dispenser de donner ces explications à V. Exc., et je vous prie de vous exprimer dans ce sens vis à vis du gouvernement auprès duquel vous avez l'honneur d'être accrédité, afin que les préparatifs que nous serons obligés de faire apparaissent sous leur véritable jour.

Mais, en présence de la gravité de la situation, des mesures ayant pour but d'assurer momentanément notre sécurité ne suffisent pas; il nous reste encore d'autres devoirs à remplir. L'expérience que nous venons de faire, en nous montrant de nouveau, et la solidité d'une alliance autrichienne et les vrais sentiments du cabinet de Vienne à notre égard, nous oblige à nous préoccuper de l'avenir et nous force à chercher ailleurs les garanties de sécurité que nous avons vainement cherchées dans l'alliance avec l'autre grande puissance allemande. La position géographique de la Prusse, son caractère allemand, et les sentiments allemands de ses princes lui commandent de chercher en premier lieu ces garanties en Allemagne. C'est en nous appuyant sur la nationalité allemande, c'est par la consolidation des liens qui nous unissent aux autres Etats allemands que nous assurerons le maintien de notre indépendance nationale, et c'est là que nous le chercherons toujours en premier lieu.

Mais chaque fois que notre esprit s'arrête à cette pensée, nous reconnaissons de nouveau que la Confédération, dans sa forme actuelle, n'est suffisante, ni pour assurer notre indépendance, ni pour jouer le rôle politique qui lui revient dans les grandes crises qui peuvent se produire incessamment. La Constitution fédérale était basée sur la supposition que les deux grandes puissances allemandes seraient toujours d'accord; elle a donc pu subsister tant que cette condition s'est trouvée remplie par suite de la condescendance continue de la Prusse envers l'Autriche; mais cette institution n'est pas capable de résister à un antagonisme sérieux de ces deux puissances, et encore bien moins d'empêcher une rupture ou un conflit.

Bien plus : nous avons l'expérience que, même lorsque les deux puis-

sances étaient d'accord, les institutions fédérales ne suffisaient pas pour engager l'Allemagne dans une politique active ayant quelque chance d'amener le triomphe des idées du peuple allemand. Nous avons de même exprimé, à plusieurs reprises, à nos confédérés la conviction que l'organisation militaire fédérale n'est pas suffisante pour garantir la sécurité de l'Allemagne, et nous nous sommes vainement efforcés de l'améliorer, dans les limites toutefois des institutions fédérales, en lui donnant des bases nouvelles et plus appropriées. Nous ne pouvons, dans l'état actuel des choses, conserver la confiance qu'un secours efficace nous serait donné par la Confédération au cas où nous serions attaqués. A chaque agression, qu'elle vienne de l'Autriche ou de toute autre puissance, nous ne pourrons compter que sur nos propres forces, à moins que la bonne volonté personnelle de quelques gouvernements allemands ne mette à notre disposition des moyens qui, par la voie fédérale ordinaire, arriveraient nécessairement trop tard pour avoir de la valeur pour nous.

En présence des armements actuels de l'Autriche, nous nous trouvons dans l'obligation d'adresser à nos confédérés la question de savoir si nous pouvons compter sur leur bonne volonté, et dans quelle mesure ils sont disposés à la traduire en un appui effectif. Mais la déclaration de cette bonne volonté, qui existe probablement chez quelques uns de nos confédérés, ne nous offrira pas une garantie suffisante contre des dangers futurs, puisque, dans l'état actuel de la Confédération et de son organisation militaire, la possibilité de la traduire en faits manque en beaucoup de points.

Cette considération, et la situation anormale dans laquelle la Prusse se trouve placée par suite de l'attitude hostile prise par l'autre grande puissance confédérée, nous met dans la nécessité de proposer une réforme de la constitution fédérale, réforme dans laquelle il sera tenu compte des rapports réellement existants. Le besoin de cette réforme deviendra d'autant plus pressant pour nous, que la réponse à la question que nous venons de poser, relativement au secours sur lequel nous pourrons compter, sera moins satisfaisante; dans tous les cas, cette réforme restera urgente à nos yeux, et nous croyons qu'en cela nous n'agissons pas seulement dans notre propre intérêt.

Déjà, par suite de leur position géographique réciproque, les intérêts de la Prusse et ceux de l'Allemagne sont identiques; cela est favorable à tous deux. Quand nous ne sommes pas sûrs de l'Allemagne, notre position est, à cause même de notre situation géographique, plus menacée que celle de la plupart des autres Etats européens; les destinées de la Prusse sont liées à celles de l'Allemagne, et il est évident que si la force de la Prusse était brisée, l'Allemagne ne prendrait plus qu'une part passive à la politique des nations européennes. Tous les gouvernements allemands devraient considérer comme un devoir sacré d'empêcher cette éventualité de se produire, et coopérer à cet effet avec la Prusse.

Si la Confédération germanique doit, dans sa forme et avec ses institutions militaires actuelles, être entraînée dans une crise européenne, il est fort à craindre qu'elle ne succombe à sa tâche et qu'elle ne défende pas l'Allemagne du sort de la Pologne.

Nous invitons le gouvernement de....... à examiner sérieusement et d'une manière approfondie la situation, et nous nous réservons de lui faire bientôt de nouvelles communications à ce sujet. Mais, avant tout, nous avons à le prier de répondre à la question indiquée plus haut : si, et dans quelle mesure, nous pouvons compter sur son appui, au cas où nous serions attaqués par l'Autriche, ou obligés à la guerre par des menaces non équivoques ?

Je prie V. Exc. de poser cette question verbalement, mais officiellement, au Représentant du gouvernement de..... en l'accompagnant des considérations développées dans la présente dépêche, dont je vous autorise à donner lecture. J'attends un prompt rapport sur l'accueil qu'aura reçu cette ouverture.

(*Signé*) DE BISMARCK.



IV

Acte pour la constitution fédérative de l'Allemagne en 1815.

Art. XI. (Extrait.) Les Etats confédérés s'engagent également à ne se faire la guerre sous aucun prétexte, et à ne point poursuivre leurs différends par la force des armes, mais à les soumettre à la Diète. Celle-ci nommera une commission, qui tâchera d'arranger le différend par voie de médiation; si cet essai ne réussit pas, et si une sentence juridique devient nécessaire, il y sera pourvu par un jugement austrégal, convenablement organisé, auquel les parties en contestation se soumettront sans appel.

V

Acte final du Congrès de Vienne en 1815.

Art. XIX. Lorsque des hostilités auront déjà eu lieu entre deux Etats confédérés, ou qu'elles seront sur le point de se produire, la Diète fédérale prescrira les mesures nécessaires pour les arrêter ou pour les empêcher. A cette fin, elle doit avant tout veiller au maintien de l'état de choses existant.

VI

Protocole de la conférence des délégués militaires des différents États chargés de fournir les contingents du VIIIe corps fédéral, ainsi que des délégués de la Saxe et de Nassau, réunis sur l'invitation du gouvernement bavarois.

Munich, 1er juin 1866.

Présents :

Le général-lieutenant Bon von der Tann, de l'armée bavaroise,
Le général-major H. von Ziemiecki, de l'armée nassovienne,
Le général-major von Neubronn, de l'armée badoise,
Le général-major Ed. von Kalée, de l'armée wurtembergeoise,
Le colonel d'état-major Becker, de l'armée hessoise (Grand-Duché),
Le lieutenant-colonel A. von Montbé, de l'armée saxonne.

Adjoints :

Le lieutenant-colonel bavarois F. Weiss, et le major badois Ed. Kraus.

Le président, général-lieutenant von der Tann, après avoir exposé le but de la conférence, et avoir discuté et débattu les divers articles, a proposé la convention suivante, laquelle a été adoptée :

Art. 1er. Il est indispensable de réunir, sous un commandement unique, les différents contingents formant le VIIIe corps, et de confier ce commandement à la Bavière, ainsi qu'il a été convenu. Le contingent de Nassau fera partie du VIIIe corps, aussi longtemps que les contingents destinés à former le IXe corps ne seront pas réunis. Ces mesures devront avoir reçu leur exécution au plus tard le 15 juin.

Art. II. A la même date, les contingents des divers États précités devront être prêts à marcher et réunis en des points favorablement situés sur le réseau des chemins de fer. Il est entendu que, vu les circonstances, l'envoi des approvisionnements et renforts, destinés aux divers contingents, sera hâté autant que possible.

Par rapport aux forces mobilisables, il est déclaré :

1° *Par la Bavière*. L'armée comporte actuellement 46,000 hommes prêts à entrer en campagne, non compris les garnisons des forteresses et d'autres places. Une partie de l'armée est déjà en marche vers le point de concentration. Ces troupes sont réparties comme suit :

4 divisions d'infanterie. Chaque division comprend 2 brigades de 5 bataillons, dont 1 de chasseurs; plus, 1 régiment de cavalerie à 4 escadrons, et 2 batteries de 8 pièces.

1 corps de cavalerie de réserve, comprenant : 7 régiments à 4 escadrons, et 2 batteries à cheval de 6 pièces.

1 réserve d'artillerie de 8 batteries, soit 60 pièces.

1 parc aux munitions et 1 parc du génie.

Les ambulances et les colonnes d'approvisionnements.

Il manque encore au complet de guerre les attelages nécessaires aux hôpitaux et aux colonnes d'approvisionnements de réserve.

De plus, l'armée pourra être renforcée de 16 bataillons, dont 6 seront prêts dans quelques jours, et 10 dans 3 ou 4 semaines : Total 14,000 hommes.

Points de concentration : 1 division à Schweinfurt, 1 division à Bamberg, 2 brigades à Lechfelde près d'Augsbourg, 1 brigade à Munich, 1 brigade à Ingolstadt; les réserves d'artillerie et de cavalerie dans les cantonnements préparés entre Bamberg, Würzbourg et Nurenberg.

2° *Par le Wurtemberg*. Dans 14 jours, 20,000 hommes prêts à marcher peuvent être réunis entre Ludwigsbourg et Heilbronn.

L'armée se compose de :

1 division d'infanterie à 3 brigades. Chaque brigade comprend 5 bataillons dont 1 de chasseurs.

1 brigade de cavalerie de 3 régiments à 5 escadrons.

6 batteries, soit 48 pièces.

Plus les services accessoires nécessaires.

Dans six semaines l'armée pourra être renforcée de : 1 brigade à 5 bataillons, 1 batterie à 8 pièces et, peut-être, de 4 escadrons de cavalerie.

A quoi il faut ajouter la garnison d'Ulm, forte de 4 bataillons et 1 escadron.

3° *Par Bade*. Dans 14 jours, 11,000 hommes d'infanterie (13 bataillons), 1,300 hommes de cavalerie (3 régiments à 4 escadrons), et 24 pièces rayées (4 batteries), avec tous les accessoires nécessaires, peuvent être réunis entre Carlsruhe et Bruchsal.

Dans 4 à 5 semaines, tout le contingent sera mobilisé. Il se composera, y compris la garnison de Rastatt, de : 14,700 hommes d'infantrie, 1,800 cavaliers et 38 pièces.

4° *Par la Hesse*. 12,700 hommes prêts à marcher, formant 9 bataillons, 8 escadrons et 4 batteries à 6 pièces, occupent actuellement la ligne Worms-Darmstadt-Offenbach. Dans ces chiffres sont compris : 2 bataillons

2 escadrons et 1 batterie, soit 2,300 hommes, formant le dépôt du contingent.

5° *Par la Saxe.* L'armée, forte de 25,000 hommes, 6,600 chevaux et 58 pièces, formant 20 bataillons, 16 escadrons et 10 batteries, est concentrée à Dresde. De plus, les dépôts établis à Sayda peuvent, en quatre semaines, mettre sur pied une brigade de 5,000 hommes environ.

6° *Par Nassau.* La brigade, forte de 5,400 hommes (5 bataillons) et de 16 pièces, avec les services accessoires nécessaires, peut être mobilisée dans 14 jours. Elle est actuellement concentrée à Wiesbaden. Dans 6 à 8 semaines elle pourra être renforcée de 1,096 hommes d'infanterie et de 110 artilleurs.

Le représentant du VIII[e] corps déclare : que, en suite des négociations qui ont eu lieu à Bruchsal, l'état-major de ce corps se trouve réuni au complet, attendant la nomination de son commandant.

Art. III. En ce qui concerne les approvisionnements, il a été décidé, en exécution du § 54 du règlement fédéral concernant les subsistances, que chaque contingent serait pourvu d'un approvisionnement de réserve pour 3 jours, et que les colonnes du train d'équipage porteraient pour 4 jours de vivres.

Art. IV. Les délégués ont exprimé le désir qu'il ne fût détaché au grand quartier général bavarois, par les contingents des VIII[e] et IX[e] corps, que le nombre d'officiers strictement nécessaire. En exécution du § 62 du règlement fédéral, un officier de chacun de ces corps sera attaché au quartier général du commandant en chef. Si le besoin se faisait sentir d'en augmenter le nombre, les nouvelles nominations devront être le résultat d'une entente commune.

Art. V. En attendant que le commandant en chef ait pris la haute direction du service, la commission enverra tous les cinq jours (les 5, 10 et 15 du mois), au commandant de l'armée bavaroise, un rapport concernant la mobilisation, la concentration et l'approvisionnement des divers contingents. La commission y joindra également des explications détaillées relativement au matériel disponible et aux dispositions à prendre pour les transports par chemin de fer.

Le protocole ci-dessus ayant été lu et approuvé, ont signé :

Baron von der Tann, m. p. général-lieutenant.
H. von Ziemiecki, m. p. général-adjudant.
Von Neubronn, m. p. général-major.
Kalée, m. p. général-major.
Becker, m. p. colonel.

Codicille. — Il est bien entendu que les propositions faites par la Saxe subiront, pour le moment, certaines modifications.

Baron von Massenbach, m. p. major-secrétaire.

Von Montbé, lieutenant-colonel.

VII

Proclamation du général-lieutenant Vogel von Falckenstein.

16 juin 1866.

Le Hanovre, la Saxe et la Hesse-Electorale, avec lesquels nous vivions en paix et bonne amitié, ont résolu, sur la proposition de l'Autriche, de mettre en campagne, contre la Prusse, une armée d'exécution. Il ne nous appartient pas de rechercher les motifs déterminants de cette décision, qui a forcé, tout naturellement, S. M. notre gracieux Roi, à déclarer la guerre aux gouvernements insolents de ces petits États. Aujourd'hui nous franchirons donc la frontière en ennemis, mais nous montrerons aux habitants paisibles, qui ne sont pas satisfaits du tout de la conduite de leurs gouvernements, combien nous déplorons d'avoir été provoqués à cette guerre fratricide. Soldats du corps westphalien! combattons animés de cette pensée, et montrons à nos ennemis actuels qu'une amitié de cinquante années ne s'efface pas en un jour de notre souvenir.

Le général commandant,

(*Signé*) VON FALCKENSTEIN.

VIII

Proclamation du Roi de Hanovre.

A mon peuple fidèle !

S. M. le roi de Prusse m'a déclaré la guerre.

Il l'a fait parce que je n'ai pas voulu contracter une alliance qui aurait empiété sur l'indépendance de ma Couronne et sur l'autonomie de mon royaume ; qui aurait humilié l'honneur et les droits de ma Couronne et porté préjudice au bien-être de mon peuple fidèle.

Subir une telle humiliation était contraire à mon droit et à mon devoir, et parce que je m'y suis refusé, l'ennemi a envahi mon pays.

J'ai quitté la résidence que, pour le moment, je n'aurais pu défendre; j'y ai laissé la Reine et mes filles, les princesses, comme gages précieux de la confiance que je mets en ma fidèle capitale, et je me suis rendu, avec le prince Royal, là où mon devoir m'appelait, auprès de mon armée fidèle qui, sur mon ordre, se rassemblait dans le sud du royaume.

C'est d'ici que j'adresse mes paroles à mon peuple dévoué : Restez fidèles à votre Roi, même sous le poids de la domination étrangère ; soyez constants dans les vicissitudes que nous prépare l'avenir ; soyez persévérants ainsi que vos pères, qui ont glorieusement combattu dans tous les pays, pour la maison des Guelphes et pour leur patrie, et espérez avec moi que le Tout-Puissant fera triompher les lois éternelles du droit et de la justice.

Au milieu de mon armée dévouée et prête à tous les sacrifices, je fais, avec le prince Royal, ma prière en faveur de votre salut.

Je mets mon espoir en Dieu et ma confiance en votre fidélité.

GEORGE V, REX.

Gottingue, ce 17 juin 1866.



IX

Lettre adressée par S. M. le roi de Hanovre au duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

Votre Altesse vient de me faire parvenir, par l'entremise de mon chef d'escadron von der Wense, une dépêche télégraphique du ministre-président prussien, comte Bismarck, par laquelle il m'informe que S. M. le roi de Prusse accepte les propositions qui lui ont été transmises par mon aide de camp général et, subsidiairement, par mon major Jacobi, relativement au passage de mon armée par les États fédéraux de Thuringe, mais avec la restriction que des garanties seront données pour l'exécution de la condition : que, pendant une année, mon armée ne prendra plus part aux hostilités contre la Prusse.

Votre Altesse comprendra que je ne puis adhérer à une pareille condition et que, par suite, il m'est impossible d'arrêter mes opérations militaires ; celles-ci ont déjà souffert un grand préjudice par le fait que V. A. m'a envoyé hier matin, comme parlementaire, le capitaine von Zielberg, qui n'était nullement muni des pouvoirs nécessaires, et je dois, en conséquence, éviter tout nouveau retard dans mes susdites opérations. Je prie V. A. de bien vouloir me renvoyer immédiatement mon major von Jacobi.

En revanche, je suis tout disposé à entrer en négociations avec l'Envoyé de S. M. le roi de Prusse, l'aide de camp général von Alvensleben, afin de prévenir toute effusion de sang inutile, et d'alléger autant que possible les calamités supportées en ce moment par les habitants de ce pays.

Je reste, avec la plus parfaite considération, de V. A. R,

l'affectionné cousin,

(*Signé*) GEORGE.

Langensalza, le 24 juin 1866.

X

Ordre du jour du roi de Hanovre après la bataille de Langensalza.

Au général-lieutenant von Arentsschildt, commandant en chef de mes troupes en campagne.

Général, je vous exprime toute ma reconnaissance pour la manière dont vous avez commandé mon armée dans la bataille de ce jour, à laquelle je donnerai le nom de bataille de Langensalza. En remerciant de tout mon cœur l'état-major, les généraux, les commandants des divers corps, ainsi que tout le corps d'officiers pour le bel exemple qu'ils ont donné pendant la bataille, je vous ordonne de porter à la connaissance de mes troupes l'ordre du jour suivant :

Quartier général de Langensalza, le 27 juin 1866.

Soldats de ma vaillante armée !

C'est avec un enthousiasme et une bonne volonté sans exemple dans l'histoire, que vous êtes accourus dans les provinces méridionales de mon royaume vous ranger sous vos drapeaux, pour défendre les droits les plus sacrés de ma couronne, ainsi que l'indépendance et l'autonomie de notre chère patrie. Aujourd'hui, devant moi et devant le prince Royal, mon successeur, vous avez combattu avec l'héroïsme de vos pères et, avec l'assistance du Tout-Puissant, vous avez remporté, dans les champs de Langensalza, une victoire glorieuse.

Les noms des courageuses victimes brilleront à jamais dans notre histoire et notre divin Sauveur leur donnera là-haut la récompense céleste. Elevons tous ensemble nos mains vers Dieu ; louons-le et rendons-lui grâce pour notre victoire ; et vous, guerriers fidèles, recevez l'assurance de la reconnaissance ineffaçable de votre Roi qui, avec toute sa Maison et avec vous, supplie Dieu, pour l'amour de J.-C., de bénir notre cause, qui est la sienne, puisqu'elle est la cause de la justice.

GEORGE V, REX.

XI

Lettre du général-lieutenant von Falckenstein au général-lieutenant von Arentsschildt, relative à la capitulation des troupes hanovriennes.

Excellence.

Le général-major von Flies m'a soumis votre lettre en date de ce jour, et j'ai l'honneur de vous informer que, en exécution de mes instructions officielles, je suis autorisé à conclure avec Votre Excellence une capitulation aux mêmes conditions que celles que S. M. le Roi m'a ordonné d'accorder aux troupes de l'Electeur de Hesse.

Ces conditions sont les suivantes: les soldats rentreront dans leurs foyers, à leurs frais et après avoir déposé leurs armes et équipements militaires; les officiers seront envoyés en congé jusqu'à nouvel ordre et conserveront leurs armes, leur traitement et leur grade.

Dans le cas où Votre Excellence serait autorisée à conclure une capitulation à ces conditions, je la prierai de me le faire connaître par écrit et par l'intermédiaire du major Wiebe, de mon état-major, porteur de la présente dépêche. En ce qui concerne la remise des armes et du matériel de guerre, cet officier supérieur a reçu mes instructions et il est autorisé à s'entendre à ce sujet avec Votre Excellence.

Quartier général à Gr. Behringen, ce 28 juin 1866.

Le général commandant,
(*Signé*) VON FALCKENSTEIN.



XII

Capitulation de Langensalza.

Modifications apportées par le général-lieutenant von Manteuffel aux conditions posées par le général-lieutenant von Falckenstein.

S. M. le Roi, mon gracieux maître, a daigné modifier comme il suit la convention conclue ce matin entre le général-lieutenant von Falckenstein et le général-lieutenant von Arentsschildt.

S. M. m'a ordonné de reconnaître hautement et avant tout la valeureuse conduite tenue par les troupes hanovriennes.

Je pose ensuite les conditions suivantes :

1° S. M. le roi de Hanovre, S. A. R. le prince héritier, et une suite que S. M. désignera à son gré, choisiront librement leur résidence, hors du royaume de Hanovre; S. M. disposera de sa fortune privée.

2° Les officiers et fonctionnaires de l'armée hanovrienne s'engageront, sur l'honneur, à ne pas servir contre la Prusse; ils garderont leurs armes, leurs bagages et leurs chevaux, ainsi que leur traitement et leur grade, et ils conserveront, vis à vis de l'administration prussienne du royaume de Hanovre, les mêmes droits et les mêmes prétentions qu'ils avaient vis à vis du gouvernement hanovrien.

3° Les sous-officiers et les soldats de l'armée hanovrienne livreront les armes, les chevaux et les munitions aux officiers et fonctionnaires désignés par S. M. le roi de Hanovre; ils se rendront ensuite, par chemin de fer et par détachements successifs, dans leurs foyers, après avoir promis de ne pas servir contre la Prusse.

4° Les armes, les chevaux et le matériel de guerre de l'armée hanovrienne seront livrés, par lesdits officiers et fonctionnaires, à des commissaires prussiens.

5° Conformément an désir exprimé par S. Exc. le général commandant von Arentsschild, la solde est également garantie aux sous-officiers de l'armée hanovrienne.

Langensalza, le 29 juin 1866.

(*Signé*) VON ARENTSSCHILDT,
Général-lieutenant, commandant en chef l'armée hanovrienne.

(*Signé*) baron VON MANTEUFFEL,
Gouverneur dans les duchés de l'Elbe, général-lieutenant et adjudant de S. M. le Roi de Prusse.

TABLEAUX

TABLEAU A.

Armée

Effectifs réglementaires

DÉSIGNATION.	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX.		
	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Un régiment d'infanterie de ligne de 3 bataillons, à 6 compagnies . .	86	1475	4
Le 4e bataillon d'un régiment de ligne, à 6 compagnies	22	220	1
Un régiment d'infanterie frontière [1] (2 bataillons en paix et 3 en guerre).	59	1946	3
Un bataillon de chasseurs, à 6 compagnies	30	600	2
Le régiment des chasseurs de l'Empereur à 6 bataillons [2]	180	3616	13
Un escadron de grosse cavalerie.	5	154	139
Un régiment id. (paix 5 escadrons, guerre 4 escadrons) [3].	41	792	703
Un escadron de cavalerie légère	5	156	141
Un régiment de id. (paix 6 escadrons, guerre 5 escadrons) [3]. .	48	959	854
Une batterie montée de 4℔, à 8 pièces.	4	113	51
Une id. à cheval id. 8 id.	4	123	69
Une id. montée de 8℔, à 8 id.	4	133	69
Une id. de fuséens à 8 chevalets.	3	90	27
Une id. de montagne de 3℔ à 8 pièces [4].	3	91	3 de sell 9 de bâ
Une compagnie d'ambulance avec l'escadron du train.	4	97	—
Un régiment du génie de 4 bataillons, à 4 compagnies	102	2476	5
Un bataillon de pionniers, à 4 compagnies [5].	26	578	1
Un escadron du train d'équipages.	1	52	39
Un dépôt du train d'équipages.	1	5	—

TABLEAU A.

autrichienne.

des différentes unités tactiques,

EFFECTIF SUR PIED DE GUERRE.				OBSERVATIONS.
Officiers.	Hommes.	Chevaux.	Voitures et canons.	
90	3226	89	26	1. En temps de paix, les hommes sont inscrits sur les contrôles, mais on ne les réunit que partiellement et suivant les besoins du service.
29	1063	32	9	2. Le régiment n'a pas de bataillon de dépôt.
92	3049	94	27	3. Le régiment de 5 escadrons n'entre en campagne qu'avec 4; celui de 6 escadrons avec 5. Un escadron est laissé en arrière et sert de dépôt.
31	1080	33	9	Le 8e régiment de cuirassiers est seul à 6 escadrons, pour la grosse cavalerie; en cas de guerre, il en mobilise 5, à 137 hommes et 119 chevaux.
193	6487	199	54	
5	165	149	12	4. Les batteries de montagne 2, 4, 6 et 8, qui furent mobilisées, avaient 1 officier, 1 homme et 1 cheval de moins.
35	704	651		5. En temps de guerre, chaque compagnie doit servir un équipage de pont.
5	165	149		Dans les chiffres des voitures sont également compris les canons.
41	878	812		
4	159	109	21	
4	180	147	22	
4	192	147	22	
3	120	61	12	
2	103	2 de selle. 61 de bât.		
6	270	112	37	
114	3690	257	100	
31	1209	595	134	
2	152	224	51	
6	46	15	6	

TABLEAU B.

Marine autrichienne.

Récapitulation des différents navires de guerre en service.

DÉSIGNATION.	FORCE en CHEVAUX.	CANONS.	ÉQUIPAGE.	TONNEAUX.
2 frégates cuirassées, 1re classe.	1600	64	868	9000
3 id. 2e id.	1950	93	1098	11400
2 id. 3e id.	1000	56	626	6800
1 vaisseau de ligne à hélice	800	92	892	3700
2 frégates de 2e classe à hélice.	900	101	1073	5500
3 id. 3e id. id.	900	93	1104	6004
2 corvettes à hélice	440	44	548	3000
7 chaloupes canonnières 2e classe à hélice. .	1610	28	903	5950
3 id. id. 3e id. . .	270	12	216	957
3 schooner à hélice	225	14	269	1341
2 yachts	480	5	131	1321
9 avisos à roues	1595	37	874	5112
1 frégate à voiles	—	35	362	1612
3 corvettes à voiles	—	56	481	2339
3 briggs id.	—	28	246	1291
2 schooners id.	—	18	136	453
5 id. de transport à voiles	—	—	115	196
53 Totaux.	11770	776	9942	65976
POUR LES EAUX INTÉRIEURES.				
Sur les Lagunes.				
132 chaloupes canonnières à hélice.	150	6	132	660
6 id. id. à roues	150	12	192	464
4 vapeurs à roues.	116	4	92	236
A reporter. . . .	416	22	416	1360

DÉSIGNATION.	FORCE en CHEVAUX.	CANONS.	ÉQUIPAGE.	TONNEAUX.
Reports.	416	22	416	1360
Bâtiments de position.				
1 batterie cuirassée.	—	16	229	1664
3 pontons.	—	30	162	770
1 chaloupe obusier	—	6	37	268
1 id. canonnière.	—	3	27	120
9 péniches	—	27	234	657
6 chaloupes canonnières danoises	—	12	234	408
13 yoles armées	—	13	260	325
Sur le lac de Garde.				
6 canonnières à hélice	540	24	372	1434
2 vapeurs à roues	150	6	83	315
TOTAUX.	1106	159	2063	7321
Récapitulation.				
53 bâtiments de haute mer.	11770	776	9942	65976
55 id. pour les eaux intérieures. . .	1106	159	2063	7321
TOTAUX GÉNÉRAUX.	12876	935	12005	73297

TABLEAU C.

Armée

Effectif normal sur pied de

DÉSIGNATION.	EFFECTIF SUR PIED DE PAIX. Hommes.	Chevaux.
Infanterie.		
80 régiments de ligne. . . . . 320 bataillons 80 dépôts . . .	145520	400
14 id. frontières. . . . . . . 28/42 id. 0/8 id. [1] . . .	29470	42
1 bataillon Titel . . . . 1 id. 0/1 id.	1061	1
1 régiment de chasseurs de l'Empereur. 6 id. 1 id.	3907	13
32 bataillons de chasseurs . . . . . . 32 id. 32 id.	20768	64
Bataillons. . . 387/401 TOTAUX. . . .	200726	520
Cavalerie.		
12 régiments de cuirassiers . . . . . 61/49 escadrons 0/12 dépôt . . .	10026	8546
2 id. dragons. . . . . . . 12/10 id. 0/2 id. . . .	2014	1708
14 id. hussards. . . . . . . 84/70 id. 0/14 id. . . .	14098	11956
13 id. lanciers . . . . 78/65 id. 0/13 id. . . .	13091	11102
Escadrons. . . 235/194 TOTAUX. . . .	39229	33312
13 régiments d'artillerie (dont 1 de siége) [2].	28222	7211
10 compagnies d'ambulance . . . . 0/2 dépôts. . . .	1010	—
2 régiments du génie. . . . . 8/6 bataillons 0/2 id.	5156	10
Pionniers . . . . 6/8 bataillons 0/6 id.	3624	6
Train des équipages militaires — 50 escadrons [3].	2716	1950
TOTAUX.	40728	9177
TOTAL GÉNÉRAL.	280683	42919

TABLEAU C.

autrichienne.

paix et sur pied de guerre.

EFFECTIF SUR PIED DE GUERRE.		
Hommes.	Chevaux.	Canons.
385680	9680	
50498	1324	
1388	82	
7726	200	
41120	1056	
486412	12292	
10943	9615	
2182	1924	
15274	13468	
14183	12506	
42582	37513	
50039	19722	1096
3040	1120	
7608	514	
8346	3570	
8220	11350	
77253	36276	1096
606247	86081	1096 [4]

OBSERVATIONS.

1. Le signe 0/8 indique qu'il n'y a pas de dépôt en temps de paix, mais qu'on en forme 8 sur pied de guerre. Il sera facile d'en déduire la signification des indications de même genre relativement aux bataillons et escadrons.

2. Les 13 régiments d'artillerie comportent : 87 batteries montées (57 de 4 ℔ et 30 de 8 ℔) ; 33 batteries à cheval de 4 ℔; 9 batteries de fuséens; 4/8 batteries de montagne; 48/60 compagnies de siége, plus des compagnies de parc, de côtes, etc. Total 968 pièces sur pied de paix.

3. Ce chiffre est approximatif et dépend du nombre de voitures nécessaires pour les munitions, les télégraphes, les quartiers généraux, la caisse et l'administration. Le dépôt du train d'équipages est approvisionné d'un nombre de chevaux égal au 1/10 de ceux qui sont nécessaires pour les besoins du service. On détache un homme pour deux chevaux, et 1/10 en plus pour supplément.

4. Dans l'effectif total sur pied de guerre on compte :

434,760 hommes combattants ;
29,155 chevaux de cavalerie ;
et 1,096 pièces attelées.

TABLEAU CC.

Armée du Sud.

Effectif au 12 juin 1866.

	A NOURRIR.		COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Canons
Armée d'opérations en Vénétie (3 corps et 1 brigade de cavalerie de réserve). . .	83738	14998	64296	3663	176
Troupes en réserve.	5673	2013			
Garnisons des forteresses.	50124	1496	34709	300	8
1 brigade mobile d'infanterie	7903	567	6960	150	8
1 division en Tyrol	14955	1749 [1]	11231	150	24
1 id. en Istrie	18655	1694	13741	300	16
Troupes en Dalmatie.	13087	586 [2]	8821	—	16
TOTAUX.	194135	23103	139758	4563	248

TABLEAU CCC.

Armée du Nord.

Effectif au 12 juin 1866.

Armée d'opérations en Bohême, Moravie et Silésie (7 corps et 5 divisions de cavalerie).	278842	66347	200024	23231	744
Troupes en réserve.	18900	10533	—	—	128
Garnisons des forteresses.	44787	2504	32608	1360	40
TOTAUX.	342529	79384	232632	24591	912

1. Y compris 434 bêtes de somme.
2. id. 377 id.

TABLEAU D.

Armée autrichienne.

Situation de l'armée du Nord au 15 juin 1866.

Général en chef : F. Z. M. von Benedek.

Chef d'état-major général : F. M. L. baron Henikstein.
Chef de la chancellerie des mouvements : G. M. von Krismanič.
Id. id. des détails : Adjudant-général. G. M. Křiž.
Chef de l'artillerie : S. A. I. et R. l'archiduc Guillaume, F. M. L.
Chef du génie : Colonel baron Pidoll.
Intendant en chef : F. M. L. Pokorny.

IIe CORPS D'ARMÉE.

Commandant : F. M. L. comte Thun.
Suppléant : G. M. baron Philippovic.
Chef d'état-major : Colonel baron Döpfner.
Chef de l'artillerie : Colonel Schindler.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major du corps.	83	5	21		
Brigade colonel chevalier von Thom.					
État-major de brigade	8	5	3		
2e bataillon de chasseurs . . . . . 1 bat.	1169	33	1071		
40e rég. d'infanterie bon Rossbach . . 3 bat.	3107	89	2849		
69e id. cte Jellacic. . 3 bat.	3056	89	2805		
Batterie de 4 ℔, n° 1/11	152	109	—	—	8
Totaux.	7492	325	6728	—	8

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Brigade G. M. chevalier von Henriquez.					
État-major de brigade.	8	3	3		
9e bataillon de chasseurs. . . . . . 1 bat.	1153	31	1054		
14e rég. d'inf. Grand-duc de Hesse . 3 bat.	3168	89	2946		
27e id. Roi des Belges . . . 3 bat.	2983	89	2763		
Batterie de 4℔, n° 2/11.	158	109	—	—	8
TOTAUX.	7470	321	6766	—	8
Brigade G.-M. baron Saffran.					
État-major de brigade.	8	3	3		
11e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1010	33	911		
64e rég. d'inf. Gd-duc de Saxe-Weimar 3 bat.	2855	89	2601		
80e id. Prince de Holstein . . 3 bat.	3179	89	2924		
Batterie de 4℔, n° 3/11.	157	109	—	—	8
TOTAUX.	7209	323	6439	—	8
Brigade G.-M. duc G. de Wurtemberg.					
État-major de brigade.	8	3	3		
20e bataillon de chasseurs. . . . . . 1 bat.	1085	31	985		
57e rég. d'inf. Grand-duc de Mecklembourg-Schwerin. . . . . 3 bat.	3213	89	3011		
47e rég. d'inf. baron Hartung . . . 3 bat.	3307	89	3052		
Batterie de 4℔, n° 4/11.	150	108	—	—	8
TOTAUX.	7763	320	7051	—	8
Cavalerie.					
6e régiment de lanciers. Empereur François Joseph. . . . . 4 escad.	713	658	—	613	
Réserve d'artillerie.					
État-major.	14	5			
A reporter.	14	5			

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Reports.	14	5			
6 batteries du 2e régiment — 7e et 8e batteries à cheval.	353	293	—	—	16
9e et 10e id. montées de 8 ℔. . .	382	294	—	—	16
5e id. id. de 4 ℔. . .	158	108	—	—	8
11e id. fuséens	117	61	—	—	8
Totaux.	1024	761	—	—	48
2e compagnie d'ambulance. . . . . . . / 98e escadron du train d'ambulance. . . .	259	123			
2e compagnie du 2e bataillon de pionniers. . / Équipage de pont et 112e escadron du train	294	127			
Troupes d'état-major :					
2 compagnies du 4e bat. du 4e rég. d'inf . .	350	9			
2 sections de cavalerie (4e et 6e lanciers). .	52	49			
Parc d'artillerie :					
1 compagnie d'ouvriers d'artillerie du 2e rég.	184	78			
2 escadrons du train d'artill. (Nos 133 et 134).	173	270			
Colonnes d'approvisionnement :					
4 escadrons du train nos 40, 41, 42 et 43 . .	614	900			
Dépôt de boucherie.	7	—			
5e ambulance de la réserve, attelée. . . .	104	82			
Dépôt no 2 des charrois	182	270			
Inspection no 6 des charrois.	7	2			
Au quartier général. — Inspection no 5 des charrois. . . .	6	2			
Courriers ou chasseurs	8	4			
Détachement de gendarmerie . . .	12	4			
Id. du train pour l'administration et la caisse	36	64			
Totaux.	2288	1984			
Effectif total du IIe corps.					
28 bataillons, 5 compagnies, 4 1/4 escadrons. / 10 batteries, 1 équipage de pont	34042	4695	27005	613	80

IIIe CORPS D'ARMÉE.

Commandant : S. A. I. et R. l'archiduc Ernest.
Suppléant : G. M. Baumgarten.
Chef d'état-major : Colonel baron Catty.
Chef de l'artillerie : id. von Walluschek.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	EFFECTIF A NOURRIR. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Pièces.
État-major du corps.	140	75	22		
Brigade G.-M. chevalier von Appiano.					
État-major de brigade.	12	9	3		
4e bataillon de chasseurs. . . . . 1 bat.	1096	31	1002		
46e rég. d'inf. duc de Saxe-Meiningen. 3 bat.	2897	88	2643		
62e id. archiduc Henri . . . 3 bat.	2958	86	2709		
Batterie de 42, n° 3/VIII.	161	109	—	—	8
TOTAUX.	7124	323	6357	—	8
Brigade colonel Benedek, du 34e d'infanterie.					
État-major de brigade.	11	8	3		
1er bataillon de chasseurs. . . . . 1 bat.	1057	37	964		
52e rég. d'inf. archid. Franz-Charles 3 bat.	3428	104	2849		
78e id. baron Sokcevic. . . 3 bat.	3079	104	2786		
Batterie de 42 · n° 4/VIII.	178	109	—	—	8
TOTAUX.	7753	362	6602	—	8
Brigade colonel Manger von Kirchsberg.					
État-major de brigade	12	9	3		
3e bataillon de chasseurs . . . . . 1 bat.	1022	33	896		
44e rég. d'infanterie archiduc Albert. 3 bat.	3190	29	2946		
49e id. baron Hess . . 3 bat.	2983	88	2721		
Batterie de 42, n° 5/VIII	150	109	—	—	8
TOTAUX. . . .	7357	268	6566	—	8

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Brigade colonel baron Prochaska, du 47e d'infanterie.					
État-major de brigade	12	9	3		
33e bataillon de chasseurs combiné . 1 bat.	746	31	672		
34e id. id. id. . 1 bat.	1066	33	984		
13e rég. d'inf. frontière du Banat . . 3 bat.	3045	107	2804		
Le 4e bataillon du 55e rég. d'inf. . . 1 bat.	904	36	850		
Le 4e id. 56e id. . . . 1 bat.	923	32	852		
Batterie de 4ℓ, n° 6/III.	166	107	—	—	8
TOTAUX.	6862	355	6165	—	8
Cavalerie.					
9e rég. de lanciers comte Mensdorff. 2 esc.	352	320	—	297	—
Réserve d'artillerie.					
4 batteries du 8e régiment :					
7e et 8e batteries à cheval	348	293	—	—	16
9e et 10e id. montées de 8ℓ.	354	294	—	—	16
TOTAUX.	702	587	—	—	32
3e compagnie d'ambulance . . . . / 99e escadron du train d'ambulance. . . .	366	207			
4e compagnie du 2e bataillon de pionniers . / Équipage de pont et 113e escadron du train.	276	127			
Troupes d'état-major :					
2 comp. du 4e bat. du 27e rég. d'infanterie. .	300	2			
2 sections de cavalerie (9e et 10e lanciers).	43	38			
Parc d'artillerie :					
1 comp. d'ouvriers d'artillerie du 8e rég. . .	179	81			
2 escad. du train d'artillerie, nos 135 et 136.	178	276			
Colonnes d'approvisionnements :					
4 escadrons du train nos 44, 45, 46 et 47. . .	608	889			
Dépôt de boucherie.	43	38			
A reporter.	1993	1658			

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes	Chevaux.	Pièces.
Reports.	1993	1658			
14e ambulance de la réserve, attelée . . .	102	75			
Dépôt n° 3 des charrois	178	266			
Inspection n° 6 id.	6	3			
Au quartier général :					
Inspection n° 7 des charrois.	6	3			
Courriers ou chasseurs	8	4			
Détachement de gendarmerie	16	8			
Id. du train pour l'administration et la caisse.	31	54			
TOTAUX.	2340	2071			
Effectif total du IIIe corps.					
28 bataillons, 5 compagnies, 2 1/4 escadrons. 8 batteries, 1 équipage de pont	32630	4364	25712	297	64

IVe CORPS D'ARMÉE.

Commandant : F. M. L. comte Festetics.
Suppléant : F. M. L. chevalier von Mollinary.
Chef d'état-major : Colonel Görtz.
Chef de l'artillerie : Colonel Nuhk.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État major du corps	87	60	21		
Brigade général-major von Brandenstein.					
État-major de brigade.	11	15	6		
27e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1114	38	1005		
12e rég. d'infanterie arch. Guillaume. 3 bat.	2998	102	2748		
26e id. grand-duc Michel. 3 bat.	3148	103	2891		
Batterie de 4#, nº 1/IV.	159	109	—	—	8
Totaux.	7430	367	6650	—	8
Brigade général-major von Fleischhaker.					
État-major de brigade.	12	11	6		
13e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1044	39	938		
6e rég. d'infanterie comte Corinini . 3 bat.	3157	110	2900		
61e id. grand-duc héréditaire de Russie . . . . 3 bat.	3040	105	2780		
Batterie de 4#, nº 2/IV	165	107	—	—	8
Totaux.	7418	372	6624	—	8
Brigade colonel Pöckh, du 39e d'infanterie.					
État-major de brigade.	17	14	7		
8e bataillon de chasseurs . . . . . 1 bat.	1065	38	973		
37e rég. d'inf. archiduc Joseph. . . 3 bat.	2941	104	2680		
51e id. id. Ch. Ferdinand. 3 bat.	2744	109	2556		
Batterie de , nº 3/IV.	161	109	—	—	8
Totaux.	6928	374	6216	—	8

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	EFFECTIF A NOURRIR. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Pièces.
Brigade général-major archiduc Joseph.					
État-major de brigade.	13	20	7		
30e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1099	38	980		
67e rég. d'inf. chev. von Schmerling. 3 bat.	3268	108	3017		
68e id. Baron Steininger. . . 3 bat.	3109	109	2841		
Batterie de 4℔, n° 4/IV.	163	109	—	—	8
TOTAUX.	7652	384	6845	—	8
Cavalerie.					
7e rég. de hussards prince de Prusse. 4 esc.	721	716	—	593	
Réserve d'artillerie.					
État-major.	13	5			
6 batteries du 4e régiment d'artillerie :					
7e et 8e batteries à cheval.	374	255	—	—	16
9e et 10e id. montées de 8℔	380	293	—	—	16
5e id. id. de 4℔	158	108	—	—	8
2e id. de fuséens	127	61	—	—	8
TOTAUX.	1052	722	—	—	48
9e compagnie d'ambulance. . . . . . . } 100e escadron du train d'ambulance. . . . }	286	187			
1e comp. du 5e bataillon de pionniers . . . } Équipage de pont — 115e escad. du train. . }	269	129			
Troupes d'état-major :					
2 comp. du 4e bat. du 8e rég. d'infanterie. .	258	2			
2 sections de hussards (4e et 12e régiments).	33	28			
Parc d'artillerie :					
1 comp. d'ouvriers d'art. du 4e régiment . .	210	76			
2 escadrons du train, nos 137 et 140	179	278			
Colonnes d'approvisionnements :					
4 escadrons du train, nos 53, 55, 56 et 57 . .	652	896			
A reporter.	1007	1596			

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Reports.	1887	1596			
Dépôt de boucherie.	32				
9e ambulance de réserve, attelée.	104	70			
Dépôt n° 4 des charrois	36	63			
Inspection n° 10 des charrois	6	2			
Au quartier-général :					
État-major et matériel de réserve du 5e bat. de pionniers.	40	13			
Inspection n° 9 des charrois	6	2			
Courriers ou chasseurs	12	4			
Détachement de gendarmerie	13	8			
Id. du train pour l'administration et la caisse	36	63			
TOTAUX.	2172	1821			
Effectif total du IVe corps.					
28 bataillons, 5 compagnies, 4 1/4 escadrons, 10 batteries, 1 équipage de pont.	33460	4816	26356	593	80

VIe CORPS D'ARMÉE.

Commandant : F. M. L. baron Ramming.
Suppléant : G. M. Kochmeister.
Chef d'état-major : Colonel von Fröhlich.
Chef de l'artillerie : Colonel von Hoffmann.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	EFFECTIF A NOURRIR. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Pièces.
État-major du corps.	132	59	21		
Brigade colonel baron Waldstätten.					
État-major de brigade.	12	6	6		
6e bataillon de chasseurs . . . . . 1 bat.	1072	33	1005		
9e rég. d'inf. comte Hartmann. . . 3 bat.	3209	89	2967		
79e id. chevalier von Frank . 3 bat.	3176	89	2988		
Batterie de 4#, no 1/x.	149	109	—	—	8
Totaux.	7618	326	6966	—	8
Brigade général-major von Hertweck.					
État-major de brigade.	12	6	6		
25e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1059	33	964		
41e rég. d'inf. baron Kellner. . . . 3 bat.	2654	87	2402		
56e id. baron Gorizutti . . . 3 bat.	3303	89	3032		
Batterie de 4#, no 2/x.	156	109	—	—	8
Totaux.	7184	324	6404	—	8
Brigade général-major von Rosenzweig.					
État-major de brigade.	12	6	4		
17e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1082	33	1070		
4e rég. d'inf. hoch-u-deutschmeister. 3 bat.	3084	89	2825		
55e id. comte Gondrecourt . . 3 bat.	3160	89	3031		
Batterie de 4#, no 3/x.	163	109	—	—	8
Totaux.	7501	326	6930	—	8
Brigade colonel von Jonak, du 54e d'infanterie.					
État-major de brigade.	12	6	6		
14e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1155	29	1069		
A reporter.	1167	35	1075		

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Reports.	1167	35	1075		
20e rég. d'inf. prince de Prusse. . . 3 bat.	2975	89	2809		
60e id. id. Wasa . . . 3 bat.	3220	89	2944		
Batterie de 4ℓ, n° 4/x	159	109	—	—	8
TOTAUX.	7521	322	6828	—	8
Cavalerie.					
10e rég. de lanciers cte Clam-Gallas. 4 escad.	697	736	—	587	
Réserve d'artillerie.					
État-major	14	14			
5 batteries du 10e régiment :					
7e et 8e batteries à cheval	370	294	—	—	16
9e et 10e id. montées de 8ℓ	398	294	—	—	16
5e id. id. de 4ℓ	181	109	—	—	8
TOTAUX.	963	711	—	—	40
4e compagnie d'ambulance . . . . 101e escadron du train d'ambulance . . .	318	138			
2e comp. du 5e bataillon de pionniers . . . Équipage de pont — 116e escadron du train.	261	127			
Troupes d'état major :					
2 compagnies du 4e bataillon du 8e rég. d'inf.	326	9			
2 sections de lanciers, (1er et 8e régiments).	38	33			
Parc d'artillerie :					
1 comp. d'ouvriers d'artillerie du 10e rég. .	208	81			
2 escadrons du train, nos 141 et 142. . . .	177	278			
Colonnes d'approvisionnements :					
4 escadrons du train, nos 58, 62, 63, et 64 . .	607	896			
Dépôt de boucherie.	2	—			
11e ambulance de réserve, attelée	88	78			
Dépôt n° 6 des charrois	179	269			
Inspection n° 11 des charrois	5	3			
TOTAUX.	2209	1912			
Effectif total du VIe corps.					
28 bataillons, 5 compagnies, 4 1/4 escadrons, 9 batteries, 1 équipage de pont	33825	4716	27149	587	72

VIIIe CORPS D'ARMÉE.

Commandant : S A. I. et R. archiduc Léopold, F. M. L.
Suppléant : G. M. Weber.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel von Mainone.
Chef de l'artillerie : Colonel Augerer.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major du corps	149	79	22		
Brigade général-major Fragnern.					
État-major de brigade	11	6	4		
5e bataillon de chasseurs. 1 bat.	1064	32	970		
15e rég. d'inf. duc de Nassau 3 bat.	3142	87	2934		
77e id. archiduc de Toscane 3 bat.	3079	89	2888		
Batterie de 4℔, n° 1/IX	155	109	—	—	8
TOTAUX	7451	323	6796	—	8
Brigade général-major Schulz.					
État-major de brigade	16	9	3		
31e bataillon de chasseurs 1 bat.	1042	33	938		
8e rég. d'inf. baron Gerstner 3 bat.	3131	89	2898		
74e id. comte Nobili 3 bat.	2915	89	2670		
Batterie de 4℔, n° 2/IX	160	109	—	—	8
TOTAUX	7264	329	6509	—	8
Brigade colonel von Kreysern, du 12e d'inf.					
État-major de brigade	11	5	3		
24e bataillon de chasseurs 1 bat.	1014	33	926		
21e rég. d'inf. baron Reischach. 3 bat.	3100	89	2842		
32e id. arch. Ferdinand d'Este. 3 bat.	2940	89	2570		
Batterie de 4℔, n° 4/IX	164	109	—	—	8
TOTAUX	7229	325	6341	—	8
Brigade comte Rothkirch.					
État-major de brigade	12	5	4		
25e rég. d'inf. baron Mamula 3 bat.	3144	88	2952		
A reporter	3156	93	2956		

DÉSIGNATION.	EFFECTIF À NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Reports.	3156	93	2956		
71ᵉ rég. d'inf. grand duc de Toscane. 4 bat.	4028	119	3701		
Batterie de 4$\mathfrak{A}$, nᵒ 3/IX	169	109	—	—	8
TOTAUX.	7353	321	6657	—	8
Cavalerie.					
3ᵉ rég. de lanciers, archiduc Charles 5 esc.	893	804	—	750	
Réserve d'artillerie.					
État-major	12	5			
5 batteries du 4ᵉ régiment :					
7ᵉ et 8ᵉ batteries à cheval.	364	290	—	—	16
9ᵉ et 10 id. montées de 8$\mathfrak{A}$.	392	290	—	—	16
5ᵉ id. id. de 4$\mathfrak{A}$	156	108	—	—	8
TOTAUX. . . .	924	693	—	—	40
8ᵉ compagnie d'ambulance . . . . / 102ᵉ escad. du train d'ambulance.	268	114			
3ᵉ comp. du 2ᵉ bataillon de pionniers. . . . / Équipage de pont — 114ᵉ escadron du train.	280	129			
Troupes d'état-major :					
2 comp. du 4ᵉ bat. du 4ᵉ rég. d'infanterie. .	298	2			
2 sections de lanciers (3ᵉ et 9ᵉ régiments). .	26	23			
Parc d'artillerie :					
1 comp. d'ouvriers d'artillerie du 9ᵉ rég. .	176	75			
2 escadrons du train, nᵒˢ 143 et 144	171	271			
Colonnes d'approvisionnements :					
4 escadrons du train, nᵒˢ 65, 66, 67 et 68 . .	588	887			
Dépôt de boucherie	38	7			
6ᵉ ambulance de réserve, attelée.	93	67			
Dépôt nᵒ 8 des charrois	188	265			
TOTAUX.	2126	1840			
Effectif total du VIIIᵉ corps.					
28 bataillons, 5 compagnies, 5 1/4 escadrons, 9 batteries, 1 équipage de pont	33389	4614	26326	750	72

Xe CORPS D'ARMÉE.

Commandant : F. M. L. baron Gablenz.
Suppléant : G. M. baron Koller.
Chef d'état-major : Colonel baron Bourguignon.
Chef de l'artillerie : Colonel Eisler.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF À NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major du corps	85	60	21		
Brigade colonel Mondl, du 75e d'infanterie.					
État-major de brigade.	12	9	3		
12e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1072	33	966		
10e rég. d'inf. comte Mazzuchelli. . 3 bat.	3229	87	2976		
24e rég. d'inf. duc de Parme. . . . 3 bat.	3011	88	2764		
Batterie de 4 ℔ n° 1/III	168	109	—	—	8
TOTAUX.	7492	326	6709	—	8
Brigade colonel Grivicic, du 19e d'infanterie.					
État-major de brigade.	10	8	3		
16e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1011	32	910		
2e rég. d'inf. Empereur Alexandre. . 3 bat.	2417	89	2064		
23e id. baron Airoldi . . . . 3 bat.	3052	88	2790		
Batterie de 4 ℔ n° 2/III.	166	109	—	—	8
TOTAUX.	6656	326	5767	—	8
Brigade général-major von Knebel.					
État-major de brigade.	12	10	3		
28e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1007	33	929		
1er rég. d'inf. Empereur Fr. Joseph. 3 bat.	3171	89	2966		
3e id. Archiduc Charles. . . 3 bat.	3056	89	2884		
Batterie de 4 ℔, n° 3/III.	164	109	—	—	8
TOTAUX.	7410	330	6782	—	8
Brigade général-major baron Wimpffen.					
État-major de brigade.	12	9	3		
13e rég. d'inf. baron Bamberg . . . 3 bat.	3064	89	2779		
58e id. archiduc Étienne . . 4 bat.	4146	110	3823		
Batterie de 4 ℔, 4/III.	168	108	—	—	8
TOTAUX.	7390	316	6605	—	8

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Cavalerie.					
9ᵉ rég. de lanciers comte Mensdorff. 3 esca.	522	464	—	412	
Réserve d'artillerie.					
5 batteries du 3ᵉ régiment :					
7ᵉ et 8ᵉ batteries à cheval.	351	292	—	—	16
9ᵉ et 10ᵉ id. montées de 8$\mathfrak{l}$.	373	293	—	—	16
5ᵉ id. id. de 4$\mathfrak{l}$	157	108	—	—	8
TOTAUX.	881	693	—	—	40
10ᵉ comp. d'ambulance . . . . / 103ᵉ escadron du train d'ambulance. . . .	269	114			
3ᵉ comp. du 5ᵉ bataillon de pionniers . . . / Équipage de pont — 117ᵉ escadron du train .	251	127			
Troupes d'état-major :					
2 compagnies du 4ᵉ bat. du 8ᵉ rég. d'inf. . .	350	2			
2 sections de hussards (2ᵉ et 7ᵉ régiments) .	50	46			
Parc d'artillerie :					
1 comp. d'ouvriers d'artillerie du 3ᵉ rég. .	189	75			
2 escadrons du train, nᵒˢ 145 et 146	176	278			
Colonnes d'approvisionnements :					
4 escadrons du train, nᵒˢ 69, 70, 71 et 72 . .	611	894			
8ᵉ ambulance de réserve, attelée	86	68			
Dépôt nᵒ 10 des charrois	174	258			
Inspection nᵒ 16 des charrois	6	3			
Au quartier-général :					
Inspection nᵒ 15 des charrois	6	3			
Courriers ou chasseurs.	8	4			
Détachement du train pour l'administration et la caisse	31	54			
TOTAUX.	2207	1926			
Effectif total du Xᵉ corps.					
28 bataillons, 5 compagnies, 3 1/4 escadrons, 9 batteries, 1 équipage de pont	32643	4441	26084	412	72

IIe DIVISION DE CAVALERIE LÉGÈRE.

Commandant : G. M. prince de la Tour et Taxis.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel chevalier von Rodakowsky.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes	Chevaux.	Pièces.
État-major de la division.	48	64	—	16	
Brigade colonel comte Bellegarde, du 2e dragons					
État-major de brigade.	18	8	—	9	
4e rég. de hussards von Cseh . . . 5 esca.	861	800	—	726	
12e id. comte Haller. . 5 esca	839	809	—	746	
Batterie à cheval de 4ℓ, n° 2/XI	162	147	—	—	8
TOTAUX. . . .	1880	1764	—	1481	8
Brigade comte Westphalen.					
État-major de brigade.	18	8	—	9	
6e rég. de huss. Roi de Wurtemberg 5 esca.	833	764	—	695	
14e id. comte Palffy . . . 5 esca.	890	792	—	743	
Batterie à cheval, n° 3/XI.	179	147	—	—	8
TOTAUX.	1920	1711	—	1447	8
Réserve de munitions (8 voit. à 4 chevaux).	20	32			
5e peloton de la 9e comp. d'ambulance. . .	40	16			
Colonnes d'approvisionnements :					
2 escadrons du train, nos 77 et 78	298	487			
Dépôt de boucherie.	6				
Au quartier général :					
Courriers ou chasseurs	4	4			
Détachement du train pour l'administration et la caisse	7	14			
TOTAUX.	375	553			
Effectif total de la IIe div. de cavalerie.					
20 escadrons de hussards, ... 2 batteries à cheval	4223	4092	—	2944	16

Ire DIVISION DE CAVALERIE DE RÉSERVE.

Commandant : Prince Holstein-Glücksbourg.
Chef d'état-major : Colonel Schmidt.
Chef de l'artillerie pour les 3 divisions de réserve : Major Hussarek.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	EFFECTIF A NOURRIR. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Pièces.
État-major de la division	31	57	—	7	
Brigade général major prince Solms.					
État-major de brigade	14	26	—	7	
4e rég. de cuirass. Emp. Ferdinand. 4 esc.	729	721	—	610	
6e id. prince de Hesse. 4 esc.	716	718	—	576	
8e rég. de lanciers Emp. du Mexique. 5 esc.	813	827	—	687	
5e batterie à cheval de 4℔. du 6e rég	179	147	—	—	8
TOTAUX	2451	2439	—	1880	8
Brigade général-major Schindlöcher.					
État-major de brigade	11	17	—	7	
9e rég. de cuirassiers comte Stadion. 4 esc.	737	705	—	602	
11e id. Emp. Fr. Joseph. 4 esc.	718	694	—	603	
4e rég. de lanciers id. 5 esc.	766	795	—	647	
6e batterie à cheval de 4℔, du 6e régiment.	168	145	—	—	8
TOTAUX	2400	2356	—	1859	8
5e peloton de la 6e compagnie d'ambulance.	53	22			
Colonnes d'approvisionnements :					
2 escadrons du train, nos 79 et 80	290	440			
Dépôt de boucherie	2	—			
TOTAUX	345	462			
Effectif total de la Ire div. de cavalerie de réserve.					
16 escadrons de cuirass., 10 esc. de lanciers, 2 batteries à cheval	4851	4795	—	3739	16

IIe DIVISION DE CAVALERIE DE RÉSERVE.

Commandant : G. M. von Zaitschek.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel Joelson.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF À NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major de la division.	32	56	—	7	
Brigade G. M. baron Boxberg.					
État-major de brigade.	12	22	—	7	
3e rég. de cuirassiers Roi de Saxe . 4 esc.	691	655	—	591	
7e id. duc de Brunswick 4 esc.	732	653	—	589	
2e rég. de lanc. prince Schwarzenberg 5 esc.	855	809	—	730	
4e batterie à cheval de 4£, du 12e régiment .	188	138	—	—	8
Totaux.	2478	2268	—	1917	8
Brigade G.-M. comte Soltyk.					
État-major de brigade.	12	20	—	7	
1er rég. de cuiras. Emp. Fr. Joseph. 4 esc.	627	578	—	540	
5e Id. Emp. Nicolas . . 4 esc.	725	665	—	636	
5e rég. de lanciers cte Wallmoden. . 5 esc.	920	806	—	770	
5e batterie à cheval de 4£, du 12e rég. . .	180	146	—	—	8
Totaux.	2464	2215	—	1953	8
5e peloton de la 8e comp. d'ambulance. . .	51	23			
Colonnes d'approvisionnements :					
2 escadrons du train, nos 81 et 82.	291	447			
Dépôt de boucherie	9				
Au quartier général :					
Courriers ou chasseurs	10				
Détachement du train pour l'administration et la caisse	8	13			
Totaux.	369	483			
Effectif total de la IIe div. de cav. de rés.					
16 escadrons de cuirass., 10 esc. de lanciers, 2 batteries à cheval.	5343	5012	—	3877	16

IIIe DIVISION DE CAVALERIE DE RÉSERVE.

Commandant : G. M. comte Coudenhove.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel baron Knobloch.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces
État-major de la division	56	72	—	7	
Brigade G.-M. prince Windischgraetz.					
État-major de brigade.	13	5	—	4	
2e rég. de cuirassiers cte Wrangel. . 4 esc.	722	640	—	599	
8e id. pce de Prusse . 5 esc.	825	756	—	603	
7e rég. de lanciers arch. Ch. Louis . 5 esc.	848	743	—	710	
2e batterie à cheval de 4 ℔, du 12e régiment .	181	146	—	—	8
TOTAUX.	2589	2390	—	1916	8
Brigade G.-M. von Mengen.					
État-major de brigade.	11	5	—	3	
10e rég. de cuirass. Roi de Bavière. 4 esc.	718	638	—	594	
12e id. cte Neipperg . . 4 esc.	681	593	—	552	
11e rég. de lanciers Emp. Alexandre. 5 esc.	868	794	—	723	
3e batterie à cheval du 12e régiment. . . .	195	143	—	—	8
TOTAUX.	2473	2173	—	1872	8
1 peloton de la 10e compagnie d'ambulance.	50	23			
Colonnes d'approvisionnements :					
2 escadrons du train, nos 83, 84	303	249			
TOTAUX.	353	272			
Effectif total de la IIIe div. de cavalerie de réserve.					
17 escadrons de cuirass., 10 esc. de lanciers, 2 batteries à cheval	5471	4907	—	3788	16

RÉSERVE D'ARTILLERIE DE L'ARMÉE.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF À NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major	34	16	—	—	
2e, 3e, 4e batteries à cheval du 6e régiment. .	532	440	—	—	24
6e id, id. 12e id. . .	191	147	—	—	8
7e, 8e, 9e, 10e batt. montées de 8c du 6e rég. .	741	591	—	—	32
7e, 8e, 9e, 10e id. id. 11e id. .	744	575	—	—	32
7e, 8e, 9e, 10e id. id. 12e id. .	830	586	—	—	32
TOTAUX.	3072	2355	—	—	128

GRAND PARC AUX MUNITIONS.

DÉSIGNATION.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major	49	16			
8 comp. d'ouvriers d'artillerie et d'arsenaux.	1458	684			
2 id. id. .	435	275			
Artillerie technique.	128				
Direction des équipages du grand parc . .	7	6			
Inspection des charrois nos 17, 18, 19, . . .	18	6			
19 escadrons du train, nos 153 à 171. . . .	1778	2884			
TOTAUX.	3873	3871			

TROUPES TECHNIQUES.

DÉSIGNATION.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
4 comp. du 1er bat. de pionniers — réserve de matériel	834	60			
4 comp. du 6e bat. de pionniers — réserve de matériel	829	62			
4 équipages de pont et 4 escadrons du train, nos 107 à 110.	314	479			
4 équipages de pont et 4 escadrons du train. nos 119 à 122.	312	487			
4 comp. et état-major du 1er bat. du 1er régiment du Génie	827	70			
TOTAUX.	3116	1158			

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	EFFECTIF A NOURRIR. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Pièces
État-major du commandement en chef . .	210	186	82		
Troupes attachées :					
4 comp. du 4e bat. du 27e rég. d'infanterie. .	719	18			
4e bataillon du 16e régiment d'infanterie. .	988	24			
4e id. 80e id. . .	986	22			
4e id. 79e id. . .	992	21			
5 pelotons cuirass. différents rég. / 3 id. lanciers id. / 1 id. hussards id. } 2 1/4 esc.	449	435			
1 id. gendarmes de la cour	24	24	—	24	
Colonnes d'approvisionnements :					
4 escadrons du train, nos 27, 28, 31 et 32 . .	629	204			
Dépôt de boucherie.	17	1			
TOTAUX.	5014	935	82	24	

RÉCAPITULATION.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
IIe Corps d'armée	34042	4695	27005	613	
IIIe id.	32630	4364	25712	297	64
IVe id.	33460	4816	26356	593	80
VIe id.	33825	4716	27149	587	72
VIIIe id.	33389	4614	26326	750	72
Xe id.	32643	4441	26326	412	72
2e division de cavalerie légère.	4223	4092	26084	2944	16
1re id. de réserve	5258	5371	—	3746	16
2e id. id.	5343	5012	—	3877	16
3e id. id.	5471	4907	—	3788	16
Réserve d'artillerie de l'armée	3072	2355	—	—	128
Grand parc aux munitions	3873	3871			
Troupes techniques.	3116	1158			
Grand quartier général	5014	935	82	24	
TOTAUX.	235359	55347	158714	17631	632
Effectif total de l'armée principale.					
175 bataillons, 41 compag., 125 escadrons, .					
79 batteries et 14 équipages de pont . . .					

TABLEAU DD.

Troupes en Bohême.

Ier CORPS D'ARMÉE.

Commandant : Général de cavalerie comte Clam-Gallas.
Suppléant : G. M. comte Gondrecourt.
Chef d'état-major : Colonel baron Litzelhofen.
Chef de l'artillerie : Colonel Weisser.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	EFFECTIF A NOURRIR. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Pièces.
État-major du corps.	45	5	21		
Brigade général-major von Poschacher.					
État-major de brigade.	8	3	3		
18e bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1082	33	986		
30e rég. d'inf. baron Martini. . . . 3 bat.	3243	89	2903		
34e id. Roi de Prusse. . . . 3 bat.	3106	89	2789		
5e batterie de 4℔, du 1er régiment.	157	109	—	—	8
TOTAUX.	7596	323	6681	—	8
Brigade général-major comte Leiningen.					
État-major de brigade	14	6	3		
32e bataillon de chasseurs. . . . . 1 bat.	1095	31	999		
33e rég. d'infanterie comte Giulai. . 3 bat.	3149	89	2913		
38e id. comte Haugwitz. 3 bat.	3306	89	3027		
4e batterie de 4℔, du 1er régiment.	162	109	—	—	8
TOTAUX.	7726	324	6942	—	8
Brigade général-major baron Piret.					
État-major de brigade	12	7	3		
29e bataillon de chasseurs. . . . . 1 bat.	1066	32	964		
18e rég. d'inf. grand-duc Constantin. 3 bat.	3207	89	2934		
45e id. archiduc Sigismond. . 3 bat.	2895	87	2645		
6e batterie de 4℔, du 1er régiment.	161	109	—	—	8
TOTAUX.	7341	324	6546	—	8

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Brigade général-major baron Ringelsheim					
État-major de brigade.	12	8	3		
26ᵉ bataillon de chasseurs . . . . 1 bat.	1131	32	1036		
42ᵉ rég. d'infanterie Roi de Hanovre. 3 bat.	3065	88	2828		
73ᵉ id. duc de Wurtemberg 3 bat.	3082	89	2820		
2ᵉ batterie de 4l, du 1ᵉʳ régiment.	162	109	—	—	8
Totaux.	7452	326	6687	—	8
Brigade général-major chevalier von Kalik.					
État-major de brigade	11	7	3		
22ᵉ bataillon de chasseurs. . . . . . 1 bat.	1050	32	960		
35ᵉ rég. d'inf. comte Kevenhüller. . 3 bat.	3150	89	2910		
72ᵉ id. baron Ramming. . . 3 bat.	2882	89	2625		
3ᵉ batterie de 4l, du 1ᵉʳ régiment.	166	109	—	—	8
Totaux.	7259	326	6498	—	8
Cavalerie.					
2ᵉ rég. de hussards Grand-duc Nicolas. 4 esc.	711	673	—	590	
Réserve d'artillerie.					
État-major	10	4	—		
5 batteries du 1ᵉʳ régiment :					
7ᵉ et 8ᵉ batteries à cheval de 4l.	354	287	—	—	16
9ᵉ et 10ᵉ id. montées de 8l.	372	292	—	—	16
11ᵉ id. de fuséens.	119	61	—	—	8
Totaux.	855	644	—	—	40
1ʳᵉ compagnie d'ambulance. . . . . } 97ᵉ escadron du train d'ambulance. . . . }	263	107			
1ʳᵉ compagnie du 2ᵉ bataillon de pionniers .	210				
Équipage de pont et 111ᵉ escadron du train.	—	13			
A reporter.	473	120			

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Reports.	473	120			
Troupes d'état-major :					
2 comp. du 4ᵉ bat. du 4ᵉ rég. d'infanterie. .	310	2			
2 sections de cavalerie (1ᵉʳ et 2ᵉ dragons). .	40	34			
Parc d'artillerie :					
1 compagnie d'ouvriers d'artillerie du 1ᵉʳ rég.	169	69			
2 escad. du train d'artillerie, nᵒˢ 131 et 132.	175	273			
Colonnes d'approvisionnements :					
4 escadrons du train, nᵒˢ 33 à 39	595	979			
Dépôt de boucherie	4				
7ᵉ ambulance de réserve, attelée.	105	82			
Dépôt nᵒ 1 des charrois	176	216			
Inspection nᵒ 4 des charrois.	2				
Au quartier général :					
Inspection nᵒ 3 des charrois.	6	2			
Courriers ou chasseurs	8	4			
Détachement de gendarmerie	13	4			
Id. du train pour l'administration et la caisse	31	54			
TOTAUX.	2107	1839			
Effectif total du 1ᵉʳ corps.					
35 bataillons, 5 compagnies, 4 1/4 escadrons, 10 batteries, 1 équipage de pont	41092	4784	33375	590	80

Ire DIVISION DE CAVALERIE LÉGÈRE.

Commandant : G. M. von Edelsheim.
Chef d'état-major : Major baron Waldstätten.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major de la division	50	68	—	16	
Brigade colonel baron Appel, du 4e lanciers.					
État-major de brigade	14	12	—	7	
2e rég. de dragons pce Windischgraetz. 5 esc.	1023	990	—	775	
9e rég. de hussards pce Lichtenstein. 5 esc.	889	913	—	749	
4e batterie à cheval du 11e régiment	183	147	—	—	8
TOTAUX	2109	2072	—	1531	8
Brigade colonel comte Wallis, du 14e hussards.					
État-major de brigade	18	25	—	10	
1er rég. de dragons prince de Savoie. 5 esc.	926	953	—	783	
10e rég. de hussards Roi de Prusse. 5 esc.	903	932	—	739	
5e batterie à cheval du 11e régiment	170	147	—	—	8
TOTAUX	2017	2057	—	1532	8
Brigade général-major von Fraticsevics.					
État-major de brigade	18	27	—	6	
5e rég. de hussards cte Radetzky . . 5 esc.	907	918	—	761	
8e id. pce Electeur de Hesse-Cassel [1] . . . 5 esc.	910	889	—	758	
6e batterie à cheval du 11e régiment	175	162	—	—	8
TOTAUX	2010	1996	—	1525	8

[1] Attaché provisoirement à la brigade Ringelsheim.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF À NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Réserve de munitions [1]					
1 peloton de la 1re comp. d'ambulance . . .	54	22			
Colonnes d'approvisionnements :					
3 escadrons du train, nos 73, 74 et 75. . . .	516	668			
Dépôt de boucherie.	8				
TOTAUX.	578	690			
Effectif de la 1re division de cavalerie légère.					
1 peloton d'ambulance, 30 escadrons et 3 batteries	6764	6883	—	4604	24

RÉCAPITULATION DES TROUPES EN BOHÊME.

1er corps d'armée.	41092	4784	33375	590	80
1re division de cavalerie légère	6764	6883	—	4604	24
EFFECTIF TOTAL.	47856	11667	33375	5194	104

Soit : 35 bataillons, 5 compagnies, 34 escadrons, 13 batteries et 1 équipage de pont.

[1] 12 voitures à 4 chevaux réparties dans les batteries de brigade.

TABLEAU E.

Garnisons des forteresses.

THERESIENSTADT.

Commandant : G. M. Conrad.
Adjudant : Capitaine Cihlarz.
Directeur d'artillerie : Lieutenant-colonel Partsch.
Directeur du génie : Lieutenant-colonel Lepkowsky.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major	25	5	9		
Brigade général-major baron Taxis.					
État-major de brigade.	6	7	2		
4e bataillon du :					
11e régiment prince royal de Saxe . 1 bat.	1023	6	970		
28e id. chevalier von Benedek. 1 bat.	1019	5	964		
34e id. Roi de Prusse. . . . 1 bat.	1031	4	933		
42e id. Roi de Hanovre . . . 1 bat.	1018	3	999		
45e id. archiduc Sigismond. . 1 bat.	1001	4	947		
62e id. id. Henri . . . 1 bat.	1031	5	948		
73e id. duc de Wurtemberg. . 1 bat.	1025	3	977		
6e escad. du 2e régiment de hussards grand-duc Nicolas . . . . 1 esc.	146	156	—	132	
1re batterie montée de 4#, du 6e régiment. .	163	109	—	—	8
2e et 5e compag. de siége du 1er rég. d'artil.	539				
1re, 4e et 5e id. du 12e id. .	834				
1re compagnie et état-major du 4e bataillon du 1er régiment du génie.	203	4			
Détachement du 6e bataillon de pionniers .	35				
Dépôt des pionniers de l'armée saxonne. .	78	1			
22e escadron du train d'équipage.	70	99			
TOTAUX.	9247	411	6749	132	8

JOSEPHSTADT.

Commandant : G. M. Gaisler.
Adjudant : Capitaine Snetivy.
Directeur d'artillerie : Major Schmarda.
Directeur du génie : Lieutenant-colonel Maywald.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Brigade général-major Thomas.					
4es bataillons des 35e et 36e régiments. 2 bat.	2024	2	1878		
4es bataillons des 38e, 72e et 78e id. . 3 bat.	2992	3	2799		
4e escadron du 6e rég. de lanciers. . 1 esc.	124	117	—	117	
5e compagnie du 1er régiment du génie. . .	185				
1re batterie montée de 4ℓ, du 11e régiment .	163	109	—	—	8
4 compagnies de siége des 2e et 5e régiment.	1216				
TOTAUX.	6704	231	4677	117	8

KÖNIGGRÄTZ

Commandant : G. M. Weigl.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Brigade général-major Thomas (à Josephstadt).					
État-major de brigade.	16	5	9		
4es bat. des 10e, 18e et 23e régiments. 3 bat.	3032	14	2839		
12e compagnie du 1er régiment du génie. .	196	1			
1re compag. de siége du 4e rég. d'artillerie.	331				
1 peloton du 6e régiment de lanciers . . .	36	36	—	36	
139e escadron du train d'équipages	14	17			
TOTAUX.	3625	73	2848	36	

OLMUTZ.

Commandant : F. M. L. baron Vernier de Rougemont.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel von Hoffinger.
Directeur d'artillerie : Lieutenant-colonel Leithner.
Directeur du génie : Colonel baron Scholl.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes	Chevaux.	Pièces.
État-major	13	—	5		
Brigade général-major von Medl.					
État-major de brigade.	2	1	2		
4e bataillon du :					
1er régiment Empereur Fr. Joseph . 1 bat.	1036	1	977		
13e id. baron Bamberg . . . 1 bat.	1024	1	958		
25e id. baron Mamula. . . . 1 bat.	1084	1	1004		
51e id. archiduc Ch. Ferdinand. 1 bat.	1022	1	976		
61e id. grand-duc héritier . . 1 bat.	1001	1	952		
1 escad. du 7e régiment de hussards prince de Prusse. . . . . 1 esc.	175	158	—	148	
6e, 7e et 8e compagnies et état-major du 2e bataillon du génie (1er régiment)	595	1			
Détachement du 1er bataillon de pionniers.	35	—			
Brigade général-major Böheim.					
État-major de brigade.	3	—	2		
4e bataillon du :					
12e régiment archiduc Guillaume. . 1 bat.	993	1	898		
26e id. grand-duc Michel . . 1 bat.	923	1	869		
54e id. baron Grueber. . . . 1 bat.	1033	1	934		
60e id. prince Wasa . . . . 1 bat.	1005	1	926		
68e id. baron Steininger. . . 1 bat.	1031	1	944		
6e escad. du 10e lanciers cte Clam-Gallas. .	167	154	—	145	
État-major du 6e régiment d'artillerie. . .	4	2	2		
6e batterie de 12, montée, du 9e régiment .	158	108	—	—	8
4e et 5e compagnies de siége du 9e régiment.	570				
1re, 2e, 3e, 4e, 5e comp. de siége du 10e rég. .	1209				
Détachement du 12e régiment d'artillerie. .	48				
TOTAUX.	13131	434	9449	293	8

CRACOVIE.

Gouverneur de la forteresse :
Le commandant des troupes dans la Gallicie occidentale,
F. M. L. baron Rzykowsky von Dobrschitz.

Chef d'état-major : Colonel F. von Fischer.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.		
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
État-major	154	48	15		—
Brigade chevalier von Braisach.					
État-major de brigade	5	15	2		
4e bataillon du :					
2e régiment Empereur Alexandre. . 1 bat.	945	7	894		
32e id. archiduc F. d'Este. . . 1 bat.	995	7	938		
37e id. id. Joseph . . . . 1 bat.	1031	3	973		
41e id. baron Kellner . . . . 1 bat.	905	6	843		
1er régiment de lanciers cte Grünne. 5 esc.	900	887	—	711	
1re batterie montée de 12, du 12e régiment .	166	109	—	—	8
2e, 3e, 4e et 5e compagnies de siége du 4e rég.	1174	3			
Brigade général-major von Trentinaglia.					
État-major de brigade	6	17	3	—	
4e bataillon du :					
24e régiment prince de Prusse. . . 1 bat.	1002	7	948		
27e id. duc de Parme . . . . 1 bat.	968	6	912		
40e id. baron Rossbach. . . 1 bat.	1049	7	1009		
57e id. gd-duc de Mecklembourg. 1 bat.	969	7	917		
64e id. id. de Saxe-Weimar. 1 bat.	1005	7	934		
67e id. chev. von Schmerling . 1 bat.	1017	4	963		
6e batterie montée de 12, du 4e rég. . . .	164	111	—	—	8
3 compagnies du génie (1er régiment) . . .	560	4			
Dépôt no 11 des charrois	106	60			
2 escadrons du train d'équipage, nos 11 et 48.	143	203			
Totaux.	12264	1518	9351	711	16

RÉCAPITULATION DES GARNISONS DES FORTERESSES.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF A NOURRIR. Hommes.	EFFECTIF A NOURRIR. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Hommes.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Chevaux.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Pièces.
Garnison de Theresienstadt.	9247	411	6749	132	8
Id. Josephstadt.	6704	231	4677	117	8
Id. Königgrätz	3625	73	2848	36	—
Id. Olmütz.	13131	434	9449	293	8
Id. Cracovie	12264	1518	9351	711	16
TOTAUX.	44971	2637	33074	1289	40

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

DES TROUPES COMPOSANT L'ARMÉE DU NORD AU 15 JUIN 1866.

Armée principale.	235359	55347	158714	17631	632
Troupes en Bohême.	47856	11667	33375	5194	104
TOTAUX. . . .	283215	67014	192089	22825	736
Garnisons des forteresses.	44971	2667	33074	1289	40
EFFECTIF TOTAL.	328186	69681	225163	24114	776

TABLEAU F.

Armée prussienne.

Effectif normal sur pied de guerre.

DÉSIGNATION.	HOMMES combatt.	HOMMES non combatt.	HOMMES Total.	Chevaux.	Canons.
a) *Armée permanente.*					
États-majors.	4235	1500	5735		
Infanterie, 336 1/2 bataillons	345085	21884	366969	10120	
Cavalerie, 248 escadrons.	41095	4679	45774	45348	1008
Artillerie, 180 batteries et 75 compagnies. .	48203	10507	58710	35388	
Pionniers et génie, 9 bataill. et 11 compag.	8269	2903	11172	4314	
Train, 9 bataillons et 9 compagnies. . . .	324	17622	17946	13410	
TOTAUX.	447211	59095	506306	108580	1008
b) *Landwehr.*					
Infanterie, 116 bataillons.	118784	928	119712	348	
Cavalerie, 100 escadrons.	14586	624	15210	15772	
Artillerie de siége, 72 compagnies	14904	144	15048		
Pionniers de siége, 28 compagnies	3684	—	3684		
TOTAUX.	151958	1696	153654	16120	
TOTAL GÉNÉRAL.	599169	[1] 60791	[2] 659960	124700	1008

[1] Dans les non combattants sont compris 2286 médecins, 786 payeurs, 684 vétérinaires, 2,909 infirmiers, 519 armuriers, 339 selliers, 90 officiers pour les ouvriers militaires, 19,509 soldats employés aux équipages et aux vivres, 28,758 soldats du train, 3,420 pharmaciens, plus le personnel administratif et celui des ambulances.

[2] Dans l'effectif total ne sont pas compris les corps spéciaux de volontaires que l'on crée toujours au moment de la guerre.

TABLEAU G.

Armée prussienne principale.

Situation au 16 juin 1866.

Commandant en chef : S. M. le roi GUILLAUME Ier.

Chef d'état-major général : Général d'infanterie baron von Moltke.
Quartier-maître général : G. M. von Podbielski.
Inspecteur général de l'artillerie : G. L. von Hindersin.
Inspecteur général du génie : G. L. von Wasserschleben.

ARMÉE DE L'ELBE.

Commandant : Général d'infanterie Herwarth von Bittenfeld.
Chef d'état-major : Colonel von Schlotheim.
Commandant de l'artillerie : Colonel von Rozynski-Mauger.
Commandant du génie : Lieutenant-colonel von Forell.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
XIVe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. cte zu Münster-Weinhövel. *Chef d'état-major* : Major von Thile.				
27e brigade général-major von Schwarzkoppen.				
56e et 16e rég. d'infanterie . . 6 bat.	6172			
28e brigade général-major von Hiller.				
57e et 17e rég. d'infanterie . . 6 bat.	6172			
7e bataillon de chasseurs Westphalie. 1 bat.	1026			
2 comp. du 7e bat. de pionniers et équipage de pont.	—	—	308	
7e rég. de dragons de Westphalie . 4 esc.	—	625	—	
4 batteries montées du 7e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	»	»	»	»
Total 13 1/2 bat., 4 esc., et 4 batteries. .	13370	625	888	24

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
XVe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. baron von Canstein. *Chef d'état-major* : Major von der Esch.				
29e brigade général-major von Stückradt.				
65e et 40e rég. d'infanterie . . 6 bat.	6172			
30e brigade général-major von Glaesenapp.				
68e et 28e rég. d'infanterie. . . 6 bat.	6172			
8e bataillon de pionniers rhénan. . 1 bat.	—	—	618	
7e régiment de hussards rhénan. . 5 esc.	—	780		
4 batteries montées du 8e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
Total 13 bat., 5 escad. et 4 batteries. . .	12344	780	1198	24
XVIe DIVISION D'INFANTERIE [1].				
Commandant : G.-L. von Etzel. *Chef d'état-major* : Major b^on von Doernberg.				
31e brigade général-major von Schöler.				
69e et 29e rég. d'infanterie . . 6 bat.	6172			
Brigade de fusiliers colonel von Wegerer.				
34e et 33e rég. de fusiliers. . . 6 bat.	6172			
8e bataillon de chasseurs rhénan. . 1 bat.	1026			
2 batteries montées du 8e régiment. 2 batt.	—	—	290	12
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
Total 13 bataillons et 2 batteries. .	13370	—	290	12
XIVe BRIGADE DE CAVALERIE.				
Commandant : G.-M. comte von der Goltz.				
11e rég. de huss. de Westphalie. 5 esc. } 9 esc. 5e rég. de lanciers id. 4 esc. }	—	1405		

[1] Il manquait à cette division le 9e régiment de hussards et 2 batteries montées, qui étaient détachés à l'armée du Mein, sous le général von Beyer.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
BRIGADE DE CAVALERIE DE RÉSERVE.				
Commandant : G.-M. von Kotze.				
8e rég. de cuirassiers rhénan . 4 esc. / [1] 7e rég. de lanciers rhénan. . 4 esc. } 8 esc.	—	1250		
1 batterie à cheval du 8e régiment	—	—	135	6
TOTAUX.	—	1250	135	6
RÉSERVE D'ARTILLERIE DU VIIe CORPS.				
Commandant : Colonel von Bülow.				
2 batteries à cheval / 4 id. montées } du 7e régiment. 6 batt.	—	—	850	36
6 colonnes de munitions — 7e bat. du train.	—	—	540	
Ambulance de réserve — sect. de porteurs.	»	»	»	»
TOTAUX.	—	—	1390	36
RÉSERVE D'ARTILLERIE DU VIIIe CORPS.				
Commandant : Colonel Hausmann.				
3 batteries à cheval / 4 id. montées } du 8e régiment. 7 batt.	—	—	985	42
9 colonnes de munitions — 8e bat. du train.	—	—	810	
Ambulance de réserve — sect. de porteurs..	»	»	»	»
TOTAUX.	—	—	1795	42
Effectif total de l'armée de l'Elbe.				
38 bataillons, 26 escadrons, 24 batteries et 1 1/2 bataillon de pionniers.	39084	4060	5696	141

[1] Ce régiment fut désigné (après le 16 juin) pour la 16e division d'infanterie.

I[er] CORPS D'ARMÉE DE RÉSERVE.

Chargé du commandement : G. L. von der Mülbe.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel von Bock.
Commandant l'artillerie : Colonel von Zimmermann.
Commandant le génie : Capitaine Sandkuhl.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
DIVISION DE LANDWEHR DE LA GARDE.				
Commandant : G.-M. von Rosenberg. *Chef d'état-major* : Capitaine von Holleben.				
1[er] et 2[e] rég. Landwehr de la garde . 6 bat.	4950			
1[er] et 2[e] id. (grenadiers) 6 bat.	4950			
DIVISION D'INFANTERIE DE LANDWEHR.				
Commandant : G.-M. von Bentheim. *Chef d'état-major* : Capitaine Loewe.				
9[e] et 21[e] rég. de Landwehr poméranien. 6 bat.	4950			
13[e] et 15[e] id. westphalien. 6 bat.	4950			
DIVISION DE CAVALERIE DE LANDWEHR.				
Commandant : G.-M. comte zu Dohna. *Chef d'état-major* : Major von Larisch.				
1[re] brigade général-major von Rohr.				
2 rég. (1[er] hussards et 8[e] lanciers). . 8 esc.	—	1250		
2[e] brigade colonel von Krosigk.				
2 rég. (5[e] hussards et landw. poméran) 8 esc.	—	1080		
3[e] brigade colonel baron von Wittenhorst.				
2 régiments (2[e] dragons et 3[e] lanciers) 8 esc.	—	1250		
RÉSERVE D'ARTILLERIE.				
Commandant : Colonel von Zimmermann.				
9 batteries de réserve[1]	—	—	1250	54
1[re] et 2[e] compagnie de pionniers de réserve	—	—	258	.
5 ambul. (3 légères, 2 réserve) — Porteurs. .	»	»	»	«
EFFECTIF TOTAL.	19800	3580	1508	54

Soit : 24 bataillons, 24 escadrons, 9 batteries et 1/2 bataillon de pionniers.
(De ce nombre 12 bat., 8 esc. et 12 pièces entrèrent en Bohême à la suite de l'armée de l'Elbe ; ce furent : la division de la garde, la 2[e] brig. de cavalerie et les 1[re] et 3[e] batteries).

[1] Les 10[e], 11[e] et 12[e] batteries étaient détachées à l'armée du Mein.

PREMIÈRE ARMÉE.

Commandant : S. A. R. prince Frédéric-Charles, général de cavalerie.
Chef d'état-major : G. L. von Voigts-Rhetz.
Quartier-maître général : G. M. von Stülpnagel.
Chef de l'artillerie : G. M. von Lengsfeld.
Chef du génie : G. M. Keiser.
Intendant de l'armée : le conseiller Weidinger.

IIIe CORPS D'ARMÉE.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
Ve DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Tümpling. *Chef d'état-major* : Lieut.-colon. von Herzberg.				
9e brigade général-major von Schimmelmann.				
48e de ligne et 8e de grenadiers. 6 bat.	6172			
10e brigade général-major von Kamiensky.				
18e de ligne et 12e de grenadiers. 6 bat.	6172			
3e bat. de pionniers — Équip. de pont. 1 bat.	—	—	618	
3e rég. de lanciers Empr. de Russie . 1 esc.	—	625	—	
4 batteries montées du 3e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
5 colonnes d'approvisionnements.	"	"	"	"
Total 13 bat., 4 escad. et 4 batteries. . .	12344	625	1198	24
VIe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Manstein. *Chef d'état-major* : Capitaine von Rauch.				
11e brigade général-major von Gersdorf.				
65e et 30e rég. d'infanterie . . 6 bat.	6172			
12e brigade général-major von Kotze.				
64e et 24e rég. d'infanterie . . 6 bat.	6172			
3e bat. de chasseurs Brandenbourg. 1 bat.	1026			
2e rég. de dragons id. . 5 esc.	—	780		
4 batteries montées du 3e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	
Total 13 bat., 5 escad. et 4 batteries. . .	13370	780	580	24
Effectif total du IIIe corps.				
25 bataillons, 9 escadrons, 8 batteries, et 1 bataillon de pionniers	25714	1405	1778	48

IVe CORPS D'ARMÉE.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
VIIe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Fransecky. *Chef d'état-major* : Major von Krenski.				
13e brigade G.-M. Gross dit von Schwarzhoff.				
66e et 26e rég. de ligne . . . . 6 bat.	6172			
14e brigade général-major Gordon.				
67e et 27e rég. de ligne . . . 6 bat.	6172			
4e bat. de pionniers et équip. de pont. 1 bat.	—	—	618	
10e rég. de hussards Magdebourg. . 4 esc.	—	625		
4 batteries montées du 4e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
5 colonnes d'approvisionnements	"	"	"	"
TOTAUX. . . .	12344	625	1198	24
VIIIe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Horn. *Chef d'état-major* : Major von Massow.				
15e brigade général-major von Bose.				
71e et 31e rég. de ligne. . . . 6 bat.	6172			
16e brigade général-major von Schmidt.				
72e régiment de ligne . . . . 3 bat.	3086			
4e bataillon de chasseurs. . . . . 1 bat.	1026			
6e régiment de lanciers . . . . . 4 esc.	—	625		
4 batteries montées du 4e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
TOTAUX.	10284	625	580	24
Effectif total du IVe corps.				
22 bataillons, 8 escadrons, 8 batteries et 1 bataillon de pionniers	22628	1250	1778	48

IIe CORPS D'ARMÉE.

Commandant : G.-L. von Schmidt.
Chef d'état-major : G.-M. von Kameke.
Chef de l'artillerie : G.-M. Hurrelbrinck.
Chef du génie : Lieutenant-colonel Leuthaus.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
IIIe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Werder. *Chef d'état-major* : Major von Quistorp.				
5e brigade général-major von Januschowsky.				
42e rég. de ligne et 2e de grenad. 6 bat.	6172			
6e brigade général-major von Winterfeld.				
54e et 14e régiments de ligne. . 6 bat.	6172			
2e bataillon de chasseurs. . . . . 1 bat.	1026			
2e id. de pionniers . . . . . 1 bat.	—	—	618	
5e régiment de hussards . . . . . 4 esc.	—	625		
4 batteries montées du 2e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
Totaux. . . .	13370	625	1198	24
IVe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. Herwarth v. Bittenfeld. *Chef d'état-major* : Capitaine von Saldern.				
7e brigade général-major von Schlabrendorff.				
49e rég. de ligne et 9e de grenad. 6 bat.	6172			
8e brigade général-major von Hanneken.				
61e et 21e régiments de ligne . 6 bat.	6172			
4e régiment de lanciers. . . . . . 4 esc.	—	625		
4 batteries montées du 2e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance mobile et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
Totaux. . . .	12344	625	580	24

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
IIIe BRIGADE DE GROSSE CAVALERIE.				
Commandant : G.-M. baron von der Goltz.				
2ᵉ rég. de cuirassiers de la Reine . / 9ᵉ rég. de lanciers . . . . } 8 esc.	—	1250	—	
2ᵉ batterie à cheval du 2ᵉ régiment. 1 batt.	—	—	135	6
RÉSERVE D'ARTILLERIE.				
Commandant : Colonel bᵒⁿ von Puttkamer.				
4 batteries montées du 2ᵉ régiment. . . .	—	—	580	24
9 colonnes de munitions. / 1 id. de pontons . } 2ᵉ bat. du train.	—	—	810	
3 ambulances de réserve.	"	"	"	"
Colonnes d'approvisionnements	"	"	"	"
Totaux.	—	1250	1525	30
Effectif total du IIᵉ corps.				
25 bataillons, 16 escadrons, 13 batteries et 1 bataillon de pionniers	25714	2500	3303	78

CORPS DE CAVALERIE.

Commandant : S. A. R. prince Albert, général de cavalerie.
Chef d'état-major : Lieutenant-colonel von Witzendorff.
Attaché à l'état-major : G.-M. comte von Bismarck-Bohlen.
Chef de l'artillerie : Lieutenant-colonel von der Becke.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
Ire DIVISION DE CAVALERIE.				
Commandant : G.-M. von Alvensleben. *Chef d'état-major* : Major bn v. Eller-Eberstein.				
2e brigade de grosse cavalerie G.-M. von Pfuel.				
6e et 7e régiments de cuirassiers . . 8 esc.	—	1250		
1re batterie à cheval de la Garde . 1 batt.	—	—	135	6
1re brig. de caval. légère G.-M. bon von Rheinbaren.				
3 régiments de la garde . . . . (1er et 2e lanciers et 1er dragons). } 12 esc.	—	1875		
2e batterie à cheval de la Garde. . 1 batt.	—	—	135	6
Ambulance mobile et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
TOTAUX.	—	3125	270	12
IIe DIVISION DE CAVALERIE.				
Commandant : G.-M. Hann. von Weyhern. *Chef d'état-major* : Capitaine von Schönfels.				
2e brigade de cavalerie légère G.-M. duc de Mecklenbourg-Schwerin.				
3 régiments (2e dragons, 3e hussards et 11e lanciers). . . . . 12 esc.	—	1875		
1re batterie à cheval du 2e régiment. 1 batt.	—	—	135	6
3e brigade de cavalerie légère G.-M. comte von der Gröben.				
2 rég. (3e dragons et 12e hussards). . 9 esc.	—	1405		
3e batterie à cheval du 2e régiment. 1 batt.	—	—	135	6
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
Réserve—4e batt. à cheval du 2e rég. 1 batt.	—	—	135	6
TOTAUX.	—	3280	405	30
Effectif total du corps de cavalerie.				
41 escadrons et 5 batteries	—	6405	675	30

RÉSERVE D'ARTILLERIE DE LA Ire ARMÉE.

Commandant : G.-M. Schwarz.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
3e régiment :				
4 batteries à cheval. . . . . . / 4 id. montées. . . . . . } 8 batt.	—	—	1120	48
9 colonnes de munitions. . . . . / 1 id. de ponton.	—	—	810	
4e régiment :				
4 batteries à cheval . . . . . . / 4 id. montées . . . . . . } 8 batt.	—	—	1120	48
9 colonnes de munitions	—	—	810	
6 ambulances de réserve.	»	»	»	»
TOTAUX.	—	—	3860	96

EFFECTIF TOTAL DE LA PREMIÈRE ARMÉE.

72 bataillons, 74 escadrons, 50 batteries et 3 bataillons de pionniers	74056	11560	11404	300

DEUXIÈME ARMÉE.

Commandant : S. A. R. le prince héritier, général d'infanterie.
Chef d'état-major : G. M. von Blumenthal.
Quartier-maître général : G. M. von Stoch.
Chef de l'artillerie : G. L. von Jacobi.
Chef du génie : G. M. Schweinitz.
Intendant de l'armée : Conseiller Kellner.

CORPS D'ARMÉE DE LA GARDE.

Commandant : Général de cavalerie, prince A. de Wurtemberg.
Chef d'état-major : Colonel von Dannenberg.
Chef de l'artillerie : G. M. von Colomier.
Chef du génie : Colonel Biehler.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pions.	Pièces.
Ire DIVISION D'INFANTERIE DE LA GARDE.				
Commandant : G.-L. bn Hiller v. Gärtringen. *Chef d'état-major* : Major von Kameke.				
1re brigade colonel von Obernitz.				
1er et 3e régiments de la Garde 6 bat.	6172			
2e brigade général-major von Alvensleben.				
Rég. de fusiliers et 2e de la Garde 6 bat.	6172			
Bataillon de chasseurs de la Garde. 1 bat.	1026			
Régiment de hussards id. . 4 esc.	—	625		
4 batteries montées id. . 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	»	»	»	»
Totaux.	13370	625	580	24
IIe DIVISION D'INFANTERIE DE LA GARDE.				
Commandant : G.-L. von Plonski. *Chef d'état-major* : Lt.-col. von Voigts-Rhetz.				
3e brigade général-major von Budritzki.				
1er et 3e rég. de grenad. de la Garde. 6 bat.	6172			
4e brigade général-major baron von Loën.				
2e et 4e rég. de grenad. de la Garde. 6 bat.	6172			
A reporter.	12344			

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
Report.	12344			
Bataillon de tirailleurs de la Garde. 1 bat.	1026			
Id. de pionn. et équip. de pont. 1 bat.	—	—	618	
3e rég. de lanciers de la Garde . . 4 esc.	—	625		
4 batteries montées id. . . 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	»	»	»	»
TOTAUX.	13370	625	1198	24
Ire BRIGADE DE GROSSE CAVALERIE [1].				
Commandant : G.-M. prince Albert (fils) A. R.				
Régiment des gardes du corps. . / Id. cuirass. de la Garde } 8 esc.	—	1269		
3e batterie à cheval de la Garde . 1 batt.	—	—	135	6
RÉSERVE D'ARTILLERIE.				
Commandant : Pce Kraft zu Hohenlohe.				
5 batteries de la Garde. . . . / (1 à cheval et 4 montées). . . . } 5 bat.	—	—	715	30
9 colonnes de munitions.	—	—	810	
1 colonne de pontons	»	»	»	»
Bataillon du train de la Garde	»	»	»	»
5 colonnes d'approvisionnements.	»	»	»	»
3 ambulances de réserve.	»	»	»	»
TOTAUX.	—	1269	1660	36
Effectif total du corps de la Garde.				
26 bataillons, 16 escadrons, 14 batteries et 1 bataillon de pionniers	26740	2519	3438	84

[1] Détachée du corps de cavalerie de la 1re armée.

Ier CORPS D'ARMÉE.

Commandant : Général d'infanterie von Bonin, aide de camp du Roi.
Chef d'état-major : Colonel von Borries.
Chef de l'artillerie : Colonel von Knothe.
Chef du génie : Colonel von Weber.

DÉSIGNATION.		EFFECTIF EN COMBATTANTS. Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
Ire DIVISION D'INFANTERIE.					
Commandant : G.-L. von Grossmann. *Chef d'état-major* : Major Meydam.					
1re brigade général-major von Pape.					
41e régiment de ligne. . . . . 1er de grenadiers Prince royal. .	6 bat.	6172			
2e brigade général-major baron von Barnekow.					
43e régiment de ligne. . . . . 3e de grenadiers Prusse orientale	6 bat.	6172			
1er bat. de chass. Prusse orientale.	1 bat.	1026			
1er rég. de dragons lithuaniens. . .	5 esc.	—	780		
4 batteries montées du 1er régiment.	4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .		»	»	»	»
TOTAUX.		13370	780	580	24
IIe DIVISION D'INFANTERIE.					
Commandant : G.-L. von Clausewitz. *Chef d'état-major* : Major von Stoch.					
3e brigade G.-M. Malotki von Trzebiatowsky.					
44e régiment de ligne . . . . . 4e de grenadiers Prusse orientale.	6 bat.	6172			
4e brigade G.-M. baron von Buddenbrock.					
45e régiment de ligne . . . . . 5e de grenadiers Prusse orientale.	6 bat.	6172			
1er bat. de pionniers et équipage de pont. .		—	—	618	
1er rég. de hussards gardes du Corps.	4 esc.	—	625		
4 batteries montées du 1er régiment.	4 batt.	—	—	580	24
Ambulance mobile et porteurs de blessés. .		»	»	»	»
TOTAUX.		12344	625	1198	24

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
BRIGADE DE CAVALERIE DE RÉSERVE.				
Commandant : Colonel von Bredow.				
3 rég. (3e cuirass., 8e et 12e lan.). . . 12 esc.	—	1875		
3e batterie à cheval. . . . . 1 batt.	—	—	135	6
RÉSERVE D'ARTILLERIE.				
Commandant : Colonel von Oertzen.				
7 batteries (3 à cheval et 4 montées) 1er rég.	—	—	985	42
9 colonnes de munitions du 1er régiment. .	—	—	810	
1er bat. du train Prusse orientale.	»	»	»	»
5 colonnes d'approvisionnements	»	»	»	»
3 ambulances de réserve.	»	»	»	»
TOTAUX.	—	1875	1930	48
Effectif total du 1er corps.				
25 bataillons, 21 escadrons, 16 batteries et 1 bataillon de pionniers	25714	3280	3708	96

Ve CORPS D'ARMÉE.

Commandant : Général d'infanterie von Steinmetz.
Chef d'état-major : Colonel von Wittich.
Chef de l'artillerie : Colonel von Kraewel.
Chef du génie : Colonel von Kleist.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
IXe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-M. von Loewenfeld. *Chef d'état-major* : L^t.-col. von Ziemietzky.				
17e brigade général-major von Ollech.				
58e et 37e régiments de ligne . 6 bat.	6172			
18e brigade général-major von Horn.				
7e régiment de grenadiers . . 3 bat.	3086			
5e bataillon de chasseurs silésiens . 1 bat.	1026			
4e régiment de dragons silésiens. . 5 esc.	—	780		
4 batteries montées du 5e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
TOTAUX.	10284	780	580	24
Xe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Kirchbach. *Chef d'état-major* : Capitaine von Grolman.				
19e brigade général-major von Tiedemann.				
46e rég. de ligne et 6e de grenad. 6 bat.	6172			
20e brigade général-major Wittich.				
47e et 52 régiments de ligne. . 6 bat.	6172			
5e bataillon de pionniers silésiens . 1 bat.	—	—	618	
1er rég. de lanciers Prusse occidentale. 4 esc.	—	625		
4 batteries montées du 5e régiment. 4 batt.	—	—	580	24
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
TOTAUX.	12344	625	1198	24

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
RÉSERVE D'ARTILLERIE.				
Commandant : Lieutenant-colonel von Kameke.				
3 batteries à cheval. / 4 id. montées. } 7 batteries du 5e rég.	—	—	985	42
9 colonnes de munitions	—	—	810	
1 id. pontons	"	"	"	"
5e bataillon du train.	"	"	"	"
4 colonnes d'approvisionnements	"	"	"	"
3 ambulances de réserve.	"	"	"	"
TOTAUX.	—	—	1795	42
Effectif total du Ve corps.				
22 bataillons, 9 escadrons, 15 batteries et 1 bataillon de pionniers.	22628	1405	3573	90

VI[e] CORPS D'ARMÉE.

Commandant : Général de cavalerie von Mutius.
Chef d'état-major : Colonel von Sperling.
Chef de l'artillerie : G. M. Herkt.
Chef du génie : Colonel Schulz II.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
XI[e] DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Zastrow. *Chef d'état-major* : Major b[on] von Falkenhausen.				
21[e] brigade G.-M. von Hanenfeldt.				
50[e] rég. de ligne, 10[e] de grenad. 6 bat.	6172			
22[e] brigade G.-M. von Hoffmann.				
51[e] de ligne, 38[e] de fusiliers . 6 bat.	6172			
6[e] bataillon de pionniers silésiens . 1 bat.	—	—	618	
8[e] régiment de dragons silésiens. . 4 esc.	—	625		
3 batteries montées du 6[e] régiment. 3 batt.	—	—	435	18
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
Totaux.	12344	625	1053	18
XII[e] DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Prondzynski. *Chef d'état-major* : Capitaine von Leszezinski.				
Brigade combinée des 23[e] et 24[e] brigades [1] : G.-M. von Cranach.				
22[e] et 23[e] régiments de ligne. . 6 bat.	6172			
6[e] bataillon de chasseurs silésiens . 1 bat.	1026			
6[e] régiment de hussards id. . 4 esc.	—	625		
2 batteries montées du 6[e] régiment . 2 batt.	—	—	290	12
Ambulance légère et porteurs de blessés. .	"	"	"	"
Totaux.	7198	625	290	12

[1] Le 62[e] régiment de la 23[e] brigade fut détaché, avec le général-major von Knobelsdorff, dans la haute Silésie. — Le 63[e] rég. de la 24[e] brigade fut d'abord envoyé à Neisse, mais il fit ensuite partie du même détachement Knobelsdorff.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
CAVALERIE DE RÉSERVE[1].				
Commandant : G.-M. comte Kalkreuth.				
4e régiment de hussards silésiens. . 4 esc.	—	625		
RÉSERVE D'ARTILLERIE[2].				
Commandant : Colonel von Scherbening.				
3 batteries à cheval. / 2 id. montées } 5 batteries du 6e rég.	—	—	685	30
6 colonnes de munitions.	—	—	540	
1 id. pontons	"	"	"	"
6e bataillon du train silésien	"	"	"	"
5 colonnes d'approvisionnements.	"	"	"	"
4 ambulances (1 légère et 3 de réserve) . .	"	"	"	"
TOTAUX.	—	625	1225	30
Effectif total du VIe corps.				
19 bataillons, 12 escadrons, 10 batteries, et 1 bataillon de pionniers.	19542	1875	2548	60

1 Le 2e régiment de lanciers et la 1re batterie montée furent détachés auprès du général-major von Knobelsdorff.

2 Deux batteries montées et 3 colonnes de munitions furent détachées auprès du général von Manteuffel.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
DIVISION DE CAVALERIE.				
Commandant : G.-M. von Hartmann. *Chef d'état-major* : Capitaine von Versen. *Chef de l'artillerie* : Major comte von Wengersky.				
Brigade de cuirassiers. G.-M. Schoen.				
1er et 5e rég. de cuirassiers. . 8 esc.	—	1250		
Brigade mixte. Commandant : G.-M. von Borstell.				
Brigade légère. G.-M. von Witzleben.				
2 rég. (2e hussards et 10e lanciers). . 8 esc.	—	1250		
2e batterie à cheval du 6e régiment. 1 batt.	—	—	135	6
Brigade de landwehr. Colonel von Frankenberg.				
2 régiments de landwehr . . . (1ers lanciers et 2e hussards). . . } 8 esc.	—	1250		
3e batterie à cheval du 5e régiment. 1 batt.	—	—	135	6
Ambulance légère et porteurs de blessés .	»	»	»	»
Effectif total de la division de cavalerie.	—	3750	270	12

EFFECTIF TOTAL DE LA DEUXIÈME ARMÉE.

92 bataillons, 82 escadrons, 57 batteries, 4 bataillons de pionniers et 5 équipages de pont.	94624	12829	13537	342

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
DÉTACHEMENT DU GÉNÉRAL-MAJOR VON KNOBELSDORFF.				
62e régiment d'infanterie de ligne . 3 bat.	3086			
2e régiment de lanciers silésiens . . 4 esc.	—	625		
1re batterie montée de 6 ℔ du 6e rég. 1 batt.	—	—	145	6
Totaux.	3086	625	145	6
DÉTACHEMENT DU GÉNÉRAL-MAJOR COMTE STOLBERG.				
Brigade de cavalerie de landwehr.				
2 rég. de landwehr. (6e huss. et 2e lanc.) 8 esc.	—	1250		
Corps d'infanterie de la levée nationale.				
Commandant : G.-M. von Guillhausen.				
6 bataillons d'infanterie . . . . . 6 bat.	4944			
1 compagnie de chasseurs	250			
1 batterie de 6 ℔ pour les sorties. . 1 batt.	—	—	96	4
1 détachement de pionniers.	»	»	»	»
Totaux.	5194	—	96	4

[1] La formation en bataillons n'eut lieu que par arrêté royal du 10 juin ; jusque-là les hommes étaient réunis par compagnie.

TABLEAU GG.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

AU 16 JUIN 1866.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS. Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie. pionniers.	Total.	Canons.
ARMÉE DE L'ELBE.					
14e division d'infanterie	13370	625	888	14883	24
15e id. id.	12344	780	1198	14322	24
16e id. id.	13370	—	290	13660	12
Réserve	—	2655	3320	5975	84
TOTAUX	39084.	4060	5696	48840	144
1er corps d'armée de réserve	19800	3580	1508	24888	54
PREMIÈRE ARMÉE.					
IIIe corps. 5e division d'infanterie	12344	625	1198	14167	24
IIIe corps. 6e id. id.	13370	780	580	14730	24
IVe corps. 7e id. id.	12344	625	1198	14167	24
IVe corps. 8e id. id.	10284	625	580	11489	24
IIe corps	25714	2500	675	31517	78
Corps de cavalerie	—	6405	3303	7080	30
Réserve d'artillerie	—	—	3860	3860	96
TOTAUX	74056	11560	11404	97020	300
DEUXIÈME ARMÉE.					
Corps de la garde	26740	2519	3438	32697	84
Ier corps	25714	3280	3708	32702	96
Ve id.	22628	1405	3573	27606	90
VIe id.	19542	1875	2548	23965	60
Division de cavalerie	—	3750	270	4020	12
TOTAUX	94624	12829	13537	120990	342

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.				
	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie. pionniers.	Total.	Canons.
Détachement Knobelsdorff	3086	625	145	3856	6
Id. Stolberg.	5194	1250	96	6540	4
Effectif total de l'armée prussienne principale 1.					
Sans le détachement Knobelsdorff,					
226 bat., 206 esc., 140 batt., 9 bat. de pionniers et 10 équipages de pont	227564	32020	32125	291738	840
Avec le détachement Knobelsdorff.					
229 bat., 210 esc., 141 batt., 9 bat. de pionniers et 10 équipages de pont	230650	32654	32290	295594	846

1 Cet effectif a été calculé en prenant pour les différentes unités tactiques leur force normale sur pied de guerre. D'après les données statistiques fournies par le journal « *Militärische Blätter* », volume XVII, l'armée prussienne se composait de :

	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. Pionniers.	Total.
L'armée de l'Elbe et le 1er corps de réserve.	58490 h.	7734	4862	71086 hommes.
La Ire armée	73435 »	12758	10744	96937 id.
La IIe armée avec le détachᵗ. Knobelsdorff.	99952 »	12120	13050	125122 id.
EFFECTIF TOTAL. .	231877 h.	32,612	28656	293145 hommes.

On voit que ces chiffres diffèrent fort peu de ceux de l'effectif normal calculé ci-dessus.

Dans la relation officielle prussienne (page 47) on donne les chiffres suivants, qui s'écartent sensiblement de ceux cités plus haut :

IIe armée avec les détachements	115000 combattants.
Ire armée.	93300 id.
Armée de l'Elbe.	46000 id.
Corps d'armée de réserve	24300 id.
Effectif de l'armée principale.	278600 combattants.

(*Note du traducteur*).

TABLEAU H.

Armée du Mein.

Situation au 16 juin 1866.

Commandant : Général d'infanterie Vogel von Falckenstein.
Chef d'état-major : Colonel von Kraatz-Koschlau.
Chef de l'artillerie : Colonel von Decker.
Chef du génie : Colonel Schulz I.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
XIIIe DIVISION D'INFANTERIE.				
Commandant : G.-L. von Goeben. *Chef d'état-major* : Capitaine von Jena.				
26e brigade général-major baron von Wrangel.				
15e et 55e régiments de ligne . 6 bat.	6172			
25e brigade général-major von Kummer				
13e et 53e régiments de ligne . 6 bat.	6172			
2 compagnies de pionniers du 7e bataillon .	—	—	308	
13e brigade de cavalerie mixte colonel von Tresckow.				
2 rég. (8e hussards et 4e cuirass.). 9 esc.	—	1405		
2 batteries à cheval du 7e régiment. 2 batt.	—	—	270	12
4 id. montées id. 4 batt.	—	—	580	24
3 colonnes de munitions.	—	—	270	—
1 ambulance légère.	»	»	»	»
Totaux.	12344	1405	1428	36
DIVISION D'INFANTERIE COMBINÉE.				
Commandant : G.-M. baron von Manteuffel. *Chef d'état-major* : Colonel von Strantz.				
1re brigade général-major von Freyhold.				
25e et 36e régiments de ligne . 6 bat.	6172			
2e brigade général-major von Korth.				
59e rég. de ligne, 11e de grenad. 6 bat.	6172			
A reporter.	12344			

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
Report.	12344			
Brigade de caval. combinée général-major von Flies.				
5ᵉ et 6ᵉ régiments de dragons. 8 esc.	—	1250		
4 batteries montées du 6ᵉ régiment. 4 batt.	—	—	580	24
3 colonnes de munitions.	—	—	270	
Ambulance légère	»	»	»	
Totaux.	12344	1250	850	24
DIVISION D'INFANTERIE COMBINÉE.				
Commandant : G.-M. von Beyer. *Chef d'état-major* : Major von Zeuner.				
32ᵉ brigade général-major von Schachtmeyer.				
30ᵉ et 70ᵉ régiments de ligne. . 6 bat.	6172			
Brigade combinée général-major von Glümer.				
19ᵉ et 20ᵉ régiments de ligne. . 6 bat.	6172			
2 rég. d'inf. (32ᵉ et 39ᵉ) de ligne. . . 6 bat.	6172			
9ᵉ régiment de hussards . . . . . 5 esc.	—	780		
2 batteries montées du 8ᵉ rég. . . / 1 id. du rég. de rés. } 3 batt.	—	—	435	18
Ambulance légère	»	»	»	»
Totaux.	18516	780	705	18

RÉCAPITULATION.

Division Goeben.				
12 bat., 9 esc., 6 batt. et 1/2 bat. de pionniers.	12344	1405	1428	36
Division Manteuffel.				
12 bataillons, 8 escadrons, et 4 batteries. .	12344	1250	850	24
Division Beyer.				
18 bataillons, 5 escadrons, 3 batteries. . .	18516	780	705	18
Totaux.	43204	3435	2983	78
Effectif total 49,622 hommes [1].				

[1] La relation officielle prussienne (page 47) accuse un effectif de 48,000 hommes seulement.

REMARQUE. — A l'effectif ci-contre de l'armée du Mein, il faut ajouter les renforts qui furent envoyés, jusqu'au 26 juin, de Berlin, Magdebourg, Erfurt, etc., à Eisenach et Gotha [1].

DÉSIGNATION.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
		Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
4e régiment de la Garde	2 bat.	2058			
1er régiment de Cobourg-Gotha. . .	2 bat.	1300			
2 bataillons du 20e rég. landwehr Brandenbourg	2 bat.	900			
1 bataillon du 27e rég. landwehr Magdebourg	1 bat.	450			
2 bataillons du 32e rég. landwehr Thüringe	2 bat.	900			
Bataillon de dépôt du 71e régiment d'infanterie Thüringe	1 bat.	250			
1 escadron du 12e régiment de hussards landwehr Mersebourg		—	80		
1 escadron du 10e rég. de hussards (Dépôt).		—	80		
1 id. 7e rég. de dragons (garnison).		—	80		
2 batt. de 6£ (créées du matériel hanovrien).		—	—	270	12
1/2 batterie de sortie du 4e rég. d'artillerie de siége		—	—	86	
TOTAUX.		5858	240	356	16
Effectif total 6,454 hommes.					

[1] Les chiffres indiqués ci-dessous sont de source officielle prussienne.

TABLEAU J.

Corps formés pendant la guerre.

En dehors des troupes formant les armées prussiennes de l'Est et de l'Ouest, les corps suivants furent mobilisés pendant la guerre, savoir :

DÉSIGNATION.		Hommes.
Les 4es bataillons des 33e et 34e régiments de fusiliers, envoyés le 3 juillet à l'armée de l'Elbe.	2 bat.	1648
Les 4es bataillons des 1er, 3e, 4e, 5e, 41e, 43e, 44e, 45e, 10e, 22e, 23e, 50e et 51e rég. d'infanterie envoyés, le 3 juillet, à la IIe armée.	13 bat.	10712
Le 63e régiment d'infanterie	3 bat.	3096
Les 4es bataillons des 62e et 63e rég. d'infanterie furent envoyés, le 3 juillet, pour renforcer le détachement Knobelsdorff.	2 bat.	1648
Total des renforts envoyés à l'armée principale.		17094
GARNISON DE BERLIN.		
Les 4es bataillons des 1er et 2e régiments de grenadiers, et des fusiliers de la Garde	3 bat.	2472
GARNISON DE BRESLAU.		
Le 4e bataillon du 3e régiment des grenadiers de la Garde.	1 bat.	824
GARNISONS DE STETTIN ET COLBERG.		
Les 4es bataillons des 21e, 49e et 54e régiments d'infanterie.	3 bat.	2472
GARNISON DE POSEN.		
Les 4es bataillons des 37e et 38e régiments d'infanterie	2 bat.	1648
TROUPES D'OCCUPATION EN HESSE ET EN HANOVRE.		
Les 4es bataillons des 28e, 29e, 40e, 65e, 68e et 69e rég. d'infanterie.	6 bat.	4944
Division de dragons de landwehr de la réserve.	2 esc.	250
DANS LES DUCHÉS DE L'ELBE.		
Les 4es bataillons des 11e et 25e régiments d'infanterie	2 bat.	1648
16e et 17e régiments de landwehr.	6 bat.	4944
7e régiment de grosse cavalerie landwehr	4 esc.	625
3 régiments de cavalerie de landwehr de la réserve (hussards, lanciers et mixtes) qui étaient désignés pour l'armée du Mein, mais n'y furent pas envoyés.	9 esc.	1205
TOTAL.		21032
Total général 38,126 hommes et 1,980 chevaux.		

TABLEAU K.

Armée italienne.

Effectifs normaux des différentes unités tactiques.

DÉSIGNATION.	SUR PIED DE PAIX			SUR PIED DE GUERRE		
	Hommes.	Chevaux.	Pièces.	Hommes.	Chevaux.	Pièces
1 rég. d'inf. de ligne de 4 bataillons avec dépôt	1517	—	—	3070[1] / 2824	19	
1 bat. d'inf. de ligne de 4 compagn^{ies}.	374	—	—	724		
1 compagnie d'infanterie de ligne. .	90	—	—	176		
1 régiment de chasseurs bersaglieri de 8 bataillons.	3196	—	—	5299 / 4856		
1 bataillon de chasseurs Bersaglieri de 4 compagnies	396	—	—	627 / 607		
1 rég. de cavalerie de 6 escadrons.	934	670	—	992	682	
1 escadron de cavalerie	150	110	—	150	112	
Le 5e rég d'artillerie (2 batteries à cheval et 14 montées)	1998	1004	64	3302	2436	96
Les 4 premiers rég. (chacun 16 batteries montées).	1912	814	64	3186	2222	96
1 batterie à cheval	130	100	4	214	200	6
1 id. montée.	116	50	4	190	138	6
1 rég. d'artillerie de siége à 16 compagnies.	1797	50 mules.	—	2991	50 mules.	
1 compagnie d'artillerie de siége. .	109	—	—	179		
1 rég. de pontonniers de 9 compag^{ies}.	1213	40	—	2014	40	
1 compagnie de pontonniers. . . .	130	—	—	214		
Un équipage de pont de 100 mètres de long est attaché à chaque corps d'armée et comporte : Pontonniers.	—	—	—	108	3	
Train. .	—	—	—	78	123	27 voitur.
Un équipage de pont de 200 mètres de long est adjoint à la réserve d'artillerie . . . . . Pontonniers.	—	—	—	214	50	
Train. .	—	—	—	136	211	45 voitur.
1 régiment du génie (sapeurs) de 18 compagnies	2016	24	—	3348	198	
1 compagnie du génie (sapeurs) . .	109	—	—	179	11	
1 rég. du train de 9 compagnies. .	820	320	—	3080	3780	

[1] Ces chiffres indiquent 3070 hommes d'effectif.
2824 id. combattants.

TABLEAU L.

Armée italienne.

Effectif normal ou réglementaire de l'armée.

DÉSIGNATION.	SUR PIED DE PAIX			SUR PIED DE GUERRE		
	Hommes.	Chevaux.	Pièces.	Hommes.	Chevaux.	Pièces.
Infanterie de ligne	121360	—	—	245600	1520	
Chasseurs bersaglieri.	15980	—	—	26495	160	
Cavalerie	17746	12730	—	18848	12958	
Artillerie.	16250	4450	320	27073	11514	480
Génie	4032	48	—	6696	396	
Train	3045	1200	—	10251	12600	
Administration	3173					
Gendarmerie, douane, etc.	26000	5392				
TOTAUX.	207586	23820	320	334963	39148	480

Dans les chiffres indiqués ci-dessus, et formant l'effectif normal sur pied de guerre sont compris un grand nombre de non combattants. Si l'on déduit ces non valeurs, il reste pour l'effectif en combattants :

250,200 hommes d'infanterie ;
12,958 chevaux ;
480 pièces attelées.

TABLEAU M.

Marine italienne.

Récapitulation des différents bâtiments de tous genres en service.

DÉSIGNATION.	FORCE en CHEVAUX.	CANONS	ÉQUIPAGES.	TONNEAUX.
BATIMENTS CUIRASSÉS.				
2 frégates de 1re classe à 36 canons	1800	72	1100	11400
2 id. 1re id. 36 id.	1600	72	1100	11400
4 id. 2e id. 26 id.	2800	104	1936	17000
3 id. 2e id. 22 id.	1800	66	1320	11986
1 navire à éperon ou bélier.	700	2	290	4070
2 corvettes de 1re classe à 20 canons . . .	800	40	712	5400
2 chaloupes canonnières à 4 canons . . .	600	8	500	4000
2 batteries blindées à 12 canons.	300	24	400	3700
TOTAUX.	10400	388	7358	68956
BATIMENTS A HÉLICE.				
1 vaisseau de ligne	450	64	658	3800
7 frégates de 1re classe à 52 canons.	3350	364	4060	24750
1 id. 1re id. à 38 id. . .	500	38	550	3680
1 id. 2e classe	400	36	464	2913
3 corvettes de 1re classe à 22 canons . . .	1120	66	1035	6514
1 id. 2e id.	350	10	241	1524
6 chaloupes canonnières de 2e cl. à 4 canons.	320	24	386	1502
TOTAUX.	6690	602	7394	44683

DÉSIGNATION.	FORCE en CHEVAUX.	CANONS.	ÉQUIPAGES.	TONNEAUX.
VAPEURS A ROUES.				
3 corvettes de 1re classe à 10 canons . . .	1290	40	780	4711
1 id. 2e id. à 8 id. . . .	380	8	202	962
6 id. 2e id. à 6 id. . . .	1800	36	1140	6348
4 id. 3e id. à 3 id. . . .	7600	12	480	3097
2 avisos-corvettes de 1re classe à 2 canons.	700	4	216	2000
1 id. id. 2e id. à 4 id. .	130	4	71	450
6 id. id. 2e id. à 3 id. .	810	18	378	2502
2 id. id. 2e id. à 2 id. .	180	4	114	1126
Totaux.	6050	116	3381	22828
BATIMENTS A VOILE.				
2 frégates de 2e classe à 36 canons	—	72	840	4983
1 corvette de 1re classe.	—	20	300	1400
1 id. 2e id.	—	12	190	752
3 corvettes de 1re classe à 10 canons . . .	—	30	516	1794
3 brigantins à 10 canons	—	30	405	1330
Totaux.	—	164	2251	10259
BATIMENTS DE TRANSPORT.				
a) Vapeurs à hélice.				
2 vapeurs à hélice de 1re classe à 4 canons .	1000	8	400	7460
2 id. id. 1re id. 2 id. . .	600	4	260	3805
3 id. id. 2e id. 2 id. . .	590	6	294	3600
3 id. id. 3e id. 2 id. . .	240	6	108	738
2 id. id. (cisterna).	120	—	30	430
Totaux.	2550	24	1092	16133

DÉSIGNATION.	FORCE en CHEVAUX.	CANONS.	ÉQUIPAGE.	TONNEAUX.
b) *Vapeurs à roues.*				
2 vapeurs à roues de 1re classe à 2 canons .	850	4	236	3674
2 id. id. 2e id. à 2 id. .	600	4	196	1407
2 id. id. 3e id. à 2 id. .	130	4	72	383
4 remorqueurs.	220	—	104	709
TOTAUX.	1800	12	608	6173
c) *Bâtiments à voiles.*				
1 bâtiment à voile de 1re classe	—	4	156	1400
4 id. id. 3e id.	—	2	26	137
TOTAUX.	—	6	182	1537

RÉCAPITULATION.

18 bâtiments cuirassés	10400	388	7358	68956
20 vapeurs à hélice.	6690	602	7394	44683
25 id. à roues.	6050	116	3381	22828
10 bâtiments à voiles	—	164	2251	10259
73 TOTAUX. . . .	23140	1270	20384	146726
24 bâtiments de transport	4350	42	1882	23843

TABLEAU N.

Armée hanovrienne.

Situation au 27 juin 1866 [1].

Commandant : G. L. von Arentsschildt.
Chef d'état-major : Colonel Cordemann.
Chef de l'adjudantur : Aide de camp général colonel Dammers.
Chef de l'artillerie : Colonel von Stoltzenberg.
Chef du génie : Lieutenant-colonel Oppermann.

TROUPES QUI ONT PRIS PART AU COMBAT.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
1re brigade général-major von Knesebeck.				
Rég. de la Garde, 1er et 2e bataillons 2 bat.	1298			
1er rég. gardes du Corps, 1er et 2e bat. 2 bat.	1513			
Bataillon de chasseurs de la Garde. 1 bat.	738			
Rég. de hussards de la Reine. . . 4 esc.	—	290		
Batterie de 12, Meyer . . . . . 1 batt.	—	—	167	6
Effectif total de la 1re brigade	3549	290	167	6
2e brigade colonel Devaux.				
2e rég. d'inf. 1er et 2e bataillons. . . 2 bat.	1473			
3e id. 1er et 2e bataillons . . 2 bat.	1663			
1er bataillon de chasseurs. . . . . 1 bat.	906			
Rég. de drag. duc de Cambridge. 3 1/2 esc.	—	276		
Batterie rayée de 6, Laves . . . 1 batt.	—	—	138	6
Effectif total de la 2e brigade.	4042	276	138	6

[1] Extrait de la relation officielle hanovrienne publiée à Vienne, page 51 de la 2e partie.

DÉSIGNATION.	EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
	Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pions.	Pièces.
3e brigade colonel von Bülow-Stolle.				
4e rég. d'inf. 1er et 2e bataillons. . . 2 bat.	1048			
5e id. 1er et 2e id. . . . 2 bat.	1122			
2e bataillon de chasseurs. . . . . . 1 bat.	699			
Rég. de dragons, Prince royal . . 4 esc.	—	328		
Batterie de 6℔ rayée, Eggers . . . 1 batt.	—	—	149	6
Effectif total de la 3e brigade. . . .	2864	328	149	6
4e brigade général-major von Bothmer.				
6e rég. d'inf., 1er et 2e bataillons . . 2 bat.	1134			
7e id. 1er et 2e id. . . 2 bat.	991			
3e bataillon de chasseurs. . . . . . 1 bat.	810			
Rég. des hussards de la Garde . 2 2/3 esc.	—	222		
Batterie de 6℔ rayée, Müller . . . 1 batt.	—	—	113	4
Id. à cheval, Mertens. . . . 1 batt.	—	—	102	4
Effectif tòtal de la 4e brigade.	2935	222	215	8
Cavalerie de réserve lieutenant-colonel von Geyso.				
Régiment des Gardes du Corps . . 3 esc.	—	245		
Régiment des cuirassiers de la Garde. 4 esc.	—	370		
Batt. à cheval de la réserve (Röttiger) 1 batt.	—	—	100	4
Effectif de la cavalerie de réserve. . . .	—	615	100	4
Réserve d'artillerie.				
Batterie de 6℔ rayée, Blumenbach	—	—	153	6
Id. d'obusiers de 24℔, von Hartmann. .	—	—	134	6
Effectif de la réserve d'artillerie. . . .	—	—	287	12

RÉCAPITULATION.

DÉSIGNATION.		EFFECTIF EN COMBATTANTS.			
		Infanterie.	Cavalerie.	Artill. pionn.	Pièces.
1re brigade . . . . . Total. .	4006	3549	290	167	6
2e id. . . . . . . » . . .	4456	4042	276	138	6
3e id. . . . . . . » . . .	3341	2864	328	149	6
4e id. . . . . . . » . . .	3372	2935	222	215	8
Cavalerie de réserve. » . .	715	—	615	100	4
Réserve d'artillerie . » . .	287	—	—	287	12
Effectif total des troupes ayant pris part au combat . .	16177	13390	1731	1056	42

TROUPES QUI N'ONT PAS PRIS PART AU COMBAT.

Les gardes des parcs et des bagages, les travailleurs, etc., appartenant au 6e régiment d'infanterie et au 3e bataillon de chasseurs.	Infanterie.	2,294
Les postes détachés, fourrageurs, grand quartier général du Roi, cavaliers à pied, etc., etc. Total 3 escadrons.	Cavalerie. .	657
Les dépôts d'artill. et de munitions, les comp. d'ouvriers, etc. 10 pièces.	Artillerie. .	751
Les hommes appartenant au régiment du génie	Génie. . .	208
Les ambulances, le train d'équipages, etc.		482
	Total.	4,392

RÉCAPITULATION.

Troupes actives dans le combat du 27 juin. . . .	16,177	hommes.
Id. inactives id. id.	4,392	id.
Effectif total de l'armée hanovrienne.	20,569	id.

FIN DES TABLEAUX

